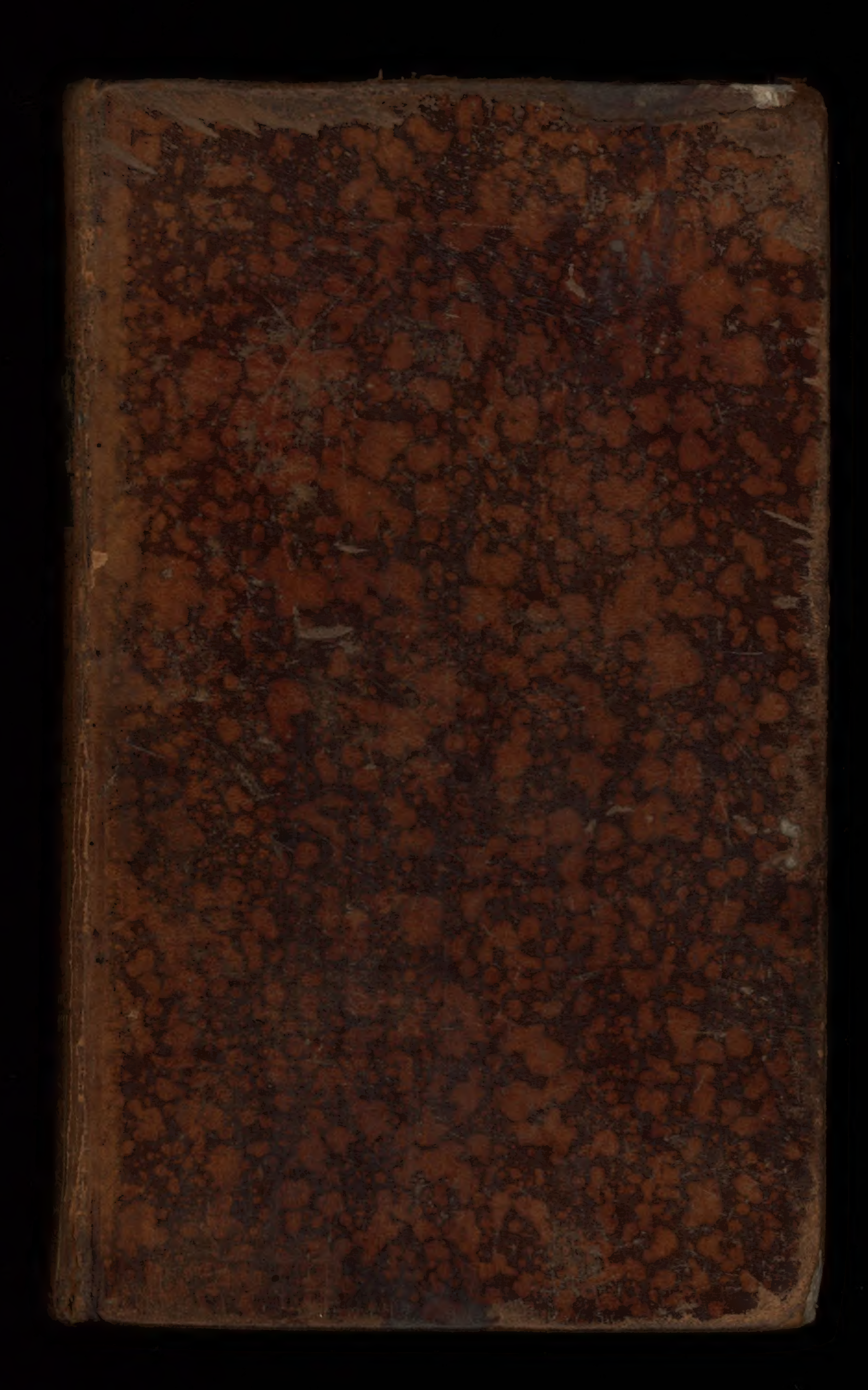
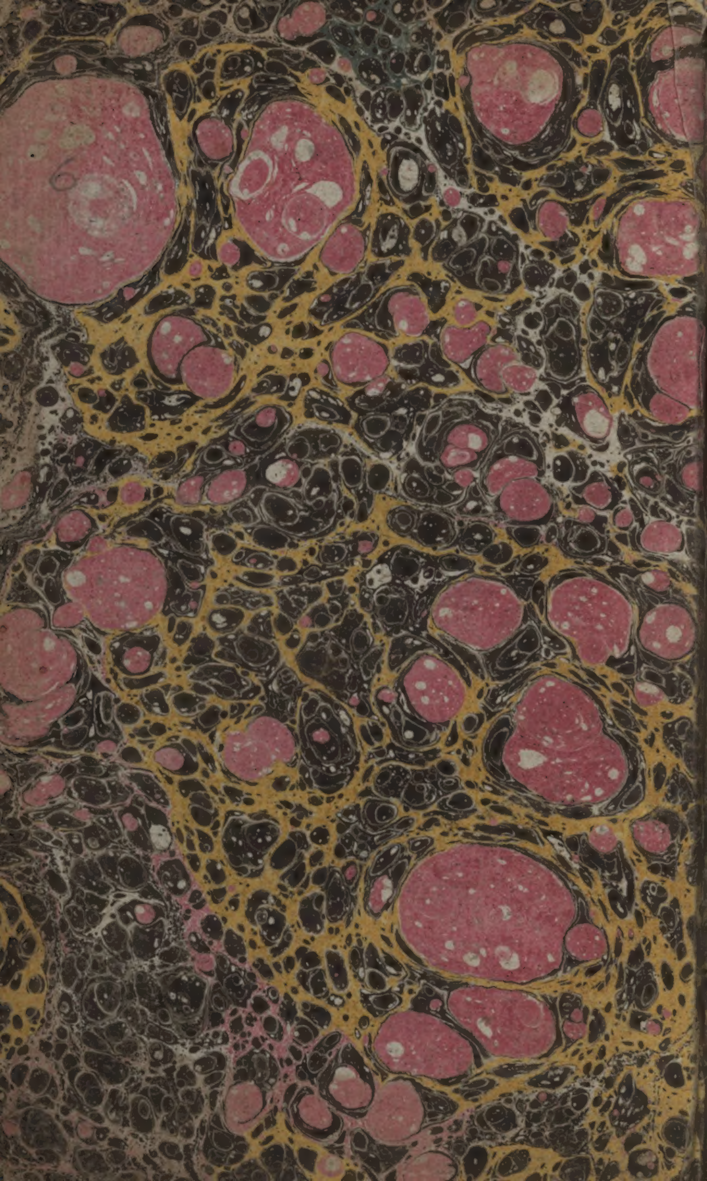
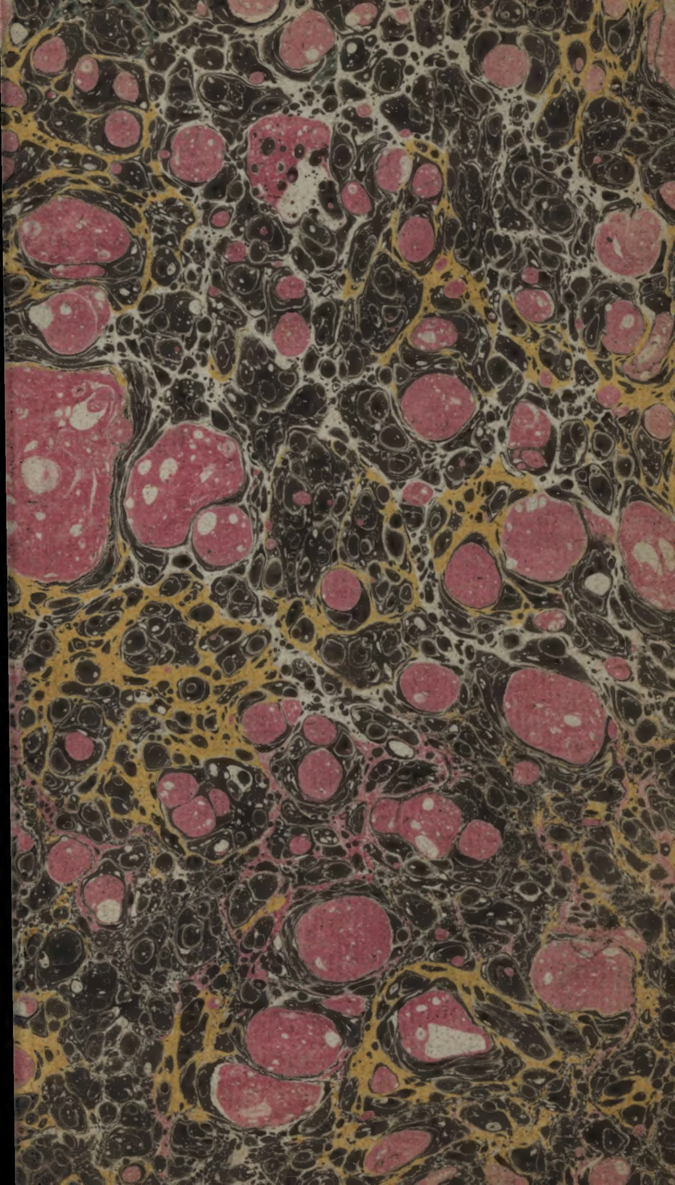






29

ÉLÉMENS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE,

CONTENANT les principes d'Astronomie, de Physique et d'Histoire naturelle, la France ancienne et sa nouvelle division en 108 Départemens, Préfectures et Sous-préfectures.

TROISIÈME ÉDITION,

Refondue et enrichie de 7 Cartes géographiques.

A l'usage des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe.

Par BUREL, Instituteur.



A LYON,

CHEZ TOURNACHON - MOLIN,

IMPRIMEUR - LIBRAIRE.

AN XIII. - 1804.

Avis au Relieur pour placer les cartes.

Erratum.

Page 61, *ligne* 1.re, *lisez* : premier méridien qui passe à l'île de fer et le lieu . . . .

PRÉFACE.

L'UTILITÉ de l'étude de la Géographie est universellement reconnue ; chacun convient de sa nécessité pour les Belles-lettres, l'Histoire et le Commerce ; elle doit donc faire une partie essentielle de la bonne éducation.

Cette science a deux objets ; savoir : *les premiers principes de l'Astronomie* ou les principes de la Sphère, et la *Géographie locale* ou la connoissance des diverses régions de la terre.

L'*Histoire* est la connoissance des événemens ; la *Chronologie*, celle des temps, et la *Géographie*, celle des lieux où les évenemens se sont passés : ces trois Sciences ne doivent jamais être séparées.

Je n'ai cependant trouvé aucun livre élémentaire où on ait réuni ces connoissances, c'est ce qui m'a obligé de composer, pour mes jeunes Élèves, cet abrégé de *Géographie* que l'on peut regarder comme une *véritable introduction à l'Histoire*, tant ancienne que moderne. J'ai cherché à y réunir tous les avantages que je n'ai pas trouvés dans les livres que j'ai parcourus ; et je souhaite d'y avoir réussi bien plus que je ne l'espere. Pour rendre cet Ouvrage plus

utile aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, j'ai ajouté les premiers principes de Physique et d'Histoire naturelle dans cette nouvelle édition.

Je l'ai divisé en quatre parties, la première comprend *les principes de la Sphère*, les usages du *Globe terrestre et la Physique*. La seconde contient la *Géographie locale* moderne, c'est-à-dire, la description des divers états du Monde, tels qu'ils existent aujourd'hui; la *Géographie ancienne* ou la description du Monde, tel qu'il étoit connu avant la naissance de Jésus-Christ. On trouvera, dans la troisième, l'origine des Nations, avec un abrégé de leur histoire. Cette partie est divisée en trois sections, dont la première contient le commencement, les progrès et la décadence des *Monarchies anciennes*; la seconde, l'origine des *Monarchies modernes*; et la troisième, celle des *principales Religions*.

La quatrième enfin contient la *Chronologie* ou la division des temps; on y a ajouté une table chronologique des *principales Époques*, jointes aux événemens les plus remarquables de chaque siècle, depuis la création du monde jusqu'à nos jours; ainsi que les noms des grands hommes qui ont vécu dans chacune de ces divisions.

Et pour eviter au lecteur les calculs de la chronologie, j'ai ajouté à la fin de cet Ouvrage une table pascale contenant les cycles du Soleil et de la Lune, et le jour de la fête de Pâque pour trente-sept années.

Enfin on trouvera encore un tableau des principales monnaies tant anciennes que modernes, évaluées en argent de France au pair du change.

Ce petit Ouvrage a besoin d'être expliqué aux enfans, et ne doit être considéré que comme un canevas des quatre Sciences dont nous avons parlé. Les cartes nécessaires pour l'entendre, sont la mappemonde et les cartes générales des quatre parties du monde.

Les cartes particulières de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne; deux cartes anciennes d'Orient et d'Occident, et celle de la Terre Sainte; ce qui fait en tout douze cartes.

Il faut de plus les globes célestes et terrestres, avec une sphère suivant le systême de Copernic.

Cette nouvelle édition corrigée avec soin, renferme les changemens survenus en Europe depuis dix années; on a eu recours pour l'exactitude de ce travail, aux traités conclus avec les différentes puissances qui ont été en guerre avec la France.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

La Géographie Locale.

TROISIÈME PARTIE.

PREMIÈRE SECTION.

Origine des Monarchies anciennes et modernes.

SECONDE SECTION.

Des Monarchies modernes.

TROISIÈME SECTION.

Des quatre principales Religions.

QUATRIÈME PARTIE.

De la Chronologie.

ÉLÉMENS



MAPPEMONDE.

Pôle Arctique

Pôle Arctique

Nord 90

Premier Méridien

Greenlande

Islande

Terre Arctiques

Baye de Baffin

Cercle Polaire

Nouvelles Découverte

MER DU NORD

I. Açores

AMERIQUE SEPT.LE

Tropique du Cancer

Terre de Mindana

I.s du Cap Verd

MER DU SUD

Ecliptique

Equinoxe

Equateur ou la Ligne

I. Salomon

I. Mendoce

Taïti

Terre du S.t Esprit

Terre de Davis

AMÉRIQUE MERID.LE

Tropique du Capricorne

TERRES AUSTRALES

N. Zélande

Terre de Drack

Cercle Polaire

OCÉAN OCCIDENTAL

EUROPE

Vienne

Canaries

AFRIQUE

Suez

ASIE

Cercle Polaire

T. du Cancer

I.s Mariannes ou des Larrons

I.s Carolines ou N.es Philippines

MER DU SUD

MER Solstice

N. Guinée

TERRES AUSTRALES

N. Hollande

Terre de Diemen

T. du Capricorne

MER DES INDES

Cap de la Circoncision

Cercle Polaire

90 Midi

Pôle Antarctique

90 Midi

Pôle Antarctique

HÉMISPHERE OCCIDENTAL

HÉMISPHERE ORIENTAL

ÉLÉMENS
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'HISTOIRE.

ARTICLE PREMIER.

DÉFINITION
DE LA SPHÈRE.

1. LA *Géographie* est la description de la surface de la terre.

2. *Boule*, *Globe* et *Sphère* sont trois noms synonymes ou qui signifient la même chose, un *corps rond*.

3. Mais en Géographie, le mot *Globe* signifie la terre ou le Ciel.

Et le mot *Sphère* signifie une machine composée de 10 cercles; 6 grands et 4 petits.

On en imagine une semblable dans le Ciel, dont tous les cercles sont supposés parallèles à ceux de la terre, chaque point des cercles célestes et terrestres se répondant perpendiculairement l'un à l'autre.

depuis l'équateur jusqu'au pole arctique ; et *latitude méridionale*, lorsqu'on la compte depuis l'équateur jusqu'au pole antarctique. Il y a autant de méridiens qu'il y a de points dans la demi-circonférence de l'équateur ; tous ces méridiens se coupent aux poles. Ainsi on change de méridien à chaque pas que l'on fait d'orient en occident, ou d'occident en orient.

Le point du méridien perpendiculaire à notre tête, s'appelle le *Zénith ;* et le point directement opposé à nos pieds se nomme le *Nadir* ou les *Antipodes.*

Tous les degrés, soit de longitude, soit de latitude, sont marqués sur les cartes particulières ; mais sur les cartes générales, on les marque de 5 en 5 degrés ; et sur les globes ou mappemondes, de 10 en 10. Chaque degré se divise en 60 minutes, et contient 25 lieues communes de France, ou 20 grandes lieues marines.

Le cercle contenant 360 degrés, il s'ensuit que la terre a, dans le premier cas, 9000 lieues de tour ; et dans le second, 7200.

Le soleil parcourant ces 360 degrés dans l'espace de 24 heures, il s'ensuit encore qu'il parcourt 15 degrés par heure ; qu'un lieu éloigné d'un autre de 15 degrés du côté de l'occident, doit avoir l'heure de midi, une heure plus tard ; que le contraire doit arriver, si ce lieu est situé du côté de l'orient ; et que lorsqu'il est midi pour un lieu quelconque, il doit être minuit pour son antipode.

Les degrés de latitude sont tous égaux, parce que le méridien sur lequel on les compte est un grand cercle de la sphère ; mais ceux de longitude diminuent depuis l'équateur jusqu'aux poles où ils se réduisent à zero, parce que les parallèles à l'équateur décroissent, et que tous les méridiens se coupent aux poles.

L'*Équateur* s'appelle aussi *ligne équinoxiale* ou

simplement la *ligne*, parce que, lorsque le soleil y passe, ce qui arrive deux fois l'année au temps des équinoxes, les jours et les nuits sont égaux par toute la terre.

Le *Zodiaque* est un grand cercle de la sphère, qui fait avec l'équateur un angle d'environ 23 degrés et demi.

C'est le seul cercle réel de la sphère; il est formé par douze constellations, appelées *signes*, qui sont :

Les six Signes Septentrionaux.

♈ Le Belier,	♉ le Taureau,	♊ les Gémeaux,
♋ Le Cancer,	♌ le Lion,	♍ la Vierge,

Les six Signes Méridionaux.

♎ La Balance,	♏ le Scorpion,	♐ le Sagittaire,
♑ Le Capricorne,	♒ le Verseau,	♓ les Poissons.

On suppose 16 degrés de largeur au zodiaque. La ligne qui est supposée passer au milieu de cette largeur, s'appelle l'*Ecliptique*.

On appelle en général *signe*, un espace de 30 degrés.

Les *Colures* sont deux méridiens qui se coupent à angles droits aux poles. Le premier, qu'on appelle *colure des équinoxes*, coupe l'équateur dans les deux mêmes points où il est coupé par le zodiaque; et le second, nommé le *colure des solstices*, passe dans les deux points où le zodiaque touche les tropiques.

Les *Tropiques* sont deux cercles parallèles à l'équateur, éloignés de lui d'environ 23 degrés et demi. Celui qui est dans la partie septentrionale

de la sphère, s'appelle *tropique du cancer*, et touche le zodiaque dans ce signe ; et celui qui est dans la partie méridionale, s'appelle *tropique du capricorne*, parce qu'il touche le zodiaque dans le signe qui porte ce nom.

Les cercles polaires sont deux petits cercles parallèles à l'équateur, et éloignés de 23 degrés et demi des poles. Celui qui est près du pole arctique, se nomme *cercle polaire arctique* ; et celui qui est près du pole antarctique, s'appelle *cercle polaire antarctique*.

On divise la sphère en cinq zones ou espaces différens.

L'espace compris entre les deux tropiques, qui est d'environ 47 degrés, s'appelle *zone torride* ou *brûlante*, parce que le soleil y donne presque toujours perpendiculairement, et qu'il ne sort jamais de cet intervalle.

Les deux espaces compris entre les tropiques et les cercles polaires, chacun d'environ 43 degrés, sont appelés *zones tempérées* ; et les deux espaces compris entre les cercles polaires et les poles, sont appelés *zones glaciales*.

Ainsi il y a cinq zones ; une torride, deux tempérées, et deux glaciales.

ARTICLE SECOND.

Des Systêmes astronomiques.

Suivant le Systême de Ptolomée, célèbre Astronome d'Alexandrie, le soleil fait chaque jour le tour de la terre, et chaque année celui du zodiaque en décrivant une ligne spirale ; il parcourt chaque jour environ un degré.

L'intervalle de trois mois qu'il met à parcourir les signes du bélier, du taureau et des gémeaux, compris entre l'équateur et le tropique du cancer, forme la saison du Printemps.

Les trois mois qu'il emploie à parcourir le cancer, le lion et la vierge, en revenant du tropique du cancer à l'équateur, forment l'Été.

Les trois mois pendant lesquels il parcourt la balance, le scorpion et le sagittaire, en allant de l'équateur au tropique du capricorne, forment l'Automne.

Enfin les trois mois dans lesquels il parcourt le capricorne, le verseau et les poissons, en revenant à l'équateur, forment l'Hiver.

Suivant le systême de *Copernic*, le restaurateur de l'astronomie, c'est la terre qui tourne autour du soleil; et l'espace de 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 52 secondes, qu'elle met à parcourir le zodiaque, s'appelle une *année.*

La ligne courbe qu'elle décrit autour du soleil pendant une année, n'est pas un cercle, mais une ellipse ou ovale dont le soleil occupe l'un des foyers. Le point où la terre se trouve le plus éloignée du soleil, s'appelle son *apogée ;* et celui où elle est le plus près, se nomme *périgée.* La ligne droite qui, passant par ces deux points, et par conséquent par les deux foyers, divise l'ellipse en deux parties égales, s'appelle la *ligne des absides.*

Cette ligne, qui est aussi le grand diamètre de l'ellipse, est de 65611637 lieues communes de France.

L'ellipse que la terre décrit autour du soleil est par conséquent de 206208000 lieues, elle en parcourt par conséquent plus de 600000 dans une heure, et 416 dans une minute. Ce mouvement se fait d'orient en occident; et parce qu'un boulet de canon ne peut parcourir que 2600 lieues en 24 heures, il s'ensuit que la terre va 150 fois plus vîte qu'un boulet de canon.

La circonférence de la terre est de 9000 lieues; son diamètre, de 2865, et son rayon, de 1432 un douzième, elle est renflée sous l'équateur, et un peu applatie vers les poles. Le diamètre de son

méridien est plus court que celui de son équateur d'environ 7 lieues.

La terre tourne sur son axe, d'occident en orient, dans l'espace de 24 heures, ce qui fait que le soleil et les autres astres nous paroissent tourner d'orient en occident; cet intervalle de 24 heures, s'appelle son *jour;* et nous parcourons par ce mouvement journalier, 370 lieues et demie en une heure.

Elle a encore un troisième mouvement d'occident en orient sur les poles de son axe. Ce mouvement est d'une minute en 100 ans. C'est ce qui fait que l'obliquité du zodiaque diminue, qu'au lieu d'être de 23 degrés et demi, elle n'étoit plus en 1715 que de 23, 28 et 24 secondes; ce qui est vraisemblablement causé par son mouvement journalier.

Le soleil est un corps lumineux, placé par le Créateur au centre de l'Univers pour éclairer et échauffer les autres corps qui l'environnent; ces autres corps sont appelés *planètes.*

Le soleil est un million de fois plus gros que la terre. Son diamètre est de 286400 lieues. Il tourne sur son axe en 25 jours et 12 heures. Il y a six planètes qui décrivent des ellipses autour de lui.

La première est *Mercure*, ☿. Il est 27 fois plus petit que la terre; il tourne autour du soleil en 88 jours. Sa plus grande distance de cet astre, est de 14717505 lieues; et sa plus petite, est de 9675105.

La seconde est *Vénus*, ♀. Elle est égale à la terre; elle tourne autour du soleil en 224 jours 7 heures; et sur elle-même en 24 heures. Sa plus grande distance du soleil, est de 2242990; et sa plus petite, de 22627770 lieues. Elle s'éloigne très-peu du soleil, et on l'appelle vulgairement *l'étoile du berger.*

La troisième est la *Terre*, ♁. Sa plus grande distance du soleil est de 31535000; sa plus petite est

de 30979245; et sa moyenne est de 31257122 lieues et demie. Environ les premiers jours d'été, la terre se trouve dans son apogée; et environ les premiers jours d'hiver, elle se trouve dans son périgée; d'où il suit qu'elle est plus prés du soleil en hiver qu'en été, de 1071510 lieues. Et parce que suivant les lois de l'attraction, et par conséquent celles de la méchanique, une planète va plus vîte lorsqu'elle est proche de son périgée, que lorsqu'elle est voisine de son apogée, il suit encore que le temps que la terre demeure à parcourir les signes septentrionaux du zodiaque, doit être plus long que celui qu'elle emploie à parcourir les signes méridionaux. Ce temps est d'environ 7 jours et demi. Ainsi les 6 mois employés à parcourir les signes méridionaux, sont composés des jours de 23 heures, 56 minutes et 3 secondes; et les 6 mois dans lesquels elle parcourt les signes septentrionaux, ont leurs jours de 24 heures, 3 minutes, 57 secondes; c'est ce qu'on appelle le *temps vrai*. Le temps moyen est l'égalité des jours, en les faisant tous de 24 heures chacun. Les cadrans montrent le temps vrai; et le pendule, le temps moyen. La terre a un satellite que nous appelons *la Lune*.

La quatrième est *Mars*, ♂. Il est environ la cinquième partie de la terre. Sa plus grande distance du soleil est de 52473475, et sa plus petite est de 43585245 lieues. Son année est de 686 jours et 23 heures; il tourne sur lui-même en 24 heures 40 minutes.

La cinquième est *Jupiter*, ♃. Il est 1170 fois plus gros que la terre. Sa plus grande distance du soleil est de 171756750, et sa plus petite est de 155999250 lieues. Son année ou sa révolution est de 11 années, 226 jours; et il tourne sur son axe en 9 heures, 56 minutes. Il a 4 satellites.

Enfin la sixième planète est *Saturne*, ♄. Il est 980 fois plus gros que la terre; sa plus grande

distance du soleil est de 317828775 ; et sa plus petite, de 283351365 lieues ; il embrasse dans sa révolution les orbites des cinq autres planètes ; son année est composée de 29 années, et de 151 jours. On soupçonne que son jour est de 10 heures. Il a 5 satellites et un anneau lumineux qui l'environne.

On appelle satellites ou planètes du second ordre, des corps qui, faisant régulièrement leur révolution autour d'une des 6 planètes que nous venons de nommer, semblent lui appartenir. Ils sont éclairés par le soleil, et par les rayons réfléchis de la planète principale, qu'ils éclairent à leur tour.

Le satellite de la terre s'appelle *Lune ;* elle en est environ la cinquantième partie. Dans sa plus grande distance, elle en est éloignée de 88815 lieues ; dans sa plus petite, de 77355, et dans sa moyenne, de 83085 ; ainsi elle est de 366 fois plus près de la terre que le soleil ; son orbite est incliné sur celui de la terre, de 5 degrés et une minute. Les deux endroits où cet orbite coupe l'écliptique, s'appelent ses *nœuds.* Celui qui est au passage du midi au septentrion, se nomme *tête du dragon*, ☊ ; et celui qui forme le passage du nord au midi, se nomme *queue du dragon*, ☋. Ils rétrogradent d'un tour en 18 ans, 8 mois, 19 jours et 5 heures.

La lune tourne sur elle-même, c'est-à-dire sur son axe, en 27 jours, 43 minutes, 6 secondes. C'est le même espace qu'elle emploie à parcourir son orbite autour de la terre ; ces 27 jours s'appellent son *mois périodique ;* et parce qu'il lui faut encore environ deux jours pour se trouver en conjonction avec le soleil, à cause de l'espace que la terre a parcouru dans le zodiaque pendant ces 27 jours, etc. son retour d'une conjonction à l'autre est de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes. Douze de ces révolutions s'appellent

l'*année lunaire*; ainsi cette année est composée de 354 jours, 8 heures, 48 minutes, 38 secondes. L'excès de l'année solaire sur la lunaire, est de 10 jours, 21 heures, 22 secondes; et c'est ce qu'on appelle *Epacte*.

Jupiter a 4 satellites. Le premier fait son tour en un jour, 18 heures, 28 minutes, 36 secondes; son éloignement de Jupiter, est de 89070 lieues.

Le second fait son tour en 3 jours, 13 heures, 18 minutes, 52 secondes; son éloignement est de 148450 lieues.

Le troisième fait son tour en 7 jours, 3 heures, 59 minutes, 40 secondes; son éloignement est de 237520 lieues.

Enfin le quatrième fait son tour en 16 jours, 18 heures, 5 minutes, 6 secondes; son éloignement est de 415660 lieues.

Saturne a 5 satellites, et un anneau de lumière qui l'environne; le diamètre de cet anneau est à celui de saturne, comme 11 est à 5. Le premier satellite est éloigné du centre de cette planète d'un diamètre de l'anneau, et fait son tour en un jour, 21 heures, 18 minutes, 31 secondes. Le second est éloigné d'un diamètre et un quart, et fait son tour en deux jours, 17 heures, 41 minutes, 27 secondes. Le troisième est éloigné d'un diamètre et demi, et fait son tour en quatre jours, 13 heures. 47 minutes, 16 secondes. Le quatrième en est éloigné de 4 diamètres, et fait son tour en quinze jours, 22 heures, 41 minutes, 11 secondes. Le cinquième enfin est éloigné de Saturne de quatre demi-diamètres, et fait sa révolution en septante-quatre jours, 7 heures, 53 minutes, 57 secondes; ainsi il y a 16 planètes éclairées par le soleil, 6 du premier ordre, et 10 du second.

Les comètes sont des corps célestes semblables aux planètes, mais dont la révolution autour du corps lumineux qui les éclaire est beaucoup plus longue. On en a observé environ 40; mais il n'y

en a que 2 dont la révolution nous soit connue. L'une l'achève en 80, et l'autre en 500 années.

L'éclipse est la privation de la lumiere, que souffre une planète plongée dans l'ombre d'une autre qui se trouve entre la première et l'astre lumineux qui l'éclairoit.

Ainsi, lorsque la lune se trouve placée entre la terre et le soleil, et que la terre est privée de sa lumière, on appelle cela *éclipse de soleil*, quoiqu'on devroit plutôt l'appeler *éclipse de terre*.

On appelle *éclipse de lune*, l'interposition de la terre entre la lune et le soleil.

On appelle *éclipse totale*, celle dans laquelle la planète éclipsée est entièrement plongée dans l'ombre de celle qui l'éclipse; *éclipse centrale*, celle dans laquelle les centres des deux planètes et celui du corps lumineux se trouvent disposés en ligne droite.

L'orbe de la lune étant incliné de plus de cinq degrés sur l'écliptique, il s'ensuit qu'il n'y a pas d'éclipse dans toutes les nouvelles ou pleines lunes, comme cela devroit arriver, mais seulement lorsque la lune est dans l'un de ses nœuds, et qu'elle se trouve en conjonction ou en opposition. Le premier cas produit une *éclipse de soleil*; et le second, une *éclipse de lune*.

Les points de conjonction et d'opposition se nomment *sizigies*.

Les deux points de l'orbe de la lune qui sont éloignés de 90 degrés des sizigies, s'appellent *quadratures*, ou premier et dernier quartier de la lune.

Quoique la moitié de la lune soit toujours éclairée par le soleil, à moins qu'elle ne soit éclipsée, nous n'en voyons que le quart dans ses quadratures; nous ne la voyons point dans la conjonction; mais dans l'opposition, nous voyons toute sa partie éclairée.

Parce que la terre est 50 fois plus grosse que la

lune, il suit 1.° que les éclipses de lune sont plus longues que celles de soleil. Il y en a qui durent près de 4 heures.

2.° Que celles de soleil sont de moindre durée, et ne sont jamais absolument totales. On remarque toujours autour de la lune un anneau lumineux, causé par la réfraction des rayons du soleil, ce qui vient de l'atmosphère de cette planète.

ARTICLE TROISIÈME.

De l'Air.

L'*Air* est un corps *fluide*, *grave* et *élastique*, placé autour de la terre, et qui s'élève jusqu'à 25 ou 30 lieues de hauteur ; et son ensemble s'appelle *Atmosphère*.

1.° L'air est *fluide*, car il se divise aisément pour donner passage aux autres corps.

2.° Il est *grave*, puisqu'il fait monter le mercure dans le Baromètre : il pèse environ une once et 27 grains par pied cubique.

Enfin, il est *élastique*, puisqu'il peut être comprimé ou resserré 500 fois plus qu'il ne l'est dans son état naturel ; se dilater et s'étendre presque infiniment : ce qui prouve par l'expérience du fusil à vent, d'où une balle étant chassée, perce une planche d'un pouce d'épaisseur, à cinquante pas de distance.

Une colonne d'air, quelle que soit la hauteur de l'atmosphère, est en équilibre avec une colonne d'eau qui auroit 32 pieds de hauteur, ou avec une colonne de mercure qui auroit 28 pouces, les bases des colonnes étant d'ailleurs supposées égales : de façon que si vous donnez un pied carré de base à chacune de ces colonnes, elles pèseront chacune plus de vingt quintaux. Nous ne sentons presque pas ce poids encore qu'il pèse sur notre tête, parce que nous en sommes également pressés

de tous côtés ; parce que l'air est fluide , et que nous habitons dans l'air comme les poissons dans l'eau.

Il suit de là , 1.° que la pression de l'atmosphère est immense autour de la terre.

2.° Que l'air étant fluide et élastique , ses couches auprès de la terre, et sur-tout auprès de la mer et des lieux bas , doivent être très-serrées et que l'air y doit être très-épais.

3.° Que les astres doivent paroître plus obscurs et plus grands à l'horison qu'au méridien, à cause de l'interception des rayons.

4.° Que l'air doit être plus délié sur les montagnes , à proportion de leur hauteur : en effet , le vent le plus fort ne peut pas dissiper le sable sur celles qui ont trois quarts de lieue de hauteur perpendiculaire.

Des Vents.

Le *Vent* est un air agité ; l'expérience du soufflet et de l'éventail en est la preuve.

Plusieurs causes concourent à produire les vents. 1.° La raréfaction de l'air. Lorsque le soleil donne obliquement , il dilate l'air qui est sous lui ; cet air dilaté , chasse les colonnes voisines fort au loin par son élasticité ; c'est pourquoi on sent toujours un petit vent au lever et au coucher du soleil , que l'on appelle *Zéphyr*. C'est ce qui fait aussi que l'air est si vif en hiver , et si dilaté , si rare en été , qu'à peine quelquefois peut-on respirer , lorsque le soleil est presque perpendiculaire.

2.° Les feux souterrains , les éruptions des volcans , qui faisant sortir de la terre des vapeurs et des exhalaisons avec la plus grande impétuosité , causent une violente agitation dans l'air , et par conséquent des vents considérables.

3.° La chûte des nuages devenus plus pesans que l'air qui les soutient ; ils descendent alors avec

impétuosité et causent les plus grands ravages sur terre et sur-tout sur mer, ou rien ne peut les arrêter. On les appelle alors *Ouragans.*

4.° Les défilés des montagnes et des collines, produisent souvent des vents impétueux à la moindre agitation de l'air. C'est ce qu'on éprouve ordinairement à l'entrée et à la sortie des rues étroites, contiguës à des places ou à des quais.

Le vent du midi est ordinairement chaud, et nous amène la pluie et les tempêtes; parce que, pour parvenir dans notre climat, il traverse la partie de l'océan située entre le pole antarctique et l'Afrique, la zone torride et la mer méditerranée.

Le vent du nord est froid, et nous amène ordinairement un temps sec, un ciel serein; parce qu'il ne traverse qu'un petit espace de l'océan entre les terres du pole arctique et la Laponie, et des terres hérissées de montagnes couvertes de neige et de glace pendant la plus grande partie de l'année.

Le vent d'orient est sec, et amène le beau temps, quoique souvent fort chaud, parce qu'il ne traverse que les terres voisines de la zone torride.

Enfin, le vent d'occident est variable, et amène ordinairement la pluie; parce qu'en venant, tantôt de l'Amérique septentrionale, et tantôt de la méridionale, il traverse la partie de l'océan qui est entre l'Europe et cette partie du monde.

ARTICLE QUATRIÈME.

Le Son.

L'ébranlement et le frémissement des parties d'un corps sonore, est la cause du son; l'air ébranlé par ce frémissement le porte à nos oreilles, et les houpes nerveuses dont le fond de l'oreille est tapissé, le porte au cerveau, organe qui le communique à l'ame.

Le son se propage comme la lumière ; les rayons de lumière forment un cône, dont la pointe est au corps lumineux ou éclairé, et la base sur l'œil du spectateur : de même la pointe du cône sonore est au corps sonore, et la base sur l'oreille de l'auditeur ; avec la différence que le rayon de lumière parcourt près de 5 millions de lieues par minute, pendant que l'air qui compose le rayon sonore ne parcourt environ, dans le même espace de temps, que cinq lieues. Ainsi on doit toujours voir le coup long-temps avant de l'entendre.

Du son refléchi.

Les rayons sonores sont composés d'une file de parties d'air très-élastiques, dont le mouvement se fait comme celui de la lumière en ligne droite, semblable à une file de billes d'ivoire, dont la première met par son choc toutes les autres en mouvement ; et lorsque un rayon sonore vient à frapper un plan obliquement, l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence ; c'est pourquoi les porte-voix, les cornets auditifs, doivent avoir en bas un évasement parabolique, afin de réunir les rayons sonores au foyer.

Si on construit une chambre dont la voûte ait au milieu une figure elliptique ou ovale, dont les foyers soient dans les angles opposés de la chambre, on aura un cabinet d'*échos*. Deux personnes se tournant le dos et parlant bas, s'entendront très-bien, quoique celles qui se trouvent entr'elles ne les entendent pas. Il en sera de même, si les deux murs opposés sont creusés en paraboles.

La voix se perd dans une chambre meublée ou tapissée, ou enfin dans un champ, faute de réflexion des rayons sonores ; c'est aussi ce qui fait qu'on n'entend pas le tonnerre sur la mer. Elle se réfléchit au contraire promptement dans un appartement vuide et nouvellement blanchi.

C'est cette réflexion des rayons sonores de la voix qui produit les échos. Lorsque la cavité qui réfléchit ces sortes de rayons est éloignée, le son de même met un certain espace de temps pour revenir à l'oreille, parce qu'il ne parcourt que 173 toises par seconde. Plusieurs échos réunis, forment un *écho polisphore.* Il y en a qui répettent le même mot jusqu'à douze fois, comme nous l'avons déjà indiqué.

Les quatre vents principaux sont, le vent du Nord, ou la *Bise ;* le vent du Midi, ou du Sud, ou simplement le *Vent ;* le vent d'Orient, ou de l'Est, ou le *Matinal ;* enfin, le vent d'Occident, ou d'Ouest, ou la *Traverse.*

Les vents Collatéraux sont : le *Nord-Est ;* le *Nord-Ouest ;* le *Sud-Est ;* le *Sud-Ouest.*

Les Marins divisent encore chacun de ces huit vents en quatre autres, ce qui fait la rose des vents composée de 32 vents.

ARTICLE CINQUIÈME.

Des Météores aqueux.

Les feux souterrains, et sur-tout l'action du soleil pompent une immensité de parties d'eau, que nous nommons *vapeurs*, qui forment les *nuages aqueux ;* comme les vents enlèvent une quantité prodigieuse de parties de soufre, salpêtre, etc. que nous nommons exhalaisons, et qui forment les *nuages électriques ;* comme on voit les vapeurs s'élever dans l'alambic.

Plus le soleil est chaud, plus ces vapeurs aqueuses s'élèvent haut ; ce qui fait que les nuages sont beaucoup plus hauts en été qu'en hiver.

1.° Si les nuages aqueux sont pressés par le vent, par le choc de quelqu'autre nuage, ou par l'explosion de quelque nuage électrique, l'eau retombe en gouttes comme dans l'alambic, et c'est

ce qu'on appelle la *pluie*, qui est d'autant plus grosse qu'elle tombe de plus haut, à cause de la réunion de plusieurs gouttes en une seule. La pluie redouble toujours après le tonnerre, à cause de la violence du choc du nuage électrique contre le nuage aqueux.

2.° Si les nuages sont condensés par un froid subit, l'eau mêlée avec des exhalaisons terrestres tombe en différens morceaux, et forme la *grêle*, qui est d'autant plus meurtrière qu'elle tombe de plus haut.

3.° Si le nuage est condensé peu-à-peu par le froid, il retombe en flocons ou monceaux, et forme la *neige*, qui par conséquent ne peut pas tomber lorsque l'air est trop froid, et la saisit tout-à-coup.

4.° Les *Brouillards* sont produits par des vapeurs que le soleil n'a pas la force d'élever assez haut; ainsi lorsque nous sommes dans les brouillards, nous sommes dans les nues. Un brouillard glacé, se nomme *givre*, ou *gelée blanche.*

5.° Le *Serein* est une vapeur très-fine élevée par le soleil et qui retombe quelque temps après son coucher, lorsqu'il ne fait pas du vent.

6.° La *Rosée* est une vapeur fine, qui ne pouvant s'élever bien haut au lever du soleil, enfile les feuilles et les tiges des plantes, et s'y forme en gouttes.

7.° L'*Arc-en-Ciel* est une nuée qui se fondant en pluie pendant que le soleil l'éclaire, presente à nos yeux les sept couleurs primitives, savoir : le *Rouge*, l'*Orangé*, le *Jaune*, le *Verd*, le *Bleu*, l'*Indigo* et le *Violet.*

Les nuages ne s'élèvent guère au-dessus de trois quarts de lieues; et c'est ce qu'on appelle la *moyenne région de l'air*, ordinairement plus froide, que le froid que nous ressentons dans les mois les plus rigoureux de l'hiver, à cause de la quantité de vapeurs dont elle est chargée; c'est ce que tous les ballons ont éprouvé.

Personne n'ignore que les *Aérostats* sont remplis de gaz, et les *montgolfières* d'un air raréfié par l'action du feu. Ils sont par conséquent, les uns et les autres, beaucoup plus léger qu'un égal volume d'air ; c'est ce qui fait qu'ils montent environ à demi-lieue au-dessus de l'air commun ; comme une liqueur plus légère se place sur une plus pesante, suivant les lois de l'hydrostatique.

On peut ajouter en passant, que quand même on auroit trouvé le moyen de diriger la marche des ballons contre les différens courans d'air, dont la moyenne région est remplie ; les ballons auroient toujours été une voiture bien dispendieuse et bien dangereuse, soit par les effets des nuages électriques, qui pouvoient à chaque instant enflammer les aérostats, soit à cause des différens accidens dont les montgolfières sont susceptibles.

Le *Baromètre* est un tuyau recourbé par le bas, et percé à la courbure ; il est rempli de vif-argent ou de mercure jusqu'à la hauteur de 28 pouces, ce qui répond à la colonne d'air qui s'appuie sur son ouverture. Lorsque les nuées sont élevées, elles chargent l'air, et rendent par conséquent cette colonne plus pesante, ce qui fait monter le mercure dans le tuyau ; mais lorsqu'elles descendent pour se fondre en grêle ou en pluie, l'air devient plus léger et le mercure descend : ainsi lorsque le mercure monte dans le tuyau, il indique le *beau temps*, et lorsqu'il descend, il marque la *pluie*.

Le *Thermomètre* est un tuyau de verre rempli jusqu'à une certaine hauteur d'esprit-de-vin coloré, ou de mercure, et scellé hermétiquement. Cet instrument marque les degrés de chaleur ou de froid. La chaleur produite par une infinité de parties ignées répandues dans l'air, pénètre et passe à travers les pores du verre, et en dilatant l'air contenu dans la liqueur, la fait monter dans

le tuyau. Le froid, au contraire, étant produit par l'absence des parties ignées qui sortent alors du tuyau, fait baisser la liqueur jusqu'à rentrer quelquefois dans la petite fiole ou boule qui termine l'instrument.

On ne doit donc pas omettre dans l'article des nuages, la *Thrombe*, et le *Typhon*.

La *Thrombe* est un nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne spirale; elle enlève une grande quantité d'eau, pour la laisser ensuite retomber tout-à-coup sur un vaisseau qu'elle engloutit souvent. On rompt ordinairement ce nuage à coups de canon. Lorsque cet espèce de nuage descend sur la terre, il pompe en très-peu de temps toute l'eau d'un étang, ou même d'une rivière, pour la vomir ensuite comme un sac d'eau, sur les villes voisines : c'est ce qu'on appelle *Typhon*.

ARTICLE SIXIÈME.

Du Feu.

Le *Feu* est un corps fluide répandu dans tous les corps de l'univers. Ses parties sont infiniment fluides et élastiques; étant mises en mouvement, elles pénètrent et divisent tous les autres corps.

On le divise en *feu elémentaire* et en *feu usuel*. Le foyer du feu élémentaire est le soleil. C'est ce vaste réservoir de la matière ignée qui éclaire et échauffe toute la nature; et c'est le feu élémentaire qui est la source du feu qui sert à nos usages. C'est le feu qui, fluide de sa nature, communique cette qualité à tous les corps qu'il pénètre, en tenant leurs parties désunies et en mouvement; car dès que son action cesse à un certain point, l'eau et toutes les liqueurs deviennent des corps solides, et c'est cet état qu'on appelle *Glace*; mais par son action les métaux les plus durs se

liquéfient ; et ceux qui ne se changent pas en liqueur, se changent en verre, par le changement que les parties du feu, dont le mouvement est toujours en ligne droite, et tend toujours en haut, produit dans leurs pores ; il les range en ligne droite, de manière que des corps auparavant opaques deviennent transparens et laissent passer les rayons de lumière ; c'est ainsi que se font le *verre* et la *porcelaine*. Les liqueurs dont les parties sont plus fines, comme l'huile, sont toujours les premières glacées. Comme tous les corps sont pénétrés de parties ignées, on en peut tirer du feu par frottement, comme on le tire en effet du caillou : on l'entretient par communication avec des matières inflammables, tels que le soufre, le salpêtre, le bitume, la paille séche, et sur-tout avec l'air plein de parties ignées. La terre à certaine profondeur indéterminée est remplie de cavités, qui s'étendent beaucoup et communiquent avec d'autres : ces cavités, sur-tout dans les pays chauds, remplies de soufre et d'autres matières inflammables, et sur-tout d'un air échauffé et toujours en mouvement, produisent des phénomènes souvent funestes aux habitans des pays qui les couvrent ; parce que ces matières s'attachent aux parois et aux voûtes des cavités, à peu près comme la suie s'attache à nos cheminées ; c'est dans cet état, que la chûte d'une seule pierre qui en frapperoit une autre, peut produire un embrasement effroyable. L'air dilaté par le feu, souléve la terre avec violence, l'ouvre, la fend, et souvent abyme en moins d'une minute des villes entières dans le gouffre, et la ramification des cavités étendent l'accident ou la crainte, quelquefois à deux ou trois cents lieues ; ce feu souterrain peut être également allumé par le mêlange de deux matières hétérogènes, et ce sont ces secousses terribles qu'on appelle des *tremblemens de terre*.

Les *Volcans* sont des ouvertures qui se for-

ment sur la surface de la terre, par l'éruption soudaine de quelqu'une des mines naturelles dont nous venons de parler. Les volcans les plus célèbres sont : le Mont-Vésuve, près de Naples ; le Mont-Etna ou Gibel, en Sicile ; et le Mont-Hécla, en Islande : on trouve plusieurs petits volcans dans le Forez ; les pays chauds en sont les vrais siéges, parce qu'ils sont ceux des mines souterraines naturelles. Les volcans sont de la plus grande utilité ; c'est par ces soupiraux que ces mines sulfureuses et bitumineuses se déchargent ; c'est pourquoi on a creusé auprès de *Tauris*, en Perse, un grand nombre de puits très-profonds, par où s'exalent ces vapeurs enflammées ; et l'Italie ne doit peut-être sa sureté qu'à ses volcans.

On appelle *Alkalis* des corps fluides, dont les parties fines sont faites en formes de gaines ; telles sont les parties des *huiles*.

Les acides sont des corps fluides, dont les parties pointues ou tranchantes divisent, tranchent, ou brisent les parties alkalines dans lesquelles elles s'insinuent avec violence, et c'est la cause des *fermentations* ; on en fait l'expérience en versant, par exemple, de l'esprit de nitre dans l'huile de tartre.

Des Météores ignés.

Les exhalaisons sorties du sein de la terre et élevées par l'action du soleil et de l'air, se rassemblent dans l'atmosphère, et forment des nuages secs, pleins de feu, de soufre et de salpêtre, que nous appelons *nuages électriques*.

L'action des vents fait choquer ces nuages qui s'enflamment par communication et par frottement et produisent l'éclair, qui est composé d'une infinité de bluettes électriques.

Le ressort que l'éclair donne à l'air, forme un mouvement rapide, rompt le nuage avec la plus

grande violence; c'est ce qui produit le bruit. Enfin, souvent cette vapeur enflammée tombe rapidement sur la terre; c'est ce qu'on appelle la *Foudre*.

On peut inférer de ce que nous avons dit sur le son. 1.° Que l'on voit l'éclair long-temps avant d'entendre le coup; parce que la lumière va un million de fois plus vîte que le son. 2.° Que lorsqu'on a oui le coup, on n'a plus rien à craindre. 3.° Enfin, qu'on ne doit point entendre le tonnerre sur mer, à moins qu'on n'approche des côtes; parce qu'il ne rencontre aucun objet qui puisse réfléchir les rayons sonores.

On croyoit autrefois que le tonnerre tomboit en pierre, qu'on appeloit *carreau*, mais on est revenu de cette opinion, que l'expérience et la saine physique ont toujours démenti.

Lorsqu'il se trouve sous la nuée électrique une nuée remplie d'eau, l'explosion de la première fait dissoudre tout-à-coup la seconde, et toute l'eau qu'elle contient tombe à la fois; c'est ce qu'on appelle un *sac d'eau*, dont les fortes ondées qui suivent les coups de tonnerre violens, sont des diminutifs. Ces sacs d'eau engloutissent souvent des villages entiers.

La flamme électrique est la matière de la foudre, et celle des expériences que nous faisons avec la machine électrique. Cette matière est extrêmement subtile; comme elle traverse aisément les pores des corps, elle ne s'arrête et ne s'attache qu'à ceux qui lui opposent le plus de résistance; tels que les métaux qu'elle met souvent en fusion; et à l'égard du corps humain, c'est sur les nerfs qu'elle fait les plus fortes impressions; elle s'attache rarement sur la soie, qui par cette raison peut passer pour une espèce de défense contre la foudre.

Le *Paratonnerre* inventé par M. Franklin, paroît être le meilleur préservatif contre la foudre. On met une barre de fer sur un piédestal de

résine ou de verre, on attache le bout d'un très-long fil d'archal à cette barre, et l'autre bout au fond d'un puits, d'une rivière, ou dans quelque creux; on voit bientôt la foudre enfiler cette barre et le fil d'archal, et se perdre dans le puits ou creux destiné à la recevoir.

Cette précaution est bonne; mais elle paroît insuffisante, si on compare la cause et l'effet; car une grande explosion peut très-bien embraser, malgré le Paratonnerre, tout le bâtiment sur lequel il est placé.

Le son des cloches et le canon sont excellens pour détourner le nuage électrique, lorsqu'il est éloigné; mais lorsqu'il est près, c'est un moyen assuré de faire ouvrir la nuée et descendre promptement la foudre sur le clocher et la tête des sonneurs, parce qu'ils sont réellement au bout du conducteur électrique: l'expérience funeste qu'on en a fait si souvent, devroit bien dégoûter de sonner les cloches pendant les mauvais temps d'été.

ARTICLE SEPTIÈME.

Des feux aëriens.

L'*Aurore boréale* est une clarté qui paroît trois ou quatre heures après le coucher du soleil; en voici la cause.

Le soleil est environné d'un atmosphère qui s'étend à plus de trente millions de lieues; elle est déliée et pleine de parties de lumière; et ce sont les parties de lumière les plus grossières qui tombent vers la terre, lorsqu'elles n'en sont éloignées que d'environ soixante mille lieues.

Cette aurore boréale se range autour des poles, parce que la terre y a moins de force centrifuge. Les colonnes, les pelotons et les fusées de lumière dépendent de la manière dont l'atmosphère solaire tombe sur notre globe : cette clarté approche

approche beaucoup de celle de nos feux d'artifices.

Il y a des années où il n'en paroît aucune; mais dans d'autres il en paroît souvent plusieurs : il en parut quarante dans le cours de l'année 1737. L'aurore boréale paroît d'abord comme un brouillard qui s'élève vers le Nord, et qui s'éclaire peu à peu; il y en a de 350 lieues de hauteur.

La lumière zodiacale vient de la même source que la lumière boréale; mais elle n'est guère plus claire que la voie lactée, à cause du tournoiement rapide de la terre sous l'équateur.

Enfin, la lumière septentrionale qui fait si souvent autour des poles une nuit aussi claire que le jour, et qui passe rapidement d'un lieu à un autre avec les jets les plus brillants, vient du petit espace de terre qui se trouve autour des poles, où les degrés de parallèles à l'équateur ne sont souvent que de six lieues, et de la réflexion que leurs rayons éprouvent de la part des montagnes de glace et de neige dont les poles sont couverts. Ces phénomènes commencent ordinairement une ou deux heures après le coucher du soleil, et ne disparoissent qu'au lever de cet astre.

Le *Feu St. Elme* est composé de petites flammes électriques qui s'attachent aux mâts, aux pavillons, sur les mers de la zone torride, surtout dans les tempêtes où cette matière est la plus agitée, mais il ne cause aucun mal. On appelle aussi ce feu, *Castor* et *Pollux*.

Il en est de même des *feux léchants* qui s'attachent aux chevaux, aux bonnets et aux cheveux des enfans sans leur nuire. Ils sont produits, ainsi que les feux follets qui sortent des cimetières et autres lieux gras et marécageux, par des exhalaisons onctueuses, pleines d'étincelles électriques qui s'enflamment par frottement. Ces feux semblent fuir ceux qui les poursuivent, et poursuivre ceux qui les fuyent; parce qu'ils suivent

les mouvemens de l'air. Tous ces feux sont la terreur des habitans de la campagne et des ignorans: lorsqu'on les saisit, on trouve que c'est une matière lumineuse et glaireuse comme le frai de grenouille; mais qui n'est point chaude. Il en est de même des étoiles courantes, qui sont ordinairement des exhalaisons sulfureuses. Il se forme souvent, dans les mines de charbon, des feux très-pernicieux à la santé, que l'on appelle *feux brisons*. Certains corps, tels que le ver luisant, certains coquillages, le bois pourri, etc. donnent aussi de la lumière, et ne brûlent point.

ARTICLE HUITIÈME.

De l'Eau, et de sa nature.

L'*Eau élémentaire* est un fluide insipide, transparent, sans couleur, sans odeur, qui pénètre la plupart des autres corps, et qui éteint les matières enflammées; mais la plus précieuse et la plus nécessaire de ses propriétés, est celle de rafraîchir et d'arroser la terre, et de servir de boisson aux animaux et aux végétaux.

La fluidité de l'eau est entretenue par les parties du fluide électrique, qui produit la chaleur; car dès que cette matière se raréfie à un certain point, les parties d'eau se rapprochent, s'attachent les unes aux autres, et forment un corps solide qu'on appelle *Glace*.

Les parties d'eau sont naturellement rangées en colonnes, et le fluide électrique les tient continuellement en mouvement. Ces colonnes font un effet égal contre le fond et les parois du vase où l'eau est renfermée; elles se balancent les unes et les autres, forment entr'elles un équilibre et se mettent au niveau : c'est à cette marque que l'on connoît les liqueurs; mais on peut dire que tout liquide est fluide, mais que tout fluide n'est pas liquide.

Deux causes concourent à glacer l'eau; le défaut de chaleur pour entretenir la désunion de ses parties, et le mélange des sels et du nitre apportés par le vent du nord, dont les parties, comme autant de petits coins, arrêtent le mouvement des parties d'eau dont la figure paroît être à peu près la rondeur.

L'eau glacée occupe ordinairement plus de place qu'elle n'en occupoit avant la gélée, parce que les parties d'air enfermées dans l'eau, ne communiquent plus avec l'air extérieur; elles s'étendent dans le glaçon et font occuper à l'eau beaucoup plus d'espace qu'elle n'en occupoit avant la gelée C'est ce qui produit le brisement des vases dans lesquels l'eau se glace, fait tomber les murs, et cause en partie la perte des plantes et des arbres en brisant leurs fibres.

Mais ce qui nuit encore plus aux plantes, ce sont le coups de soleil. Chaque petit morceau de glace attaché à la superficie de la plante, devient à son égard un miroir ardent qui rassemble les rayons sur la plante et la brûle; on craint donc avec raison le lever du soleil après une gelée, et les faux dégels causent ordinairement la destruction de beaucoup de plantes. M. de Mairan mit le feu à la poudre à canon, au mois de janvier, avec une loupe de glace.

La force de la glace est telle qu'elle fait crever le canon d'un fusil, dans lequel l'eau vient à se glacer; et qu'un glaçon d'un pouce d'épaisseur peut porter plusieurs quintaux.

Les fleuves et les rivières commencent ordinairement à se glacer auprès des rives, parce que l'eau y étant moins agitée, les morceaux de glace s'y accrochent aisément les uns aux autres; cependant un vent violent rempli de nitre glace souvent une rivière en peu d'heures, par les raisons que nous avons données ci-dessus, et produit par conséquent sur l'eau plus d'effet que le froid le plus

rigoureux; ainsi certains fleuves rapides ne se glacent pas entièrement dans les plus grands hivers, et se glacent en plein dans une seule nuit, par un vent de bise violent.

ARTICLE NEUVIÈME.

Des Fontaines.

La mer, les fleuves, les rivières, la pluie, la neige, et les autres phénomenes aqueux, sont l'origine des fontaines. Les eaux de la mer quittent leur sel en traversant des couches de gravier et de terre glaise. C'est pourquoi on trouve des fontaines et des puits d'eau douce, qui ont leur flux et reflux auprès de la mer.

Il y a des fontaines qui viennent de la mer, quoique le niveau de leur source soit plus élevé que celui de la mer, parce qu'elles y montent par des tuyaux capillaires ou très-fins, qui sont naturels. Ces sortes de tuyaux ont la propriété d'élever l'eau, parce que l'air extérieur comprimant davantage la mer, force l'eau qui est près des tuyaux à monter dans leur réservoir.

La qualité des eaux de fontaine dépend de celle des canaux par où elles passent; si ces canaux sont remplis de sable fin, et de petites pierres ou graviers insensibles, l'eau en emporte une partie et en bouche les pores des corps qui tombent; et c'est ce qu'on appelle *pétrification.*

Lorsque ces eaux traversent des lieux où il y a des mines de cuivre, elles semblent changer le fer en ce métal; il y en a plusieurs en Pologne.

Une fontaine de Paphagonie a la vertu d'enivrer, parce qu'elle est chargée des matières qui causent des obstructions au cerveau comme le vin.

Si on boit de l'eau d'une fontaine de *Senlisses* près de *Chevreuse*, les dents tombent sans fluxion et sans douleur, parce que cette eau est nitreuse et par

conséquent très-froide. Les Charlatans se servent souvent de ces moyens, toujours dangereux, pour arracher les dents.

Les eaux qu'on appelle *Minérales*, *Chaudes*, ou *Thermales*, le sont ou par des feux souterrains, ou par le frottement des métaux par où elles passent, et dont elles sont chargées.

Il y a des fontaines qui sont froides pendant le jour, et chaudes pendant la nuit, comme celle de la *Cyrénaïque* : les eaux du *Mont-d'Or*, contiennent des parties de sel marin, du sel alkali minéral, et des parties de soufre et de vitriol : elles purgent par les urines.

Les eaux de *Plombière*, et sur-tout les bains de cette ville, sont thermales, et bonnes pour les maladies de poitrine, la goutte, et le rhumatisme goutteux.

Celles de *Balaruc* et *Bagnières* sont sulfureuses et vitrioliques, elles sont bonnes pour les maladies de nerfs.

Enfin, celles de *Charbonnière* près *Lyon*, sont chargées de soufre et de sel de Glauber; elles sont bonnes pour les maladies de la peau.

ARTICLE DIXIÈME.

Du cours des Fleuves.

Les fleuves tirent ordinairement leur source de quelque montagne, ce qui est ordinairement la cause de leur vîtesse; mais en s'éloignant de leur source ils coulent plus horisontalement, et perdent par conséquent beaucoup de cette première vîtesse acquise par leur chûte.

Ils se creusent peu à peu un lit; les terres et les autres matières que les eaux emportent avec elles dans leurs crues, servent ordinairement à former les bords du fleuve : le frottement que l'eau éprouve contre le fond et les bords, sert encore à ralentir

la vîtesse ; mais les eaux en s'amoncelant prennent plus de hauteur, et regagnent enfin la vîtesse qu'elles avoient perdue. Un fleuve dont l'eau est claire, creuse aisément son lit ; mais une eau bourbeuse le hausse, par les dépôts qu'elle forme au fond, et occasionne le changement de lit.

On connoît qu'une rivière coule par sa chûte, si opposant un obstacle perpendiculaire au cours, l'eau s'élève tout-à-coup contre l'obstacle opposé; mais si elle ne s'élève que peu-à-peu, c'est une marque qu'elle ne s'élève que par la pression de sa hauteur.

Trois causes principales obligent de faire des levées, ou des digues contre la violence d'un fleuve.

1.° Si le cours du fleuve est tortueux, il rongera et percera d'autant plus facilement ses bords, qu'ils seront plus perpendiculaires à son cours, et se répandra impétueusement dans les campagnes.

2.° Si les bords sont foibles, tels que sont ceux que les fleuves se font eux-mêmes, il faut faire des levées pour garantir les terres voisines dans les grandes crues.

3.° Enfin, si le lit du fleuve est d'un fond de gros graviers, comme sont ceux du *Rhône* et de la *Loire*, ils font souvent des dépôts de cette matière, ce qui hausse leur lit et les oblige à en changer.

Les moulins à eau sont sujets à former des graviers considérables en attirant l'eau et ensuite son dépôt ; il faut par conséquent les changer souvent de place, et faire une forte levée du côté opposé au gravier. Ces sortes de fleuves sont presque indomptables, au lieu que ceux qui coulent sur un fond de sable léger, comme la *Saône*, sont beaucoup plus traitables.

L'eau d'un fleuve coule plus vîte sur sa surface que vers le fond, à cause du frottement qu'elle éprouve. Une petite rivière entrant dans une grande d'une manière oblique, n'augmente guère sa hauteur, ni sa largeur, mais elle rend les eaux du grand

fleuve plus coulantes. Un fleuve qui entre dans un autre ou dans la mer, s'élève pour vaincre la résistance que l'autre lui oppose, et acquiert par ce moyen la force nécessaire pour y entrer ; mais lorsqu'il y entre perpendiculairement, il en est souvent détourné par la force du grand fleuve et encore plus de la mer, dont l'eau pèse deux livres de plus par pied cubique que l'eau douce des fleuves, à cause de son sel, alors il se trouve souvent forcé à se creuser un nouveau lit. Cette différence de poids entre l'eau des fleuves, des rivières et celle de la mer, fait qu'un vaisseau qui entre dans l'embouchure d'un fleuve, y coule souvent à fond, si sa charge est trop forte.

L'union de deux rivières en une les fait ordinairement couler plus vîte; parce qu'au lieu du frottement de quatre bords, il n'y en a plus que deux, et parce que la quantité d'eau des deux rivières rend le fil du courant plus roide et creuse davantage le lit.

Pour connoître la charge qu'un vaisseau peut porter, il faut savoir la quantité d'eau qu'il pourroit contenir : on estime sur mer la charge d'un vaisseau par *tonneau*, qui est un poids de deux mille livres, ou vingt quintaux ; ainsi un vaisseau qui pourroit contenir deux cent mille livres d'eau, peut aussi porter la charge de deux cents mille livres de marchandises, et sera un vaisseau de *cent tonneaux*, parce que le bois dont il est fabriqué pèse moins qu'un égal volume d'eau, et par conséquent il ne coulera pas à fond, quand même il n'auroit qu'un fil d'eau sous lui, parce que l'eau ne se comprime jamais.

Les poissons montent et descendent dans l'eau, en dilatant et resserrant à volonté leur double vessie remplie d'air, leurs nageoires leur servent de rames et leur queue d'aviron. Les oiseaux font de même dans l'air, en étendant leurs ailes et se di-

latant la poitrine, pour se rendre plus légers qu'un pareil volume de l'élément qu'ils habitent.

Les nageurs doivent donc aussi se dilater la poitrine, tenir la tête hors de l'eau, ou s'environner de calebasses remplies d'air ou de liége pour être plus légers qu'un pareil volume d'eau. C'est ainsi qu'on remet un vaisseau à fleur d'eau à la marée remontante, en l'environnant auparavant d'un grand nombre de caisses remplies d'air.

Les noyés vont d'abord au fond, mais ils surnagent ensuite lorsque l'eau a fondu les sels qui étoient dans leur corps : un homme paroît léger dans l'eau, parce qu'il a chassé un volume d'eau presque égal à celui de son corps, et qu'il ne sent que le surplus de sa pesanteur à l'égard de l'eau qui l'environne.

ARTICLE ONZIÈME.

Du flux et reflux de la Mer.

L'eau s'élève dans l'Océan situé dans la zone torride, à la hauteur de 12 pieds, et abandonne par conséquent une partie de son rivage, appelée *grève*, elle retombe ensuite et revient occuper la place qu'elle avoit abandonnée. Ces deux phénomènes arrivent dans l'espace d'un jour lunaire, qui est de 24 heures 48 minutes; parce que la lune se lève 48 minutes plus tard que le jour précédent. Voilà ce qu'on appelle le *flux* et le *reflux*.

Lorsque les eaux de l'Océan s'élèvent, on devroit appeler cela le *flux*; et lorsqu'elles retombent, le *reflux*. Mais l'usage contraire a prévalu, et a fait nommer *flux* la descente des eaux par laquelle elles s'avancent dans les terres ; et *reflux*, l'action par laquelle elles s'élèvent vers la lune et le soleil, et abandonnent nos côtes.

Ce phénomène est produit par l'attraction du soleil et de la lune sur les eaux, qui comme corps

fluides obéissent plus aisément aux lois de l'attraction, qui enlèvent plus aisément des parties détachées, que des parties liées ensemble: sur douze pieds d'élévation, le soleil y contribue pour deux pieds et demi, et la lune pour neuf et demi, à cause de sa proximité de la terre; et c'est par cette même raison que ce phénomène suit le jour lunaire.

Le *flux* doit être beaucoup plus grand lorsque le soleil et la lune se trouvent en conjonction, que lorsqu'ils se trouvent en opposition, parce que leurs efforts sont réunis. C'est un fait que l'expérience démontre tous les mois.

Certaines fontaines, certains fleuves ont part au flux et au reflux, à cause de leur communication avec l'Océan.

Le *flux* et *reflux* est de douze pieds d'élévation sous l'équateur, et doit diminuer en allant vers les pôles; de manière qu'il doit être presque insensible dans les mers du nord et du midi. C'est ce que l'expérience prouve tous les jours.

La méditerranée ne doit avoir presque aucun flux ni reflux, parce que le peu de largeur du détroit de Gibraltar arrête beaucoup l'action des eaux de cette mer.

Le Golfe de Venise a souvent des flux et reflux considérables occasionnés par des vents et des courants impétueux.

C'est peut-être un grand bonheur pour les côtes qui bordent la Méditerranée, que l'entreprise de percer l'Isthme de *Suès* n'ait pas été exécutée par les Soudans d'Egypte, qui vouloient faire une Isle de l'Afrique; toutes les villes maritimes de ces côtes, auroient immanquablement été submergées.

La mer Baltique ne doit paroître avoir ni flux, ni reflux, à cause de son éloignement de l'équateur, et de l'étrécissement du passage du *Sund*. Ce phénomène n'est plus sensible après le 65.me degré de latitude; enfin, il doit retarder chaque jour

de 48 minutes, parce qu'il dépend du passage de la lune par le méridien, et varier suivant la longitude et la latitude des différens ports de la mer. On doit remarquer que le mouvement des eaux est extrêmement rapide dans le flux et reflux.

ARTICLE DOUZIÈME.

Des productions de la Terre.

1.° *Des Minéraux.*

Les productions de la terre se divisent en trois classes ou règnes, savoir : le règne *Minéral*, le règne *Végétal*, le règne *Animal*.

Les *Minéraux* croissent, les *Végétaux* croissent et vivent, les *Animaux* croissent, vivent et sentent, et l'*homme* croît, vit, sent et raisonne.

Les minéraux sont les productions intérieures de la terre. Les végétaux croissent et vivent sur sa furface. L'homme et les animaux en tirent leur nourriture et en sont les habitans; enfin, l'homme est le roi de ce vaste domaine.

Les minéraux sont donc les productions qui croissent dans le sein de la terre. Nous allons parcourir les plus intéressantes.

1.° Les pierres croissent dans les carrières; elles se forment par trois sortes de générations ou pétrifications. La première formation est une espèce de cylindre qui se forme à la voûte de la carrière; ce cylindre est formé par des sables que l'eau amène; ils se forment en pointe, et s'amoncèlent par différentes couches. La 2.me consiste en des croutes de pierres que l'eau de certaines fontaines amène, et attache aux tuyaux par où elle passe. Ces croutes se durcissent avec le temps, et d'autres couches viennent s'y joindre. La 3.me se forme par *pénétration*. Ce sont

des amas de sable, qui se pétrifient par les sels et les autres sédimens que l'eau y dépose.

Les pierres ordinaires sont le *grais*, la pierre à *moudre*, la pierre à *chaux*, qui se calcine aisément; la pierre à *plâtre*, le *moellon* ou *pierre jaune* et le *caillou*.

Le *marbre* est une pierre fort dure et fort polie, que l'on emploie pour les autels, ou pour embellir certains édifices, soit en colonnes, soit en chambranles de cheminées. La France, l'Italie, la Grèce et sur-tout l'Afrique, ont beaucoup de carrières de marbre. On l'imite par le *stuc*.

Le *jaspe* est un caillou de roche, il est de différentes couleurs. Le bleu s'appelle *pierre d'azur*; il y en a de moucheté. On en trouve des carrières en forme de lit ou de couches, en Europe; mais le plus beau jaspe noir vient des Indes.

L'*albâtre* est une pierre calcinable et transparente, moins dure que le marbre. L'oriental est le plus estimé.

Le *charbon* minéral est un composé de terre, de soufre, de bitume et de pierre. Il se divise en deux espèces, en *charbon de terre*, dont la flamme est très-vive; et en *charbon de pierre*, moins dur que le premier, qui contient moins de bitume, et dont la flamme est moins vive. Le premier se trouve assez profondément dans la terre, et le second presque à sa surface. On en trouve beaucoup dans le Forez.

2.° *Des Pierres précieuses.*

Le *Diamant* est une pierre très-dure, transparente et brillante, mais sans couleur. Sa perfection consiste dans son eau, ou sa netteté, son lustre et son poids. On en trouve des mines ou carrières dans les Indes et dans le Brésil. Ceux de l'Orient sont les plus parfaits.

L'*Améthyste*, est d'un beau *violet pourpré*; le

Rubis, d'un beau *rouge*; le *Saphir*, de couleur *bleu-céleste;* la *Topaze*, d'un *jaune d'or* ou de *citron.*

L'*Opale* réunit toutes les couleurs. Le *Lapis* porte des mouchetures d'or, sur un fond bleu céleste; l'*Hyacinte*, est de couleur jaune; le *Grenat*, est couleur de feu; le *Cristal*, est un minéral transparent qui imite le diamant; taillé en petit, on l'appelle caillou du Rhin; la *Turquoise* est verte, ou bleue; l'*Agathe*, n'est dans le fond qu'une pierre à fusil perfectionnée; si elle est transparente et sans couleur, elle garde son nom; si elle est de couleur de lait mêlée de jaune et de bleu, c'est une *Calcédoine*; orangée, c'est une *Sardoine*; rouge, c'est une *Cornaline*; blanche et noire, c'est un *Onyx*; elle est souvent parsemée de points d'or.

Les *Minéraux proprement dits*, sont des corps *fossilles* que l'on trouve dans la terre, et qui s'y engendrent des vapeurs dont elle est remplie.

L'*Alun* est un sel minéral, de couleur bleue, et d'un goût acide.

Le *Sel* est formé de parties longues, droites et pointues; ainsi tout sel est acide.

Le *Sel gemme* est un sel fossille, transparent, et fort dur.

Le *Salpêtre*, est un acide renfermé dans un sel fixe; étant mis au feu, ses parties sautent de tous côtés en se divisant : on le trouve dans les caves, les écuries, les latrines, etc. mêlé avec le soufre et le charbon de bois, il compose *la poudre à canon.*

Le *Sel ammoniac*, est un sel volatil, pénétré d'un acide qui ronge, tranche, et divise les autres corps.

Le *Nitre*, est un sel renfermé dans un sel volatil.

Le *Sel de tartre*, est un acide tiré du tartre, qui est la lie du vin attachée aux tonneaux.

Le *Sel végétal*, est une crême de tartre réduite en sel, pour les purgatifs. Le *Sel poycreste*, est un sel dépouillé de son volatil, ou de ses parties les plus fines par l'action du soufre. Le *Sel d'Epson*, vient de la ville d'Epson, en Angleterre; il est purgatif.

L'*Arsenic*, est un sel sulfureux, tiré d'une pierre nommé *Cobalt*. C'est un poison violent.

Le *Soufre naturel*, se trouve naturellement près des volcans, on en trouve aussi ailleurs; il contient beaucoup de parties de feu. C'est un acide très-fin.

Le *Vitriol*, que l'on tire par évaporation des mines de cuivre. Il y en a de blanc et de verd.

La *Terre glaise*, est une terre grasse que l'on trouve au-dessous de la bonne terre. La *Marne*, est une substance argileuse, qui se trouve répandue par couches sous la terre commune en certains lieux : c'est un excellent engrais.

L'*Antimoine*, est un minéral qui approche des métaux et ressemble assez au plomb; mais il est disposé en longues aiguilles; on en tire le *sublimé-corrosif*, le plus violent des poisons. Il compose le fond de l'émétique.

Le *Mercure* ou *vif-argent*, se trouve dans les creux des différentes mines; c'est un demi-métal : il est fluide et très-agissant; la terre rouge avec laquelle il est quelquefois lié, s'appelle *Cinabre* ou *vermillon*.

La *Marcassite*, est un minéral qui contient plus ou moins de métal; il y en a d'or, d'argent, et de cuivre. Ce sont de petits globules, contenant beaucoup de soufre et de sel vitriolique.

Les *Pyrithes*, sont le genre dont la marcassite est une espèce. Elles sont en très-grand nombre, mais les autres s'enflamment aisément à l'air, et causent ordinairement l'embrasement des volcans, et des mines de charbons de pierre.

Le *Talc*, est une pierre pesante et brillante, ressemblant assez à du cuivre : il est très-commun.

3°. *Des Métaux*.

Les *Métaux* sont des corps durs, qui se mettent en fusion par l'action du feu, et qui croissent dans des mines qui se trouvent dans le sein de la terre : il y en a six. L'*Or*, l'*Argent*, le *Cuivre*, l'*Etain*, le *Plomb*, et le *Fer*.

L'*Or*, est le plus beau, le plus pesant, et le plus ductible de tous les métaux. Il se trouve encore en quantité dans le Chili et le Pérou ; on en trouve aussi des mines dans tous les pays chauds des autres parties du monde ; on le trouve au Chili en forme de pépin, et quelquefois en grains, pesant deux ou trois marcs ; en pierres, qui forment des veines et des sillons ; en paillettes ; on le trouve enfin, en sable, en Afrique, et sur les bords de certaines rivières ou fleuves, comme auprès du Rhône après de fortes crues, mais en petite quantité.

On appelle *Or vierge*, celui qui se sépare des autres corps, par de simples lotions ; et c'est le plus parfait de tous.

Or mat, celui qui ne brille pas, et dont la surface est inégale.

Or moulu, celui qui est réduit en chaux, et dont la surface est inégale, et qui sert à faire le vermeil doré.

Or trait, celui qui a passé par la filière.

Or de coupelle, celui que le feu a purgé de toute impureté.

La *Platine*, est un or blanc comme l'argent, que l'on a découvert depuis quelques années dans le Pérou.

L'*Argent* est après l'or, le plus précieux des métaux, on le trouve dans des marcassites, tantôt rousses et tantôt bleuâtres. Ces marcassites sont

des masses composées de parties pierreuses, et de parties métalliques, formant de longs filets, qui comme des rayons, se réunissent à un centre commun. Les mines d'argent du Potosi et de Cusco dans le Pérou, sont les plus riches que l'on connoisse : on en trouve cependant en Europe, et on en découvre plusieurs veines dans les mines de plomb.

Le *Cuivre*, est un métal que l'on trouve en pierres et en poudre dans les mines; on le fait fondre et refondre pour le décrasser; il devient alors rougeâtre, et on l'appelle *Rosette*.

Le *Laiton*, est un cuivre jaune, à qui on donne cette couleur en le mêlant avec autant de *Calamine*; c'est la matrice du Zinc, qui est lui-même un demi-métal jaunâtre.

Le *Bronze*, dont on fait des statues, est un composé de parties égales de laiton et de rosette. Le bronze ordinaire est un mêlange de cuivre et de plomb.

La *Fonte*, est un bronze mêlé d'étain et d'antimoine, mais dont la plus grande partie est rosette.

Celle des canons et mortiers, est de 12 livres d'étain sur cent livres de rosette; on mêle quelquefois de l'argent dans la fonte des cloches.

L'*Etain*, est un métal blanc qui tient de la nature du plomb et de l'argent, dont il a souvent des veines, ainsi que de l'or. L'étain d'Angleterre est le plus estimé.

Le *Plomb* est un métal fort pesant, dont les mines sont communes; il est facile à fondre.

Le *Fer*, est un métal roide et pesant, qui se trouve en abondance dans les pays froids, presque à la superficie de la terre, en pierre ou en monceaux de gros sable; il se met en fusion au feu comme les autres métaux. Le fer de première fonte s'appelle *gueuse*; c'est la matière des Boulets, Marmites, des Poëles, etc. on en fait des lingots d'environ 1800 liv. pesant. Le fer de plusieurs fontes se met en barres.

L'*Acier*, est un fer rafiné par le mêlange de deux parties de suie, une de charbon, une de cendres, et trois quarts de sel marin. On environne plusieurs barres de fer de ce mêlange; on enduit le tout de terre glaise, et on le met dans un feu très-violent; on le jette enfin tout rouge dans l'eau, et cette trempe, en rangeant ses parties de file, le rend plus dur et plus élastique; il plie, et ne donne aucune prise à la lime.

L'*Aimant*, est une pierre noirâtre et très-dure, qui se trouve dans les mines de fer; ainsi il y en a beaucoup dans le nord. La mine de fer où il se trouve est très-pauvre, et le fer de mauvaise qualité. Les propriétés de l'aimant sont d'attirer le fer, et de lui donner une direction vers les pôles du monde, mais avec une déclinaison de plusieurs degrés. L'aimant est environné d'un atmosphère magnétique, indépendamment de l'air, puisqu'il a ses effets dans le vuide : cet atmosphère coule d'un pôle de l'aimant à l'autre en forme de tourbillon : il est la base de la marine depuis le 3.me siècle, et celle de la plupart des jeux de Comus.

Non-seulement l'aimant a la vertu d'attirer le fer, mais il a encore celle de lui communiquer cette vertu, et c'est ce qu'on appelle *Aimant factice* Une aiguille aimantée suit toujours le pôle qui l'a aimantée; de façon que si elle a été aimantée par le pôle du nord de l'aimant, elle lui présente celui du midi, enfin, elle est horisontale sous l'équateur, et s'élève en avançant vers le pôle.

ARTICLE TREIZIÈME.

Des Végétaux.

Le règne végétal forme le second genre des productions de la nature, et le passage du règne minéral, au règne animal.

Le végétal est un corps organisé, qui croît et

vit, et qui est sujet aux maladies et à la mort : il croît à la superficie de la terre.

1.° On divise les végétaux en *herbes*, en *arbustes* ou *arbrisseaux*, et en *arbres*. Les herbes ont jusqu'à deux pieds de hauteur, les arbustes jusqu'à six, les arbrisseaux jusqu'à dix; les arbres passent tous cette mesure, et n'ont point de hauteur déterminée, à moins qu'on en fasse des arbres nains. On compte environ 20 mille plantes différentes, que l'on divise en 22 classes; mais on réduit ce nombre à environ 800 plantes usuelles, suivant le système de *Tournefort*.

Les principales parties de la plante sont, la *racine*, le *tronc* ou la *tige*, la *fleur* et le *fruit*, qui contient la semence.

Il y a trois sortes de racines, 1.° les *bulbeuses*, ce sont les oignons; 2.° les *ligneuses*, ce sont celles des arbres; 3.° les *tubéreuses*, ce sont des pattes, telles que celles des asperges, des anémones, et les griffes des renoncules.

La partie du milieu est la tige; les branches sont comme d'autres tiges entées par la nature sur la mère tige. Ce qui supporte la feuille, s'appelle le *pétiole*; la petite tige qui supporte la fleur, la *péduncule*, terminée par le *calice*, qui n'est que l'extrémité du péduncule un peu évasée. Les tulipes n'ont point de calice qui supporte la *corolle*, c'est-à-dire, la partie colorée de la fleur. Les feuilles colorées se nomment *pétales*; au dedans de la corolle se trouve le *nectar*, espèce de miel végétal que les abeilles viennent sucer, et dont elles composent le leur. Du fond de ce nectar s'élèvent les *étamines* et les *pistils*; les étamines sont les parties mâles de la fleur; ce sont de petits filets qui portent à leur extrémité un petit bouton plein d'une poussière séminale. Le pistil est une espèce de gaine ou tuyau dans lequel la poussière des étamines tombe, et forme ensuite la graine ou la semence.

2.° On divise les plantes en *vivaces* et en *annuelles*. Les vivaces sont celles qui vivent plusieurs années, au moins plus de trois ans. Les arbres non fruitiers, tels que le cèdre, le sapin, le frêne, etc. sont les végétaux qui vivent ordinairement le plus long-temps. Les plantes vivaces se multiplient ordinairement des bourgeons, ou des boutons.

Les plantes annuelles sont quelquefois bisannuelles et trisannuelles, c'est-à-dire, qu'il y en a qui vivent seulement un an, comme la plupart des herbes potagères; d'autres deux ans, comme le violier; d'autres enfin, trois ans.

Les plantes *exotiques* sont étrangères aux lieux que l'on habite, et les *indigènes* sont celles qui croissent dans le pays.

Enfin, il y a beaucoup de plantes dont les fleurs ne paroissent pas, comme la fougère; on les appelle apétales, parce que n'ayant point de fleurs, elles n'ont point aussi de pétales, c'est-à-dire, de feuilles colorées autour du nectar.

Naissance et vie des Plantes.

Toute plante vient de graine, la graine se forme dans le fruit, et le fruit se forme de la fleur, qui se noue après la floraison et la chûte des pétales. La graine est formée de deux lobes, ou moitié de fève; elles contiennent entr'elles le germe, qui est comme l'abrégé de toute la plante; il est placé au haut des lobes, comme un petit clou.

Le *germe* est composé d'un corps de tige et d'un pédicule. La tige est un peu enfoncée dans l'intérieur de la graine, et comme empaquetée de deux feuilles qu'on appelle séminales, qui la couvrent en entier. Le *pédicule* est cette pointe que l'on voit disposée à sortir la première de la graine:

il tient aux deux lobes par deux tuyaux branchus, dont les rameaux se dispersent et s'étendent dans les lobes; ils sont destinés à aller chercher les sucs nourriciers nécessaires à la petite plante.

Ces lobes renferment une espèce de farine, qui amollie par les sucs de la terre, forme une espèce de lait dont le petit végétal se nourrit: à mesure que la plante croît, ses racines, comme de petits tuyaux capillaires, vont chercher une nourriture plus solide dans la terre; parce que celle des lobes étant épuisée, les lobes se dessèchent, pourrissent, et tombent; alors la plante lève, et ses feuilles ou premières productions par où elle respire, commencent à paroître. La tige perce la terre, quoique la graine ait été semée en sens contraire, parce que la tige fait un détour pour gagner la terre par ses racines et en tirer sa nourriture.

Les sucs nourriciers des plantes sont, les parties *huileuses*, *nitreuses*, *sulfureuses* et *salines*; elles forment la nourriture intérieure de la plante. L'air et l'eau forment l'extérieure: aucune plante ne peut lever, ni vivre sans air.

Les plantes digèrent les sucs dont nous venons de parler, par le moyen des conduits et des détours de leurs racines que la terre échauffe; elles leur servent d'estomacs et d'intestins. Les plantes respirent suivant les variations de l'air; leurs vaisseaux qui descendent des feuilles jusqu'à la racine, transmettent cette respiration à toute la plante.

La sève que forment en elles les sucs nourriciers, leur sert de sang: elle monte et descend le long de la plante, et lui donne la nourriture qui est la cause de son accroissement et de sa vie.

La sève n'étant plus en mouvement pendant la nuit, parce qu'elle n'est plus pompée par le soleil, les feuilles s'affaissent, les fleurs se ferment, et c'est ce qu'on appelle le *sommeil* des plantes.

La *fleur double* vient de l'abondance des sucs, qui fait que la plupart des choses destinées à la

génération de la plante, se changent en pétales; mais la fleur devient stérile. Les fleurs qui souffrent moins de cet excès, deviennent *semi-doubles*; celles qui sont dans leur état naturel, sont *simples*. Le trop de suc et son défaut, sont deux maladies mortelles des plantes; la sécheresse et l'excès des arrosemens, leur causent diverses maladies; la gelée, la piqûre des animaux, les coups et les ébranlemens extérieurs, et sur-tout la vieillesse, les conduisent enfin à la mort.

ARTICLE QUATORZIÈME.

Des Animaux.

Il y a peu de différence entre les derniers végétaux, et les premiers animaux. La plante appelée *Sensitive*, donne des marques de sensibilité autant et même plus que les *Polypes* et les *Orties de mer*.

De plus, les plantes se multiplient souvent de boutures, et c'est aussi par cette voie que les Polypes se multiplient; espèce de génération que nous ne connoissons pas dans les autres animaux.

Pour garder quelqu'ordre dans la courte description de ces habitans de l'air, de la terre, et des eaux, dont la diversité est presqu'infinie, nous diviserons les animaux en *terrestres*, en *aquatiques*, en *amphibies*, et en *aëriens*.

Des Animaux terrestres.

Les animaux terrestres se divisent en *Quadrupèdes*, en *Reptiles*, et en *Insectes terrestres*.

Les *Quadrupèdes*, sont les animaux à quatre pieds qui sont faits pour l'usage de l'homme, et qu'on appelle pour cela *animaux domestiques*; parce qu'il les apprivoise aisément; tels sont, le Bœuf, le Mouton, le Cheval, l'Ane, le Chien, le Chat, le Singe, etc.

Les autres, tels que le Lion, le Tygre, le Léopard, l'Ours, le Rhinnoceros, le Loup, le Sanglier, etc. sont appelés *animaux féroces*, parce qu'ils ne s'apprivoisent que difficilement, et presque jamais, comme le Loup.

Chaque genre d'animal a une nourriture qui lui est propre, et l'instinct pour la chercher et se la procurer; car c'est l'auteur de la nature qui la prépare à tous: ils se tiennent pour cela dans les climats naturels à cette nourriture; ainsi le Lion, l'Eléphant, le Singe, habitent les pays chauds, tels que l'Afrique; d'autres, comme les Castors et les Rhennes, aiment les pays froids, tels que la Russie; enfin les autres, tels que le Bœuf, le cheval, le Mouton, recherchent les climats tempérés.

De même dans chaque climat, les animaux cherchent les lieux qui leur sont propres; les Bœufs se plaisent dans les plaines et les pâturages; les Chèvres, préfèrent les rochers; les Moutons, les collines; et les Chevaux, les bois.

Les animaux ont tous un temps destiné à l'amour: cette passion naturelle de se reproduire, se montre encore plus fortement dans l'amour qu'ils ont pour leurs petits, qu'ils défendent au péril de leur vie, jusqu'à ce qu'ils puissent se nourrir et se défendre eux-mêmes.

Les uns étant faits pour devenir la proie des autres; ceux d'une même espèce se liguent entr'eux, pour se défendre contre une espèce étrangère. Les Bœufs attaqués par un Loup ou un Ours, se joignent par la queue, et lui présentent les cornes comme une palissade de bayonnettes; les Chevaux, s'unissent par la tête et se défendent à coups de pieds; le Mouton, à coups de tête; le Chat, à coups de griffes et de dents. Tous les quadrupèdes sont des animaux *vivipares*.

Des Reptiles.

On appelle *Reptiles*, tous les animaux privés de pieds, ou qui les ont si courts, qu'ils ne s'en servent presque pas, et qui n'ont point de nageoires : ainsi les Vers, les Chenilles, pendant une partie de leur vie, les Sangsues, les Limaçons, le Serpent, la Vipère, le Lézard, les Tortues, sont des Reptiles. Tous ces animaux sont *ovipares*, ou se forment dans un œuf. Le corps des vers est formé des petits anneaux musculeux, qui se contractent ou se rejoignent facilement : ainsi ils ont la facilité de s'alonger et de se raccourcir. Les vers de terre ont à la tête une petite tarière, avec laquelle ils se font un passage. Ceux qui rongent les bois, ont un casque et deux vilebrequins avec lesquels ils percent le bois; ce qui fait qu'ils se détruisent mutuellement quand ils se trouvent tête-à-tête.

Le *Ver-solitaire* qui se tient dans le corps de l'homme, est quelquefois long de trente aunes : il est blanc et plat comme un ruban de fil; son siége est dans les intestins, où il suce le chyle le plus pur qui sert à la nourriture de l'homme, le rend maigre et mélancolique, et lui cause souvent la mort.

Les *Serpens* et les *Vipères* sont construits comme les vers ordinaires; ils communiquent leur venin par leur morsure : c'est un véritable poison; leur corps est couvert d'écailles; comme ils ont, ainsi que la plupart des reptiles, les poumons sur les reins, l'huile d'olive leur donne la mort. Il y a des Serpens familiers : tous ces animaux étant coupés par le milieu, réunissent aisément les deux lèvres d'une coupure; mais ils meurent, si ces parties sont long-temps séparées.

Les *Reptiles à coquilles* sont moins exposés que les autres, parce que leur coquille est une maison qui leur sert de défense. La Tortue, paroît être plus en sureté que beaucoup d'autres.

Des Insectes.

On comprend sous le nom d'*insectes* tous les petits animaux formés d'anneaux, ou de parties qui se tiennent par des ligamens, et qui ont une trompe ou une tarière, ou enfin, une bouche qui s'ouvre de gauche à droite, ou de droite à gauche; qui ont la plupart des *antennes* ou espèce de cornes, qui leur servent à la vue ou à l'attouchement, mais qui n'ont pas des os comme les quadrupèdes: ainsi les petits reptiles dont nous venons de parler, sont de la classe des insectes.

Plusieurs insectes, tels que les chenilles, les vers-à-soie, le scarabée, appelé hanneton, passent leur vie dans trois états différens. 1.° En vers; 2.° en crysallide, qui est une espèce de noyau dans lequel le ver s'enveloppe; 3.° en papillon, qui sort tout ailé de sa crysallide.

Parmi ceux qui ont des ailes, il y en a qui les portent presque toujours tendues, comme les mouches et les papillons, et qui commencent par être *vers*; d'autres les tiennent dans des étuis d'écaille, comme les Hannetons, les Cantharides, les Escarbots, et le cerf-volant. Les uns n'ont que deux ailes, les autres en ont quatre; il y en a qui n'ont que des moitiés d'ailes qui leur aident à sauter; tels sont, les Sauterelles, les Cigales, les Punaises volantes, le Scorpion; d'autres enfin n'ont point d'ailes, comme les Poux, les Cloportes, les Puces, les Cirons, et les Araignées.

A l'égard des organes, la plupart des insectes, et sur-tout les scarabées, ont des yeux à réseaux; ces sortes d'yeux semblent d'abord ne présenter qu'une glace; mais vus au microscope, on voit

qu'ils sont taillés à facettes, comme le verre des multiplians.

Tels sont les yeux des Araignées, des Mouches, des Papillons, et des Hannetons. Ces facettes sont vraisemblablement autant d'yeux; les Scarabées en ont 300; les Mouches et les Papillons, en ont plus de 8000.

Les *Limaçons* portent leurs yeux à l'extrémité de deux lunettes à longue-vue, que les ignorans prennent pour des cornes. Les Araignées ont les unes quatre yeux à facettes, d'autres six, et d'autres enfin huit. La plupart des insectes ont aussi des ouvertures dans les côtés appelés *stigmates*, et ce sont leurs poumons : ces ouvertures forment l'entrée de petits canaux qui s'étendent dans tout leur corps, et par où l'animal respire; de façon que si on les bouche avec de l'huile, l'insecte périt infailliblement; c'est ainsi qu'on fait mourir les courterolles, les vers, et les poux.

Plusieurs de ces animaux ont les parties génitales sur la tête, les yeux sur le dos, et respirent par le corcelet : ils ont des oreilles, quoiqu'on ne les apperçoive pas; celles de la puce, ressemblent à des oreilles d'âne.

Plusieurs d'entr'eux ont une espèce de voix, pour appeler l'animal de la même espèce et d'un sexe différent.

Le *Ver-luisant femelle* porte une espèce de fanal, et montre au mâle, par cette lumière, son devoir, et le lieu où il peut la rencontrer. On dit que l'Araignée est en amour le plus prudent des animaux, qu'elle veut connoître avant d'aimer; mais il paroît que les précautions qu'elle prend pour connoître celle qui la recherche, viennent de ce que ces animaux se mangent les uns et les autres.

Tous les insectes sont ovipares, c'est-à-dire, qu'ils naissent d'un œuf qu'ils déposent dans les matières pour la nourriture de leurs petits; ainsi ce n'est point la pourriture qui engendre les vers,

et

et la chair ne se gâtera pas, si on la prive de l'air extérieur.

La réproduction des insectes est étonnante. Un Pou est grand-père en 24 heures; et les Cirons se multiplient au nombre de mille, en 4 ou 5 jours.

Des Poissons.

Le *Poisson* est un animal sanguin, aquatique, mais continuellement dans l'eau, sans pieds, mais qui a des nageoires; couvert d'écailles ou d'une peau unie et sans poil, qui respire par les ouies ou les poumons, et n'a qu'un ventricule.

On divise les poissons en poissons marins, et en poissons d'eau douce, ou de rivière.

Les plus gros poissons sont appelés *Cétacées* : ils comprement les Baleines, les Cachalots, les Marsouins, les Dauphins, les Requins, et plusieurs autres.

Le poisson reçoit l'eau par la bouche, et la rejette par les ouïes, ouvertures naturelles situées près de sa tête. Les Baleines ont jusqu'à 200 pieds de longueur, et se tiennent dans le Nord. Tous les Cétacées sont vivipares, et ne naissent pas d'un œuf. La vessie que les poissons ont dans l'estomac, les tient sur l'eau; leurs nageoires leur servent de rames, et leur queue d'aviron ou de gouvernail.

L'*Anguille* est comme le Serpent, composée d'anneaux. On peut juger de l'organisation du poisson, par celle de la Carpe, donnée par M. *Duvernai*. Ses parties osseuses sont au nombre de 4000; ses veines et ses artères surpassent 4300.

La fécondité des poissons est encore plus étonnante : une seule Morue donne plus de 9 millions d'œufs qui fourniroit chacun un poisson, s'ils n'étoient pas perdus ou dévorés.

On ne met jamais de Brochet dans un étang, parce que ce poisson pondant sur le rivage, ses

œufs s'attachent aux pieds des oiseaux aquatiques, qui les portent dans l'eau où ils éclosent. Ce poisson fait, des autres poissons d'eau douce, son unique nourriture.

Les poissons qui ont la *laite* sont les mâles, et ceux qui pondent les œufs sont les femelles. Ils fraient ordinairement dans le mois d'Avril; c'est alors qu'on les voit sauter et s'élever de toutes parts; le mâle, pour féconder les œufs, ne fait que les arroser de sa *laite*.

Les animaux amphibies, sont ceux qui vivent dans l'eau et sur la terre : tels sont le *Crocodile*, poisson du Nil; le *Castor*, qui naît dans le Nord, est fort adroit; le *Veau-marin;* la *Loutre;* le *Rat-d'eau;* la *Tortue d'eau;* la *Vipère;* les *Crapauds* et les *Grenouilles*, tous ces animaux tiennent le milieu, entre les animaux terrestres et les animaux aquatiques.

Des Oiseaux.

L'oiseau est un animal bipède, ovipare, couvert de plumes, et qui a des ailes. On divise tous les oiseaux en six familles.

1.° Les *Corbins*, ce sont les oiseaux à bec crochu, et sont: l'*Aigle*, le *Faucon*, le *Duc*, le *Chat-huant*, le *Milan*, le *Larmier*, le *Hobereau*, l'*Epervier*, le *Vautour*, le *Coucou*, le *Perroquet*, et la *Pie-grièche :* ils sont *carnivores*, excepté les trois derniers, qui sont *frugivores*; ils tiennent leur proie d'une patte, et la mangent en s'appuyant sur l'autre : les femelles sont courageuses, et ont seules soin de leurs petits.

La 2.e comprend les oiseaux à bec dē Pie, ou fin : tels que les *Corbeaux*, les *Corneilles*, les *Pies*, le *Geai*, la *Huppe*, le *Merle*, l'*Etourneau*, le *Loriol*; ils sont demi-rapaces, et vivent d'insectes et de fruits. La durée de leur vie est de plusieurs siècles; la Corneille vit jusqu'à 300 ans.

La 3.e famille contient les oiseaux qui fréquentent les rivages d'eau douce, ou les bords de la mer, et vivent de petits poissons; ils ont les pieds fendus, et les ongles fort longs : tels sont, le *Héron*, la *Grue*, le *Flamand*, le *Butor*, la *Cigogne*, le *Courlis*, le *Vanneau*, le *Chevalier*, et le *Pluvier*.

La 4.e contient les oiseaux aquatiques, qui vivent sur la terre et sur l'eau : ils ont les doigts unis par une membrane; tels sont, le *Pélican*, la *Palette*, le *Cygne*, le *Cormoran*, la *Macreuse*, l'*Oye* et le *Canard*.

La 5. comprend les oiseaux qui n'ont point d'habitation fixe, et qui demeurent indifféremment dans les guérets, les buissons et les haies; tels sont, le *Pigeon*, l'*Allouette*, la *Tourterelle*, le *Chardonneret*, le *Verdier*, l'*Ortolan*, la *Linotte*, la *Bergerette*, le *Bruyant*, la *Fauvette*, le *Roitelet*, le *Tarin*, l'*Hirondelle*. Ceux de ces oiseaux qui ont le beç court et gros, sont *frugivores*; ceux qui l'ont mince et pointu, vivent d'insectes, et le Rossignol préfère les bois.

La 6.e enfin renferme les oiseaux du genre des Poules; tels sont, le *Paon*, le *Coq-d'Inde*, le *Faisan*, le *Coq privé*, la *Perdrix*, la *Caille*, la *Gelinotte*; ils ont les ailes courtes et arrondies: l'étendue d'une aile à l'autre déployées, s'appelle *envergure*.

Le printemps est le temps où les oiseaux se recherchent : l'amour fait chanter le mâle, pendant cette saison. Le mécanisme des nids, la naissance, l'éducation de ces animaux, et leur amour pour leurs petits, sont dignes de l'admiration d'un philosophe, et doivent exciter la nôtre pour le Créateur de l'Univers.

De l'Homme.

L'auteur de la nature a créé deux sortes de créatures. 1.o Des créatures purement spirituelles,

ce sont les Anges, et l'ame de l'homme; 2.° des créatures purement corporelles, ce sont les Minéraux, les Métaux, et les Végétaux.

Les créatures purement spirituelles, comme les Anges, ne sont point faites pour être unies à des corps; mais l'ame de l'homme, y est étroitement unie pendant la vie. Nous avons parlé des Minéraux, Métaux, Végétaux, et des animaux, qui n'ont pas comme l'Homme l'usage de la raison, et ne sont pas censés être doués d'une ame immortelle, quoique plusieurs semblent approcher de l'intelligence humaine.

Nous ne parlerons pas ici des Anges, ni de l'ame, parce qu'ils forment l'objet de la métaphysique, et nous nous contenterons de donner une légère description du corps humain.

Le corps humain se divise en trois parties; la tête, le tronc, et les extrémités : l'ostéologie est la connoissance des os. Les os de la tête, sont les six os du crâne; savoir : le *frontal*, le *coronal*, les deux *pariétaux*, et les deux *temporaux*, les 13 os de la mâchoire supérieure, et celui de l'inférieure.

Les os du tronc sont, les *vertèbres*; les vraies et les fausses côtes; l'os *sternum*, au devant de la poitrine; l'os *sacrum*, à l'extrémité inférieure des reins et les os du bassin. Les os de l'extrémité supérieure sont, l'*omoplate*, à laquelle le bras est attaché, c'est l'os de l'épaule; la *clavicule*, qui empêche le bras de se joindre; l'*humérus*, ou le gros os du bras; le *cubitus*, et le *radius*, qui commencent au coude ou à l'extrémité de l'*humérus*. Les os du *carpe* et du *métacarpe*, qui forment la main, et ceux des trois *phalanges* des doigts de la main. Les os de l'extrémité inférieure sont, le *fémur*, ou l'os de la cuisse; le *tibia*, et le *péroné*, qui sont les os de la jambe; ceux du *tarse* et du *métatarse*, qui sont les os du pied; enfin, les trois *phalanges* des doigts du pied : le corps humain contient 233 os.

La *splanchnologie* est la connoissance des *viscères*.

Les *viscères* contenus dans la tête sont, le *cerveau*, le *cervelet*, et l'origine des *nerfs*.

Ceux qui sont contenus dans la poitrine sont, le *cœur* placé obliquement entre les deux poumons attachés au *larinx* par la *trachée artère*, qui forme le canal d'où vient la voix; cette *trachée artère* est terminée par un petit conduit appelé *glotte*, recouvert d'une membrane très-élastique, que l'on nomme *polyglotte*. Le *poumon* est partagé en deux lobes séparés par une membrane appelée *pleuvre*, dont l'inflammation se nomme *pleuresie*.

Le *cœur* est enveloppé d'une membrane qu'on nomme *péricarde*; sa pointe est à gauche; ses oreillettes sont deux petits sacs ou réservoirs, qui communiquent le sang à ses deux ventricules.

Il y a quatre grands vaisseaux; savoir : la *veine cave* et *l'artère pulmonaire*, au côté droit; la *veine pulmonaire* et *l'aorte*, au côté gauche. Le sang vient du cœur par les *artères*, et y rentre par les veines; ainsi l'*artère pulmonaire* qui est au côté droit, envoie le sang qu'elle a reçu du cœur, il rentre dans le cœur par la *veine pulmonaire*, qui le verse dans l'oreillette gauche.

Le *cœur* a deux mouvemens, l'un de *dilatation*, par lequel le sang en sort par les *artères*; et l'autre de *contraction*, parce que le sang y rentre par les veines; ce mouvement se fait environ dans une seconde : c'est ce qu'on appelle le *battement du cœur* ou des *artères*. Il a en tout onze ouvertures, par lesquelles il laisse sortir et rentrer le sang.

Le *diaphragme*, est une membrane faite en forme de raquette, dont la partie convexe regarde la poitrine. Il est percé de trois trous, l'un pour laisser passer l'*æsophage*, qui est un long canal, commençant à la bouche, derrière le *larinx*, et finissant à l'estomac; son entrée se nomme *pharinx*; c'est le canal par lequel passent les alimens.

Le *diaphragme*, sépare la poitrine de l'*estomac*; l'*estomac* ou *abdomen*, est la troisième cavité : c'est une espèce de sac, où se cuisent les alimens : son col est l'*œsophage*, et les intestins forment son fond; il est situé entre le *foie* et la *rate*. Le *foie* est au côté droit, avec une vessie qui contient le *fiel*; la *rate* est à gauche, et est appuyée sur les *fausses côtes*.

Les *intestins* sont attachés à l'estomac : il y en a trois grèles, l'*ileum*, le *jejunum* et le *duodenum*, longs d'un pied; trois gros, le *cæcum*, le *colon*, siège ordinairement de la colique, et le *rectum*, qui finit à l'*anus*.

Les deux *reins*, sont cachés sous les intestins; enfin, le bas-ventre contient la vessie ou réservoir de l'urine, et les parties génitales.

Les *muscles* sont des corps durs, quoique plians, qui servent de ressorts au corps humain.

Les *nerfs* sont des corps longs, ronds, blancs et fort durs, au milieu desquels se trouve un canal, par où passent les esprits vitaux; ils sont l'organe du sentiment, c'est-à-dire, du plaisir et de la douleur.

Le *sang* se change en chyle, en se cuisant dans l'estomac, et c'est où se forme le *lait*; il rougit en passant par divers réservoirs avant de parvenir au cœur, et sert à réparer les parties du corps.

La *lymphe* est une humeur fluide, qui se sépare du sang, et coule sous la peau, dans des vaisseaux particuliers. C'est de ses vices que viennent ordinairement les maladies de la peau, qui supposent toujours un sang vicié.

La *Médecine*, est la science et l'art d'appliquer la physique à la guérison du corps humain. Elle contient cinq parties; l'*Anatomie*, dont nous venons de parler; la *Physiologie*; la *Pathologie*; la *Sémiotique*; l'*Hygiène*; et la *Thérapeutique*.

La *Physiologie* traite de la structure du corps humain, et de ses parties; et c'est l'*Anatomie*.

1.° La *Physiologie* propre, explique la formation de ses parties, les principes de la vie, de la santé, etc.

2.° La *Pathologie*, contient la description des maladies, leurs causes, leurs effets, etc.

3.° La *Sémiotique*, traite des signes et symptômes des maladies, de l'usage de ces symptômes, de leurs différens degrés, ainsi que de ceux de la santé.

4.° L'*Hygiène*, indique les remèdes et leurs usages; on y rapporte la connoissance des minéraux, des végétaux, et par conséquent la botanique qui est la connoissance des plantes et l'application de leurs propriétés.

5.° La *Thérapeutique*, qui traite de la matière médicale, de la préparation des remèdes, et de la manière de s'en servir pour rétablir la santé. Elle embrasse la Chirurgie, la Pharmacie, ou l'art de l'Apothicaire, et la méthode curative.

ARTICLE QUINZIÈME.

De la lumière.

Les rayons qui partent d'un point lumineux, sont composés de petits globules de figures différentes, rangés en ligne droite; leur assemblage forme un cône, dont la pointe est au corps lumineux, et la base appuyée sur le corps éclairé; chaque rayon se réfléchit à son tour. Tout rayon de lumière passant d'un milieu moins dense dans un milieu plus dense, se brise en s'approchant de la perpendiculaire; et tout rayon réfléchi d'un milieu plus dense, se brise en s'éloignant de la perpendiculaire, en passant dans un milieu moins dense; c'est ce qu'on appelle *réfraction*.

L'eau est 800 fois plus dense que l'air, et le verre est trois fois plus dense que l'eau. Les corps qui laissent passer les rayons au travers de leurs

pores, sont appelés *corps transparens*; et les autres, *corps opaques*.

La réfraction fait par conséquent paroître les astres plus élevés sur l'horison qu'ils ne le sont en effet. D'où il suit, 1.° que les astres doivent paroître plus grands et moins éclairés à l'horison qu'au méridien, parce que les couches d'air étant plus serrées près de la terre, la réfraction doit être plus grande à l'égard des rayons.

2.° Qu'un astre doit paroître à l'horison avant d'y arriver en effet, et que sa clarté y précède son image. Ainsi le point du jour, ou l'aurore, commence lorsque le soleil est encore à 18 degrés au dessous de l'horison; ce qui fait une heure et un quart de temps. Il en est de même pour le soir.

Il n'est réellement nuit close que lorsque le soleil est abaissé de 18 degrés ou d'une heure et un quart de temps au dessous de l'horison, ce qu'on appelle *crépuscule*; cela fait deux heures et demie à ajouter au jour naturel. D'où il suit, 1.° que tout pays sous l'horison duquel le soleil ne s'abaisse pas de 18 degrés, n'a point de nuit close.

2.° Que les pôles sont les climats le plus longtemps éclairés, puisque ayant un jour de six mois, et une nuit égale au jour, ils ont encore deux mois d'aurore, et deux mois de crépuscule.

La parallaxe est la différence de la vue d'un astre considéré du centre de la terre, et considéré d'un point de l'horison. Le rayon de la terre étant de 1433 lieues et demie, l'observateur placé au centre de la terre voit l'astre dans sa place naturelle; et celui qui est sur l'horison le doit voir au dessous de ce cercle. Ainsi la parallaxe produit un effet contraire à la réfraction.

La parallaxe du soleil est de dix secondes de degrés; et celle de la lune est d'un degré. Les étoiles fixes n'ont point de parallaxe, c'est pourquoi on ne peut pas en mesurer exactement la distance.

La lumière du soleil parvient à nous dans l'espace de 8 minutes, et celle des étoiles fixes, en six mois, en commençant par Sirius ou la canicule, étoile de la première grandeur, et sûrement la plus proche de la terre. Ainsi si l'on fait une règle de trois, dont le premier terme sera de 8 minutes; le second, le nombre des minutes contenues en six mois; le troisième, le nombre de lieues que contient la distance de la terre au soleil, il viendra, pour le quatrième terme, la distance à peu près de Sirius à la terre; et il faudroit 28 millions de fois 26 ans, ou 700 millions d'années à un boulet de canon pour y parvenir.

On présume que chaque étoile fixe est un soleil environné de ses planètes, et qu'un très-grand nombre d'étoiles sont autant éloignées de Sirius, que Sirius l'est de la terre.

ARTICLE SEIZIÈME.

Des Étoiles fixes.

Outre les 12 constellations ou grouppes d'étoiles fixes, dont nous avons parlé, qui sont renfermées dans le zodiaque, il y en a 24 septentrionales, et 30 méridionales, qui contiennent,

DANS LE ZODIAQUE.

Septentrionales.	*Étoiles.*	*Méridionales.*	*Étoiles.*
Le Bélier,	23.	La Balance,	20.
Le Taureau,	52.	Le Scorpion,	27.
Les Gémeaux,	30.	Le Sagittaire,	31.
L'Écrevisse,	17.	Le Capricorne,	28.
Le Lion,	40.	Le Verseau,	45.
La Vierge,	41.	Les Poissons,	42.

Septentrionales.	*Étoiles.*	*Méridionales.*	*Étoiles.*
La petite Ourse,	20.	La Baleine,	25.
La grande Ourse,	56.	Orion,	62.
Le Dragon,	32.	Le fleuve Eridan,	39.
Cephée,	12.	Le Lièvre,	13.
Le Bouvier,	29.	Le grand Chien,	29.
La Couronne,	8.	Le petit Chien,	5.
Hercule,	31.	Le Centaure,	37.
La Lyre ou le Vautour,	11.	Le navire Argos,	53.
		Le Loup,	19.
Le Cygne,	28.	L'Hydre aquatique,	33.
Cassiopée,	48.	La Tasse,	8.
Persée,	34.	Le Corbeau,	7.
Le Chartier,	27.	L'Autel,	7.
Le Serpentaire,	56.	La Couronne australe,	13.
Le Serpent,	26.		
La Flèche,	4.	Le Poisson austral,	17.
L'Aigle,	12.	La Grue,	13.
Antinoüs,	7.	Le Phénix,	15.
Le Dauphin,	10.	L'Indien,	12.
Le petit Cheval,	4.	La Paon,	23.
Pégase,	24.	Apus,	11.
Andromède,	26.	La Mouche,	4.
Le Triangle,	5.	Le Caméléon,	10.
La Chevelure de Bérénice,	15.	Le Triangle austral,	5.
		Le Poisson volant,	7.
		Xiphias,	7.
		Le Toucan,	7.
		L'Hydre mâle,	21.

On compte encore la Colombe, la Croix et le Chêne de Charles second. Ce qui fait en tout 65 constellations, comprenant 1394 étoiles que l'on peut découvrir à la simple vue, dont 15 de la première grandeur; savoir: *Arcturus*, dans le bouvier; la *Lyre*, dans le vautour; *Aldébaran*, ou l'*œil du Taureau*; *Capella*, dans l'épaule du

chartier; *Regulus*, dans le lion; la *Queue* du lion; l'*Epi*, de la Vierge; *Fomahan*, dans le verseau; le *Cœur de l'hydre*; *Antares* ou le cœur du scorpion; *Rigel*, dans le pied gauche d'Orion; *Acarnar*, à l'extrémité du fleuve Eridan; *Sirius* ou *la Canicule*, dans la tête du grand chien; *Canope*, au mât du navire; et *le pied droit* du centaure.

Il y en a 58 de la seconde grandeur; 218 de la troisième; 494 de la quatrième; 354 de la cinquième; 240 de la sixième; et 13 nébuleuses.

La petite ourse, est la constellation la plus voisine du pôle arctique; elle porte au bout de sa queue l'étoile polaire, éloignée d'environ 2 degrés du pôle. C'est cette étoile, par l'éloignement de laquelle on compte les degrés de latitude.

La grande ourse, qui est sa voisine, est appelée vulgairement le *char de David*. La voie lactée s'appelle de même le *chemin de S. Jacques*; les trois pléiades dans la constellation d'Orion, les *trois rois*.

Afin qu'une étoile soit apperçue dans le ciel, il faut que le soleil soit abaissé sous l'horison, du nombre suivant de degrés:

Pour Vénus,	5.		deg.
Pour Jupiter et Mercure,	10.		
Pour Saturne,	11.		
Pour Mars,	110.	30.	min.
Pour les étoiles de la 1.ere grand.	12.		
Pour celles de la 2.de	13.		
Pour celles de la 3.ème	14.		
Pour celles de la 4.ème	15.		
Pour celles de la 5.ème	16.		
Pour celles de la 6.ème	17.		
Et pour les étoiles nébuleuses,	18.	degrés ou la nuit close.	

ARTICLE DIX-SEPTIÈME.

Problêmes sur la Sphère.

I. *Changer les degrés de l'équateur ou de ses paralleles en heures.*

Le soleil décrivant chaque jour un cercle presque parallèle à l'équateur, parcourt 360 degrés en 24 heures, c'est-à-dire, qu'il parcourt un degré de l'équateur en 4 minutes de temps, et 15 degrés par heure : par conséquent, chaque degré de longitude vaut 4 minutes; et 15 degrés valent une heure de temps.

II. *Trouver quelle heure il est dans un pays, lorsqu'il est midi dans un autre.*

Comptez les degrés de longitude qui sont entre ces deux lieux : divisez-en le nombre par 15; ayant mis le lieu où vous supposez qu'il est midi, ou telle autre heure qu'il vous plaira, sous le méridien, convertissez les degrés en heures et minutes; si le second lieu est plus oriental que celui qui est sous le méridien, il y sera plus matin d'autant d'heures et de minutes que vous en aurez trouvé dans le quotient de votre division.

On le trouve de même sur une mappemonde, ou telle autre carte; et on le trouve sur le globe d'une manière mécanique, en plaçant le lieu sous le méridien, et l'aiguille sur l'heure qu'il est dans ce lieu, et faisant tourner le globe jusqu'à ce que le lieu dont on désire savoir l'heure, soit sous le méridien. L'aiguille des heures le marquera.

III. *Trouver la longitude et latitude sur l'équateur.*

Comptez combien il y a de degrés entre le pre-

mier méridien qui passe à l'île de Fer, et le li dont vous cherchez la longitude.

A l'égard de la latitude, c'est le nombre de degrés que vous trouverez sur le premier méridien, entre l'équateur et le lieu désiré.

La sphère est droite, lorsque l'équateur coupe l'horison à angles droits; elle est parallele, lorsque l'équateur est parallèle à l'horison, et peut servir à sa place; et elle est oblique, de quelqu'autre manière qu'elle soit placée.

Les jours sont de 12 heures sous la sphère droite, de 6 mois, sous la sphère parallèle, et varient sous la sphère oblique.

IV. *Trouver l'horison d'un lieu donné sur la sphère oblique.*

Cherchez la latitude du lieu donné, élevez ensuite le pôle d'autant de degrés au dessus de l'horison; le lieu sera au haut du globe, et l'horison marquera celui du lieu.

V. *Trouver le plus grand jour de l'année pour un lieu donné.*

Cherchez son horison : comptez ensuite sur le tropique du cancer pour les pays du nord, et sur celui du capricorne pour ceux du midi, combien il y a de degrés sur l'horison; convertissez-les en temps, et ce sera la durée du plus grand jour de l'année. Ceux du tropique opposé marqueront le premier jour d'hiver; les restes de ces cercles marqueront la nuit.

VI. *Trouver le lieu du soleil.*

Comptez autant de degrés qu'il s'est écoulé de jours depuis le commencement de la saison où vous êtes, sur le zodiaque; et la distance qui se

trouvera sur le méridien entre le lieu du soleil et l'équateur, sera la déclinaison de cet astre; le lieu du soleil sera donc le point où vous aurez achevé de compter, à un degré près, parce que le soleil parcourt environ 59 minutes par jour.

VII. *Trouver la durée du jour pour quelque lieu, et en quelque temps que ce soit.*

Cherchez l'horison du lieu, et le lieu du soleil pour le jour demandé, mettez le lieu où vous êtes, sous le méridien, et comptez sur le parallèle à l'équateur où se trouve votre lieu, combien il y a de degrés entre l'horison et l'endroit où vous êtes; ceux qui sont du côté de l'Orient, marqueront le lever du soleil; et ceux de l'occident, marqueront son coucher, en les changeant en temps.

VIII. *Trouver l'aurore et le crépuscule pour chaque jour de l'année, en connoissant la hauteur du Pôle.*

Placez le globe sur l'horison du lieu où vous êtes, et l'aiguille du petit cadran horaire sur la douzième heure, cherchez ensuite le lieu du soleil, et tournez ce lieu jusqu'à ce que le degré de l'écliptique opposé au lieu où est le soleil soit élevé de 18 degrés sur l'horison du côté occidental, et l'index montrera l'heure où commencera l'aurore. Tournez pareillement le globe jusqu'à ce que le même degré de l'écliptique opposé au soleil, soit élevé de dix-huit degrés du côté oriental, et l'index marquera la fin du crépuscule du soir.

IX. *Trouver l'âge de la Lune.*

Joignez aux jours du mois l'épacte de l'année où vous êtes, pour les mois de Janvier et Mars;

mais après ce mois, vous ajouterez aux jours du mois et à l'épacte, autant de jours qu'il se sera écoulé de mois depuis Mars. Si ce nombre ne fait pas 30, ce sera l'âge de la lune; si ces jours surpassent 30, soustrayez ce nombre là, et le reste sera l'âge, ou le jour du mois de la lune. En Février, ajoutez 1 à l'épacte, et aux jours du mois.

Les années embolimes de la lune, c'est-à-dire, les année de 13 mois, sont la troisième, sixième, neuvième, onzième, quatorzième, dix-septième, et dix-neuvième du siècle lunaire, dont la première année a toujours xxx pour épactes. Ainsi les années embolimes ont, 22, 25, 28, 20, 23, 26 et 28 pour épactes. Il paroit inutile de répéter ici que l'épacte est formée des onze jours, dont l'année solaire surpasse la lunaire; ce qui fait qu'on a toujours l'épacte de l'année suivante, en ajoutant onze jours à celle de l'année courante.

ARTICLE DIX-HUITIÈME.

Définitions de Géographie.

Le monde se divise en quatre parties : l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

Le *Continent*, est le plus grand espace de terre que l'on peut parcourir sans mer.

La *Terre* se divise aussi en deux continens : le premier contient l'Europe, l'Asie et l'Afrique; et le second contient l'Amérique, que l'on appelle aussi *le nouveau monde.* Ces deux continens sont divisés par le méridien qui passe par l'île de Fer, que l'on appelle *le premier méridien.*

Ile, est une portion de terre environnée d'eau de tous côtés.

Presqu'Ile, est une portion de terre environnée d'eau de tous côtés, excepté d'un seul, comme la Bretagne; on l'appelle aussi *peninsula* en latin, et *chersonèse* en grec.

L'*Isthme*, est une langue de terre resserrée entre deux mers, qui lie un autre espace de terre au continent, et l'empêche d'être une île; tel est l'Isthme de Corinthe, et l'Isthme de Panama qui unit les deux Amériques.

Archipel, est un espace de mer rempli d'îles; tel est l'Archipel de la Grèce en Europe, et celui du Mexique en Amérique.

Cap ou *Promontoire*, est une montagne avancée dans la mer; tel est le cap de Bonne-Espérance à la pointe de l'Afrique, ou le cap Finistère dans la Gallice, à l'occident de l'Espagne.

Le *Volcan*, est une montagne qui jette du feu. Les Volcans les plus célèbres en Europe sont, le *Mont-Etna* ou le *Mont - Gibel*, dans la Sicile; le *Mont-Vésuve*, près de Naples, et le *Mont-Hécla*, dans l'île d'Islande.

La *Colline*, est une petite montagne; lorsqu'une colline s'avance dans la mer, on l'appelle *pointe*.

La *Vallée*, est l'espace qui se trouve entre deux montagnes. Une petite vallée se nomme *vallon*.

La *Mer*, est l'eau qui environne la terre. Les eaux qui environnent notre continent, s'appellent l'*Océan*. Celles qui environnent l'Amérique, s'appellent *mer de l'Amérique*. Les terres qui bornent la mer, se nomment *Côtes*.

Le *Golfe*, est une grande partie d'eau, ou un bras de mer qui s'avance dans les terres; tels sont les Golfes de *Gênes*, de *Venise* en Italie, de *Gascogne* et de *Lyon* en France.

Les Golfes d'une étendue considérable se nomment *Mers*. Les plus considérables sont la mer *Mediterranée*, qui forme en passant dans l'Archipel, la mer de *Marmora*, la mer *Noire*, ou le *Pont-Euxin* et la mer d'*Azof*.

La mer *Rouge*, ou Golfe *Arabique*. Le Golfe d'*Ormus* ou Golfe *Persique*. La mer *Baltique* et la mer du *Mexique*.

Le Golfe est plus grand que la *Baie*, la Baie

est plus grande que l'*Anse*, et l'Anse est plus grande que le *Port*.

La *Rade*, *mouillage* ou *ancrage*, est un endroit de la mer peu éloigné des côtes, propre à jeter l'ancre.

Le *Bassin* d'un port, est un petit Golfe creusé pour recevoir un certain nombre de vaisseaux qui y sont protégés par des Forts.

La *Grève*, est la partie de la terre que la mer couvre et découvre par son flux et son reflux.

Les *Dunes*, sont des élévations de sable sur le bord de la mer.

Les *Bancs* ou *Sirtes*, sont des roches ou des sables amoncélés sous l'eau, très-dangereux pour les vaisseaux. Le plus célèbre est celui de Terre-neuve, près de la côte de l'Amérique septentrionale, sur le quel on pêche la morue; il a plus de 130 lieues de longueur.

L'*Ecueil*, est un endroit de la mer rempli de sable et de rochers, contre lesquels les vaisseaux échouent : on appelle aussi ces rochers, *brisans*.

L'*Abîme* ou *Goufre*, est un endroit très-profond de la mer, ou d'un fleuve, ou rivière, où l'eau en tournoyant pour s'y jeter, engloutit ce qui s'y rencontre ; on appelle *tournans*, ceux qui sont dans la mer ; et vulgairement *mortes*, ceux qui sont dans des rivières ou des fleuves.

Le *Détroit*, est une espace de mer resserré entre deux terres. Les plus célèbres sont celui de *Gibraltar*, entre l'Afrique et l'Espagne ; le *Canal* ou la *Manche*, entre la France et l'Angleterre, le *Détroit du Sud*, entre le Danemarck et l'Allemagne; celui des *Dardanelles*, près de Constantinople ; celui de *Caffa*, près la mer d'Azof; et celui de *Magellan*, dans l'Amérique méridionale.

Le *Ruisseau*, est une eau courante, et souvent eau de source en petite quantité, qui se dessèche quelquefois, ou peut être desséchée.

Rivière ou *fleuve*, est une eau de source en

grande quantité, qui coule toujours. Le nom de *rivière* se donne indifféremment aux grandes et petites rivières, soit qu'elles tombent dans une autre rivière ou dans la mer; mais le nom de *fleuve* ne peut se donner qu'aux grandes rivières, qui gardent leurs noms depuis leur source jusqu'à leur embouchure; cependant, suivant l'usage, l'embouchure d'un fleuve est l'endroit où il se jette dans la mer.

Le *Confluent*, est l'endroit où une rivière se jette dans une autre.

Le bord qui est à la droite d'une rivière quelconque, en allant de sa source à son confluent ou à son embouchure, s'appelle sa *rive droite*, et l'autre, sa *rive gauche.* On appelle les deux rives, les *rivages.* Le terrein sur lequel l'eau passe, se nomme son *lit*, son courant est ordinairement marqué dans les cartes particulières et les plans, par une flèche dont la pointe est tournée du côté de l'embouchure ou du confluent.

Les principales rivières sont, en Europe, la Seine, la Loire, le Rhône, Fl. et la Garonne ou Gironde, en France.

Le Tage, le Guadalquivir, le Douro, Fl.

Le Guadiana et l'Ebre, rivières en Espagne.

La Tamise, la Saverne et le Humber, en Angleterre; et le Tai, en Ecosse.

Le Rhin, le Veser, l'Elbe, l'Oder et le Danube, en Allemagne.

Le Nieper, le Don ou Tanaïs, et le Volga à l'orient de l'Europe.

Le Tibre et le Pô, en Italie.

Le Tigre, l'Euphrate, l'Indus et le Gange, en Asie.

Le Nil et le Niger, en Afrique.

Le fleuve de S. Laurent et les rivières de Mississippi, des Amazones et de la Plata, en Amérique.

Le *Lac*, est un grand amas d'eau qui ne coule pas, et ne se dessèche jamais.

Le *Marais* diffère du lac, en ce qu'il peut se dessécher; et l'*Etang*, est un marais propre à la multiplication et à l'entretien du poisson.

Les principaux lacs sont, en Europe: les lacs de Genève, de Constance, dans la Suisse; et les lacs de Ladoga et Onega, dans la Moscovie.

En Asie, la mer Caspienne; le lac de Tibériade ou de Génézareth et la mer morte, dans la Judée ou Palestine.

Il y en a plusieurs très-considérables en Amérique

Chacune des quatre parties de la terre se divise en plusieurs États, et chaque État en plusieurs Provinces. Ces derniers sont composés de villes, villages, bourgs, hameaux et paroisses.

Il y a deux sortes d'États; l'État souverain, et l'État républicain.

L'État souverain, est gouverné par une seule personne; et l'État républicain, est gouverné par plusieurs.

L'État souverain, est monarchique ou despotique.

Le gouvernement monarchique, est celui dans lequel le souverain gouverne, suivant les lois: tel est le gouvernement de l'Espagne, et tel étoit celui de la France, avant la Révolution.

Le gouvernement despotique est celui dans lequel la volonté du Souverain est la loi suprême: tel est le gouvernement de la Turquie et de presque tous les États de l'Asie, si on en excepte l'empire de la Chine, dont le gouvernement est monarchiqne.

L'État republicain se divise aussi en deux gouvernemens, en aristocratique et en démocratique.

L'État républicain aristocratique, est gouverné par un Sénat, composé de nobles, comme autrefois Venise et Gênes.

L'État républicain démocratique est gouverné

par le peuple, qui s'en acquitte par députés: tel étoit le gouvernement de la Suisse et de la Hollande.

Les plus grands États souverains prennent ordinairement le titre d'*Empire*; et le Souverain qui les gouverne, celui d'*Empereur*.

D'autres États, non moins considérables, s'appellent *Royaumes*, et le Souverain prend le titre de *Roi*.

Les autres États moins considérables sont nommés *Duchés*, *Principautés*, *Comtés*, *Marquisats*, *Baronies*, *Palatinats*, *Landgraviats*, *etc.* On ne trouve ces derniers que dans l'Allemagne et la Pologne.

Dans un État souverain, les noms de *Grand*, de *Duc*, de *Prince*, de *Comte*, *Marquis*, *Baron*, *etc.* n'emportent pas avec eux le droit de Souverain. Tous ces titres ont été abolis en France.

DES CLIMATS D'HEURES.

DÉFINITION.

La sphère est droite, lorsque l'équateur coupe l'horison à angles droits. Elle est parallèle lorsque l'équateur est parallèle à l'horison. Enfin, elle est oblique dans toute autre position.

Dans la sphère droite, les jours sont égaux aux nuits ; c'est l'horison de ceux qui habitent sous l'équateur. Dans la sphère oblique de 67 degrés et demi, c'est-à-dire, dans l'horison de ceux qui habitent sous le cercle polaire, le plus grand jour est de 24 heures, parce que le soleil ne descend pas au dessous de l'horison. Et dans la sphère parallèle ou l'horison des pôles, le jour est de six mois continuels.

On a divisé l'espace compris entre l'équateur et le cercle polaire, en 24 parties, que l'on appelle *climats* ; et dans chaque climat, le jour est plus long de demi-heure que dans le précédent. L'espace compris entre le cercle polaire et le pôle, est divisé en six climats, que l'on appelle *climats de mois*. Le premier commence au cercle polaire, et s'étend jusqu'au 69.e 30 min. Le second finit au 73.e 20 min. Le troisième finit au 78.e 20 min. Le quatrième finit au 84e. 10 min. Le cinquième finit au pôle qui forme le sixième, où le jour est de six mois.

Le lieu du soleil est le point de l'écliptique où il se trouve, et sa déclinaison est son éloignement de l'équateur. Elle est septentrionale ou méridionale. Comme le soleil fait près d'un degré de l'écliptique par jour, on peut aisément savoir son lieu pour chaque jour de l'année, en comptant autant de degrés sur l'écliptique que l'on a passé

de jours depuis le commencement de la saison où l'on se trouve ; et mettant ensuite le lieu du soleil sous le méridien, l'intervalle qui se trouvera sur le méridien entre le lieu du soleil et l'équateur, sera la déclinaison du soleil.

Et connoissant la déclinaison ou la latitude du soleil, il est aisé de trouver son lever et son coucher pour chaque jour de l'année, en comptant la longueur du jour sur le parallèle ou cercle de longitude près duquel il se trouve.

Les antesciens d'un lieu, ont les saisons contraires à celles de ce lieu. On les trouve en cherchant la latitude opposée de ce lieu.

Ceux qui habitent sous le même méridien, mais dans l'hémisphère inférieur, sont appelés *périsciens*, et ont la nuit pendant que ceux qui sont dans l'hémisphère supérieur jouissent du jour.

Pour trouver les antipodes d'un lieu, cherchez sa latitude, et prenez sur le même méridien dans l'hémisphère opposé, et de l'autre côté de l'équateur, la même latitude, vous aurez les antipodes du lieu que vous cherchez.

TABLE

DES CLIMATS D'HEURES.

Clim. com.	*Plus gr. jo.*	*Haut.*	*Largeur du Clim.*		*Clim.*	*plus gr. j.*	*Haut.*	*Largeu du Clim.*	
1 fin.	12.h 0 12. 30	0. 0. 81. 34.	8	34	13	18.15 18.45	60.40	1	26
2	12. 45 13. 15	12. 43 20. 33	7	50	14	18.45 19.15	61.53	1	13
3	13. 15 13. 45	27. 36	7	3	15	19.15 19.45	62.51	1	1
4	13. 45 14. 15	33. 45	6	9	16	19.45 20.15	63.46		52
5	14. 15 14. 45	39. 2	5	17	17	20.15 20.45	64.36		44
6	14. 45 15. 15	43. 32	4	30	18	20.45 21.15	65.30		36
7	15. 15 15. 45	47. 20	3	48	19	21.15 21.45	65.35		29
8	15. 45 16. 15	50. 33	3	13	20	21.45 22.15	65.57		22
9	16. 15 16. 45	53. 17	2	44	21	22.15 22.45	66.14		17
10	16. 45 17. 15	55. 34	2	17	22	22.45 23.15	66.25		11
11	17. 15 17. 45	57. 34	2	0	23	23.15 23.45	66.2[illegible]		4
12	17. 45 18. 15	59. 14	1	40	12	24	67.30		1

Pour trouver dans quel climat est une ville quelconque, cherchez son plus grand jour, sous-

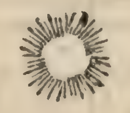
trayez-en 12 heures, multipliez le reste par 2, et le produit vous donnera le climat que vous cherchez.

Les degrés de longitudes ou parallèles à l'équateur, diminuent à mesure qu'ils approchent du pôle; de sorte qu'étant de 25 lieues à l'équateur, ils se réduisent ensuite à o.

Voici une table de leurs diminutions de 5 en 5 degrés.

Degrés.	Lieues.	Degrés.	Lieues.
1	25	50	16
5	24	55	14
10	24	60	12
15	24	65	10
20	23	70	8
25	22	sous le cercle	
30	21	polaire.	6
35	20	75	4
40	19	80	2
45	17	85. 90.	0

La lieue marine, contient 3000 pas géométriques; on en compte 20 au degré. La lieue commune en contient 2500, c'est-à-dire, 2083 toises, 2 pieds.



SECONDE PARTIE.

CONDE PARTIE.



L'EUROPE
Echelle
de Lieues d'une heure
MER GLACIALE
Cercle Pol. Arctique
MER DU NORD
MER NOIRE
ALEMAGNE
POLOGNE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ITALIE
HONGRIE
TURQUIE
SUEDE
LAPONIE
PRUSSE
BOHEME
Paris
Madrid
Lisbonne
Londres
Stockholm
Coppenhague
Berlin
Varsovie
Vienne
Constantinople
Moscou
Petersbourg
Archangel
Amsterdam
Venise
Rome
Naples
Sardaigne
Sicile
Corse
I. Minorque
I. Majorque
Golfe de Gascogne
la Manche
Golfe de Venise
Candie
Chypre
Alger
Maroc
Meknez
AFRIQUE
ASIE
OCEAN
Islande
I. Fero
I. Schetland
I. Orcades
Edimbourg
Dublin
Hambourg
Francfort
Mayence
Cologne
Prague
Cracovie
Leopol
Kiow
Smolensk
Riga
Konigsberg
Wilna
Casan
Bielgorod
Waronez
Onega
Ladoga
Torno
Abo
Upsal
Gefle
Drontheim
Berghen
Gothebourg
Lund
Presbourg
Bude
Hermanstat
Augsbourg
Ratisbonne
Nuremberg
Soleure
Turin
Alpes
Pyrenees
Loire F.
Tage F.
Danube F.
Dnieper F.
Don F.
Wolga F.
Dwina F.
Gouffre de Maelstroom
Mer Blanche
Mer de Marmara
Smyrne
Negrepont
C. Matapan
Maltho
Tunis
Rhodes
Détroit de Gibraltar
Nord Cap
Wardhus
Détroit de Waygats
1er Méridien
Occident
Orient
Midi

SECONDE PARTIE.

ÉLÉMENS DE LA GÉOGRAPHIE LOCALE.

La terre se divise en quatre parties ; savoir, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

ARTICLE PREMIER.

De l'Europe.

L'Europe est bornée au nord, par la mer Glaciale ; au midi, par la mer Méditerranée ; à l'Orient, par la Russie asiatique, le fleuve du Don ou Tanaïs et la mer Noire ; et à l'Occident, par l'Océan atlantique.

Divisions de l'Europe.

Elle se divise en 16 contrées, divisées en 3 bandes. Celle du nord en contient 4 ; savoir, les îles Britanniques, le Danemarck, la Suède et la Russie ou Moscovie.

Celle du milieu en contient 8 ; la France, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne, la Prusse, la Pologne, la Hongrie et la petite Tartarie.

Celle du midi contient le Portugal, l'Espagne, l'Italie, et la Turquie d'Europe.

On divise aussi l'Europe par États, et suivant cette division, elle contient trois Empires ; savoir, l'Allemagne, dont la capitale est Vienne en Autriche ; la Russie ou Moscovie, dont la capitale est Pétersbourg ; et la Turquie, dont la capitale est Constantinople sur la mer Noire.

Dix Royaumes. 1. L'Espagne, dont la capitale est Madrid. 2. Le Portugal, dont la capitale est Lisbonne. 3. L'Angleterre, ou la grande Bretagne, y compris L'Irlande, qui y a été réunie, dont la capitale est Londres. 4. Le Danemarck, dont la capitale est Copenhague. 5. La Suède, dont la capitale est Stokolm. 6. La Prusse, dont la capitale est Konigsberg, quoique le Roi réside à Berlin, capitale du Brandebourg. 6. La Hongrie, dont la capitale est Presbourg sur le Danube. 8. Le Royaume de Naples, dont la capitale est Naples. 9. La Sardaigne, dont les capitales sont Cagliari et Sapari, quoique le Roi eût fixé sa résidence à Turin, capitale du Piémont avant sa réunion à la France. 10. Le Royaume d'Etrurie, autrefois grand duché de Toscane, cédé comme Royaume à l'Infant duc de Parme, par le traité de Lunéville.

Le royaume de Pologne subsistoit encore en 1772 ; ce fut en cette année que l'impératrice de Russie, le roi de Prusse et la maison d'Autriche s'emparèrent de diverses provinces polonaises, à leur convenance. Ces puissances achevèrent, en 1795, le partage de ce royaume. Les capitales de la Pologne étoient Cracovie et Varsovie.

Un grand État souverain, l'État de l'Eglise, dont la capitale est Rome. Un État mixte, l'île de Malthe, dont l'ancienne constitution vient d'être changée par le traité d'Amiens ; Malthe, ou la cité Vallette en est la capitale.

Dix Républiques. 1. La France, autrefois Royaume, devenue République depuis le 21 Septembre 1792, et aujourd'hui gouvernée par trois Consuls ; Paris en est toujours la capitale. 2. La Hollande, autrefois gouvernée par un Stathouder, porte le nom de République Batave, sa capitale est la Haye. 3. La Suisse, dont chaque canton avoit son gouvernement et sa capitale, est appelée aujourd'hui République Helvétique ; Berne en est la capitale. 4. La République Italienne, qui com-

prend les anciennes possessions que l'Empereur avoit en Italie, le Duché de Modène, les légations de Bologne et de Ferrare; sa capitale est Milan. 5. Gênes, autrefois gouvernée par un Doge, à pris le nom de République Ligurienne, dont Gênes est la capitale. 6. La République des Sept-Isles qui comprend les îles qui appartenoient à la République de Venise, Sapienza, Stivalie, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Corfou, Fannu. 7. Le Vallais, autrefois gouverné par un Sénat, dont l'évêque de Sion étoit le chef, forme une République particulière sous le nom de République Valaisanne; Sion en est toujours la capitale. 8. Le Lucquois, petit pays d'Italie sur la mer de Toscane, est toujours République; Lucques, dont elle prend le nom, en est la capitale. 9. Saint-Marin, petite République enclavée dans le Duché d'Urbin; la ville de St. Marin en est la capitale. 10. La République de Raguse, située en Dalmatie; Raguse en est la capitale.

Venise formoit autrefois une République très-considérable, gouvernée par un Sénat et un Doge; par le traité de Campo Formio, cette ville et une très-grande partie de ses possessions ont passé sous la domination de l'Empereur d'Allemagne.

ARTICLE SECOND.

Ancien état de la France.

Le Royaume de France étoit borné au nord par la Manche et les Pays-bas; au midi, par les Monts-Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne et de la Méditerranée; à l'orient, par l'Allemagne, la Suisse, la Savoie et le Piémont; et à l'occident, par l'Océan.

On divisoit la France en 34 provinces et 31 gouvernemens généraux.

Provinces Septentrionales.

I. La *Flandre française.* On comprenoit sous ce nom tous les Pays-Bas français; savoir, la *Flandre*; Lille cap. Dunkerque, S. Omer. L'*Artois*; Arras, Douai. Le *Cambresis*; Cambrai, Bouchain, le Quesnoi. Le *Hainaut*; Valenciennes, Maubeuge, Condé, Landreci, etc.

Les principales rivières de ces provinces sont, la Lys, l'Escaut, la Meuse et la Sambre.

II. La *Picardie*; Amiens cap. sur la Somme, Abbeville, Guise, Peronne, S. Quentin, Creci, la Fère, Calais et Boulogne, se nomme le Pays reconquis; la Somme est la principale rivière.

III. La *Normandie* ou *Neustrie*; Rouen cap. Caën, Dieppe, le Havre, Eu, Neufchâtel, Caudebec, Pont-de-l'Arche, Évreux, Lisieux, Séez, Alençon, Vire, Avranches, Coutance, Bayeux, Valogne, Cherbourg, Elbeuf et Louviers, célèbres par leurs manufactures de draps.

Les rivières sont: La Seine, la Touque, la l'Orme et la Vire.

IV. *L'Isle de France*; Paris cap. S. Denis, autrefois sépulture des Rois, Montmorenci. Dans la *Brie française*; Brie-Comte-Robert, Lagni, Corbeil. Dans le *Hurepoix*; Dourdan, Arpajon, Linas, Montlheri, Lonjumeau. Dans le *Gâtinois*; Melun, Nemours, Fontainebleau. Dans le *Mantois*; Mantes, Meulan, Poissi, S. Germain, Versailles, Dreux, Anet. Dans le *Vexin*; Pontoise, Magni. Dans le *Beauvoisis*; Beauvais, Clermont, Crespi, Senlis, Compiègne, Villers-Cotterets, la Ferté-Milon, Chantilli. Dans le *Soissonnois*; Soissons, Laon, Noyon.

Les maisons royales étoient Versailles, Vincennes, S. Germain, S. Cloud, Poissi, Marli, Meudon, Fontainebleau, Compiègne, dans l'*Isle de France*, et Chambord dans le *Blaisois*.

Rivières. La Seine, la Marne et l'Oise.

V. La *Champagne*; Troyes cap. Rheims, Châlons-sur-Marne, Ste-Menehould, Sens, Bar, Joinville, Langres, l'Abbaye de Clervaux. Dans la *Brie champenoise*; Meaux, Provins, Vitri, Château-Thierri.

Cette Province est renommée par ses grands vins.

Rivières. La Seine, la Marne et la Meuse.

VI. La *Lorraine*; Nanci, Metz, Toul et Verdun, que l'on appeloit les trois Evêchés; Bar-le-Duc, Commerci, Lunéville, Plombières, Sar-Louis. Dans le *Duché de Luxembourg Français*; Thionville, Montmédi, Bouillon, Sedan.

Rivières. La Meuse, la Moselle et la Sare.

VII. L'*Alsace*; Strasbourg, Colmar, Schelestat, Neuf-Brisac, Haguenau, Landeau. Le Rhin sépare cette province de l'Allemagne.

VIII. La *Bretagne*; Rennes, S. Malo, Brest, l'Orient, Port-Louis, Vannes, Nantes, Rets, S. Tréguier, S. Brieux, Dinant et Dol.

Rivières. La Vilaine et le Blavet.

Bellisle, dont la forteresse est le Palais, est située sur la côte de cette province.

IX. Le *Maine*; le Mans, Mayenne et Laval; dans le *Perche*, Mortagne.

Rivières. La Mayenne, la Sarte, la Huisne et le Loir.

X. L'*Anjou*; Angers, Saumur, Pont-de-Cé, la Flèche et l'Abbaye de Fontevrault.

Les rivières sont, la Loire, le Loir, la Sarte et la Mayenne.

XI. La *Touraine*; Tours, Amboise et Chinon.

Rivières. La Loire, la Creuse et la Vienne.

XII. L'*Orléanais*; Orléans. Dans la *Sologne*; Romorentin. Dans le *Blaisois*; Blois. Dans le *Dunois*; Châteaudun. Dans le pays *Chartrin* et la *Beauce*; Chartres et Étampes. Dans le *Vendomois*; Vendôme. Dans le *Gatinois*; Montargis et Gien.

Rivières. La Loire, l'Yonne et la Juine.

XIII. Le *Berri ;* Bourges, Issoudun, Châteauroux, Cosne.

Les rivières sont le Cher et l'Indre.

XIV. Le *Nivernois ;* Nevers, Vézelai, Château-Chinon.

Les rivières sont, la Loire, l'Allier et l'Yonne.

XV. Le *Bourbonnois ;* Moulins, Bourbon-l'Archambaud, Mont-Luçon et Gannat.

Les rivières. La Loire et l'Allier.

XVI. La *Bourgogne ;* Dijon, Auxerre, Châtillon, Avallon, Semur, S. Jean de Losne, Autun, Châlons-sur-Saône, Bourbon-Lanci, Chârolles, Beaune, Mâcon, et l'Abbaye de Cluni.

Rivières. La Seine et la Saône.

Cette Province est renommée par ses excellens vins.

XVII. La *Franche-Comté ;* Besançon, Dôle, Gray, Salins, S. Claude, Vesoul, Lons-le-Saunier, Poligny, Arbois, Pontarlier, Beaune, St. Hyppolite et Lure.

Les rivières. La Saône et le Doux.

ARTICLE TROISIÈME.

Provinces Méridionales.

XVIII. Le *Poitou ;* Poitiers, Luçon, Fontenai, Olone, Loudun, Richelieu.

Rivières. La Vienne et le Clain.

XIX. Le pays d'*Aunis ;* La Rochelle, Rochefort et Marans.

Les Isles de Rhé et d'Oleron, sont sur la côte de cette province.

XX. La *Saintonge ;* Saintes, S. Jean d'Angeli, Brouages, Soubise et Taillebourg.

Rivières. La Charente et la Boutonne.

XXI. L'*Angoumois ;* Angoulème, la Rochefoucault et Jarnac.

XXII. La *Marche ;* Guéret, Bourganeuf.

XXIII. Le *Limousin* ; Limoges, Tulles capitale du bas Limousin, Brive-la-Gaillarde et Turenne.

Ses rivières sont, la Vienne, la Corrèze et le Solan.

XXIV. L'*Auvergne* ; Clermont, Évaux, Riom, Issoire, Brioude, l'Abbaye de la Chaise-Dieu, Aurillac et S. Flour.

Cette Province est remplie de hautes montagnes, dont les principales sont celles du Puy-de-Dôme et de Pierre-forte. L'Allier est la principale rivière.

XXV. Le *Lyonnois* ; Lyon, seconde ville du royaume, Neuville, Anse, l'Arbresle, Condrieu et S. Chaumond. Rivières : Le Rhône et la Saône.

XXVI. Le *Forez* ; Mont-Brison, Roanne, Feurs, S. Etienne, Rochefort, S. Germain, Lavaur et Douzi. Rivières : La Loire, le Furens et le Vezizé.

XXVII. Le *Beaujolois* ; Villefranche, Beaujeu, Belleville, Charlieu, Thysi. Rivière : La Saône. Ces trois Provinces ne formoient qu'un même gouvernement.

XXVIII. La *Bresse* ; Bourg, Nantua, S. Trivier, Coligni ; Belley, S. Rambert dans le *Bugey* ; et Gex, dans le pays du même nom. Ces trois petites Provinces étoient du gouvernement de Bourgogne, et du ressort du Parlement de Dijon : elles furent échangées sous Henri IV. pour le Marquisat de Monferrat en Piémont. Rivières : Le Rhône et la rivière d'Ain.

XXIX. La principauté de *Dombes* ; Trévoux et Thoissey.

XXX. La *Guienne* ; Bordeaux, Blaye et la Tour de Cordouan, Phare ; Périgueux et Sarlat, dans le *Périgord* ; Agen, dans l'*Agenois* ; Cahors et Montauban, dans le *Querci* ; Bazas, dans le *Bazadois*. Rivières : La Garonne, l'Isle, la Dordogne, le Lot et le Vezere.

XXXI. La *Gascogne* ; Auch et Lectour, dans

l'*Armagnac*; Dax, dans les *Landes*; Marsan et Roquefort, dans le comté de *Marsan*; Condom et Gabaret, dans le *Condomois*; Aire, capitale de la Gascogne propre; Mirande, dans l'*Estarac*; Tarbes, dans le *Bigorre*; S. Bertrand, Lombez et Verdun, dans le comté de *Comminge*, Pau, Oleron, Lescar, dans le *Béarn*; Bayonne et S. Jean de Luz, dans la terre de *Labour*; S. Jean Pied-de-port et S. Palais, dans la *basse Navarre*; S. Lizer, dans le *Conserans*. Les rivières sont la Garonne, l'Adour, le Gave, le Tarn et la Gélise. La Guienne et la Gascogne avec leurs dépendances, ne formoient qu'un même gouvernement.

XXXII. Le *Languedoc*; Toulouse, Albi, Lavaur, Castres, S. Papoul, Rieux, Carcassone, Mirepoix, Limoux, Alet, Montpellier, Agde, Lodève, Béziers, Narbonne, Nîmes et Cette, dans le *Languedoc propre*; Foix et Pamiers, dans le comté de *Foix*; Rhodès et Milhaud, dans le *Rouergue*; Alez et Usez, dans les *Cévennes*; Mende, dans le *Gévaudan*: ces deux petites Provinces sont remplies de hautes montagnes; Viviers, dans le *Vivarais*; le Puy, Annonai et Monistrol, dans le *Velai*. Rivières: Le Rhône et la Garonne.

XXXIII. Le *Roussillon*; Perpignan, Collioure et Mont-Louis. Rivière: Le Thet.

XXXIV. Le *Dauphiné*; Grenoble, dans le *Grésivaudan*; Vienne, sur le Rhône, capitale du *bas Dauphiné* et du *Viennois*; Valence, Die, Gap, Briançon, Embrun. Rivières. Le Rhône et l'Isère. Cette Province fut donnée à la France par Humbert II. Dauphin de Viennois, en 1343, sous Philippe de Valois.

XXXV. La *Provence*; Aix, Arles, Apt, Sisteron, Digne, Senez, Glandève, Vence, Grasse, S. Paul-trois-Châteaux, Cannes, Antibes, Martigues, Marseille, Toulon, la Ciotat, Hières, St.-Tropès, Fréjus et Brignoles. On trouve sur la

côte les Iles d'Hières et de Ste. Marguerite, où l'on exiloit les prisonniers d'État.

XXXVI. Le Comtat d'*Avignon* réuni à la France par Louis XV, contient Avignon, Carpentras, Cavaillon et Vaison; le Comtat étoit uni à la Provence, et la ville et principauté d'Orange l'étoit au Dauphiné.

C'est dans ce Comtat que se trouve la fameuse fontaine de Vaucluse.

Les rivières de ces deux Provinces sont, le Rhône, la Durance, le Vardon et le Var, qui sépare la Provence du Piémont.

Remarques particulières.

On appelle *Côtes*, les terres qui forment les rivages de la mer; et provinces *maritimes*, celles qui se trouvent le long des *Côtes*.

Les Provinces maritimes de France sont, 1. la *Flandre*; Ports, Dunkerque et Gravelines. 2. La *Picardie*; Calais et Boulogne. 3. La *Normandie*; Dieppe Cherbourg et le Havre de Grace. 4. La *Bretagne*; S. Malo, Brest, l'Orient, Port-Louis et Nantes. 5. Le pays d'*Aunis*; la Rochelle, Rochefort. 6. La *Guienne*; Bordeaux, la Rochelle. 7. et dans la *Gascogne*; S. Jean-de-Luz.

Ainsi il y a en France 17 Ports de mer sur l'Océan.

Il y en a 4 sur la Méditerranée. Cette, en *Languedoc*. Marseille, Toulon et Antibes, dans la *Provence*.

Les ports les plus considérables pour la Marine militaire sont Brest, Rochefort et Toulon; et pour le Commerce, S. Malo, l'Orient, Nantes, Bordeaux et Marseille. En tout 21 Ports de mer.

Les provinces frontières, sont celles qui séparent un État des États voisins. Les provinces frontières de France étoient, la Flandre, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bresse,

le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Roussillon et la Gascogne.

Les principales villes de fabriques de ce Royaume, sont ; Paris, Lyon, Tours, Nismes, pour les étoffes en or, argent et soie.

Valenciennes, pour les dentelles ; Cambrai, pour les toiles, dans les Pays-bas.

Abbeville, en *Picardie* ; Elbeuf, en *Normandie* ; Sedan, dans le *Luxembourg* ; Montauban, dans le *Querci* ; Lodève et Carcassonne, dans le *Languedoc*, pour les draps.

Les principales salines, c'est-à-dire, les lieux d'où on tire le sel, sont Brouages, en Saintonge ; Salins, Montmorot et Arc en Franche-Comté.

Les principales rivières de France sont la Seine, la Loire, le Rhône et la Garonne.

La *Seine* prend sa source près de Chanceaux, en Bourgogne ; passe à Châtillon, à Troyes, Nogent, Melun, Paris, Rouen, et se jette dans l'Océan près du Havre-de-Grace en Normandie ; elle reçoit l'Aube, l'Yonne, la Marne et l'Oise : son cours est de 120 lieues.

La *Loire* prend sa source dans le Mont Gerbier-le-Joux en Vivarais, au nord du Languedoc ; passe au Puy, à Feurs, à Roanne, Nevers, la Charité, Briare, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et Nantes, et se jette dans l'Océan, à 12 lieues au-dessous de Nantes ; elle reçoit le Furens, l'Allier, la Vienne et la Mayenne : son cours est de 97 lieues.

Le *Rhône* prend sa source près du Mont Saint-Gothard, au pied de la montagne de la Fourche, à l'extrémité orientale du Vallais, passe à Sion, à Genève ; après avoir traversé le lac, il passe ensuite près de Belley, à Seissel, à Lyon, à Vienne en Dauphiné, à Valence, à Beaucaire, célèbre par sa foire, à Avignon, à Arles ; et à 7 lieues au dessous d'Arles, il se jette dans la Méditerranée par plusieurs embouchures ; il reçoit l'Arve, la rivière

d'Ain, la Saône, l'Isère et la Durance : son cours est de 125 lieues.

La *Garonne* prend sa source près des Monts-Pyrénées dans la vallée d'Aram, près du bourg de Vielle en Catalogne ; passe à S. Réal, S. Bertrand, Toulouse, Agen, Bordeaux et Blaie. Il se jette dans l'Océan, près la Tour de Cordouan, et prend le nom de Gironde après avoir reçu la Dordogne ; elle reçoit de plus l'Artige et le Tarn : son cours est de 97 lieues.

Pour faciliter le commerce, Louis XIV fit construire le canal royal qui commence à Toulouse et finit à Agde, et joint la Garonne à la Méditerranée. Le canal de Briare joint la Loire à la Seine, et se termine près de Fontainebleau ; celui du centre, réunissant la Saône à la Loire, conduit les marchandises par eau depuis Marseille jusqu'à Rouen.

ARTICLE QUATRIÈME.

Du Gouvernement.

La France étoit gouvernée par un Souverain très-puissant, et la Couronne étoit héréditaire pour les mâles seuls. L'héritier présomptif de la Couronne se nommoit *Dauphin.*

Le peuple français étoit composé de trois corps ; le Clergé, la Noblesse, et le Tiers-État. On appeloit pays d'États, les provinces où l'on tenoit des assemblées de ces trois corps, soit pour régler les subsides qu'elles devoient au Souverain, soit pour régler les affaires de la province. Telles étoient la Normandie, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, etc.

Le Clergé étoit composé de dix-huit Archevêchés, et de cent-douze Évêchés. Les dix-huit Archevêchés étoient ceux de Lyon, Sens, Paris, Rheims, Rouen, Tours, Bourges, Albi, Bor-

deaux, Auch, Narbonne, Toulouse, Arles, Aix, Vienne, Embrun, Besançon, Cambrai; ces villes étoient les capitales d'autant de provinces ecclésiastiques, dont les Evêques suffragans formoient la Jurisdiction : c'est ce qu'on appeloit le Haut-Clergé.

Le Clergé s'assembloit de 5 en 5 ans; c'est ce qui formoit la petite assemblée. La grande assemblée se tenoit de 10 ans en 10 ans, comme de 45 en 55, ou de 55 en 65. Ces assemblées se tenoient pour accorder les décimes au Roi et les dons gratuits, c'est ce que le Clergé fournissoit pour les besoins de l'État; mais ces Assemblées étoient aussi des Conciles nationaux, parce qu'on y régloit les affaires qui concernoient la discipline ecclésiastique.

La religion catholique étoit la religion dominante du Royaume. 1.° La Justice étoit administrée par le Conseil du Roi ou le Conseil d'État, qui se divisoit en 5; savoir, 1. le Conseil d'en haut; 2. le Conseil des dépêches; 3. le Conseil royal des finances; 4. le Conseil royal du commerce; 5. et le Conseil privé ou le Conseil des parties, auquel on appeloit de tous les tribunaux du royaume, et qui étoit tenu par M. le Chancelier, chef de la Justice.

2.° Par les 13 Parlemens ou Cours souveraines établies par nos Rois, pour juger les affaires des sujets du royaume; à Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Douai, Besançon et Trevoux.

Quatre grands Conseils. Le grand Conseil, à Paris; celui d'Alsace, à Colmar; celui de Roussillon, à Perpignan; et celui d'Artois.

Ces 16 Tribunaux supérieurs avoient sous eux d'autres Jurisdictions inférieures, appelées Présidiaux, Sénéchaussées, Bailliages, Prévôtés, etc.

Il y avoit 30 Hôtels de Monnoie sous la Jurisdiction de trois Cours souveraines; Paris, Lyon et Pau.

Trente-quatre Intendances et Généralités, qui



Gouvernement actuel.

s bornes de la France sous les derniers rois
première race, étoient l'Océan et le Rhin,

NORD



SUD

OUEST

EST

étoient les départemens des Intendans et des bureaux des Trésoriers de France.

Quatre Secrétaires d'État ; 1. pour la maison du Roi et le Clergé ; 2. la guerre ; 3. les affaires étrangères ; 4. la Marine.

Un Contrôleur général des finances.

Les forces de ce Royaume étoient de 250,000 hommes en temps de paix, et de 400,000 hommes en temps de guerre ; sa marine, de 80 vaisseaux de ligne, 40 frégates, 60 galères, etc.

Et ses revenus d'environ 500 millions ; le tout susceptible d'augmentation.

Telle étoit la division et l'administration de ce Royaume, en 1770. On rendit ensuite le Comtat d'Avignon au Pape. On conquit l'Isle de Corse ; et les revenus de l'État furent portés dans la suite, à près de 500 millions.

Plusieurs places de la Flandre, comme l'Isle, Valenciennes, furent conquises par Louis XIV.

La Normandie fut réunie à la Couronne, par Philippe-Auguste, en 1203.

La Bretagne, par François I.er en 1532.

La Champagne, par Philippe-le-Bel, en 1274.

La Lorraine, par Louis XV, en 1736.

L'Alsace, par Louis XIV, en 1648.

La Franche-Comté, par Louis XIV, en 1678.

La Bresse et le Bugey, par Henri IV. Le Lyonnois, par Philippe-le-Bel, en 1306.

Le Dauphiné, par Philippe-de-Valois, par donation, en 1343.

La Provence, par Charles VIII, en 1587.

Le Roussillon, par Louis XIV, en 1659.

L'Isle de Corse, par Louis XV, en 1771.

ARTICLE CINQUIÈME.

Nouvelle division de la France et de son Gouvernement actuel.

Les bornes de la France sous les derniers rois de la première race, étoient l'Océan et le Rhin,

au Nord; les Pyrénées et la Méditerranée, au Midi; le Rhin et les Alpes, à l'Orient; et l'Océan à l'Occident; ainsi elle comprenoit à peu-près es mêmes provinces qu'aujourd'hui, puisque les pays bas Autrichiens, la partie des Archevêchés de Bologne, Mayence et Trêves situées sur la rive gauche du Rhin, le Duché de Deux-Ponts, celui de Juliers et la Gueldre Prussienne ont été réunis à la France, en sorte que maintenant elle est bornée au Nord, par la Manche, la Hollande ou République Batave, à l'Orient, par le Rhin et les Alpes, qui la séparent de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie; au Midi, par la Méditerranée et les Pyrénées qui la séparent de l'Espagne, et à l'Occident par l'Océan.

La France fut gouvernée par 67 rois de trois races, depuis Pharamond, jusqu'à Louis XVI. Les États généraux étoient convoqués par le souverain dans les besoins extraordinaires de l'État, mais on les assembloit le moins souvent possible, vu que ces assemblées formoient toujours un obstacle à l'augmentation de la puissance royale.

Ces grandes assemblées se tinrent huit fois dans le quatorzième siècle, deux fois dans le quinzième. Les États-Généraux de 1483 furent les plus mémorables, et la source de la meilleure partie de notre droit public. Ils s'assemblèrent cinq fois dans le 16.e siècle, et ceux de 1614, ainsi que presque tous les autres ne produisirent aucun fruit.

Louis XVI monté sur le trône de ses ancêtres, désirant combler le *deficit* des Finances que chaque jour voyoit prendre un accroissement effrayant, et qui depuis le règne de Louis XIV, loin de diminuer, n'avoit fait qu'augmenter, désirant de plus, donner à son peuple une preuve de son amour pour lui, avoit d'abord proposé le timbre, et l'impôt territorial, supporté éga-

lement par les trois ordres ; les parlemens s'y opposèrent, et demandèrent les États-Généraux. Louis XVI les convoqua : ceux-ci se constituèrent, en 1789, en Assemblée Nationale ; les priviléges du clergé et de la noblesse furent abolis ; les biens du clergé furent déclarés appartenir à la Nation, les parlemens, les cours souveraines, les intendances, furent supprimés ; les tailles, les aides, les gabelles furent remplacés par des contributions foncières, mobiliaires et industrielles. Les 40 anciennes provinces de France furent divisées en 83 départemens, et subdivisées en districts et cantons.

Chaque département eut une administration centrale et un tribunal criminel ; chaque district eut une administration particulière et un tribunal civil ; ces tribunaux jugeoient les appels les uns des autres ; chaque canton eut son juge de paix et plusieurs administrations municipales, tous les administrateurs et les juges étoient nommés par le Peuple.

L'assemblée constituante donna à la France une constitution en 1791 ; la prérogative royale fut restreinte : le pouvoir de faire des lois confié à une assemblée de réprésentans de la Nation ; le roi n'eut plus que l'autorité exécutive et le droit de réfuser sa sanction aux loix qu'il estimoit nuisibles. Le 21 septembre 1792, une convention nationale déclara la France République. Pendant la tenue de ces différentes assemblées, rien n'avoit été changé à la division de la France qui s'est accrue chaque jour par la réunion de ses conquêtes.

La Convention en 1795 en terminant sa longue et orageuse session, donna à la France une constitution ou l'autorité exécutive fut remise à un directoire composé de cinq membres, le pouvoir législatif à deux conseils,

l'un de 500 représentans du peuple chargés de rédiger et de proposer les lois, l'autre de 250 qui devoit les sanctionner.

Cet état de chose dura jusqu'au 9 novembre 1799 (18 brumaire an 8) où le pouvoir consulaire remplaça l'autorité directoriale.

Le Gouvernement fut d'abord confié à trois Consuls, choisis pour dix ans, et indéfiniment rééligibles. Un sénatus-consulte les a depuis nommés à vie.

Le premier Consul promulgue les lois, nomme et révoque à volonté les ministres, les conseillers d'État, ambassadeurs, officiers d'armée de terre et de mer, les Préfets, Sous-Préfets, Maires des grandes villes, Receveurs des contributions; il surveille la fabrication des monnoies, entretient les relations extérieures, conclut les traités proposés à un corps législatif composé de 300 Législateurs. Les lois y sont discutées par 100 Tribuns. 80 Sénateurs inamovibles et à vie, âgés de 40 ans, nomment les Consuls, les Législateurs et les Tribuns, et veillent à la conservation de la Constitution; il y a six Ministres, pour la justice, l'intérieur, la guerre, la marine, les finances, les relations extérieures, et celui de la justice réunit la Police générale.

Le territoire de la République est divisé en 103 Départemens; dans leur chef-lieu est un Préfet chargé de l'administration départementale, un tribunal criminel, un receveur-général des contributions. Les départemens sont subdivisés en arrondissemens communaux, dans lesquels il y a un Sous-Préfet, un tribunal civil, ou de première instance, un receveur particulier des contributions, et plusieurs mairies et justices de paix. Il y a un tribunal de cassation pour toute la République, et un conseil des prises qui siégent à Paris; 29 tribu-

naux d'appel qui prononcent en dernier ressort sur les jugemens des tribunaux civils, ils ont leurs siéges dans les villes suivantes :

Agen, pour les *Préfectures* du Gers, du Lot, et de Lot-et-Garonne,

Ajaccio, pour le Golo et le Liamone.

Aix, pour les Bouches-du-Rhône, le Var, les Basses-Alpes, les Alpes maritimes.

Amiens, pour l'Aisne, la Somme, l'Oise.

Angers, pour Mayenne et Loire, Mayenne, et la Sarthe.

Besançon, pour le Jura, le Doubs, la Haute-Saône.

Bordeaux, pour la Charente, la Dordogne, la Gironde.

Bourges, pour la Nièvre, le Cher, l'Indre.

Bruxelles, pour la Dyle, Jemmappes, l'Escaut, les deux Nethes et la Lys.

Caen, pour l'Orne, la Manche, le Calvados.

Colmar, pour le Haut et le Bas-Rhin.

Dijon, pour la Côte-d'Or, Saône et Loire, et la Haute-Marne.

Douai, pour le Nord et le Pas-de-Calais.

Grenoble, pour la Drôme, les Hautes-Alpes, l'Isère, le Mont-Blanc.

Liége, pour l'Ourthe, Sambre et Meuse et Meuse inférieure.

Limoges, pour la Creuze, la Corrèze, la Haute-Vienne.

Lyon, pour l'Ain, la Loire, le Rhône et le Léman.

Metz, pour les Ardennes, la Moselle et les Forêts.

Montpellier, pour les Pyrénées orientales, l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault.

Nanci, pour la Meurthe, les Vosges, la Meuse.

Nimes, pour la Lozère, le Gard, l'Ardèche et Vaucluse.

Orléans, pour Loir et Cher, Loiret, Indre et Loire.

Pau, pour les Landes, les Basses et les Hautes-Pyrénées.

Paris, pour l'Yonne, la Seine, Seine et Oise, Seine et Marne, Eure et Loir, Marne et Aube.

Poitiers, pour la Charente inférieure, la Vendée, les deux-Sèvres, la Vienne.

Rennes, pour la Loire inférieure, le Finistère, les côtes du Nord, le Morbihan, l'Ile et Vilaine.

Riom, pour l'Allier, le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire.

Rouen, pour l'Eure et la Seine inférieure.

Toulouse, pour l'Arriège, la Haute-Garonne et le Tarn.

Les forces militaires de la France sont à présent de 500 mille hommes; l'armée de terre est formée par des enrôlemens volontaires, et par la conscription des jeunes français qui sont obligés de servir dans les troupes depuis 20 ans jusqu'à 25.

La marine n'est pas aussi considérable que dans les derniers temps de la monarchie.

Les revenus publics sont au moins de six-cents millions qui se perçoivent par des contributions foncières, mobiliaires et somptuaires; des patentes, droit de timbre, d'enregistrement, douanes, droits sur la vente des poudres et salpêtres, loteries, un impôt sur les portes et fenêtres et des octrois.

Le Gouvernement réside à Paris.

Nous allons, pour achever cette description, présenter le tableau de l'ancienne division de la France en provinces, comparée avec sa division actuelle en 103 Départemens ou Préfectures, ou arrondissemens communaux.

1. *La Provence* est partagée en trois Départemens.

Du Var divisé en quatre arrondissemens,

Brignoles chef-lieu, Draguignan, Grasse, Toulon.

Des Bouches-du-Rhône divisé en trois arrondissemens. Marseille chef-lieu, Aix, Tarascon.

Des Basses-Alpes divisé en cinq arrondissemens. Digne chef-lieu, Barcelonnete, Castellane, Sisteron, Forcalquier.

2. *Le Dauphiné* est partagé en cinq Départemens.

Des Hautes-Alpes, divisé en trois arrondissemens. Gap, chef-lieu. Briançon, Embrun.

De la Drôme, divisé en quatre arrondissemens. Valence, chef-lieu. Die, Nyons, Montélimart.

De l'Isère, divisé en quatre sous-Préfectures. Grenoble chef-lieu, Vienne, la Tour-du-Pin et S. Marcellin.

3. *Le Languedoc* est partagé en sept Départemens.

De l'Ardêche, divisé en trois arrondissemens, Privas chef-lieu. Tournon, d'Argentière.

De la Lozère, divisé en trois arrondissemens. Mende chef-lieu. Merrejols, Florac.

Du Gard, divisé en quatre Sous-Préfectures, Nismes chef-lieu. Alais, Usès, le Vigan.

De l'Hérault, divisé en quatre Sous-Préfectures. Montpellier, chef-lieu. Lodève, Béziers, S. Pons.

Du Tarn, divisé en quatre Sous-Préfectures. Alby chef-lieu. Gaillac, Castres, Lavaur.

De la Haute-Garonne, divisé en cinq Sous-Préfectures. Toulouse, chef-lieu. Castel-Sarrazin, Villefranche, S. Gaudens, Muret.

De l'Aude, divisé en quatre Sous-Préfectures. Carcassonne, chef-lieu. Castelnaudary, Narbonne, Limoux.

4. *Le Couserans ou Comté de Foix* en un Département.

De l'Arriége divisé en trois Sous-Préfectures. Foix chef-lieu. Pamiers, S. Girons.

5. *Le Roussillon et la Cerdagne*, en un Département.

Des Pyrénées-Orientales divisées en trois Sous-Préfectures. Perpignan, chef-lieu, Ceret, Prades.

6. *La Corse*, partagée en deux Départemens.

Le Golo, divisé en trois Sous-Préfectures, Bastia, chef-lieu. Calvi, Golo.

Le Liamone, divisé en trois Sous-Préfectures, Ajaccio chef-lieu. Vico, Sartene.

7. *Le Bigorre* en un Département.

Des Hautes-Pyrénées, divisé en trois Sous-Préfectures, Tarbes chef-lieu. Bagnères, Argelles.

8. *La Navarre*, *Béarn*, *Basque*, *Soule*, en un Département.

Des Basses-Pyrénées, divisées en cinq Sous-Préfectures, Pau chef-lieu. Oleron, Mauleon, Bayonne, Orthez.

9. *La Guienne*, partagée en quatre Départemens.

Les Landes, divisées en trois Sous-Préfectures. Mont-de-Marsan chef-lieu. S. Sever, Dax.

Du Gers, divisé en trois Sous-Préfectures, Auch chef-lieu. Lectoure, Lombez, Condom, Mirande.

De la Gironde, divisé en six Sous-Préfectures, Bordeaux chef-lieu. Blaye, Libourne, la Réole, Bazas, Lesparre.

Du Lot et Garonne divisé en quatre Sous-Préfectures, Agen chef-lieu. Marmande, Nérac, Villeneuve-d'Agen.

10. *Le Quercy* en un Département.

Du Lot, divisé en quatre Sous-Préfectures, Cahors chef-lieu. Montalban, Figeac, Gourdon.

11. *Le Rouergue* en un Département.

De l'Aveyron, divisé en cinq sous-Préfectures. Rhodez chef-lieu. Espalion, Milhaud, Saint-Afrique, Villefranche.

12. *Le Lyonnois*, *Forez* et *Beaujolois*, partagés en deux Départemens.

Du Rhône, divisé en deux Sous-Préfectures; Lyon chef-lieu, Villefranche.

De la Loire, divisé en trois Sous-Préfectures, Montbrison chef-lieu; Roanne, S. Étienne.

13. *L'Auvergne* et *le Velay*, partagés en trois départemens

De la Haute-Loire, divisé en trois Sous-Préfectures; le Puy chef-lieu, Brioude, Issengeaux.

Du-Puy-de-Dôme, divisé en cinq Sous-Préfectures; Clermont chef-lieu, Riom, Thiers, Ambert, Issoire.

Du Cantal, divisé en quatre arrondissemens; Aurillac chef-lieu, Mauriac, Murat, S. Flour.

14. *Le Périgord* en un Département.

De la Dordogne, divisé en cinq Sous-Préfectures, Perigueux chef-lieu, Noutron, Sarlat, Bergerac, Riberac.

15. *La Marche*, *le Haut* et *Bas Limosin*, partagés en trois Départemens.

De la Corrèze, divisé en trois Sous-Préfectures; Tulles chef-lieu, Ussel, Brives.

De la Haute-Vienne, divisé en quatre arrondissemens; Limoges chef-lieu, Bellac, Saint-Yriex, Rochechouart.

De la Creuze, divisé en quatre arrondissemens; Guerret chef-lieu, Boussac, Aubusson, Bourganeuf.

16. *L'Angoumois* et partie de la *Saintonge*, en un Département.

De la Charente, divisé en cinq arrondissemens; Angoulême chef-lieu, Ruffec, Consolens, Barbesieux, Cognac.

17. *L'Aunis* et partie de la *Saintonge*, en un Département.

De la Charente inférieure, divisé en six arrondissemens ; Saintes chef-lieu, la Rochelle, Rochefort, S. Jean d'Angely, Jousac, Marennes.

18. *Le Poitou* et partie de la *Marche*, partagés en trois Départemens.

De la Vienne, divisé en cinq arrondissemens ; Poitiers chef-lieu, Loudon, Châtellerault, Montmorillon, Civray.

Des deux Sèvres, divisé en quatre arrondissemens ; Niort chef-lieu, Thouars, Parthenay, Melle.

De la Vendée, divisé en trois arrondissemens ; Fontenay-le-Peuple chef-lieu, les Sables d'Olonne, Montaigu.

19. *La Bretagne* est partagée en cinq Départemens.

De la Loire inférieure, divisé en cinq arrondissemens ; Nantes chef-lieu, Savenay, Château-Briant, Ancenis, Paimbeuf.

Du Morbihan, divisé en quatre arrondissemens ; Vannes chef-lieu, Pontivy, Ploermel, Lorient.

Du Finistère, divisé en cinq arrondissemens ; Quimper chef-lieu, Brest, Morlaix, Câteaulin, Quimperlé.

Des Côtes du Nord, divisé en cinq arrondissemens ; S. Brieux chef-lieu, Lannion, Dinan, Loudeac, Guingamd.

D'Ile et Vilaine, divisé en six arrondissemens ; Rennes chef-lieu, S. Malo, Fougères, Vitré, Rhédon, Montfort.

20. *La Normandie* est partagée en cinq Départemens.

De l'Orne, divisé en quatre arrondissemens ; Alençon chef-lieu, Domfront, Argenton, Mortagne.

De la Manche, divisé en cinq arrondissemens ;

S. Lo chef-lieu, Valognes, Mortain, Avranches, Coutances.

Du Calvados; divisé en six arrondissemens; Caën chef-lieu, Bayeux, Pont-l'Evêque, Lizieux, Falaise, Vire.

De la Seine inférieure, divisé en cinq arrondissemens, Rouen chef-lieu, le Hâvre, Yvetot, Dieppe, Neufchâtel.

De l'Eure, divisé en cinq arrondissemens; Evreux chef-lieu, Pont-Audemer, Louviers, Andelys, Bernay.

21. *Le Maine*, *Anjou*, *Touraine* et *Saumurois* sont partagés en quatre Départemens.

De Maine et Loire divisé, en cinq arrondissemens; Angers chef-lieu, Segré, Baugé, Saumur, Beaupreau.

D'Indre et Loire, divisé en trois arrondissemens, Tours, chef-lieu, Loches, Chinon.

De la Mayenne divisé en trois arrondissemens; Tours chef-lieu, Mayenne, Château-Gonthier.

De la Sarthe, divisé en quatre arrondissemens; le Mans chef-lieu, Mamers, Saint-Calais, la Flèche.

22. *L'Orléanois*, *Blaisois* et *Pays Chartrain* sont partagés en trois Départemens.

De Loir et Cher, divisé en trois arrondissemens; Blois chef-lieu, Vendôme, Romorantin.

Du Loiret, divisé en quatre arrondissemens; Orléans chef-lieu, Pithiviers, Montargis, Gien.

D'Eure et Loir, divisé en quatre arrondissemens; Chartres chef-lieu, Dreux, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou.

23. *Le Berry* est partagé en deux Départemens.

Le Cher, divisé en trois arrondissemens; Bourges chef-lieu, Sancerre, S. Amand.

De l'Indre, divisé en cinq arrondissemens; Château-Roux chef-lieu, Issoudun, la Châtre, Leblanc.

24 *Le Nivernois* en un Département.

De la Nièvre, divisé en quatre arrondissemens; Nevers chef-lieu, Cosne, Clamecy, Château-Chinon.

25. *Le Bourbonnois* en un Département.

De l'Allier, divisé en quatre arrondissemens; Moulins chef-lieu, Montluçon, Gannat, Lapalisse.

26. *La Bourgogne*, *Auxerrois*, *Senonnois*, *Bresse*, *Bugey*, *Valromey* et *Gex* sont partagés en quatre Departemens.

De l'Yonne, divisé en cinq arrondissemens; Auxerre chef-lieu, Sens, Joigny, Tonnerre, Avalon.

De l'Ain, divisé en quatre arrondissemens; Bourg chef-lieu, Nantua, Belley, Trevoux.

De la Côte d'Or, divisé en quatre arrondissemens; Dijon chef-lieu, Châtillon-sur-Seine, Semur, Beaune.

De Saône et Loire, divisé en cinq arrondissemens, Mâcon chef-lieu, Autun, Charolles, Châlons-sur-Saône, Louhans.

27. *La Franche-Comté* est partagée en trois Départemens.

Du Jura, divisé en quatre arrondissemens, Lons-le-Saunier chef-lieu, Dôle, Poligny, Saint-Claude.

Le Doubs, divisé en quatre arrondissemens; Besançon chef-lieu, Beaume, Saint-Hippolyte, Pontarlier.

De la Haute-Saône, divisé en trois arrondissemens; Vesoul chef-lieu, Gray, Lure.

28. *La Champagne* et *Sédan* sont partagés en quatre Départemens.

De la Haute-Marne divisé en trois arrondissemens, Chaumont chef-lieu, Wassy, Langres.

De

De l'Aube, divisé en cinq arrondissemens; Troyes chef-lieu, Arcis-sur-Aube, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine.

De la Marne, divisé en cinq arrondissemens; Châlons chef-lieu, Rheims, Sainte-Ménéhould, Vitry-sur-Marne, Epernay.

Des Ardennes, divisé en cinq arrondissemens; Charleville chef-lieu, Rocroi, Sédan, Rhétel, Vouziers.

29. *L'Ile de France*, *Paris*, *Soissonnois*, *Beauvoisis*, *Amienois Vexin-Français* sont partagés en six Départemens.

De l'Aisne, divisé en cinq arrondissemens; Laon chef-lieu, Saint-Quentin, Vervins, Soissons, Château-Thierry.

De Seine et Marne, divisé en cinq arrondissemens, Melun chef-lieu, Couloumiers, Meaux, Provins, Fontainebleau.

De la Seine, divisé en trois arrondissemens; Paris chef-lieu, Saint-Denis, Seaux.

De Seine et Oise, divisé en cinq arrondissemens, Versailles chef-lieu, Mantes, Pontoise, Corbeil, Etampes.

De l'Oise, divisé en quatre arrondissemens; Beauvais chef-lieu, Clermont-sur-Oise, Compiegne, Senlis.

De la Somme, divisé en cinq arrondissemens, Amiens chef-lieu, Abbeville, Doulens, Péronne, Montdidier.

30. *La Flandre*, *le Hainault* et le *Boulonnois*, sont partagés en deux Départemens.

Du Pas-de-Calais, divisé en six arrondissemens; Arras chef-lieu, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, Bethune, Saint-Pol, Montreuil-sur-Mer.

Du Nord, divisé en six arrondissemens; Douay chef-lieu, Bergues, Hazebrouck, Lille, Cambray, Avesne.

31. *La Lorraine*, *les trois Evêchés* et le *Barrois*, sont partagés en quatre Départemens.

De la Meuse, divisé en quatre arrondissemens; Bar-sur-Ornain chef-lieu, Commercy, Montmédy, Verdun.

De la Meurthe, divisé en cinq arrondissemens; Nancy chef-lieu, Toul, Chateau-Salins, Sarrebourg, Lunéville.

De la Moselle, divisé en quatre arrondissemens; Metz chef-lieu, Briey, Thionville, Sarguemines.

Des Vosges, divisé en cinq arrondissemens; Epinal chef-lieu, Neuf-château, Mirecourt, Saint-Dié, Remiremont.

32. *L'Alsace* est partagée en deux Départemens.

Du Haut-Rhin, divisé en cinq arrondissemens; Colmar chef-lieu, Altkirk, Délemont, Porentruy, Béfort.

Du Bas-Rhin, divisé en quatre arrondissemens; Strasbourg chef-lieu, Weissembourg, Saverne, Barr.

Pays réunis à la France.

Ces départemens sont : *Vaucluse*, le *Mont-Blanc*, les *Alpes maritimes*, le *Léman*, *Jemmappes*, la *Lys*, l'*Escaut*, les *Deux-Nèthes*, la *Dyle*, la *Meuse inférieure*, l'*Ourte*, *Sambre et Meuse*, les *Forêts*, le *Mont-Tonnerre*, *Rhin et Moselle*, la *Roër*, la *Sarre*, le *Pô*, la *Doire*, *Marengo*, la *Sezia*, la *Stura*, le *Tanaro*, le duché de *Parme* et de *Plaisance*, et l'île d'*Elbe*.

33. *Le Comtat Venaissin* forme le Département

De Vaucluse, divisé en quatre arrondissemens; Avignon chef-lieu, Orange, Carpentras, Apt.

34. *La Savoie* forme le Département

Du Mont-Blanc, divisé en quatre arrondissemens, Chambéry chef-lieu, Annecy, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne.

35. *Le Comté de Nice* forme le Département

Des Alpes Maritimes divisé en trois arrondissemens, Nice chef-lieu, Monaco, Puget-Theniers.

36. *Le Duché de Brabant* est partagé en deux Départemens

Des Deux-Nèthes, divisé en trois arrondissemens, Anvers chef-lieu, Turnhout, Malines.

De la Dyle, divisé en trois arrondissemens, Bruxelles chef-lieu, Louvain, Nivelles.

37. *La Flandre Autrichienne* est partagée en deux Départemens,

La Lys, divisé en quatre arrondissemens, Bruges chef-lieu, Furnes, Ypres, Courtrai.

De l'Escaut, divisé en quatre arrondissemens, Gand chef-lieu, Oudenarde, Dendermonde, le Sas-de-Gand.

38. *Le Hainault Autrichien* forme le Département

De Jemmappes, divisé en trois arrondissemens, Mons chef-lieu, Tournai, Charleroy.

39. *Le Comté de Namur*, avec une portion de *l'Évèché de Liége* forme le Département

De Sambre et Meuse, divisé en quatre arrondissemens, Namur chef-lieu, Dinan, Marche, Saint-Hubert.

40. *L'Évèché de Liége*, une portion de la *Gueldre* et le *Limbourg*, forment deux Départemens

De la Meuse inférieure divisé en trois Arrondissemens, Maëstricht chef-lieu, Hasselt, Ruremonde.

De l'Ourthe, divisé en trois arrondissemens, Liége chef-lieu, Montmédi, Huy.

41. *Le Luxembourg* forme le Département

Des Forêts, divisé en quatre arrondissemens, Luxembourg chef-lieu, Neufchâteau, Bitbourg, Dieckirk.

42. La partie des Archevêchés de *Cologne*, *Mayence* et *Trèves* situées sur la rive gauche du

Rhin, *le Duché des deux Ponts*, *le Duché de Juliers*, et *la Gueldre Prussienne* forment depuis 1798 quatre Départemens.

De la Rhoër, divisé en quatre arrondissemens, la Chapelle, chef-lieu; Cologne, Clèves et Creveldt.

De la Sarre, divisé en quatre arrondissemens, Trêves, chef-lieu; Saarbruck, Birkenfeld, et Prumm.

Du Mont-Tonnerre, divisé en quatre arrondissemens, Mayence chef-lieu; Spire, Kayserlautern et Deux-Ponts.

Rhin et Moselle, divisé en trois arrondissemens, Coblentz chef-lieu; Bonn et Simmern.

43. *La République de Genève* forme le Département

Du Léman, divisé en trois Arrondissemens, Genêve chef-lieu, Bonneville, Thonon.

Il y avoit encore un Département appelé le Mont-Terrible qui comprenoit quelques pays réunis à la France; la principauté de Mont-Béliard et les États de l'Évêché de Basle. Porentruy en étoit le chef-lieu. Nous allons donner les noms de quelques villes assez considérables qui ont été réunies à la France et en font maintenant partie intégrante.

Mont-Béliard, dont le Duc de Wirtemberg étoit prince et souverain, fait aujourd'hui un chef-lieu de Canton du Département du Haut-Rhin.

Porentrui, résidence de l'Évêque de Bâle, alliée des Suisses, est à présent chef-lieu de Sous-Préfecture et de Tribunal de première instance du Département du Bas-Rhin.

Délemont, ville de l'Évêché de Bâle, est chef-lieu de Sous-Préfecture du Département du Haut-Rhin.

Les Français se sont emparés de ce qui restait des États de l'Évêché de Bâle, dans l'Er-

guel et le Val-St.-Imier, ainsi que de la jolie petite ville de la Neuveville, située sur les bords du Lac de Bienne, qui, quoique relevant de l'Évêché de Bâle, se gouvernait par ses propres lois, et formait, pour ainsi dire, une petite République alliée des Suisses, et sous la protection de Berne.

Ils se sont aussi emparés de Bienne et de son territoire qui formait une République alliée de la Suisse, et qui envoyait un Député à la Diète. Ces différens pays, enclavés dans la France, font partie des Départemens du Haut et du Bas-Rhin, et de la Haute-Saône.

Mulhausen, ville libre et considérable d'Allemagne dans la Haute-Alsace, capitale d'une petite République alliée des Suisses, fut réunie à la France, en 1798, et forme aujourd'hui un chef-lieu de Canton du Département du Haut-Rhin.

Le Piémont, qui appartenoit autrefois au roi de Sardaigne, a été réuni à la France par un sénatus-consulte organique du 24 fructidor an 10. Il forme aujourd'hui six départemens.

La Doire, divisé en trois arrondissemens, Yvrée, chef-lieu; Chivas ou Chivasso, et Aoste.

Marengo, divisé en cinq arrondissemens, Alexandrie, chef-lieu; Casal, Tortone, Voghera et Babbio.

Le Pô, divisé en trois arrondissemens, Turin, chef-lieu, Suze et Pignerol.

La Sesia, divisé en trois arrondissemens, Verceil, chef-lieu; Santia, Bielle ou Biella.

La Sture, divisé en cinq arrondissemens, Coni, chef-lieu; Mondovi, Savigliano ou Savillan, Fossano et Saluces.

Le Tanaro, divisé en trois arrondissemens, Asti, chef-lieu; Acqui et Albe ou Alba.

Le duché de Parme et de Plaisance est réuni à la France depuis la mort de Ferdinand, Infant Duc de Parme.

L'Ile d'Elbe.

Cette île, qui a été réunie à la France par un sénatus-consulte organique du 8 fructidor an 10, est située sur la côte de Toscane, entre la Corse et l'Italie. Composée de deux villes et de neuf villages, elle a 25 à 30 lieues de tour.

On la divise en quatre justices de paix.

Porto-Ferrajo est la ville principale de cette île, ensuite Porto-Longone.

La France possède encore hors de l'Europe, en Amérique, *l'Ile de S. Domingue* entière; la partie Espagnole ayant été cédée à la France par le traité de Bâle du 22 Juillet 1795. Elle est divisée en cinq départemens : du Nord, de Samana, de l'Inganne, de l'Ouest et du Sud.

Ses autres possessions en Amérique sont : la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Saint-Pierre-Miquelon, Cayenne, la Guianne. Celles d'Afrique sont : *Madagascar*, où les Français vont chaque année, des îles de France et de Bourbon, faire la traite des nègres, mais ils n'y ont pas d'établissement permanent.

L'île de France, avec l'île Rodrigue qui l'avoisine, forme un Département.

L'île de Bourbon, dite *de la Réunion*, Sechelles, Gorée, et le Sénégal.

En Asie, Pondichery, Chandernagor et Mahé.

ARTICLE SIXIÈME.

France Ecclésiastique.

La France avant 1789 avoit 18 *Archevêchés* et 110 *Evêchés*; en en donnant les noms, on sera à même de voir ceux qui ont été supprimés par le Concordat passé entre le Pape actuel Pie VII, et le premier Consul de la République française.

Paris, *Archevèché.*
Chartres.
Meaux.
Orléans.
Blois.
Lyon, *Archevêché.*
Autun.
Langres.
Mâcon.
Châlons-sur-Saône.
Dijon.
Saint-Claude.
Rouen, *Archevêché.*
Bayeux.
Avranche.
Evreux.
Séez.
Lisieux.
Coutance.
Sens, *Archevêché.*
Troyes.
Auxerre.
Nevers.
Bethléem.
Metz.
Toul.
Verdun.
Nancy.
Saint-Diez.
Rheims, *Archevèché.*
Soissons.
Châlons-sur-Marne.
Laon.
Senlis.
Beauvais.
Amiens.
Noyon.
Boulogne
Tours, *Archevêché.*
Le Mans.
Angers.
Rennes.
Nantes.
Quimper-Corentin.
Vannes.
Saint-Paul-de-Léon.
Treguier.
Saint-Brieux.
Saint-Malo.
Dol.
Bourges, *Archevêché.*
Clermont.
Limoges.
Tulles.
Le Puy.
Saint-Flour.
Alby, *Archevêché.*
Rodhès.
Castres.
Cahors.
Vabres.
Mende.
Bordeaux, *Archevêché.*
Agen.
Angoulême.
Saintes.
Poitiers.
Périgueux.
Condom.
Sarlat.
La Rochelle.
Luçon.
Auch, *Archevéché.*
Acqs ou Dax.
Leictour.
Comminges.
Conserans.
Aire.

Bazas.
Tarbes.
Oléron.
Lescar.
Bayonne.
Narbonne, *Archevêché.*
Beziers.
Agde.
Carcassonne.
Nismes.
Montpellier.
Lodève.
Uzès.
Saint-Pons.
Aleth.
Alais.
Perpignan.
Toulouse, *Archevêché.*
Montauban.
Mirepoix.
Lavaur.
Rieux.
Lombez.
Saint-Papoul.
Pamiers.
Arles, *Archevêché.*
Marseille.
St.-Paul-trois-Chateaux.
Toulon.
Orange.
Aix, *Archevêché.*
Apt.
Riez.
Fréjus.
Gap.
Sisteron.
Vienne, *Archevêché.*
Grenoble.
Viviers.
Valence.
Die.
Embrun, *Archevêché.*
Digne.
Grasse.
Vence.
Glandève.
Senez.
Besançon, *Archevêché.*
Belley.
Cambray, *Archevêché.*
Arras.
Saint-Omer.
Strasbourg.

Evêchés de l'Ile de Corse.

Aleria.
Ajaccio.
Mariana et Accia réunis.
Sagone.
Nebbio.

Il y avoit plusieurs Évêchés qu'on appeloit *in partibus*; en voici les noms:

Sarept, suffragant de Lyon.
Termopyles, suffragant de Laon.
Rhosy en Syrie, suffragant de Besançon.
Canople ou Bochir, en Egypte.
Amycles, suffragant de Cambray.
Arath en Egypte, suffragant de Strasbourg.

L'Assemblée Nationale, dans les années 1789 et 1790, après avoir aboli les vœux religieux, finit par supprimer tous les couvens des deux sexes. Elle décreta une constitution civile du Clergé, qui fut reçue comme loi de l'État. D'après cette constitution, les Evêchés furent limités et réduits à 83, un par département, dont 10 étoient métropolitains. Le 2 Novembre 1789, les biens du Clergé ayant été déclarés appartenir à la Nation, et mis ensuite en vente pour payer les dettes de l'État, on accorda aux Évêques, aux Curés, aux Ecclésiastiques qui possédoient quelque bénéfice, et auxquels on en avoit ôté la jouissance, ainsi qu'à tous les religieux et religieuses, des pensions payées par le trésor public, et qu'on mit sous la sauvegarde et la loyauté de la Nation française.

Par la constitution civile du Clergé, aucun Évêque ni aucun Ecclésiastique ne pouvoit avoir aucun recours au Pape; et les Évêques, comme égaux aux simples prêtres, n'avoient que voix prépondérante, en cas de partage, dans les conseils qu'on leur avoit établis.

On exigea de tous les fonctionnaires publics, ecclésiastiques, le serment de maintenir cette nouvelle constitution du Clergé. Les Évêques de France, à l'exception de quatre, et la très-grande majorité du Clergé, refusèrent d'y souscrire, en motivant leur refus, sur ce que cette constitution étoit contraire au dogme et aux loix de l'Église et condamnée par le Pape. Ce refus les fit exiler et déporter de france.

Les départemens nommèrent en conséquence leurs Évêques et tous leurs Curés, qui furent choisis parmi ceux qui avoient obtempéré aux loix constitutionelles, et prêté le serment exigé d'eux.

Cet état de choses ne dura que quelques années : bientôt le culte catholique romain, et le cons-

titutionnel furent proscrits dans toute la France; et l'on y établit le culte de la Raison, divinité à laquelle on érigea des Autels. Pendant le tems qu'a duré la terreur, un grand nombre de prêtres catholiques romains, qui, malgré les loix rigoureuses portées contre eux, continuoient d'exercer le culte catholique, périt sur l'échafaud, ou fut exilé à la Guianne.

Ce n'est point ici le lieu de donner l'histoire de la Révolution, ainsi que celle du Clergé de france; nous n'avons fait qu'indiquer les principales époques qui ont amené un aussi grand changement dans l'Église de France.

Les momens de la grande terreur passés, et après la mort de Robespierre, les Évêques et les Curés, que l'on qualifioit du nom de Constitutionnels, reprirent pour la plûpart leurs fonctions, et les prêtres catholiques romains n'exercèrent que secrètement leur ministère.

Bonaparte, devenu premier Consul, désirant se rendre au vœu de la majorité des Français, qui demandoient qu'on leur rendît la religion de leurs ancêtres, la seule qui pouvoit faire leur bonheur actuel, et leur assurer leur félicité future, a fait avec le Pape actuel Pie VII, un concordat, qui, rétablissant la religion catholique en France, règle la manière dont le culte sera exercé, ainsi que les limites et les démarcations des Diocèses.

Nous allons donner l'énumération des Archevêchés et Évêchés qui ont été rétablis en conséquence de ce Concordat.

Tableau de la circonscription des nouveaux Évêchés et Archevêchés de la France.

PARIS, *archevêché*, comprendra dans son diocèse le département de la Seine;

TROYES, l'Aube et l'Yonne;

AMIENS, la Somme et l'Oise;
SOISSONS, l'Aisne;
ARRAS, le Pas-de-Calais;
CAMBRAY, le Nord;
VERSAILLES, Seine-et-Oise, Eure-et-Loire;
MEAUX, Seine-et-Marne, Marne;
ORLEANS, Loiret, Loir-et-Cher.

MALINES, *archevêché*, les Deux-Nèthes, la Dyle;
NAMUR, Sambre-et-Meuse;
TOURNAY, Jemmape;
AIX-LA-CHAPELLE, la Roër, Rhin-et-Moselle;
TREVES, la Sarre;
GAND, l'Escaut, la Lys;
LIEGE, Meuse-Inférieure, Ourthe;
MAYENCE, Mont-Tonnerre.

BESANÇON, *archevêché*, Haute-Saône, le Doubs, le Jura;
AUTUN, Saone-et-Loire, la Nièvre;
METZ, la Moselle, les Forêts, les Ardennes;
STRASBOURG, Haut-Rhin, Bas-Rhin;
NANCY, la Meuse, la Meurthe, les Vosges;
DIJON, Côte-d'Or, Haute-Marne.

LYON, *archevêché*, le Rhône, la Loire, l'Ain;
MENDE, l'Ardèche, la Lozère;
GRENOBLE, l'Isère;
VALENCE, la Drôme;
CHAMBERY, le Mont-Blanc, le Léman.

AIX, *archevêché*, le Var, les Bouches-du-Rhône;
NICE, Alpes-Maritimes;
AVIGNON, Gard, Vaucluse;
AJACCIO, le Golo, le Liamone;
DIGNE, Hautes-Alpes, Basses-Alpes.

TOULOUSE, *archevêché*, Haute-Garonne, Arriége;
CAHORS, le Lot, l'Aveyron;
MONTPELLIER, l'Hérault, le Tarn;

CARCASSONNE, l'Aude, les Pyrénées-Orientales;
AGEN, Lot-et-Garonne, le Gers;
BAIONNE, les Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

BORDEAUX, *archevêché*, la Gironde;
POITIERS, les Deux-Sèvres, la Vienne;
LA ROCHELLE, la Charente-Inférieure, la Vendée;
ANGOULÊME, la Charente, la Dordogne.

BOURGES, *archevêché*, le Cher, l'Indre;
CLERMONT, l'Allier, le Puy-de-Dôme;
SAINT-FLOUR, la Haute-Loire, le Cantal;
LIMOGES, la Creuse, la Corrèze, la Haute-Vienne.

TOURS, *archevêché*, Indre-et-Loire;
LE MANS, Sarthe, Mayenne;
ANGERS, Maine-et-Loire;
NANTES, Loire-Inférieure;
RENNES, Ille-et-Vilaine;
VANNES, le Morbihan;
SAINT-BRIEUX, Côtes-du-Nord;
QUIMPER, le Finistère.

ROUEN, *archevêché*, la Seine-Inférieure;
COUTANCES, la Manche;
BAYEUX, le Calvados;
SÉEZ, l'Orne;
ÉVREUX, l'Eure.

Il y avoit en Piémont, avant la réunion de cette principauté à la France, 1 archevêché et 16 évêchés. Le siége archiépiscopal étoit à Turin, et les siéges épiscopaux à Acqui, Albe, Alexandrie, Aoste, Asti, Bielle, Bobbio, Casal, Mondovi, Pignerol, Saluces, Suze, Tortonne, Verceil, Yvrée et Fossano.

Depuis la réunion définitive du Piémont à la France, et en exécution d'une Bulle de notre saint père le Pape, du 1.er juin 1803, Monsei-

gneur le cardinal légat a donné un décret pour la nouvelle organisation ecclésiastique du Piémont. Il n'y a plus qu'un archevêché et sept évêchés, qui sont :

Turin, *archevêché*
Saluces,
Acqui,
Asti,
Alexandrie, } *Evêchés.*
Verceil,
Yvrée,
Mondovi.

ARTICLE SEPTIÈME.

De l'Espagne.

Ce Royaume est borné au Nord par l'Océan et les Monts Pyrénées, qui le séparent de la France ; au Midi, par le détroit de Gibraltar, par lequel l'Océan entre pour former la Méditerranée ; à l'Orient, par la Méditerranée ; et à l'Occident, par l'Océan et le Portugal : on le divise en 15 provinces. Madrid en est la capitale.

Ses provinces sont : 1.° la *Biscaye ;* Bilbao, S. Sébastien et Fontarabie, place forte dans le *Guipuscoa.*

2.° Les *Asturies ;* Oviedo, Santillane, S. Ander. Cette province est l'apanage du fils aîné du Roi d'Espagne : on l'appelle *Prince des Asturies.*

3.° La *Galice ;* S. Jacques de Compostelle, Tuy, le Ferrol et la Corogne, deux ports de mer. Ces trois provinces sont sur l'Océan, au Nord de l'Espagne.

4.° L'*Andalousie ;* Séville, Cadix, port célèbre, Cordoue, Lucena, et Gibraltar, qui appartient aux Anglais. Cette province est sur l'Océan, au Midi de l'Espagne.

5.° Le royaume de *Grenade ;* Grenade, Malaga

port ; Médina-Sidonia, Ronda et Alménie port, Guadix.

6.° Le royaume de *Murcie* ; Murcie, Carthagène, Lorca.

7.° Le royaume de *Valence* ; Valence, Alicante, Xativa et Alzire. Les îles Majorque, Minorque et Ivica, sont sur la côte de cette province : on les appeloit autrefois les *îles Baléares*. Les Anglais s'étant rendu maîtres de l'île Minorque, dont Mahon est la principale place, ont remis cette île, lors de la paix générale.

8.° La *Catalogne* ; Barcelone, Terragone, Lérida, Gironne, Roses, Tortose, Balaguer, Solsonne. Ces quatre provinces sont sur la méditerranée.

9.° Royaume d'*Arragon* ; Saragosse, Calataluid, Taraçone, Huesca, Balbastro.

10.° La *Navarre Espagnole* ; Pampelune, Estella, Tudelle.

11.° La *Castille vieille* ; Burgos, Valladolid, Ségovie, célebre par ses laines, Aranda, Osma, Siguença.

12.° Le royaume de *Léon* ; Léon, Salamanque, *Université* ; Bénavente, Palencia, Ciudad-Rodrigo, Avila, Palazentia, Coria.

13.° La *Castille nouvelle*, située presque au milieu du royaume, dont Madrid est la capitale, ainsi que celle de toute l'Espagne. Les autres villes sont Tolède, Alcala Guadalaxara, Calatrava, Ciudad-Réal. Les maisons royales des rois d'Espagne sont l'Escurial, où est leur tombeau ; S. Ildefonse près de Ségovie, et Aranjuez sur le Tage.

14.° L'*Estramadure Espagnole*, qui fait partie de la nouvelle Castille, contient Mérida, Badajox, Alcantara et Placentia.

15.° Enfin, la province d'Alentejo ou d'Olivenza, où se trouvent Evora, Elvas, Setubal, Oli-

venza, capitale et place forte. Cette province, qui appartenoit au Portugal, a été cédée à l'Espagne.

Les principaux ports d'Espagne sont : le Ferrol, la Corogne, Cadix, Malaga, Carthagène, Alicante et Barcelone.

Les meilleurs vins d'Espagne sont ceux d'Alicante, de Malaga et de Chérès, en Andalousie.

Il y a en Espagne huit Archevêchés ; Tolède, primat des Espagnes et des Indes ; Sévile, Valence, Grenade, Saragosse, Tarragone, Compostelle et Burgos.

Quarante-six Evêchés, un tribunal d'inquisition, c'est-à-dire, un tribunal ecclésiastique établi pour poursuivre les hérétiques obstinés, et ceux qui font ouvertement profession de ne pas croire à la religion catholique. Par conséquent, la religion catholique est la seule qui soit soufferte dans ce royaume.

Les principales rivières d'Espagne sont : le Minho, le Douro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, qui se jette dans l'Océan, le Xucar et l'Ebre, qui se déchargent dans la Méditerranee.

Le roi d'Espagne possède encore la nouvelle Espagne ou l'Empire du Mexique, dans l'Amérique septentrionale ; et l'Empire du Pérou, le Chili et la terre ferme, dans l'Amérique méridionale.

L'île de Cuba, partie de celle de S. Domingue ou d'Hispaniola, etc. dans la golfe du Mexique, et les îles Philippines à l'extrémité de l'Asie. La partie Espagnole de l'île de S. Domingue, à été cédée en entier à la France, et réunie à la partie Française par le traité de Basle du 22 juillet 1795.

L'île de la Trinité, qui appartenoit à l'Espagne, à été cédée à l'Angleterre pour en jouir en toute propriété, par le traité d'Amiens, du 25 Mar 1802. Mais l'Espagne a trouvé à se dédommage

des pertes qu'elle a faites, en se faisant céder par le Portugal, la province d'Alentejo ou d'Olivenza, une des plus fertiles du Portugal, et qui assure l'Estramadure. Cette cession, ainsi que celle d'Olivenza, place très-forte de cette province, a été faite par le traité de Badajos, le 28 juin 1801.

Le Roi porte le titre de Roi d'Espagne et des Indes, et de Majesté Catholique; et ce Prince a un domaine très-considérable dans ses Etats; ses forces sont de 100 mille hommes, et sa marine de 70 vaisseaux de ligne, 30 frégates, plusieurs chébecs et galères. Les vaisseaux de registre sont des vaisseaux marchands, qu'il permet à ses sujets d'envoyer dans ses colonies. La Douane de Cadix seule, est pour ce Souverain un revenu immense.

ARTICLE HUITIÈME.

Du Portugal.

Ce Royaume est borné au Nord, au Midi, et à l'Orient, par l'Espagne, dont il semble ne faire qu'une province; et à l'Occident, par l'Océan. Le Roi de Portugal porte le titre de *Majesté très-fidelle*. Il possède, outre le Portugal, le Brésil et partie du Paraguai, dans l'Amérique méridionale; Goa et une grande partie de la côte de Malabar, en Asie; ainsi que plusieurs places en Afrique.

On divise ce royaume en six provinces. Lisbonne en est la capitale.

1°. La province entre *Minho-è-Douro*; Brague archevêché; Porto-sur-le-Duéro, port célèbre par ses vins.

2.° La province de *Tra-los-montes*; Bragance, Miranda, Almeida, place forte.

3.° La province de *Beyra*; Coïmbre, évêché, Aveiro, Lamego, Viséo, la *Guarda*.

4.° L'*Estramadure Portugaise.* Lisbonne, port ; Santarem, Leiria.

5.° La province d'*Entre-Tejo-è-Guadiana ;* Béja, S. Jago.

6.° Le royaume des *Algarves ;* Faro, évêché, Tavira, Silves, Lagos.

La province d'*Alentejo* ou d'*Olivença*, où se trouvent Evora, Elvas, Setubal, Olivenza, capitale, a été cédée à l'Espagne par le traité de Badajos, en 1801.

Lisbonne a un Patriarche ; Brague et Bragance sont deux Archevêchés. L'inquisition est établie dans ce royaume : ses forces sont d'environ 25000 hommes ; sa marine, de 15 vaisseaux de ligne.

ARTICLE NEUVIÈME.

De l'Italie.

L'Italie est une des plus grandes contrées de l'Europe, bornée au Nord par la France, la Suisse et l'Allemagne, et par la mer Méditerranée de tous les autres côtés. Elle étoit divisée en plusieurs États, dont les principaux étoient : 1.° Les États du Roi de Sardaigne. 2.° La République de Gênes. 3.° Les Etats de la maison d'Autriche. 4.° La République de Venise. 5.° Les Duchés de Parme et de Plaisance. 6.° Les Duchés de Modène, de la Mirandole et de Reggio. 7.° Le grand Duché de Toscane. 8.° L'État de l'Eglise qui comprenoit entr'autres pays, les Duchés d'Urbin et de Spollette, la Marche d'Ancône, la Romagne, le Boulonnois et le Ferrarois. 9.° Les États du Roi de Naples. 10.° La République de Lucques. 11.° La République de S. Marin. On ajoute encore à l'Italie, la Sicile, qui appartient au Roi de Naples ; la Sardaigne, qui a titre de Royaume ; la Corse qui appartient à la

France ; les îles de la mer de Toscane et du Golfe de Venise : on peut même y ajouter l'île de Malte, quoique quelques géographes la placent au nombre des îles d'Afrique ; mais comme elle a plus de liaison avec l'Europe, et qu'elle relevoit de la Sicile, il est plus convenable de la joindre aux îles de l'Europe.

L'Italie ainsi divisée a subi de grands changemens. Comme tous les traités entre la France et les puissances de l'Europe en ont fait reconnoître les différentes divisions, nous allons les indiquer.

1.° Les États du Roi de Sardaigne. 2.° La République de Gênes, sous la dénomination de République Ligurienne. 3.° Les États qui appartenoient à la maison d'Autriche, y compris le Duché de Modène et autres parties de l'Italie formant aujourd'hui la République Italienne. 4.° La République de Venise ; une grande partie de son territoire appartient maintenant à la maison d'Autriche. 5.° Le Duché de Parme. 6.° Le Duché de Toscane, sous le nom de Royaume d'Etrurie. 7.° L'État de l'Église. 8.° Les États du Roi de Naples. 9.° la République de Lucques. 10.° La République de S. Marin.

États du Roi de Sardaigne.

Ces États comprenoient la Sardaigne, le Piémont, la Savoie, et une partie du Milanais.

La Sardaigne.

Grande île de la mer Méditerranée au Sud de l'île de Corse : elle appartenoit autrefois à l'Espagne. En 1720, elle fut cédée au duc de Savoie, avec titre de royaume : ses villes principales sont Cagliari, Sassari, Algheri, Oristagni et Tempi.

Le Piémont.

Cette principauté se divisoit en Piémont propre, en Marquisat de Saluces, en Duché de Mont-Ferrat, et en Marquisat de Suze. Il à été réuni à la France et forme six départemens (1)

1.° Le Piémont propre ; Turin, capitale de tous les Etats du Roi de Sardaigne, étoit sa résidence ordinaire ; Carignan, Pignerol, Chieti, Coni, place très-forte, Yvrée et Fossano, évêchés.

2.° Le Marquisat de Saluces ; Saluces, évêché, Château-Dauphin, près de la vallée de Lucerne. Le Mont-Cénis sépare cette province de la Maurienne en Savoie.

3.° Le Marquisat de Suze ; Suze, Exilles et Fenestrelle.

4.° Le Duché d'Aoste ; Aoste. Le grand S. Bernard sépare ce Duché du Valais.

5.° Le Duché du Mont-Ferrat ; Casal sur le Pô, Acqui, évêché, Asti, évêché.

6.° Le Comté de Nice ; Nice, Villefranche, port ; Mont-Alban, forteresse ; Vintimille, Oneille, port de la Méditerranée.

7.° La partie du Milanais ; Alexandrie, Tortone, Valence, Voghera, Novare et Vigevano.

La Savoie.

La Savoie, qui comprenoit, 1.° La Savoie propre ; Chambéry, capitale de tout le Duché, Mont-Mélian, Conflans et Aix remarquable par ses bains. 2.° Le Genevois savoyard, Annecy, Chaumond, la Roche. 3.° Le Faucigny, Bonneville, Cluse. 4.° Le Chablais, Thonon, Ripaille, Evian. 5.° La Tarentaise, Moutiers,

(1) Voyez à l'article France.

S. Maurice. 6.° Le comté de Maurienne, S. Jean de Maurienne.

Le Roi de Sardaigne, par le traité fait avec la France, le 15 Mai 1776, a renoncé à perpétuité à tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la Savoie, les Comtés de Nice, de Tende et de Beuil : on en a formé différens départemens, comme on le voit à l'article France.

Novare et Vigevano qui appartenoient au Roi de Sardaigne, ont été réunis à la République Italienne.

Gouvernement.

La religion catholique est seule soufferte dans les Etats du Roi de Sardaigne ; et l'autorité de l'inquisition est bornée à y avoir un simple vicaire du S. Office, qui ne peut rien sans le concours de la puissance séculière.

Le conseil de Turin et le sénat de Chambéry, étoient les principales jurisdictions pour l'administration de la justice ; et la Sardaigne est gouvernée par un Vice-Roi qui y fait sa résidence.

Les forces du Roi de Sardaigne étoient d'environ 20,000 hommes en temps de paix, et 45 à 50,000, en temps de guerre ; sa marine consistoit en quelques galères dans le port de Villefranche ; ses revenus étoient de 25.000,000.

Le Piémont ayant été provisoirement et ensuite définitivement réuni à la France, il y a à Turin une administration générale qui régit les six départemens qui divisent cette principauté.

République de Gênes, ou République Ligurienne.

Cet État est situé le long de la mer, c'est pourquoi on lui a donné le nom de rivière de Gênes : ses principales villes sont Gênes, Final, Savone, port de mer, Novi, etc.

Cette République existe depuis l'an 800 : elle est très-commerçante et très-riche. Elle étoit gouvernée par un sénat, qui avoit à sa tête un Doge que l'on changeoit tous les deux ans. Le Gouvernement de cet État étoit aristocratique, et la souveraineté résidoit dans le grand conseil. Cette République a peu de revenus, quoique les particuliers soient très-riches : ses forces de terre étoient d'environ 25,000 hommes, et sa marine composée de quelques galères.

En 1797, le 22 Mai, il y eut une révolution à Gênes : le gouvernement aristocratique fut remplacé par le démocratique : cet État prit le nom de République Ligurienne, qui a été agrandie par la réunion des fiefs impériaux.

Cette République vient de se donner une nouvelle constitution.

Le Sénat, composé de 30 membres, présidé par un Doge, se divise en cinq magistratures, dont les présidens font chacun, en ce qui le concerne, les fonctions de ministres.

La durée des fonctions du Doge est de 6 ans ; et le Sénat se renouvelle tous les deux ans par tiers.

Il y a trois colléges, l'un composé de propriétaires, le 2.e de négocians et le 3.e de savans. Les membres qui sont à vie, élisent les sénateurs, et présentent trois candidats, parmi lesquels le Sénat choisit le Doge.

Le territoire Ligurien est divisé en six juridictions. Les habitans de ces juridictions nomment

tous les trois ans une consulta de juridiction de 75 membres, ayant chacun 1000 liv. de rente ; ces consulta nomment des députés à la consulta nationale, ayant au moins 3000 liv. de revenu : c'est cette consulta qui, se réunissant au moins une fois l'an, reçoit le budjet de l'État, et examine les projets de loi. Les membres n'ont point de traitement.

Les juges son nommés à vie

Les biens ecclésiastiques sont inaliénables.

Cette République aura toujours un arsenal de construction, deux vaisseaux de 74 canons, deux frégates et 4 corvettes.

États de la Maison d'Autriche, en Italie.

La maison d'Autriche possédoit en Italie :

Le *Duché de Milan ;* Milan capitale, Côme, Anghiéra, Pavie, Lodi Marignan et Crémone,

Le *Duché de Mantoue ;* Mantoue capitale, Castiglione, Solfarino, Bozzolo et Sabionetta.

Ces deux Duchés ont été cédés à la République Italienne, par les traités de Campo Formio et de Lunéville.

Aujourd'hui, la maison d'Autriche possède en remplacement des cessions ci-dessus : le *Vicentin*, capitale Vicence ; le *Padouan*, capitale Padoue ; le *Trévisan*, capitale Trévise ; le *Feltrin*, capitale Feltre ; le *Bellunois*, capitale Bellune ; le *Cadorin*, capitale Cadore ; le *Frioul*, Udine et Palma-Nova.

Dans la Turquie d'Europe ; l'*Istrie*, capitale Capo d'Istria ; la *Dalmatie vénitienne*, où se trouvent Zara, Sébénico, Tran et Spalatro ; *les Iles* de l'Adriatique, près des côtes de la Dalmatie, et qui appartenoient aux Vénitiens. Les plus considérables sont : Ossero, Cherso, Veglia, Arbe, Sago, Crosse, Lissa, Lesina et Gorsola.

La Dalmatie Ragusienne qui touche à la Vé-

nitienne, forme un état indépendant; Raguse en est la capitale.

République Italienne.

Cette République, établie en 1797, sous le nom de République Cisalpine, a été reconnue par toutes les puissances qui ont fait des traités avec la France, comme puissance libre et indépendante, sous la garantie de la France. Lors de la consulta extraordinare tenue à Lyon, au mois de Nivôse an 10, cette République a pris le nom de *République Italienne.*

Elle comprend le Novarois, le duché de Milan, le Bergamasc, le Brescian, le Cremasc, le duché de Mantoue, le duché de Modène, Peschiera, la Valteline, les comtés de Chiavenna et de Bormio, le Véronèse occidental, la Polésine de Rovigo, le Ferrarois, le Bolonois et la Romagne.

Elle est divisée en 12 départemens; savoir :

1.° *De l'Agogna*, Novarre chef-lieu, Vigevano.

2.° *Du haut Pô*, Crémone chef-lieu, Créma, Lodi, Casal Maggiore.

3.° *Du bas Pô*, Ferrare chef-lieu, Rovigo.

4.° *Du Crostolo*, Reggio chef-lieu, Massa di Carrara.

5.° *Du Lario*, Côme chef-lieu, Sondrio.

6.° *Du Mella*, Brescia chef-lieu, Salo.

7.° *Du Mincio*, Mantoue chef-lieu, Véronne.

8.° *De l'Olona*, Milan chef-lieu, Pavie.

9.° *Du Tanaro*, Modène chef-lieu, Castel-Novo-di-Cafargnana.

10.° *Du Réno*, Bologne chef-lieu, Imola, Cento.

11.° *Du Rubicon*, Forli chef-lieu, Ravenne, Riminié, Césena et Faenza.

12.° *Du Serio*, Bergame chef-lieu.

Les rivières principales qui arrosent le terri-

toire de la République italienne, sont le Pô, le Tésin, l'Adige, l'Adda et le Mincio.

République de Venise.

Les États de cette République avant le traité de Campo Formio, étoient bornés au Nord, par le pays des Grisons, le Trentin et le Tirol; à l'Orient en partie par le golfe de Venise, en partie par le Carniole; au Midi, par le Ferrarois, le Mantouan, et une partie du Milanais; et à l'Occident, par le Milanais seulement.

Cette République, la plus ancienne de l'Europe, a été autrefois très-puissante. Son gouvernement étoit aristocratique et entre les mains de la Noblesse Vénitienne, à la tête de laquelle étoit un Doge, dont la charge étoit à vie, mais la République pouvoit le déposer quand il devenoit incapable de remplir ses fonctions.

Il présidoit à tous les conseils, mais il n'avoit que sa voix comme les autres membres; tous les jugemens se rendoient en son nom.

La Seigneurie de Venise comprenoit en Italie quatorze provinces :

1.° Le Bergamasc; Bergame évêché, place forte.

2.° Le Crémasc; Créma, évêché, place forte, Sério.

3.° Le Brescian; Brescia, évêché, place forte, et Salo, évêché, sur le lac de Garda.

4.° Le Véronèse; Vérone. évêché sur l'Adige, Peschiera, place forte, sur le lac de Garda.

5.° La Polésine de Rovigo; Rovigo, résidence de l'évêque d'Adria, Adria, évêché.

6.° Le Padouan; Padoue, évêché et université

7.° Le Dogado; Venise, capitale, archevêché. qui porte le titre de patriarchat. Cette ville, surnommée la riche, est une des plus peuplées et des plus marchandes de l'Europe. Elle est bâtie sur soixante et douze îles qui communiquent

quent les unes aux autres par un très-grand nombre de ponts. Gioggia, évêché, est dans une île et au milieu des eaux comme Venise.

8.° Le Vicentin; Vicence, évêché, place forte.

9.° Le Trévisan; Trévise, évêché.

10.° Le Feltrin; Feltre, évêché.

11.° Le Bellunèse; Bellune, évêché.

12.° Le Cadorin; la Piéve de Cadore, sur la Piave.

13.° Le Frioul; Udine, archevêché; Palma-Nova, évêché; Concordia, évêché, et Grado.

14.° L'Istrie; Capo d'Istria, évêché; Citta-Nuova, évêché; Pola, évêché. La République de Venise possédoit encore plusieurs villes en Dalmatie, à l'est du golfe de Venise; ainsi que les îles de Corfou, Zante, Ste.-Maure et Céphalonie.

Les revenus de cet Etat étoient considérables; ses forces montoient à 30,000 hommes; et sa marine étoit composée de plusieurs vaisseaux de ligne, frégates, galères et félouques.

Venise n'existe plus aujourd'hui comme République. Ses provinces et ses îles ont été partagées entre l'Empereur et la République Italienne, en vertu du traité de Campo-formio passé entre la France et l'Empereur. Voici la division qui en a été faite.

Le Bergamasc. Le Crémasc. Le Brescian. Le Véronèse occidental. La Polésine de Rovigo.	à la République Italienne.
Le Vicentin. Le Padouan. Le Dogado. Le Trévisan. Le Feltrin. Le Bellunèse. Le Cadorin. Le Frioul. Et une partie des îles Vénitiennes.	à l'Empereur.

L'État de Parme.

Ce pays délicieux et très-fertile est au Midi du Milanais. Il comprend les Duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Cet état appartenoit à un prince de la maison d'Espagne ; mais à la mort de ce prince, et par des arrangemens particuliers avec la cour d'Espagne, ces trois Duchés ont été réunis à la République française.

Parme, capitale du Duché de ce nom, est très-belle, et très-agréablement située sur la *Parma*.

Plaisance, capitale du Duché de ce nom, est située au confluent de la Trebia et du Pô.

Guastalla, capitale de ce Duché, est une petite ville enclavée dans le Mantouan.

Duché de Modène.

Ce petit État comprenoit les Duchés de Modène, de la Mirandole et de Reggio. En 1771 la diète de l'Empire en avoit assuré la succession et l'investiture, après l'extinction des mâles de la maison d'Est, à l'Archiduc Ferdinand, troisième frère de l'empereur Joseph II. Les principales villes étoient Modène, la Mirandole, place forte, et Reggio. Par les traités de Campoformio et de Lunéville, ce Duché a été cédé à la République Italienne, et le Duc de Modène a reçu en indemnité dans l'Empire, le Brisgaw, qu'il possédera aux mêmes conditions que celles en vertu desquelles il possédoit le Modénois.

Grand Duché de Toscane.

Cet État comprend le Florentin, le Pisan et le Siennois, qui étoient autrefois trois Répu-

bliques. Ce Duché fut cédé au Duc de Lorraine, en échange de la Lorraine, par le traité de Vienne, en 1736.

Par l'article V du traité de Lunéville, le grand Duc de Toscane, parent de l'Empereur, a été forcé de rénoncer au Duché de Toscane, ainsi qu'à la partie de l'île d'Elbe, qui en dépend. En vertu de cette renonciation, le grand Duc aura en Allemagne une indemnité pleine et entière de ses États d'Italie, dont la souveraineté, sous le titre de Royaume d'Etrurie, a été transportée dans la maison d'Espagne, et cédée à l'Infant Duc de Parme.

Les principales villes de ce Royaume sont Florence, capitale, située sur l'Arno, une des plus belles villes d'Italie; Pistoye, Arrezo, Cortonne, Pise, Livourne, port célèbre et ville très-commerçante; Volterra, Sienne, Piombino, Porto-Ferrajo, ville très-forte dans l'île d'Elbe, avec une bonne citadelle.

L'État des *Présides*, qui appartenoit au Roi de Naples, a été réuni à la Toscane, on y trouve Orbitello et Porto-Hercole, ports.

État Romain, ou de l'Eglise.

Pays d'Italie que le Pape possède en souverain. On le divisoit en douze petites provinces; la campagne de Rome, la Sabine, le patrimoine de S. Pierre, le Duché de Castro, l'Orviétan, le Pérousin, les Duchés de Spolette et d'Urbain, la Marche d'Ancône, la Romagne, le Boulonois et le Ferrarois. Le Pape possédoit encore un grand nombre de fiefs, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin. Par le traité de paix qu'il a fait avec la France, le 19 Février 1797, il a renoncé en faveur de la France à tous ses droits sur les ville et territoire d'Avignon, le Comtat

Venaissin et ses dépendances, et à ceux sur les territoires connus sous les noms de légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Ces trois légations font aujourd'hui partie de la République Italienne, la France les lui ayant cédées; Avignon et le Comtat Venaissin forment un département de la République Française.

Les principales villes de l'État de l'Eglise sont Rome, ville très-belle et très-ancienne, qui est la résidence des Papes, Ostie, Tivoli, Terracine, Viterbes, Civitta-Vecchia, qui est un port, Magliano, Spolette, Ancône, Lorette, Urbain, Pesaro, Fano, et Sinigaglia.

L'État de l'Eglise est ainsi nommé, parce que le Pape est le chef de l'Eglise.

Royaume de Naples et de Sicile, ou des deux Siciles.

Ce Royaume occupe toute la partie méridionale de l'Italie; il est très-étendu, ayant environ 100 lieues de long, sur 27 de large. Il comprend la terre d'Otrante, la terre de Bari, la Capitanate, le Comté de Molise, l'Abruzze, la Terre de Labour, les Principautés, la Basilicate et la Calabre, dont la partie ultérieure a été dévastée par le tremblement de terre du 5 Février 1783. Le Royaume de Naples est un fief de l'Eglise, et le Roi en rend tous les ans au Pape, le tribut d'une bourse de sept mille ducats d'or, et d'une haquenée blanche. Naples en est la capitale: c'est une des premières villes de l'Europe par sa beauté, sa grandeur et le nombre de ses habitans. A quatre lieues de Naples, dans la Terre de Labour, on voit la montagne du Vésuve, volcan fameux par ses éruptions de laves et de cendres.

Près de Naples et vis-à-vis, est la petite île de Caprée, si célèbre par la retraite et les dé-

bauches de Tibère. Les villes principales de ce Royaume sont Capoue, Salerne, Gaëte : près de cette ville est le mont Cassin, où S. Benoît fonda son ordre ; Amalfi, Bénévent, Montefusculo, Civitta-di-Chieti, Lanciano, Aquila, Lucera, Brindes, Otrante, Tarente, Sulmone connu par la naissance d'Ovide, Cirenza, Reggio, Rossano : à l'ouest de cette ville on voit les ruines de *Sibaris*, ville si fameuse par la mollesse de ses habitans.

La Sicile.

La Sicile est une grande île, belle et fertile, voisine de la Calabre, dont elle n'est séparée que par un détroit large de près d'une lieue, nommé *Phare de Messine*, célèbre par ses deux écueils, Caribde et Scylla. Messine et Palerme en sont les capitales. La Sicile est divisée en trois provinces, ou vallées ; 1.° de *Démona* ; Messine, Catane ; 2.° la vallée de *Noto* ; Noto, Syracuse ; 3.° la vallée de *Mazzara* ; Palerme, Montréal, Trépano, Agrigente. On y remarque le fameux Volcan de l'*Etna* ou *Gibel*, élevé de 1672 toises au-dessus de la mer. Cette île est fameuse par les *Vêpres Siciliennes*. En 1282, Pierre III, Roi d'Arragon, s'empara de cette île ; et le jour de Pâque, au premier coup de vêpres, il fit massacrer tous les Français.

Cette île appartient au Roi de Naples, qui y a établi un Vice-Roi.

Les forces du Roi de Naples sont d'environ 50,000 hommes ; sa marine, de 16 vaisseaux de ligne, frégates et chebecs.

La Principauté de Piombino, sur la côte de Toscane, est sous la protection du Roi de Naples.

Les principales rivières de l'Italie sont le Pô, qui passe à Turin et à Plaisance ; l'Arno, qui

passe à Florence ; le Tibre, à Rome, et l'Adige à Vérone.

République de Lucques.

Cette République est un petit Etat presque enclavé dans la Toscane, il étoit sous la protection de l'Empire, dont elle étoit un fief ; son gouvernement étoit aristocratique et dépendoit d'un conseil de 120 notables. Elle est actuellement sous la protection de la France, et a adopté une constitution démocratique.

Lucques, qui en est la capitale, est une ville assez jolie, de médiocre grandeur, mais bien peuplée ; elle est renommée par ses fabriques de soie. On la nomme Lucques l'industrieuse.

Viaregio, port de la République.

Saint-Marin.

Ce petit Etat, enclavé dans le Duché d'Urbain, sur les confins de la Romagne, forme une petite république, sous la protection du Pape : elle existe depuis 1,300 ans : elle créoit elle-même ses magistrats ; mais, à l'imitation de la France, elle a changé son gouvernement.

Saint-Marin, place forte avec trois châteaux, est le chef-lieu de ce petit Etat.

République des Sept-Iles-Unies.

Cette République fait partie de toutes les îles grandes et petites, habitées et inhabitées, qui appartenoient à l'Etat Vénitien, et qui sont situées sur les côtes de la Morée et de l'Albanie. Les principales sont Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Cerigo. Les villes principales de ces îles leur ont donné leur nom.

La constitution de cette République a été

reconnue par les puissances de l'Europe, et la Russie et la Turquie en garantissent le maintien. Cette République est une et aristocratique : le droit de gouverner appartient à la totalité de la noblesse constitutionnelle. Les sept îles principales ont droit à cette noblesse ; les autres sont moralement et civilement incorporées aux îles auxquelles la loi détermine qu'elles appartiennent.

La religion dominante de la République, est la *religion grecque orthodoxe*. La *religion catholique romaine* est protégée ; tout autre culte est toléré. La loi détermine les priviléges des individus de la nation juive établis dans l'État. Pour être noble, actif et constitutionnel, il faut être inscrit sur les registres civiques, être né dans les sept-îles, d'un mariage légitime et d'un père chrétien, et professer la religion chrétienne, posséder un certain revenu annuel, n'exercer personnellement aucun art mécanique ; ne pas tenir personnellement une boutique ouverte ; savoir lire et écrire une des langues dont se sert le gouvernement, n'avoir jamais été condamné à aucune peine afflictive et infamante, ne pas avoir fait de faillite frauduleuse, et ne pas être débiteur de l'Etat. L'association à une des principales académies de l'Europe équivaut à un revenu annuel.

Ile de Corse.

Cette île appartient à la France ; on en peut voir la division à l'article France.

Ile de Malte.

Cette île fut donnée par Charles-Quint en 1530 aux chevaliers de S. Jean de Jérusalem chassés par les Turcs de l'île de Rhodes, et qui

prirent alors le nom de *Chevaliers de Malte*. Le chef de cet ordre se nomme *Grand-Maître*, et en est souverain.

Cet ordre étoit composé de sept nations qu'on appelle langues, qui sont celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Arragon, d'Allemagne et de Castille. Il y en avoit une huitième, qui étoit celle d'Angleterre, avant le schisme de ce royaume.

Les Français s'en emparèrent en juin 1798, et les Anglais en 1800. Par le traité d'Amiens, les îles de Malte, de Gozo et de Comino ont été rendues à l'ordre de S. Jean-de-Jérusalem, sous la protection et garantie de la France, de la Grande-Bretagne, l'Autriche, l'Espagne, la Russie et la Prusse, qui ont également reconnu la neutralité de l'ordre et de l'île de Malte, avec ses dépendances.

Par le traité d'Amiens, la France et l'Angleterre sont convenues qu'il n'y aura plus désormais ni langue française ni anglaise; et que nul individu appartenant à l'une ou à l'autre de ces puissances ne pourra être admis dans l'ordre. Mais il est établi une langue maltaise : les chevaliers de cette langue seront admissibles à toutes les charges, et jouiront de tous les privilèges comme les chevaliers des autres langues; pour être admis dans cet ordre, ils ne seront point tenus aux preuves de noblesse, faites par les chevaliers des autres langues, ils auront des dignités qui seront propres à cette langue, des traitemens et une auberge. La principale ville est Malte ou la cité Valette, qui est très-forte. C'est dans cette ville que le grand-maître et les chevaliers font leur résidence. L'île de Gozo ou le Goze, bien fortifiée, en est à deux lieues, et appartient à l'ordre de Malte.

Les autres îles voisines de l'Italie sont Pantalaria, les îles Œgades, Levenzo, Favognana, Ma-

retimo et Ustica. Les îles Lipari, au nombre de dix, sont Stromboli, Panaria, Lisca-Bianca, Baziluzza, Datolo, Lipari, Volcano, Salina, Félicuda; Alicuda; Capri est l'ancienne Caprée; Ischia, Nisida, Procida, Ponza Palmaria, Giglio, Gorgona, et l'île d'Elbe, maintenant partagée entre la France, qui a Porto-Longone et les terres adjacentes, et le Roi d'Etrurie ou de Toscane, qui a Porto-Ferrajo et ses environs.

ARTICLE DIXIÈME.

De la Suisse.

La Suisse est une République, partie catholique et partie calviniste, située entre le Rhin, le lac de Constance, la Franche-Comté, le lac de Genève et le Valais, dans les Alpes. Ce pays est très-élevé, puisque le Rhin, le Rhône, l'Aar et le Tésin y prennent leurs sources.

Cette République étoit divisée en 13 cantons ou provinces, dont les quatre premiers, et les plus considérables, *Zurich*, *Berne*, *Bâle et Schaffouse*, sont Calvinistes : sept, *Lucerne*, *Fribourg*, *Soleure*, *Zug*, *Uri*, Altorf, capitale; *Underval*, Stants, capitale; et *Schwits* ou *Suits*, qui a donné son nom à tout ce pays, sont catholiques : *Glaris* et *Appenzel* sont mêlés des deux religions.

Les grandes assemblées se tenoient à Baden les ambassadeurs faisoient ordinairement leur résidence à Soleure. Chaque canton formoit une République à part; c'est pourquoi la Suisse n'avoit point de capitale.

Les Suisses avoient des Pays qui leur étoient assujettis, tels que Baden, les Offices-libres, Turgovie, Rhinthal, Maggia, Locarno, Lugano et Mendrisio.

Leurs alliés étoient Neufchâtel et tout le Comté de ce nom, y compris celui de Valan-

gin, le Valais, les Grisons, le Tokenbourg, la ville de S. Gall et l'Abbaye du même nom, la République de Bienne, celle de Genève, de Mulhausen et l'évêché de Bâle; mais ces trois Républiques et l'évêché de Bâle, y compris la Neuve-ville, sont maintenant réunis à la France, qui a cédé à la Suisse le Fricktal qu'elle avoit acquis de l'Empereur, par le traité de Lunéville: la Valteline et les comtés de Chiavenna et de Bormio, autrefois sujets des Grisons, sont aujourd'hui réunis à la République Italienne.

Par suite de l'intervention du premier consul de la République française, et en vertu de l'acte fédéral, passé à Paris, le 19 février 1803, entre les députés des cantons Suisses et le Gouvernement français, la Suisse est reconnue puissance indépendante.

L'acte de médiation lui garantit sa constitution fédérale et celle de chaque canton en particulier.

Au lieu de gouvernement central il n'y aura qu'une diète, comme autrefois, mais avec des attributions fort étendues, sous la garantie spéciale de la France.

L'ancien nombre des cantons étoit de treize; il est porté aujourd'hui à dix-neuf.

Les nouveaux sont :

Argovie, chef-lieu Arau.

Vaud, chef-lieu Lausanne.

Turgovie, chef-lieu Frawenfeld.

S.t-Gall, chef-lieu S.t-Gall.

Les Grisons, chef-lieu Coire.

Le Tessin, jadis compris parmi les alliés ou les sujets, chef-lieu Bellinzona.

Les treize autres cantons conservent leur ancien nom.

Chaque canton envoie à la diète un député; et les députés des cantons qui ont plus de cent mille ames de population donnent deux voix, ce qui en porte le nombre total à vingt-cinq.

Les villes de Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne, seront alternativement le siége de la diète ; et le canton où elle se tiendra, doit être le canton-directeur. Fribourg aura le premier cet avantage, l'*Avoyer* ou *Bourguemestre* du canton-directeur sera de droit *Landamann* de toute la Suisse.

Le contingent, pour l'exécution de la garantie, est fixé à 15,203 hommes, et environ 7 à 800,000 l. argent de France.

Aucun canton ne pourra entretenir plus de deux cents hommes de troupes soldées.

Les biens des anciens couvens leur seront restitués ; en général chaque canton aura la propriété des autres biens nationaux, situés dans ses limites ; mais il en sera distrait une partie pour composer aux villes, des revenus municipaux, et pour liquider les *dettes* cantonales et nationales.

Le Landamann a une sorte d'initiative dans la plupart des affaires, soit de l'extérieur, soit de l'intérieur.

La diète a le droit de nommer le Général qui commande le contingent helvétique, et les ambassadeurs extraordinaires près des puissances étrangères : elle déclare la guerre, fait la paix et conclut des traités ; mais dans tous ces cas, il faut le consentement des trois quarts des càntons.

Viennent après ces dispositions générales, les constitutions cantonales, que l'on supprime, parce qu'elles ne peuvent avoir un grand intérêt que sur les lieux.

ARTICLE ONZIÈME.

République Valaisanne.

Le Valais qui avoisine la Suisse, le Piémont et la Savoie, de République indépendante qu'il étoit, avoit été réuni à la République Helvé-

tique, dont il formoit un canton, mais la France lui a rendu son ancienne indépendance, et à peu près son ancienne constitution, sous la protection des trois Républiques Française, Helvétique et Italienne.

Les troupes françaises auront à perpétuité un libre passage sur le territoire du Valais, par la route du Simplon qui conduit en Italie. Le gouvernement du Valais est composé d'un grand baillif et d'un vice-baillif, et de deux suppléans de ces derniers.

Sion est la capitale de cette République. Autrefois son évêque étoit souverain, mais maintenant il n'a plus aucun droit temporel. Le Valais conserve toujours le droit d'avoir des régimens attachés au service des puissances étrangères Le Rhône, qui prend sa source à la Fourche, à l'extrémité orientale du Valais, traverse ce pays dans toute sa longueur, et vient se jeter à Villeneuve, dans le lac de Genève.

On trouve sur le mont St. Bernard un hospice sous la conduite de chanoines réguliers, dont la vie est toute entière employée, soit à l'étude, soit au soulagement des voyageurs qui prennent cette route pour passer en Italie. Ces religieux bienfaisans prodiguent l'hospitalité à tous les passans sans distinction de pays et de religion, ils vont même au devant des voyageurs, et à la recherche de ceux que le mauvais temps auroit forcé de s'égarer ; ils leur fournissent tout ce dont ils peuvent avoir besoin, et ils n'épargnent aucun soin pour ceux qui peuvent tomber malades. Un établissement semblable doit avoir lieu sur le Simplon.

ARTICLE DOUZIÈME.

De la Hollande, ou République Batave.

Cet État est un démembrement des 17 provin-

ces des Pays-bas espagnols, dont 10 demeurèrent soumises à l'Espagne, et ont passé ensuite sous la puissance de la branche d'Autriche allemande, et sous celle de la France.

Ancienne et nouvelle division.

Les sept provinces qui formoient la République de Hollande étoient, 1.° Le Comté de Hollande, Amsterdam, la Haye, où s'assembloient les États-généraux, Roterdam, Leyde, Harlem, Dordrecht. 2.° Le Comté de Zélande, Middelbourg, Flessingue. 3.° Le Duché de Gueldre, dont la capitale est Nimègue. 4.° Le Comté de Zutphen, Zutphen. 5.° Les Seigneuries d'Utrecht, Utrecht. 6.° Celle de Frise, Leuwarden. 7.° Celle d'Over-Yssel, Deventer; et de Groningue, Groningue.

On peut y ajouter les îles de Zuyderzée, du Texel et autres petites îles, ainsi que le Brabant Hollandais, où se trouvent Bréda, Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc, Grave, Eyndoven, qui appartient à la maison de Nassau-Orange.

Par le traité conclu avec la France, le 16 Mai 1795, la République Batave a cédé à la France, la Flandre Hollandaise, y compris tout le territoire qui est sur la rive gauche du Hondt; Maestricht, Venloo et leurs dépendances, ainsi que leurs autres enclaves et possessions situées au sud de Venloo, de l'un et de l'autre côté de la Meuse. A la paix de Lunéville, le gouvernement hollandais a cédé à l'Angleterre toutes les possessions et établissemens de l'île de Ceylan, mais il a conservé dans les Indes orientales et occidentales, et dans l'Amérique méridionale, des établissemens considérables, tels que le cap de Bonne-Espérance; l'île de Java où se trouve Batavia; Sumatra, Surate et Surinam.

La Hollande ou les Provinces-Unies étoient

gouvernées par un Stathouder, charge héréditaire dans la maison d'Orange : il étoit président des États de chacune des provinces.

La conquête de la Hollande par les Français, a changé le gouvernement qui, d'aristocratique, est devenu démocratique, et est gouverné par un corps représentatif. Cet État a été reconnu par les puissances, sous le titre de *République Batave*; elle se trouve divisée en huit départemens :

1.° Le département de l'Ems, qui comprend les provinces de Groningue et de Frise ; chef-lieu, *Leuwarden.*

2.° Le département du Vieux-Yssel, qui comprend l'Over-Yssel, une partie de la Gueldre et du Comté de Zutphen ; chef-lieu *Zwol.*

3.° Le département du Rhin, qui comprend le reste des provinces de Gueldre et de Zutphen, et une partie de la province d'Utrecht, chef-lieu, *Arnheim.*

4.° Le département de l'Amstel, qui comprend la partie de la province de Hollande, où est Amsterdam ; chef-lieu, *Amsterdam.*

5.° Le Département du Texel, qui comprend toute la partie septentrionale de la province de Hollande, et sa partie méridionale jusqu'à Leyde inclusivemeut ; chef-lieu *Alkmar.*

6.° Le département de la Delft, qui comprend le reste de la partie méridionale de la province de Hollande, et le reste de la province d'Utrecht ; chef-lieu, *Delft.*

6.° Le département du Dommel, qui comprend la partie occidentale du Brabant hollandais ; chef-lieu, *Bois le Duc.*

8.° Le Département de l'Escaut et de la Meuse qui comprend la partie occidentale du Brabant hollandais et la province de Zélande ; chef-lieu *Middelbourg.*

La maison d'Autriche possédoit une partie des Pays-bas, sous le nom de Pays-bas Autrichiens : Bruxelles, Malines, Anvers, dans le

Brabant; Namur, Charleroi, dans le Comté de Namur; Mons, Ath, dans le Hainault; Gand, Bruges, Ypres, Menin, Ostende, Nieuport, Tournai et Luxembourg, dans les Comtés de Flandres et de Luxembourg. Mais tous ces pays font maintenant partie du territoire français, et ont été cédés à la France par le traité de Lunéville.

ARTICLE TREIZIÈME.

De l'Allemagne.

On distinguoit autrefois l'Allemagne (1) en haute ou méridionale, en basse ou septentrionale. L'Empereur Maximilien la divisa en dix grands cercles; mais le cercle de Bourgogne, ou les dix-sept Provinces-Unies, ayant été depuis détachés de l'Empire, nous n'avons à traiter que des neuf autres divisions ou cercles, en faisant néanmoins remarquer que la France tient une partie des Cercles de Westphalie, du haut et du bas Rhin. (2)

Les neuf cercles formant la division générale de l'Allemagne, sont situés, trois au nord, trois au centre, et trois au sud. En voici le tableau :

Cercles du Nord.	Haute-Saxe. Basse-Saxe. Westphalie.
Cercles du Centre.	Haut-Rhin. Bas-Rhin. Franconie.
Cercles du Midi.	Autriche. Bavière. Souabe.

(1) Nous conservons encore la division actuelle de l'Allemagne, parceque les opérations de la diète de Ratisbonne ne sont pas terminées.

(2) La partie de l'Allemagne en deça du Rhin, forme aujourd'hui les quatre départemens connus sous la dénomination de la *Roer, la Sarre, Rhin et Moselle* et le *Mont-Tonnerre.*

Cet Empire, fondé par Charlemagne Roi de France, dans le huitième siècle, doit être actuellement considéré comme une puissante République, composée d'un grand nombre de Princes souverains, et de villes libres, qui se gouvernent elles-mêmes en forme de Républiques. Les plus puissans de ces Princes sont les 9 Electeurs, dont trois ecclésiastiques, et six, séculiers.

Les trois Électeurs ecclésiastiques sont : 1. l'Archevêque de *Mayence*, grand Chancelier de l'Empire et Doyen né des Électeurs; Mayence, Oppenheim. Forces, 4500 hommes; revenus, 4,000,000.

2. L'Archevêque de *Trèves*, Trèves, Paderborn. Forces, 3,000 hommes; revenus, 3,000,000.

3. L'Archevêque de *Cologne*; Cologne, Bonn, résidence; Dusseldorff, Munster, Osnabruck, dans la *Vestphalie*. Forces, 16,000 hommes; revenus, 15,000,000.

Les six séculiers sont :

1. L'Électeur, roi de *Bohême*; Prague, sur la Moldau; Égra, Sats, Pilsen, Konisgratz, Kuttemberg, Leutmerit. L'Empereur régnant est Electeur de Bohême.

2. L'Électeur Duc de *Bavière*; Munich, Landshut, Passau, Neubourg, Ingolstad, Straubing. Forces, 25,000 hommes; revenus, 18,000,000.

3. L'Électeur Duc de Saxe, grand Maréchal de l'Empire; Dresde, Pirna, Konigsten, Meissein, dans la *Misnie*; Leipsick, ville très-commerçante; Torgau, Virtemberg, Erfort, dans la *Thuringe*; Veismar, Jena, Altembourg, Zurchau, Plaven, dans le *Voigtland*. Forces, 30,000 hommes; revenus, 25,000,000.

4. Le Roi de Prusse, Electeur et Marquis de Brandebourg, grand Chambellan de l'Empire; Berlin, capitale du Brandebourg, et la résidence du Souverain. Il fournit son contingent comme les autres princes de l'Empire, à proportion de ce qu'il possède en Allemagne.

5. L'Electeur Palatin du *Rhin*; Manheim, Heidelberg, Spire, Philisbourg, Vorms, etc. Juliers, Duren, Aix-la-Chapelle, dans le duché de *Juliers*; Ses forces sont de 20,000 hommes; et ses revenus, de 12,000,000.

6. L'Electeur de *Hanovre*, Duc de Brunsvick-Lunebourg, et Roi d'Angleterre ou de la grande Bretagne: Hanovre, Neustadt, Minden, Hildesheim, Brunsvick, Volfembutel, Gisorhn, Zell, Ultzen, Lunebourg, Brême, Ferden, Harbourg, Stade, Hamelen, Eimbeck, Gotingue, Munden. Ses forces, sont de 30,000 hommes; revenus, 20,000,000.

La Maison d'Autriche possède le royaume de Bohême, dont nous avons parlé.

Le royaume de *Hongrie*; capitale Presbourg; Bude, Neuhausel, Léopolstadt, Albe-royale, Varasdin, Comore, Javarin, St-Gothard. Ses rivières sont le Danube le Raab, la Morave, la Drave et la Save qui se jette dans le Danube. Les Turcs possèdent une grande partie de ce royaume, où il y a des mines très-riches.

Le Marquisat de *Moravie*; Olmutz, Brinn, Iglau, Znaim, Hradish, le Comté de Glatz; et quelques places dans la haute Silésie.

L'Archiduché d'*Autriche*; Vienne sur le Danube, Lintz, Neustadt dans la Stirie, Gratz, Judenbourg, Gurk, Clagenfurt en Carinthie, Laubach, Cilley dans la Carniole, Sisseg dans la Croatie, Waradin dans l'Esclavonie, qui fait partie de la Hongrie, et Trieste dans l'Istrie.

Les quatre villes Forestières dans l'Autriche antérieure, dont Fribourg en Brisgau est la capitale, près de la source du Danube.

La Maison d'Autriche possède en Italie. *Venise*, le *Vicentin*, le *Padouan*, le *Dogado*, le *Trévisan*, le *Feltrin* le *Bellunèse*, le *Cadorin*, le *Frioul*, l'*Istrie*, la *Dalmatie Venitienne* et plusieurs îles situées près des côtes de cette dernière province.

Revenus, 100,000,000 ; forces, 200,000 hommes.

Les princes de l'*Empire* sont, le Landgrave de Hesse-Cassel, Marbourg, Fritzlar. Forces, 16,000 hommes ; revenus, 6,000,000.

Le Prince Abbé de Fulde, le Prince de Valdeck, dans le cercle du Haut-Rhin, le Comte de la Lippe, en Vestphalie.

Les Princes de Hesse-Darmstadt, les Marquis de Culembach et d'Onspach, dans la Franconie.

Le prince de Bade, de Furstemberg, le Duc de Virtemberg, de Stutgard ; dans la Souabe, le Comte de Mansfeld.

Les villes libres impériales sont, Hambourg, port ; Lubeck, dans le duché de Holstein ; Aix-la-Chapelle dans la Westphalie ; Cologne, Francfort sur le Mein, dans la Franconie ; Ulm, Ausbourg ou Auguste, dans la Souabe en Burgau ; Ratisbonne, Nuremberg, Bamberg dans la Franconie. L'Evêque de Trente est souverain, sous la protection de la maison d'Autriche.

Les principales rivières de l'Allemagne sont, le Rhin, le Danube, le Mein, le Veser, l'Elbe, l'Oder et la Vartha.

Les assemblées de l'Empire, que l'on appelle *Diètes*, se tiennent à Ratisbonne ; elles sont divisées en trois bancs. 1. Celui des Electeurs qui ont seuls le droit d'élire l'Empereur qu'ils tirent, pour l'ordinaire, de leur corps ; 2. celui des Princes de l'Empire qui ont voix à la diète ; 3. celui des villes libres Impériales.

L'empereur ne jouit pas, à titre d'*Empereur*, d'un seul pouce de terre. La ville de Bamberg en Franconie lui est assignée pour sa résidence, quand il n'en a pas d'autre ; mais il jouit des plus grands honneurs.

Chaque membre de l'Empire est obligé de l'assister, suivant ses forces, en troupes et en argent. Les secours en hommes s'appellent *contingens* ; et ce sont ces troupes que l'on appelle *les troupes*

des Cercles. Les secours en argent se nomment *les mois Romains.* L'Allemagne pourroit aisément armer 500,000 hommes.

ARTICLE QUATORZIÈME.

Prusse.

Le Roi de Prusse est aussi Electeur et Marquis de Brandebourg. Il est très-puissant, et ses Etats sont devenus très-considérables. Il occupe la Prusse orientale, la Lithuanie, Konigsberg, capitale; Pillau, place forte, Gumbinnen, Memel; la Prusse occidentale, qui renferme les pays qu'on appeloit Palatinats de Marienbourg, de Culm et de la petite Poméranie; Marienwerder, capitale; Dantzick, Culm, Thorn, Marienbourg. Il possède en Bohême, Glatz; une partie de la Silésie, capitale Breslaw; la Lusace, Cotbus, capitale; dans la haute Saxe, le Duché ou Electorat de Brandebourg, capitale Berlin; la Poméranie, Stettin, Hall; dans la basse Saxe, Magdebourg, Halberstadt; dans la Franconie, Bareuth, Anspach; dans la Westphalie, Minden, Ravensberg, Tecklenbourg, une partie du Duché de Clêves, la Marck, l'Ostfrise, partie du Comté de Lippe; en Suisse, la principauté de Neufchâtel et le Comté de Valangin; et en Pologne, la partie occidentale de la Lithuanie et la grande Pologne, où sont les villes de Kalisch, Varsovie, Bialistock, Plocsko.

On peut voir à l'article Pologne, la partie de ce Royaume qui appartient maintenant au roi de Prusse.

Les Revenus de ce Souverain sont de plus de 50,000,000, et il peut mettre sur pied, en temps de guerre, plus de 200,000 hommes.

Berlin, résidence des Rois de Prusse, est une

ville superbe, remarquable par le palais des Rois, l'arsenal et un observatoire.

ARTICLE QUINZIÈME.

Pologne.

Avant le démembrement de ce pays en 1772, et le partage définitif de 1795, qui le raya de la liste des Etats de l'Europe, ce Royaume et République, y compris le grand Duché de Lithuanie, étoit gouverné par un Roi qui étoit chef de la République, et qui étoit élu par la noblesse et le clergé dans les plaines de Varsovie. Le Roi n'étoit autre chose que président du Sénat composé ordinairement du Primat, de l'archevêque de Lemberg, de 15 évêques et de 130 laïques, savoir; les grands officiers de l'Etat, les Palatins et les Castellans. En cas de l'absence ou de la mort du Roi, l'archevêque de Gnesne en remplissoit les fonctions, en sa qualité de Vice-roi. Les dix grands officiers de l'Etat, qui étoient Sénateurs, étoient les deux grands Maréchaux, celui de la Pologne et celui de la Lithuanie, les deux Chanceliers, les deux vice-chanceliers, les deux trésoriers et les deux sous-maréchaux.

En donnant la topographie de la Pologne nous la diviserons telle qu'elle est aujourdhui, ce qui mettra à même de connoître ce qu'étoit autrefois ce Royaume, en le comparant avec ce qu'il est maintenant.

Pologne Russe. Le grand Duché de Lithuanie, qui se divise en plusieurs autres duchés et palatinats, tels que la Courlande, Mittau, capitale; Windaw, Libau; la Samogitie, Rosienne, capitale; Troki, partie septentrionale, Grodno, capitale; Kowno, Minski, Minski, capitale; Brzesc ou Polésie, Brzesc. Pinsko; Novogrodeck,

dont la ville de ce nom est la capitale ; Polotsk, partie méridionale, capitale Polotsk.

Petite Pologne. La Volhinie, Luck, capitale ; Kiovie, Kiow, capitale ; Braclaw, Niemirow, Podolie, Caminieck, capitale ; Belcz partie orientale ; Pays de Chelm, partie orientale ; Wilna, capitale de tous les Etats, appartenant à la Russie.

Pologne Autrichienne. Lublin, capitale, Lublin ; Sandomir, capitale, Sandomir. Kounow, Cracovie ; Cracovie, capitale de ce Palatinat et de toute la Pologne Autrichienne, qui n'occupe de ce Palatinat que la partie septentrionale. *Villes :* Wieliska, Bochnia, Mazovie, partie méridionale.

Pologne Prussienne. Troki, partie méridionale, la Podlaquie, Bielsk, capitale Augustow ; Ticoksin dans la grande Pologne, la Mazovie, partie méridionale ; Varsovie, anciennement résidence des Rois de Pologne, est la capitale de la Pologne prussienne ; Ploczko, capitale de ce Palatinat, Ploczko, Brzescie, capitale, Brzescie, Gnesne, capitale, Gnesne, la plus ancienne ville du Royaume. Le couronnement des Rois s'y faisoit autrefois. Kalisch, capitale, Kalisch ; Posnanie, capitale, Posna ; Rava, capitale Rava ; Lencicza, capitale Lencicza ; Siradie, capitale Siradie ; Czentochaw, petite ville sur la Warta, est remarquable par un couvent qui est une des forteresses les plus remarquables, située sur la montagne de Clarenberg.

ARTICLE SEIZIÈME.

Les Iles Britanniques, ou Royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Ce Royaume consiste en deux grandes Iles et plusieurs petites, situées au Nord-Ouest de la

France, dont elles sont séparées par la Manche ou le Canal.

La plus grande de ces Iles contient l'Angleterre et l'Ecosse, la seconde l'Irlande.

L'Angleterre se divise en quarante Comtés : Londres, sur la Tamise, en est la capitale. Les autres villes considérables, au Midi, sont : Douvres, Portsmouth, Plymouth, Bristol, ports de mer ; Cantorbéry, primatie ; Oxford, université ; Salisbury, Colchester, Cambridge, St-David, Montgomeri dans la principauté de Galles, qui est le titre du fils aîné du Roi d'Angleterre. Au Nord, Lincoln, Lancastre, York, Carlile, dans le Cumberland ; Durham, Neucastle. Ses rivières sont la Tamise, la Saverne, le Humber, la Trent et l'Ioure.

L'*Écosse* a pour capitale Édimbourg ; Glascou, S. André, port ; Inverness. Ses rivières sont, le Tay, le Forth, et le Ness. Les îles Orcades sont au Nord de cette île.

L'*Irlande*, Dublin, capitale ; Gallovai, Limerik, place forte ; Waterford, Corke, Kinsal, Londondery, S. Patrice.

L'Angleterre possède l'île de Man, capitale Castle-Town ; l'île de Wight, capitale Newport ; et les îles Sorlingues, dans la Manche. On compte quatre autres îles soumises à l'Angleterre : Jersey, Guernesey, Alderney et Sark. Le Roi d'Angleterre possède encore l'Electorat d'Hanovre, et en cette qualité est obligé de fournir à l'empereur son contingent.

L'Angleterre possède Gibraltar, ville dans l'Andalousie, qui appartenoit à l'Espagne, et qui est demeurée à l'Angleterre, par les traités d'Utrecht et de Séville. Cette ville tres-forte, et regardée comme imprenable, est sur la côte septentrionale du détroit de même nom, qui fait la communication entre l'Océan et la mer Médi-

terranée, avec un port inabordable aux grands vaisseaux, et défendu par plusieurs forts.

Les Anglais possèdent dans l'Amérique septentrionale, le Canada, la Virginie, la Caroline, la Nouvelle Angleterre, Terre-neuve, l'île de la Jamaïque et plusieurs autres îles dans le Golfe du Mexique; Madras et plusieurs places en Asie, sur la côte de Coromandel. Les forces de la grande Bretagne, sont d'environ 90,000 hommes; et sa marine, de plus de 200 vaisseaux de ligne. Le gouvernement y est mêlé du républicain et du monarchique; l'autorité du Roi est extrêmement limitée par le Parlement.

Le Parlement est composé de deux Chambres; la première, composée des Nobles et des Evêques, est appelée la *Chambre-haute*. La seconde est composée des députés de chaque ville, et se nomme la *Chambre des Communes*.

Un *bill*, est une demande faite au Parlement assemblé; le *bill* a force de loi, lorsqu'il est reçu dans les deux Chambres à la pluralité des voix; celle des Communes a la plus grande autorité.

La religion du royaume est le calvinisme, dans lequel on a conservé la hiérarchie et les ornemens sacerdotaux; ce qui lui fait donner le nom de religion anglicane. On y compte deux archevêques et vingt-cinq évêques qui gouvernent l'église anglicane sous l'autorité du roi, qui en est le chef suprême.

En Irlande la religion est la même qu'en Angleterre; mais les catholiques, qui y sont en très-grand nombre, ont obtenu, en 1783, le libre exercice de leur religion.

En Ecosse la religion dominante est le calvinisme pur.

ARTICLE DIX-SEPTIÈME.

Le Danemarck.

Ce Royaume est borné au Nord et à l'Occident, par l'Océan ; à l'Orient, par la mer Baltique ; et au Midi, par l'Allemagne.

Ses provinces sont : 1.° la *Zélande* ; Copenhague, capitale du Royaume. 2.° La *Fionie ;* Odensée. 3.° Le *Jutland ;* Aalborg, Wibourg, Aarhus, Ripen. 4.° La *Norvège*, Royaume le plus septentrional de l'Europe, uni au Danemarck ; Christiania, Friderichtadt, Berghen, Dromtheim. 5.° La *Laponie Danoise* ; Waranger, le Cap-nord. L'*Islande* ; Skaholt, Hola et le mont Hécla, volcan célèbre.

Le Roi de Danemarck possède encore en Allemagne le Duché de Holstein à l'exception de l'évêché de Lubeck et de Hambourg, et en Amérique les îles S.te Croix et S. Jean.

Le luthéranisme est la religion dominante de ce royaume ; ses forces sont de 80,000 hommes ; sa marine, de 50 vaisseaux de ligne ; ses revenus, de 60 millions ; le détroit du Sund en produit une grande partie. Helsingor, en Danemarck ; Helsinbourg, en Suède ; sont la clef du passage du Sund.

ARTICLE DIX-HUITIÈME.

De la Suède.

Ce Royaume est borné au Nord par la Laponie suédoise ; au Midi, par la mer Baltique et le golphe de Finlande ; à l'Orient, par la Russie ; et à l'Occident, par la Norvège, le détroit du Sund et le Catégat, elle contient, 1.° La *Suède* propre ; Stokolm, capitale, Upsal, Archevêché, primatie ;

tie; Nicoping, Arus ou Arhusen. 2.° La *Gothie*; Gotembourg, Carelscroon, ports; Bahus, Calmar. 3.° La *Finlande*; Abo, Torne, près du cercle polaire; Wisby, dans l'île de Gothlande; Kimi, dans la Laponie Suédoise; Stralsund, dans la Poméranie.

La religion dominante de ce royaume est le luthéranisme : depuis la mort de Charles XII, en 1718, l'autorité royale y est extrêmement bornée par le Sénat et l'assemblée, appelée *Diète*, composée des trois ordres de l'Etat : 1.° des Nobles; 2.° des Bourgeois; 3.° des Paysans, elle se tient fort souvent. Les forces de ce royaume sont d'environ 60,000 hommes; 50 vaisseaux de ligne.

Le Roi de Suède possède encore en Allemagne, l'île de Rugen, la Poméranie suedoise en haute Saxe, et la ville de Wismar.

ARTICLE DIX-NEUVIÈME.

La Russie ou Moscovie.

Grand Empire, partie en Asie et partie en Europe; d'environ 600 lieues, du midi au nord; et de 1400, d'orient en occident; borné au nord, par la mer Glaciale; au Midi, par la petite Tartarie, la Géorgie, la mer Caspienne, la Tartarie indépendante, la Tartarie Chinoise et la Chine; à l'orient, par l'Océan qui la sépare de l'Amérique; et à l'occident, par la Suède, la mer Baltique et la Pologne.

Le Souverain de cet empire prend le titre de *Czar*, qui signifie *Empereur* : on l'appeloit autrefois *grand Duc*, titre qui est demeuré à l'héritier présomptif de cette couronne.

Ce grand Empire étoit peu considéré des Puissances de l'Europe avant Pierre le Grand, réformateur de la Russie, qui monta sur le trône en 1678, et mourut en 1725.

Ce Prince ayant voyagé, pour s'instruire, dans les principaux États de l'Europe, en transporta les arts dans son pays, et les ennoblit en les exerçant lui-même : il rendit en peu de temps son peuple savant, poli, commerçant et guerrier, et fit de son empire une puissance formidable. On peut le diviser en 15 provinces, dont 9 en Europe.

1. L'*Ingrie* ; Petersbourg, capitale ; Cronstadt, Wibourd, en Finlande ; Novogorod-Velichi, Pleskow, Archevêché. 2. La province d'*Archangel* ou de la *Duina* ; Archangel, port ; Kola, en Laponie ; Wologda, Archevêché ; Oustioug. 3. La *Livonie* ; Riga, Nerva, Revel, port. 4. La province de *Smolensko* ; Smolensko. 5. La province de *Moscou* ; Moscou. 6. L'*Ukraine* ; Kiof, Pultava. 7. *Novogrodeck* ; Novogrodeck. 8. Celle de *Rézan* ; Rézan, Voronèje. Enfin 9. la province de *Novogorod*, Novogorod.

La Russie possède la Crimée, capitale Caffa. Cette province fut enlevée aux Turcs en 1783, ainsi que Oczakow, dans la Bessarabie. Dans le partage de la Pologne, la Russie a eu la Courlande, la Samogitie, la Lithuanie, la Volhinie et la Podolie. La capitale de ces Etats est Mohilow. Lisez l'article *Pologne*.

Les principales rivières de la Russie européenne sont : le Volga, le Niéper, le Don ou Tanaïs, et la Dwina.

Les provinces d'Asie sont : 1.° La *Permski* ; Perm. 2.° Le royaume de *Kasan* ; Kasan. 3.° Le royaume d'*Astracan* ; Astracan. 4.° La *Circassie* ; Terki. 5.° La *Siberie* ; vers le cercle pôlaire, ou *Tartarie Moscovite* ; Tobolsk, Tomsk. 6.° Le Kamchatka où il n'y a que des colonies, sans aucune ville considérable.

Les principales rivières de la Russie asiatique sont : l'Irtis, l'Oby, le Tingoust et le Jéniséa.

On trouve dans les provinces d'Ingrie et d'Ar-

changel, les lacs de Ladoga et Onéga, dont le premier a environ 150 lieues de tour; et le second, 100.

La religion dominante de cet empire, est la religion Grecque Schismatique, d'un rit particulier; ses revenus sont d'environ 180,000,000; ses forces, de 150,000 hommes de troupes réglées, et 250,000 de troupes irrégulières, qui sont formées des Tartares; et sa marine, de 80 vaisseaux de ligne; 60 galères, etc.

ARTICLE-VINGTIÈME.

De la Turquie.

Grand Empire, partie au midi de l'Europe, partie en Asie et partie en Afrique; fondé l'an 1300, par Ottoman chef des Turcs, peuples descendus du Turquestan ou ancien Sogdiane. Cet Empire se forma des débris de l'ancien Empire Romain, en Orient; et Mahomet II, qui prit Constantinople sur les Grecs en 1453, en peut être regardé comme le premier Empereur. Constantinople en est la capitale. Cet empire peut être divisé en 22 grandes provinces ou gouvernemens; dont 15, en Europe; 5 en Asie; et 2 en Afrique.

Les provinces d'Europe sont: 1.° la petite *Tartarie;* Bender, Oczakow, places très-fortes. Cette province étoit autrefois une partie de la Sarmatie européenne, près des Palus Méotides ou la mer de Zabache. La Crimée, appelée autrefois la *Chersonèse taurique*, est gouvernée à présent par le Kan des petits Tartares, sous la protection du grand Seigneur: ses villes sont Caffa, Bachaserai, capitale; 2.° La *Moldavie*, autrefois le pays des *Daces;* Iassy, Choczim. 3.° La *Valaquie*, autrefois l'*Istrie;* Targowisk, Buchorest. 4.° La *Servie;* Belgrade, Nissa. 5.° La *Bosnie;*

Bosna-serai. Ces deux provinces formoient le pays des Scordisques. 6.° La Dalmatie, autrefois l'*Illyrie* ; Most. 7.° L'*Albanie*, qui en faisoit partie, Nina, Durazzo. 8.° L'*Epire* ; Janina, 9.° La *Thessalie;* Larisse, Scutari. 10.° La *Livadie*, qui comprend l'ancienne Phocide, où étoit Delphes ; la Béotie, où étoit Thèbes ; et l'Attique, où étoit Athènes. Les villes de cette province sont Athènes ou Setines, capitale ; Lépante. 11.° La *Morée* ou l'ancien *Péloponèse ;* Modon, ville forte, autrefois *Méthone* ; Patras, Corinthe, Argos, Misistra ou Lacédémone. 12.° La *Bulgarie*, autrefois la *Mœsie* ; Sophie, Nicopoli, Kersora. 13.° La *Romanie*, autrefois la *Thrace ;* Constantinople, Andrinople, Trajanople, Gallipoli. 14.° La *Macédoine*, Salonicki, autrefois *Thessalonique ;* Héraclée. 15.° Les *Iles* de *l'Archipel* sont, Samos, Lemnos, Negrepont, autrefois l'*Eubée* ; Andros, Cérigo ou Cythère, l'île de Candie ou la Crète, dont la capitale est Candie ; la Canée, place forte, et Cydonia, Sitia ou Gnosse, Rhodes, l'île de *Chypre*, en Asie ; Nicosie, Paphos et Famagouste.

Les rivières de la Turquie d'Europe sont : le Danube, le Niester, le Niéper, le Don et la Save.

Les provinces d'Asie sont : 1.° La *Natolie* ou l'*Asie mineure* ; Smyrne, Éphèse, Milet, Sardes, Angouri ou Ancyre, Cogny ou Iconium, Laudichée ou Laodicée. 2.° L'*Amasie* ou l'ancien royaume de *Pont ;* Amasie, Trébizonde ; l'ancienne Troye est dans la Natolie, sur le détroit des Dardanelles ; Scutari ou l'ancienne Calcédoine, est vis-à-vis Constantinople ; les Dardanelles sont deux forts, l'un en Europe et l'autre en Asie, aux mêmes lieux où étoient autrefois Sestos et Abidos. 3.° La *Géorgie ;* Erzeron. 4.° La province d'*Azof*, au nord des Tartares-Nogais, qui sont sous la protection de la Porte : ces provin-

ces formoient l'ancienne Colchide ou le royaume des Amazones. 5.° le *Diarbek ;* Diarbekir, Mosul, Orfa, Nisibe, Charan, c'étoit autrefois l'Assyrie et la Mésopotamie. 6.° L'*Irack ;* Bagdad, Bassora, sur le golfe persique ; c'étoit autrefois la Chaldée : Babylone et Ninive n'existent plus. 7.° La *Syrie ;* Alep, Alexandrette, en Turcomanie ; Damas, Tripoli de Syrie, Sour, autrefois Tyr, et Séide ou Sidon. 8.° La *Palestine* ou *Judée ;* Jérusalem, Acre ou Ptolémaïde, ou Tour de Straton. Jaffa ou Joppé, Gaza.

Les provinces d'Afrique sont, l'Egypte et le royaume de Barca, autrefois la Lybie.

Les ports de mer situés au fond de la Méditerranée, s'appellent les *Echelles du Levant.* Ainsi Alexandrie, en Egypte ; Jaffa, en Palestine ; Tripoli, Damas, Séide, Alep, Alexandrette, en Syrie ; Satalie et Smyrne forment ces échelles ; on en tire de la soie, du blé et des ouvrages en acier de Damas.

Les forces de cet Empire sont d'environ 400,000 hommes ; sa marine, de 40 vaisseaux de ligne, 200 galères, etc.

Ses revenus se montent à environ 300,000,000 ; mais ils seroient immenses, si les provinces étoient cultivées, et si le despotisme n'anéantissoit pas les talens.

Le Gouvernement y est despotique ; le Souverain prend le titre de *grand Sultan des Turcs*, *de frère de la Lune et du Soleil*, *de cousin germain des Etoiles*, *de distributeur des Couronnes*, *et d'ombre de Dieu sur la terre.*

Le grand Visir est tout ensemble le premier Ministre, le Chancelier et le Généralissime de l'Empire ; le Caimacan est le Vice-Visir ; le Dragoman est l'interprète. Le corps des Janissaires, forme l'infanterie ; les Spahis, la cavalerie ; et les Tartares, les troupes légères. Les Lieutenans généraux sont appelés *Pachas.* Les

Pachas à trois queues, commandent 18,000 hommes; ceux à deux queues, 12,000, etc.

Les Séraskiers sout les Gouverneurs des provinces; les Bassas ou Bachas, les intendans; les Cadis sont les Commandans des petites places.

La religion de l'Empire est la Mahométane, de la secte d'Omar, dont le grand Pontife s'appelle *Muphti;* les docteurs, *Imans;* et les religieux, *Dervichs.*

Les noms de cet Empire sont, l'Empire *Ottoman*, *la sublime Porte*, *la Porte Ottomane*, ou simplemeut *la Porte;* le Conseil s'appelle le *Divan.*

Les appartemens où les Turcs enferment leurs femmes, s'appellent *Sérail.*

ARTICLE VINGT-UNIÈME.

Dalmatie Ragusienne ou République de Raguse.

Cette République, quoique reconnue par les géographes comme une partie de la Turquie d'Europe, n'est pas sous la domination Turque; mais sous sa protection et celle du Roi Naples et autrefois sous celle de Venise. Elle achetoit cette protection en faisant des cadeaux à ces différentes puissances. Son gouvernement aristocratique est modelé sur celui de Venise, à l'exception que son chef change tous les deux mois.

Raguse que l'on croit avoir été l'Epidaure des anciens, est la capitale de cette petite République; elle a un sénat, un archevêché et un port défendu par de bons forts.

LE VINGT-DEUXIÈME.




L'ASIE
MER GLACIALE
N.O. DE L'AMERIQUE
MER DU SUD
EUROPE
M. MEDITERANNEE
AFRIQUE
EGYPTE
MER DES INDES
Cercle Polaire
Tropique du Cancer
Ligne Equinoctiale
N. Zemle
Petersbourg
Archangel
Moscow
Wolga F.
M. Noire
Smyrne
Constantinople
Azof
Astracan
Orenbourg
Tobolsk
Surgul
Jenisca F.
Jeniseisk
Irkutsk
Lac Baikal
Iakutsk
Lena R.
Okhotsk
Anadirsk
M. de Kamtchatka
Kamtchatka
Kuriles
T. de la Compagnie
I. des Etats
Jeso
Matsumai
Yedo
JAPON
I. Saghalien
T.R
K
T.C
Selinginsk
Kirin
Desert
Pekin
Nanking
Canton
Macao
I. Hainan
I. Formose
Manille
PHILIPPINES
Cebu
Mindanao
Is. Mariannes
ou des Larrons
Is. Carolines
ou Nles. Philippines
I. Lieou Kieou
Samarcand
Tachkund
Lac d'Aral
Ispahan
Medine
la Mecque
Sanaa
Le Caire
Nil F.
Mer Rouge
Moab
Fartach
D. de Babelmandel
I. Socotora
Is. Laquedives
Is. Maldives
Cambaye
Bombaim
Surate
Amadabad
Dely
Agra
Lahor
Patna
Jagrenat
Visapour
Golconde
Goa
Bisnagar
Calicut
C. Comorin
Madras
Pondichery
G. de Bengale
Masulipatan
I. Ceylan
Candy
Is. Nicobar
Achem
I. Sumatra
Siam
Camboje
Borneo
Banjarmassin
I. Celebes
MOLUQUES
Gilolo
Ternate
Waigew
Ceram
Amboyne
Banda
Timor
Timorland
Flores
Sumbawa
I. Java
Materan
Det. de la Sonde
N. Guinée
Arow
TERRES AUSTRALES
N. Hollande

ARTICLE VINGT-DEUXIÈME.

De l'Asie.

L'Asie est la seconde partie du monde dans l'arrangement moderne, quoiqu'elle ait été la première habitée, et que les plus grands événemens s'y soient passés : elle est bornée au nord, par la mer Glaciale ; au midi, par la mer des Indes ; à l'orient par l'océan, qui la sépare de l'Amérique ; et à l'occident par l'Europe et l'Isthme de Suez, qui la séparent de l'Afrique.

Elle est divisée en septentrionale et en méridionale par une chaîne de montagnes, appelées les *Monts Taurus*, *Caucase* et *Imaüs*, qui commencent dans l'Asie mineure, et se terminent à la Chine.

L'Asie septentrionale comprend, 1.° la Russie Asiatique et la Tartarie Moscovite, dont nous avons parlé.

2.° La Tartarie indépendante ou grande Tartarie, où est le pays des Calmouks. Ces contrées ne contiennent que des déserts et des hordes, c'est-à-dire, des villes construites avec des tentes ; parce que les Tartares suivent l'ancien genre de vie des Scytes leurs ancêtres.

3.° Les Tartares Usbecs, autrefois la Bactriane et la Sogdiane : il y a plusieurs villes considérables et commerçantes Cashna, Corcan, Boskara, Samarcande, Taktchunt, Eskerdon, Yarcien, Kaschgar, Cialis, Chaparangue, Ladac et Iassa dans les États du grand Tibet, possédés par le grand Lama, souverain Pontife de la religion des Tartares.

De la Chine.

4.° Grand Empire d'Asie à l'orient, le plus

ancien du monde et le plus beau. On y compte environ 200,000,000 d'habitans.

On le divise en 16 provinces, dont les villes principales sont Pekin capitale de l'Empire; Nankin, Canton, port; Hangcheu, Ftcheou, Sigan, Honan, Tay-ycen.

Les principales rivières sont le Hoang, celle de Nankin, le Tay, et la rivière d'Amur, qui passe dans la Tartarie chinoise, pays des Mugales, qui, sous Gingiskam et Tamerlan, conquirent l'Indoustan, et presque toute l'Asie, et placèrent leur Prince sur le trône de la Chine en 1640.

5.° Le Japon, c'est l'Empire le plus oriental de l'Asie; il consiste dans l'île de Niphon et plusieurs autres. Les principales villes sont Iedo, capitale, résidence de l'empereur; Méaco, où réside le souverain Pontife de la religion; Osaca, Nangasaki, etc.

Les Gouverneurs de la Chine et du Japon se nomment *Mandarins*; et les Prêtres, *Bonzes*.

L'*Asie méridionale* comprend, 1.° la Turquie asiatique, l'Arabie, la Perse, l'Indoustan ou l'Empire du grand Mogol, les îles des Indes.

2.° L'*Arabie pétrée* a Pétra ou hérac, Suez, le mont Sinaï; l'*Arabie déserte*, Anah, sur l'Euphrate, la Mecque et Médine. Ces deux dernières villes sont les capitales de deux petits États gouvernés par des Prêtres de la religion de Mahomet, qui sont Souverains, sous le nom de *Schérifs*. La Mecque est sur-tout célèbre par les pélerinages des Turcs qui y vont en caravannes, c'est-à-dire, en troupes, bien armés. Dans l'*Arabie heureuse* on trouve Sanaa, Aden et Moka : elle produit beaucoup de café, du baume et des parfums excellents.

3.° La *Perse*; Ispahan, capitale; Amadam, Casbin, Suster, l'ancienne Suses, Schiras, Bender-Abassi, Ormus, port; Mécran, Méched, Teflis, Tauris, Erivan, Scamachie, dans la Géorgie et l'Arménie.

Les forces de ce royaume sont de 200,000 hommes; et la religion, le mahométisme de la secte d'Ali.

4.° Le *Mogol ;* grand Empire d'Asie, fondé dans le quatorzième siècle par Tamerlan; sa capitale est Agra ou Dely.

Les autres villes sont Cachemire, Lahor, Multan, Cambaye, Surate, Visapour, Messur, Maduré, Tanjaor, Gingi, Golconde, Cicoko, Masulipatan, Pama, Gualcor, dans la presqu'île en-deçà du Gange; Sirinimguam, Pari, Brampour, Guerguon, Bengale, Aracan, Ava, Brema, Pegu, Kecho, dans le Tunquin; Siam, Laos, Camboye; Keue dans la Cochinchine, et Malaca, dans la presqu'île du même nom, se trouvent dans la presqu'île au-delà du Gange.

Toutes ces villes sont les capitales de petits Royaumes de même nom, gouvernés par des Princes presque souverains, appelés *Rayas*; mais qui dépendent cependant tous de l'Empereur du Mogol, dont les revenus sont environ de 900 millions; et les forces, de 800 mille hommes.

L'Inde est le plus fertile et le plus riche pays de la terre. On y trouve des mines d'or, d'argent, de diamans, et toutes les épiceries. La côte de la Pêcherie, entre l'île de Ceylan et la presqu'île, en-deçà du Gange, fournit les plus belles perles. Les principales rivières sont l'Inde et le Gange.

Les richesses de ces contrées y ont attiré les principales nations de l'Europe.

5.° *Les Iles.* 1.° Les Laquedives et les Maldives; elles ont un Souverain qui prend le titre d'Empereur des douze mille îles. 2.° L'île de Ceylan. 3.° Les îles de la Sonde, qui sont Sumatra, Java, Borneo. 4.° L'île des Celèbes, ou Macassar. 5.° Les îles Moluques. 6.° Les îles Philippines. 7.° Les îles Mariannes, ou îles des Larrons. 8.° Les îles Kuriles.

Les Anglais font le principal commerce à Surate, sur la côte de Malabar, ils possèdent Madras, et

sieurs places dans le golfe du Bengale, sur la côte de Coromandel.

Les Français possèdent Pondicheri sur la même côte, ainsi que Conymère.

Les Portugais ont Goa, sur celle de Malabar.

Les Hollandais ont les côtes de Sumatra, et Batavia, dans l'île de Java.

Enfin, les Espagnols possèdent les Philippines.

ARTICLE VINGT-TROISIÈME.

De l'Afrique.

L'Afrique est la troisième partie du Monde, et la seconde, dans l'ordre de l'habitation : elle est bornée au nord par la méditerranée ; au midi et à l'occident, par l'océan ; à l'orient, par l'isthme de Suez et la mer Rouge, qui la séparent de l'Asie.

On y trouve vers le nord, le mont Atlas, qui la traverse d'occident en orient, il commence dans le royaume de Maroc, autrefois la Mauritanie, et se termine près de l'Egypte, et les monts de la lune, qui sont au milieu, dans le Monomotapa.

Ses principales rivières sont le Nil, en Egypte, et le Niger, dans la Nigritie.

Les principales parties de l'Afrique sont : 1.° La Barbarie. 2.° Le royaume de Barca. 3.° L'Egypte. 4.° Le Bilédulgerid. 5.° Le Zara, ou Sahara. 6.° La Nigritie. 7.° La Guinée. 8.° Le Congo. 9.° Le Monomotapa. 10.° L'Abyssinie. 11.° La Cafrerie. 12.° Les Iles.

La *Barbarie* contient l'Empire de Maroc, les Républiques et Royaumes d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Fez, de Maroc, de Tafilet et le Sahara ou désert.

L'Empire de *Maroc* ou l'ancienne *Mauritanie*, est gouverné par un Souverain indépendant ; Maroc, capitale ; Fez, Mequinez, Salé, la Marmora, port ;



L'AFRIQUE
E U R O P E
Nord
Georgie
Portugal
Lisbonne
Madrid
Espagne
Gibraltar
Cadix
Salé
Alger
Oran
Tunis
Sicile
Malte
Constantinople
Turquie
Smyrne
Rhodes
Chypre
Candie
Alep
Damas
Jerusalem
Mosul
Ruines de Ninive
Kerkouk
Bagdad
Bassora
Ruines de Babylone
Euphrate F.
Madere
Fonchal
I. Canaries
I. de Fer
Fez
Miquenez
Maroc
Atlas
Pescara
Mezab
Tripoli
MER MEDITERRANÉE
Alexandrie
Derne
Siouah
Ouguela
Le Caire
Tafilet
Zuenziga
Ayr
Targa
Faisan
Lemta
Berdoa
Levata
Medine
Tropique du Cancer
C. Bojador
C. Blanc
Zanhaga
Togaza
Agades
Tanbouctou ou Tombut
Cabra
Niger F.
Karné
Gaoga
ARABIE
la Mecque
Fartach
Dongola
Suaquem
Mer Rouge
I. du Cap Verd
Cap Verd
I. Gorrée
F. St. Jacques
Cacho
Foules
Jaloffes
F. S. Joseph
Senegal F.
Tambadura
SOUSOS
NI
Gondar
Bagemder
Gojam
Moca
D. de Babelmandel
Tamarin
I. Socotora
Cap Guardafui
Songo
Acanis
DAHOMÉ
Ardre
Benin
Owere
Popo
la Mina
Serrelione
Sestro
Frederiksbourg
Cabo Corse
I. de Fernand Po
I. du Prince
GALLES
Zendero
Monts de la Lune
Mujac
GALLES
Aucagurele
Magadoxo
Brava
Jubo
O C É A N
Ligne Equinoctiale
I. St. Mathieu
I. Annobon
Monsol
Zaïre R.
Cacongo
Fungeno
MONOEMUGI ou NIMEAMAI
Melinde
Monbaza
Pemba
I. Zanzibar
I. Quiloa
Is. Amirantes
Boari
Angey
S. Salvador
S. Paul de Leande
Embacca
Massunga
Jagas
Monoal
Zimbas
Macuas
I. Comores
I. de l'Ascension
S. Philippe ou Benguela
Mumbos
Abutua
Mozambique
Madagascar
I. St. Helene
Côtes Desertes
Zimbaoe
Manica
Sofala
Sabone
Tongo
Canal de Mozambique
Ste. Marie
S. Denis
I. Rodrigue
I. de France
I. Bourbon
Ruines du F. Dauphin
1er Méridien
Tropique du Capricorne
Namaguas
HOTTENTOTS
Fort Hollandois
Cap de Bonne Espérance
M E R D E S I N D E S
Occident
Orient
Midi
Suplement.
Cap Bon
Bastion de France
Tunis
Pantelarie
Goze
Malte
Linose
le Lampion
Lampedouse
Lieues Marines ou d'une heure
10
20
30
40
50
60
70
80

sieurs places dans le golfe du Bengale, de Coromandel.

et le château de Mazalquivir, Tafilet; Ceuta et Oran appartiennent aux Espagnols.

Le Royaume et République d'*Alger*; Alger, port, capitale; Bone ou Hyppone, Bizerte, Constantine, Ténez, Trémecéen; c'étoit l'ancienne Numidie; Tunis, près de l'ancienne Carthage; la Goulette, Tripoli; ces quatre États sont Mahométans et Pirates. Alger, Tunis et Tripoli, sont gouvernés chacun par un Prince, appelé *Dey*, sous la protection du grand Seigneur.

Le Royaume de *Barca* ou l'ancienne *Lybie* appartient au grand Seigneur, ainsi que l'Egypte, dont la capitale est le Caire; et les autres villes principales: Damiette, Rosette, Alexandrie, etc.

Le *Bilédulgerid* appartient à l'Empereur de Maroc. Le Sahara ou Zara ne contient que des déserts de sables brûlants, ainsi que les Empires du Monomotapa et du Monoémugi.

La *Nubie* et l'*Abyssinie*, autrefois l'*Ethiopie*, sont gouvernées par un Empereur. On y trouve encore la République de Brava.

La *Nigritie*, d'où viennent les Nègres que l'on transporte en Amérique, et où coule le fleuve Niger et le Sénégal.

La *Guinée*, d'où on tire du sable d'or, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, etc.

Enfin la *Cafrerie*, au-delà de l'équateur, où est le Cap de Bonne-Espérance, qui appartient aux Hollandais. On trouve dans cette partie les plus grands singes et les plus beaux perroquets du monde. Il y a plusieurs rivières.

Les *Iles* sont celles de Socotera, près du détroit de Babel-Mandel, qui appartient aux Africains, ainsi que celle de Madagascar. Les Iles Bourbon et de S. Maurice, ou îles de France que l'on appelle aussi *les îles sous le vent, et l'île de Gorée;* elles appartiennent aux Francais. L'île Madère et les îles du Cap-Verd, aux Portugais. Les îles Canarie, aux Espagnols. L'île Ste. Hélène,

aux Anglais ; et l'île S. Thomas, sous l'équateur, aux Portugais.

ARTICLE VINGT-QUATRIÈME.

De l'Amérique.

C'est la quatrième partie du monde découverte par Christophe Colomb, Génois ; et ensuite par Améric-Vespuce, Florentin, envoyé par le Roi d'Espagne, sur la fin du quinzième siècle. Les principales nations de l'Europe y ont formé des établissemens.

Elle est divisée en septentrionale et en méridionale par l'Isthme de Panama.

L'Amérique septentrionale comprend, 1.° Le pays des *Escrimaux*, qui sont des sauvages. 2.° *Terre-Neuve*, île appartenante aux Anglais, dont la capitale est Plaisance ; la *Gaspésie*, l'Acadie ; 3.° La *nouvelle Angleterre*, Boston, capitale ; la nouvelle York, la Pensilvanie, le Mariland, la Virginie, Jamestoun, capitale ; la nouvelle Jersey, la Caroline, Charlestown. 4.° Le *Canada*, Quebec, capitale ; les Trois-Rivières, Montréal, le fort de Niagara : toutes ces possessions appartenoient à l'Angleterre. 5.° La *Louisiane* ou le *Missisippi* appartient aux États-Unis d'Amérique, la nouvelle Orléans en est la capitale, et Pensacola. 6.° L'Empire du *Mexique*, Mexico, capitale ; Casa-Grande, Guadalajara, Guatimala, la Vera-Crux, port ; Mérida, Sta.-Fé : ces contrées appartiennent aux Espagnols. 7.° La *Californie*, qui appartient aux Russes, près de laquelle est l'Archipel de Saint-Lazare.

Il y a de hautes montagnes dans le Canada.

Les principales rivières de l'Amérique septentrionale sont la rivière S. Laurent, celle du Missisipi et Rio-Bravo dans le Mexique, le lac supérieur, le lac Ontario et le lac des Hurons.


L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
SUPPLEMENT aux Isles Antilles
les Vierges
l'Anguille
S.t Martin
S.t Thomas
S.t Barthelemi
la Barboude
S.te Croix
Antigoa
S.t Eustache
S.t Christophe
la Desirade
la Guadeloupe
Marie-Galande
les Saintes
la Dominique
la Martinique
S.te Lucie
S.t Vincent
la Barbade
la Grenade
Tabago
Lieues Marines ou d'une heures
ASIE
Mer d'Anadir
Baye de Baffin
GROENLAND
Cercle Polaire Arctique
NOUVELLES DÉCOUVERTES
Esquimaux
F. d'Yorck
Grand Lac
R. Rapide
Baye d'Hudson
ESQUIMAUX
L. des Mistassins
Saguenay
Quebec
Montréal
Algonquins
BOSTON
Banc de Terreneuve
L. Royale
L. de Sable
Lac Rouge
L. Winipigue
L. des Bois
Missisipi
Missouri R.
Philadelphie
Bermudes
Cap Blanc
C. Mendecin
Port de Drake
N.le ALBION
Quivira
Toguayo
N.M.
S.ta Fe
Apaches
Quadodaquioux
Acansas
Natches
Naquitoches
Canis
N. Orleans
Charles-T.
Savanah
S.t Augustin
Bahama
Lucayes
Tropique du Cancer
GOLFE DU MEXIQUE
CUBA
la Havane
S.t DOMINGUE
la Jamaïque
I.s ANTILLES
la Marguerite
I. Curacao
Cartagenne
TERRE FERME
Panama
Guatimala
Honduras
MEXICO
Acapulco
Durango
Cinaloa
Culiacan
Cap de S.t Lucar
Compostelle
MER DU NORD
MER DU SUD
Midi

aux Anglais; et l'île S. Thomas, sous
aux Portugais.

ARTICLE VINGT-



L'Amérique Méridionale
Mer du Nord
Mer du Sud
Ocean
Is. Antilles
I. Curacao
I de la Trinité
N. Middelbourg
Rio de la Hacha
Ste. Marthe
G. de Darien
Portobelo
Espagne
Golfe de Panama
I Galapes
Esmeraldas
Carthagene
N A F
T F
N G
Sta. Fe de Bogota
Orenoque
St. Thomas
Comané
Popayan
Paria
Surinam
Cayenne
G
Ligne Equinoctiale
Quito
Baeza
Valladolid
Jaen
Borja
Pevas
Amazones
Rio Negro
Fort
Pauxis
Para
St. Louis de Maragnan
Laguna
Omaguas
A
P.
Truxillo
la Cordillere ou les Andes
le Callao
LIMA
Guamanga
Cusco
Arequipa
la Paz
Sta. Cruz
Plata
Potosi
Madeira R.
Tapajos
Corupa
Tapuyes
Siara
Rio Grande
Parahiba
Tamaraca ou Olinde
Fernambouc
TUPINAMBAS
Tupiques
SAN SALVADOR
Seregippe
Baye de tous les Saints
Villa S. Georgio
R. des Tocantins
B
Porto Seguro
Spiritu Santo
Rio Janeiro
S. Sebastien
S. Paul
Vila Rica
Real
Vincent
Tropique du Capricorne
Chaco
l'Assomption
Parana R.
Paraguay R.
Uraguay R.
S. Salvador
Colonia do Sacramento
Buenos Aires
Cordoue
C T
S. Yago
Mendoca
Cuyo
R. de la Plata
I. de Juan Fernandez
la Conception
Imperiale
I. de Chiloé
les Andes
T M
PATAGONS
Is. Malouines ou Falkland
I Mere de Dieu
Magellan
de le Maire
I des Etats
Cap de Horn
Feu
Nord
Midi
290
300
320
330
340
350
10
20
23 1/2
30
40

La République des États-unis d'Amérique.

Cette République est un démembrement des possessions Anglaises de l'Amérique septentrionale. Ces provinces qui s'étoient formées comme d'elles-mêmes sans qu'il en eût presque rien coûté à l'Angleterre, qui se soutenoient par leurs propres forces, et qui avoient toujours été très-fidelles à la Métropole, se virent comme forcées à la révolte par la dureté du Ministère Anglais.

On ne se contenta pas de recevoir le tribut qu'elles payoient en commun, on voulut les imposer à volonté : on y introduisit des douanes, un papier timbré, et on voulut les traiter en un mot comme un pays conquis; elles se déclarèrent indépendantes en 1776, et soutinrent leurs prétentions par les armes et la valeur.

Elles trouvèrent d'abord un puissant allié dans la personne de Louis XVI; l'Espagne se joignit ensuite à la fédération, aucune puissance ne réclama contre leur liberté. La hauteur Anglaise depuis la paix de 1763, et le despotisme que cette nation affectoit sur toutes les mers, en furent la cause.

Parmi un grand nombre de sages et de héros, dont cette guerre fit connoître les vertus et les talens, trois parurent avoir travaillé pour l'immortalité. Le fameux général Wasingthon, le sage Docteur Franklin, et un français, M. le marquis de la Fayette. Ces provinces furent reconnues pour une République souveraine, par la paix conclue en 1782. Elles sont au nombre de 13, savoir :

1. La Nouvelle-Hamshire, capitale, *Portsmouth.*

2. La Nouvelle-Angleterre, ou la baie de Massachuset, capitale, *Boston.*

3. Rodhisland, capitale, *Bristol*; et selon d'autres Géographes, *New-port.*

4. La Nouvelle-Yorck, capitale, *Neu-yorck.*

5 et 6. Le Nouveau-Jersey. Cet état se divise en Jersey oriental, capitale, *Perth-Amboy*; et en Jersey occidental, capitale, *Burlington.*

7. La Pensylvanie, capitale, *Philadelphie.* Le centre du Gouvernement, qui étoit dans cette ville, est aujourd'hui à la *cité Wasingthon.*

8. La Virginie, capitale, *Williamsbourg.*

9. Le Maryland, capitale, *Annapolis.*

10. Le Connecticut, capitale, *Hart-fort.*

11. La Caroline septentrionale, capitale, *Edenton.*

12. La Caroline méridionale, capitale, *Charles-Town.*

13. La Géorgie, capitale, *Savanah.*

La confédération américaine fut d'abord composée de ces treize États, mais il s'en est formé trois nouveaux, depuis l'existence de cette république. Ces Etats sont : *Vermont*, *Tonnessée* et *Kentucky.*

L'Acadie, que l'on appelle aussi Nouvelle-Écosse, faisoit partie de la Nouvelle-Angleterre. Elle appartient encore aux Anglais. Sa ville principale est *Halifax.*

La Louisiane, cédée à la France par l'Espagne, a été vendue aux États-Unis d'Amérique par le Gouvernement français : ils la possèdent en toute souveraineté. La *Nouvelle-Orléans* en est la capitale.

Philadelphie, située au fond de la Delavarre, est l'une des plus belles villes de l'univers, par sa construction et ses agrémens, et peut passer pour la capitale des Etats-Unis. Ces provinces sont bornées au nord par le Canada, qui par la sagesse de ses gouverneurs, demeura fidelle à l'Angleterre ; au midi, par la Floride ; à l'orient, par l'océan ; et à l'occident, par les monts Apalaches, et des pays sauvages. Elles sont très-fertiles en grains et en bois de construction.

L'*Amérique méridionale* comprend : 1.° La

Terre-Ferme, qui contient la Castille d'or et la Guiane ou nouvelle Andalousie.

La Castille d'or appartient aux Espagnols ; ses villes sont Panama, Portobello, Carthagène, Coro, Popayan.

La nouvelle Andalousie ou Guiane est habitée par les naturels du pays et par les Espagnols. Ces deux provinces sont séparées par la rivière d'Orénoque. Les villes de la nouvelle Andalousie sont, Saint-Thomas ; Surinam, colonie hollandaise. L'île de Cayenne sur la côte, appartenant aux Français ; celle de la Trinité qui appartenoit aux Espagnols, a été cédée à l'Angleterre, par le traité d'Amiens, du 25 mars 1802.

2.° Le pays des *Amazones* est habité par les naturels du pays.

3.° Le *Pérou*, ancien et grand Empire, très-riche par ses mines d'or et d'argent. Ses villes sont Lima, capitale ; Cusco, ancienne capitale, Quito, près de l'équateur ; la Plata, et Potosi, près de laquelle il y a de très-riches mines d'argent.

4.° Le *Chili* appartient aux Espagnols. Ses villes sont S. Jago, l'Impériale, la Conception, et Mendoça.

5.° La terre de *Magellan* habitée par les naturels du pays ; le détroit de Magellan se trouve entre cette terre et la terre de Feu où est le cap Horn.

6.° Le *Paraguai* appartient au Roi d'Espagne, auquel les naturels du pays paient un léger tribut, ils sont gouvernés par des Jésuites qui les ont instruits et civilisés. Ses villes sont l'Assomption, capitale ; Cordua, Santa-Cruz de la Véja et Buenos-Ayres, qui appartiennent absolument aux Espagnols.

7.° Le *Brésil*, qui appartient aux Portugais : ses villes sont Rio-Janeyro, S. Paul, S. Vincent, la Baye de tous les Saints, Porto-Seguro, S. Salvador, capitale ; Olinde ou Fernamboug, Ciala, Maragnan, Para, Rio-des-Illicos, etc.

Les principales rivières de l'Amérique méridionale sont la rivière d'Orénoque, celle des Amazones, et celle du Paraguai ou Rio de la Plata.

Une chaîne de montagnes sépare la côte, du continent. Ces montagnes sont très-élevées : on appele *Andes*, celles qui sont à l'occident dans le *Perou* et le *Chili*, etc. et *Cordillières*, celles qui sont à l'orient dans la *Terre-ferme*, le Brésil et le Paraguai.

8.° Les principales îles de l'Amérique sont dans le golfe du Mexique : ce sont les Lucayes, qui sont presque désertes. L'île de la Providence appartient aux Anglais, et les autres, aux Espagnols.

Saint-Domingue ; villes : Le Cap-français, Port-au-Prince, St.-Domingue, Léogane. Cette île appartient toute à la France, par le traité de Bâle du 22 juillet 1795.

Les *Antilles*, dont les principales sont la Martinique, la Trinité, cap. fort S. Pierre : la Guadeloupe, cap. Basse-Terre, Mariegalande, la Désirade. Ces quatre îles appartiennent aux Français ; et les autres, aux Anglais. Porto-Rico, aux Espagnols.

L'*Ile de Cuba* qui appartient aux Espagnols : ses villes sont la Havane, S. Jago. *La Jamaique* aux Anglais.

Les terres situées près des pôles, que l'on appelle pour cela, *Terres Boréales et Australes*, sont trop peu connues pour en parler dans cet abrégé.



GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

La Géographie ancienne est la description de la terre, telle qu'elle a été connue des anciens jusqu'à l'invention de la boussole, par Flavio Coya, Napolitain, et mise en œuvre par un moine d'Oxford, et plus utilement encore, par les Portugais, au commencement du quinzième siècle.

Les Anciens ne connoissoient qu'en partie l'Asie, l'Afrique et l'Europe. L'ancien systême astronomique des Chaldéens étant perdu, on ne connut plus jusqu'à Copernic, que celui de Ptolomée.

ARTICLE VINGT-CINQUIÈME.

De l'Asie.

On la divisoit en trois parties ; 1. l'Asie septentrionale ; 2. l'Asie supérieure ou la grande Asie ; 3. l'Asie mineure.

L'Asie septentrionale comprenoit la Scytie ou grande Tartarie, et la Sarmatie, à présent les Royaumes de Casan, d'Astracan : cette partie étoit bornée à l'occident par le Don ou Tanaïs, et les Palus Méotides ou mer d'Azof.

Le Nord n'étoit point connu, parce qu'on croyoit la Zone glaciale inhabitable, à cause du grand froid.

On ne connoissoit la Chine que très-imparfaitement, et on l'appeloit le pays des *Sines.*

Les Scythes vivoient comme les Tartares vivent encore aujourd'hui ; ils ne bâtissoient point de villes, campoient sous des tentes, tantôt dans un lieu et tantôt dans un autre, au milieu de leurs vastes forêts. Et c'est de cette grande région, que sont sorties, comme d'un vaste réservoir, ces

armées innombrables de Barbares, qui, sous les noms de Scytes, de Goths, Visigots, Ostrogots, Vandales, Huns, Lombards, Turcs, etc. ont subjugué et désolé en différens temps presque toute la terre.

Le pays des Amazones ou l'ancienne Colchide et l'Ibérie, étoient entre le Pont-Euxin ou mer Noire, et la mer Caspienne : c'étoit la Sarmatie propre, appelée maintenant le *Cuban*.

De la grande Asie.

Cette partie de l'Asie peut se diviser en seize grandes parties.

1. La *Syrie*, ou *Sourie ;* Antioche, capitale ruinée; Chalcis, Séleucie ou Souiade, près d'Antioche ; Palmyre, Samosate et Daphné : elle est arrosée par le Tygre.

2. L'*Assyrie* ; c'est l'Ezerum ou le Diarbek et le Curdistan ; Ninive, capitale ruinée ; c'est Ninus ou Mossa, village; Tigranocerte ou Bitlis, en Turcomanie ; Samosate, Edesse ou Orfa, Arbèle, au-delà de l'Euphrate. *Rivières*, le Tygre et l'Euphrate.

3. La *Babylonie* ou *Chaldée* ; c'est l'Yrakeim, province de Perse ; Babylone, capitale ruinée, près de l'Euphrate, environ à 30 lieues sud-ouest de Bagdad, Ctésiphonte ruinée, près de Bagdad, située dans l'Irac-Agemi. *Rivières*, le Tygre et l'Euphrate.

Le pays à l'occident de ce fleuve, s'appeloit *Chaldée* ; et celui qui étoit à l'orient, *Campagnes de Sénaar*.

4. La *Médie* ou l'*Irak*, *Ecbatanes* ou *Catni* ; Elimaide et Nicée, ruinées.

5. L'*Hyrcanie* ou *Mazandran*, au midi de la mer Caspienne ; Zadrazante, capitale.

6. La *Bactriane* et la *Sogdiane*, ou le pays des *Usbecks*.

7. La *Susiane* ou *Chusistan*, en Perse, Suses, capitale ou *Souster.*

8. La *Margiane* ou le *Chorozan*, en Perse.

9. La *Perse*, Persepolis, capitale ruinée, près Schiras, en Perse.

10. La *Carmanie*; le Kermon et le Sablestan, en Perse.

11. La *Gedrosie;* le Makeron et le Cirtan.

12. La *Drangiane* ou le *Sigistan.*

13. Les *Indes*; les Anciens n'en connoissoient guère que la partie qui est en-deçà du Gange.

14. La *Phénicie;* Tyr, Sidon et Damas. Les Juifs appeloient les Phéniciens, *Philistins*: c'étoit un peuple très-riche et très-commerçant.

15. L'*Arabie* étoit, comme aujourd'hui, divisée en trois parties, savoir: l'Arabie pétrée, Petra; l'Arabie déserte, où sont la Mecque et Médine; et l'Arabie heureuse, où croissent les parfums, et où étoit Saba. Les Arabes, que l'on nomma ensuite *Sarrasins*, menoient, comme aujourd'hui, une vie errante.

16. La *Judée* ou *Palestine*; cette province fut 1.° nommée *Terre de Canaam*; ensuite, *Terre Promise*, *Judée;* enfin, *Palestine.* Josué, qui y introduisit les Israélites, la divisa en douze tribus ou petites provinces.

1. A l'orient du Jourdain étoit la tribu de *Ruben. Villes*, Cariathim, Machiron, Belphegor; cette tribu étoit voisine des Madianites et des Moabites, peuples arabes.

2. La tribu de *Gad. Villes*: Esoben, Magth, Galaad.

3. La tribu de *Manassé*, dont une moitié étoit à l'occident du Jourdain; et l'autre, au nord de ce fleuve, près du lac de Tibériade; Corozaïm, Adrach, Ephron, étoient à l'orient près des plaines de Cédar, Maggelt; ensuite Césarée ou la Tour de Straton, étoient à l'occident.

5. La tribu de *Dan*; Geth, Accaron.

6. La tribu de *Juda ;* Hebron, Bethléem et Béthanie.

7. La tribu de *Benjamin ;* Jérusalem, Jéricho, Gabaon, Haï.

8. La tribu d'*Ephraïm ;* Joppé ou Jaffa, port ; Samarie, ensuite Sebaste, Sichem, Garizim, Iscarioth.

9. La tribu d'*Isachar ;* Isachar, Naïm, Jezraël,

10. La tribu de *Zabulon ;* Zabulon, Béthulie, Nazareth, Génézareth et Cana de Galilée.

11. La tribu d'*Aser*; Ptolémaïde, Cadès et Enoch, la plus ancienne ville du monde, bâtie par Caïn, sur le mont Liban.

12. La tribu de *Nephtali* ; Capharnaum, Meron, Azor et Dan.

La tribu de *Lévi* n'eut point de partage, parce qu'elle étoit destinée au Sacerdoce ; mais on lui assigna les revenus des Sacrifices et des terres, dans chaque tribu.

La Judée est un pays d'environ 70 lieues de long sur trente de large, borné au nord par le mont Liban ; au midi, par l'Idumée et partie de l'Arabie ; à l'orient, par une chaîne de montagnes, qui la sépare de la Mésopotamie ; et à l'occident, par la Méditerranée, à laquelle elle sert de bornes : elle est traversée du nord au midi par le Jourdain, que l'on passe à gué dans les grandes sécheresses, et qui forme trois lacs, savoir, le lac *Méron*, le lac de *Tibériade* ou de *Génézareth*, et la *mer morte*, où on dit qu'étoient autrefois Sodome et Gomorrhe, etc.

La Judée fut divisée, sous Roboam troisième Roi des Juifs, en deux royaumes; celui de Juda, composé des tribus de Juda et de Benjamin, dont Jérusalem étoit la capitale; et celui d'Israël, composé des dix autres tribus, dont la capitale étoit Samarie.

Les Romains divisèrent ensuite la Judée, 1.° en *Galilée supérieure* ou *Galilée des Gentils*, où

étoient Tyr et Sidon. 2.° En *Galilée inférieure*, qui contenoit Nazareth, Naïm, Gorozaim, Capharnaum, Bethsaïde et Tibériade. 3.° En *Traconitide*, à l'orient du Jourdain. 4.° en *Judée propre*, qui comprenoit Jérusalem, Jéricho, Haï, Arimathie, Bethléem. 5.° L'Idumée.

ARTICLE VINGT-SIXIÈME.

L'Asie Mineure.

L'Asie mineure, appelée à présent la *Natolie*, a environ 100 lieues, du nord au midi; et 250, de l'orient à l'occident.

Dans les premiers temps, et sous les Rois successeurs d'Alexandre, on la divisoit en dix parties. Le Pont Euxin, est la mer *Noire*; et la Propontide, celle de *Marmora*.

Ces dix parties sont: 1.° La petite *Phrygie* ou *Mysie*; Troie capitale, qui avoit Ilium pour citadelle. Les autres villes étoient Cyzique, Adramante et Pergame. *Rivières*, le Scamandre ou Xanthe, le Granique.

2.° La grande *Phrygie* avoit Celènes pour capitale; Gordium.

3.° La *Lybie* avoit Sardes pour capitale: Smyrne et Magnésie; *rivières*, le Pactole, qui rouloit du sable d'or.

4.° La *Carie*; Milet ou Milazzo, capitale; Halicarnasse, Ephèse. *Fleuve*: le Méandre.

5.° La *Bithynie*; Calcédoine ou Scutari; Héraclée, ruinée; Bithynium, capitale; Nicée ou Isnichi, Nicomédie ou Comœdia ou Ilminigid. Le fleuve Angarius.

6.° La *Paphlagonie*; Ancyre ou Angoury, capitale; Sinope, Parthenopolis. Le fleuve Halys.

7.° La *Lycaonie*; Iconium ou Cogni, Isaure.

8.° La *Cilicie*; Tarse, capitale, où passe le fleuve du Cidne. C'est dans cette province où commence

le mont Taurus. La Pamphilis et la Pisidie avoient Philadelphie ou Sègle pour capitale.

9.° La *Cappadoce*; Mazaca ou Césarée, capitale; Thyane, Sebaste, Militène. Le fleuve Mélas.

10.° Le *Pont*; Amalée, capitale; Sidène, Comagène, Nicopolis. Ce royaume est occupé par le mont Taurus, et comprenoit encore la Colchide ou l'ancien Pays des Amazones, où on trouve Trézène ou Trapèze ou Trebizonde. Ce pays produit les plus belles femmes de l'univers. C'est la *Géorgie*.

L'*Arménie*, dont la principale ville étoit Sophène.

Les principales îles de l'Asie avant la découverte des Indes et de la Chine, étoient l'île de Chypre, Nicosie, capitale; Famagouste, Paphos ou Basso, Amathonte ruinée, l'île de Rhodes, Samos, Patmos ou Palmos, Chio ou Scio, Lesbos ou Metelin, dans la mer Egée ou l'Archipel. Enfin l'île de Taprobane dans les Indes: on croit que c'est l'île de *Ceylan*.

ARTICLE VINGT-SEPTIÈME.

De l'Afrique.

Les Anciens ne connoissoient que le nord de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au mont Atlas. Ils appeloient *Garamantes*, ceux qui habitoient au-delà de cette chaîne de montagnes, qui commence dans le royaume de Maroc et se termine à l'Egypte; et ne les connoissoient que très-imparfaitement. Ils croyoient d'ailleurs que la Zone torride, ainsi que les glaciales étoient inhabitables.

Ainsi les principales parties de l'Afrique étoient, selon eux: 1.° l'Egypte; 2.° l'Ethiopie ou Nubie; 3.° la Lybie ou royaume de Barca; 4.° la province Carthaginoise ou royaume de Tunis et de

Tripoli ; 5.° la Numidie ou royaume d'Alger ; 6.° la Mauritanie ou Afrique Tingitane, à présent les royaumes de Maroc, Fez et Tafilet.

L'Egypte.

L'*Egypte* se divisoit en trois parties : 1.° l'*Egypte inférieure* ou *le Delta* ; Tanis, capitale ; Saïs, Héliopolis, Canope ou Rosette, et Peluse ou Damiette, d'où venoit le beau linge des Romains : ce sont deux ports aux extrémités du Delta.

2.° L'*Eptanome*, dont Memphis étoit la capitale, et long-temps celle de toute l'Egypte ; elle étoit bâtie vis-à-vis le Caire, de l'autre côté du Nil. On trouvoit auprès de cette ville, les fameuses pyramides, qui étoient les tombeaux des Rois d'Egypte ; les obélisques et le lac Mœris, creusé pour recevoir les débordemens du Nil. Les autres villes étoient Arsinoé, Hermopolis, Antinoé.

3.° L'*Egypte supérieure* ou *la Thébaïde*, dont Thèbes à cent portes étoit la capitale ; les autres villes, Lycopolis, Abyde, Ptolemaïs, Cophtos, Appollinopolis et Siène.

C'est dans cette province où se retirèrent tant d'anachorètes ou d'hermites, dans les premiers siècles de l'Eglise.

Le fleuve du Nil, dont la source est en Ethiopie, traverse l'Egypte du midi au nord et se jette dans la Méditerranée par plusieurs embouchures qui forment un delta ou triangle. Il ne pleut presque jamais en Egypte ; mais les débordemens réguliers du Nil en font une contrée extrêmement fertile.

De la Lybie.

La Lybie, appelée à présent le royaume de *Barca*, avoit le temple de Jupiter Ammon, à l'orient, dans une forêt délicieuse : et la Cyré-

naique, à l'occident. La Cyrénaïque ou Pentapole contenoit cinq villes ; Cyrenne, Appollonie, Ptolémaide, Arsinoé et Bérénice ; cette contrée étoit extrêmement fertile en blés.

2.° La province de *Carthage* ; Carthage capitale, dont Byrsa étoit la citadelle, et Tœni, l'arsenal ; Tunis, qui en est à trois lieues ; la Goulette, Hyppone ou Bonne, Utique ou Bizerte, Tuburbo, Sica, Zama, Adrumète ou Hamamatha, Capse, et Clypée, ville très-forte et port de mer : c'est aujourd'hui Quippia.

3.° La *Numidie* ou royaume d'*Alger* ; Cirta ou Constantine, Alger, Teltempsem.

4.° La *Mauritanie* ; Tingis ou Tanger, Volubilis ou Fez, Septa ou Ceuta. Les îles Canaries, s'appeloient *Iles fortunées*.

ARTICLE VINGT-HUITIÈME.

De l'Europe.

L'Europe se divisoit, suivant les Anciens, en quatorze grandes contrées. 1. La Thrace. 2. La Mœsie. 3. L'Illyrie. 4. La Macédoine. 5. La Grèce. 6. Le Péloponèse. 7. Les îles de l'Archipel ou de la mer Egée. 8. L'Italie. 9. Les Gaules. 10. L'Espagne. 11. Les îles Britanniques. 12. La Scandinavie. 13. La Germanie. 14. La Scythie et la Sarmatie d'Europe.

1.° La *Mœsie*, à présent la *Bulgarie*, s'étendoit depuis le mont Hœmus jusqu'au Danube, appelé autrefois l'Ister, et dont Sardique étoit la capitale. La Pannonie étoit une partie de la Hongrie et de l'Autriche.

2.° L'*Illyrie* ou la *Dalmatie* ; Sirmium, capitale ; Salone.

3.° La *Thrace*, la *Romanie* ou *Romélie* ; Byzance ou Constantinople, Hadrianople ou Andrinople, Trajanople, le mont Rodope. Elle s'étendoit

doit jusqu'à l'Hellespont ou détroit des Dardanelles.

4.° La *Macédoine* ; Pella, capitale ; Edesse, Stobi, Thessalonique, Philippes, Olynthe, Potydée ; Héraclée ; Epidaure ou Dyrrachium dans l'Albanie, Appollonie, le mont Athos.

5.° La *Grèce*, qui comprenoit l'Epire, la Thessalie, la Phocide, la Béotie et l'Attique.

L'*Epire* avoit Ambracie, l'île de Corcyre ou Corfou, celle de Céphalonie et celle d'Ithaque, patrie d'Ulysse.

La *Thessalie* ; Larisse, patrie d'Achille ; Pharsale ; elle avoit au nord, les monts Helicon et Olympe ; au midi, le détroit des Thermopiles. Elle est traversée de l'occident à l'orient, par le fleuve Pénée, près duquel on trouve la vallée de Tempé.

La *Phocide* avoit Delphes pour capitale ; Elatée, les monts Parnasse et Œta.

La *Béotie* ; Thèbes, Mégare, Platée, l'Attique, Athènes, Marathon, l'île d'Eubée ou de Négrepont, Chalcis.

6.° Le *Péloponèse*, est une presqu'île attenante à la Grèce par l'Isthme de Corinthe ; c'est à présent la *Morée*. Il comprenoit l'Achaïe, l'Elide, l'Arcadie, l'Argolide, la Messénie, la Laconie et les îles de la mer Egée.

L'*Achaïe* avoit Corinthe, Sicyone, l'Elide, Olympie, Elis. L'*Arcadie* ; Mégalopolis, Mantinée. L'*Argolide* ; Argos, Epidaure. La *Messénie* ; Messène, Méthone. Et la *Laconie* ; Sparte ou Lacédémone, aujourd'hui *Misitra*.

7.° Les *îles* étoient Salamine, Egine, Andros, Tenos, Délos, Paros, célèbre par ses marbres ; Naxe, Mélos, Cythère, l'île de Crête ou de Candie, qui est traversée de l'occident à l'orient par le mont Ida ; Cydonia, Gnosse, Phalaris, Gortine, en étoient les principales villes.

Il y a un autre mont Ida près de Troye en Phrygie.

Les Grecs envoyèrent des colonies dans l'Asie mineure ; ils appelèrent *Eolide*, les côtes de la Mysie ou petite Phrygie ; et *Ionie*, celles de la Lydie et de la Carie.

8.° L'*Italie* se divisoit en 12 contrées.

1. Le pays des *Allobroges*, qui comprenoit une partie de la Savoie et du Dauphiné.

2. La *Gaule Cisalpine*, où sont les Duchés de Milan, de Parme, de Plaisance et de Mantoue, et l'Etat de Venise, Rimini. *Fleuve*, le Pô ou l'Eridan.

3. La *Ligurie* ou *l'Etat de Gênes*, où commence le mont Apennin.

4. L'*Etrurie* ou la *Toscane* ; ses villes étoient Clusium, Pise, Sienne, Volaterre.

5. Le *Picentin* ou la *Marche d'Ancone*, ou étoit Firmium.

6. Le *Latium*, ou le *Patrimoine de S. Pierre*, ou la *Campagne de Rome* ; Rome, Ostie sur le Tibre, Albe, Tarquinie, Falère, Prenète, Agnanie ; Corfinium, chez les Marses ; Réate, chez les Sabins ; Veyes, chez les Véantins ; Terracine, chez les Volsques.

7. La *Campanie* ou *Terre de Labour* ; Capoue, Nole, Naples, Nucerie, Salerne ; l'île de Caprée, vis-à-vis Sorento.

8. Le *Samnium* ou pays des *Samnites* ; Arpi, Lucerie ; c'est aujourd'hui, l'*Abruzze*.

9. L'*Apulie* ou la *Pouille* ; Brunduse ; Tarente, Bari.

10. La *Lucanie* ; Héraclée, Metaponte, Sybaris, célèbre par sa mollesse.

11. Le *Brutium* ; Rhegio.

12. Les *îles* ; la Sicile, dont les principales villes étoient Syracuse, royaume ; Léonte, Catane, Zande ou Messine, Tyndaris, Hymère, Panorme ou Palerme, Drépanum ou Trapani, Lilibée ou Marsala, Salinunte et Agrigente ; le mont Etna est un volcan célèbre, près de Catane, qui a à son

midi, le mont Hibla, renommé par son miel. Les îles Vulcaniennes ou de Lipari, sont au nord de la Sicile et remplies de volcans, cette île est très-fertile.

Les autres îles sont la Corse, la Sardaigne et l'île de Malte.

9.° L'*Espagne* contenoit la Bœtique, où étoit Hispalis ou Séville, par où passoit le fleuve Rétis ou le Guadalquivir; elle comprenoit le royaume de Grenade et l'Andalousie, où se trouve Guades ou Cadix : le détroit de Gibraltar ou les colonnes d'Hercule, qui sont Gibraltar en Europe, et Ceuta en Afrique, où les Anciens croyoient que la terre finissoit.

La *Lusitanie* ou le *Portugal* avoit Olysipe ou Lisbonne pour capitale. *Rivière*, le Tage. La République de *Numance* ou *Soria*, dans la vieille Castille. *Rivière*, l'Ebre. La République de *Sagunte* ou *Morvèdre*, village dans le royaume de Valence; Carthage la neuve ou Carthagène.

Les îles, appelées alors *îles Baléares*, dont on tiroit les meilleurs frondeurs de l'Europe, sont Majorque, Minorque, où Magon, frère d'Annibal, bâtit le port Mahon et Ivica.

10.° La *Gaule Transalpine* ou la *France*, qui comprenoit, à l'occident de l'Europe, la contrée bornée par le Rhin, le Rhône, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan.

On la divisoit en quatre parties. 1. La *Gaule Aquitanique*, qui renfermoit la Guyenne, la Gascogne, le Béarn, etc. 2. La *Gaule Narbonnaise* ou *Province Romaine*, appelée ensuite *Gaule Lyonnaise*, qui renfermoit le Languedoc, la Provence et le haut Dauphiné; Marseille est une colonie des *Phocéens*. 3. La *Gaule Celtique*, qui comprenoit le Poitou, l'Anjou; la Bretagne, appelée *Armorique*; la Normandie, appelée *Neustrie*; et les autres provinces Occidentales. 4. La *Gaule Belgique*, comprenoit toutes les provinces Orientales,

bornées au nord, par la Seine et la Marne. Les Hollandais étoient appelés *Bataves*; et la Lorraine, *Austrasie.*

On y comprenoit environ 80 peuples différens qui se gouvernoient en forme de Républiques, tels que les Suisses, les Armoriques, ceux d'Autun, les Francs-Comtois; ceux de Trèves étoient les plus considérables.

11.° Les *îles Britanniques* étoient Albion ou l'Angleterre. *Villes*; Londinum ou Londres, Eboracum ou York; l'Ecosse étoit le pays des Pictes, et l'Hibernie ou l'Irlande.

12.° La *Scandinavie*, qui contient la Norvége, le Danemarck, qui étoit appelée la *Chersonèse Cimbrique*, ou la *Suède.*

13.° La *Germanie* ou l'*Allemagne*, habitée par des Nations barbares, et séparée de l'Italie par la forêt Hircinie et le Danube. Cette forêt avoit environ 100 lieues de long, sur 300 de large.

14.° La *Scythie* d'Europe ou la *Russie*; la Sarmatie ou la Pologne.



TROISIÈME PARTIE.

ORIGINE DES PRINCIPALES NATIONS.

PREMIÈRE SECTION.

Des Monarchies anciennes.

ARTICLE PREMIER.

État du Monde, depuis sa Création, jusqu'à l'établissement de la première Monarchie.

DIEU a créé le Monde en six jours, par sa parole, et pour sa gloire. Le sixième, il créa l'homme, créature faite à son image, capable de connoître son Créateur, de l'aimer et de le servir. Le premier homme fut nommé *Adam*; et sa femme, que Dieu avoit tirée d'une de ses côtes pendant qu'il dormoit, fut appelée *Eve*: ils habitoient un jardin délicieux où le Seigneur les avoit placés; et c'est ce jardin, que nous appelons le *Paradis Terrestre*, d'où ils furent chassés à cause de leur désobéissance. Ils eurent pour enfans Caïn et Abel : Caïn fut méchant, et Abel fut juste : Caïn tua Abel par envie; mais cet enfant vertueux fut remplacé par Seth.

Le Paradis terrestre, suivant l'Ecriture, étoit dans l'*Arménie*, et dans la contrée où l'on trouve les sources du Tygre, de l'Euphrate, du Phase et de l'Araxe, qui portoit peut-être alors le nom

de *Gihon :* Ainsi, des quatre parties de la terre, l'Asie a été la première habitée. Les premiers hommes jouissoient d'une très-longue vie ; mais ils devinrent si méchans, par le mélange des enfans de Cain avec ceux de Seth, que Dieu résolut de les perdre par un déluge universel. Ce déluge fut une pluie continuelle et violente qui dura 40 jours et 40 nuits, de sorte que l'eau couvrit toute la surface de la terre. Tous les hommes et les animaux périrent, excepté Noé et toute sa famille, composée de ses trois fils, Sem, Cham, Japhet, et de leurs femmes, ainsi que les animaux qui étoient renfermés dans l'Arche.

Nous ne savons rien autre de ce qui s'est passé avant le déluge, qui arriva l'an du monde 1656.

La terre se repeupla, de proche en proche, après le déluge ; mais la vie des hommes étoit abrégée des trois quarts. Mathusalem avoit vécu 969 ans ; et le plus vieux des Patriarches qui vécurent après le déluge, n'alla pas jusqu'à deux cents ans : les productions de la terre avoient perdu une grande partie de leurs forces.

Toute la terre étoit couverte de forêts, les hommes furent donc obligés de la défricher ; et par conséquent, de faire la guerre aux bêtes féroces qui occupoient ces forêts, et venoient souvent ravager les premiers établissemens. Ainsi la chasse et les armes, telles que l'épée, la lance, l'arc et les flèches, furent inventées. Les premiers Héros furent chasseurs ; mais les hommes tournèrent bientôt contre eux-mêmes, ces armes inventées pour leur sûreté.

Chaque père de famille étoit, dans ces premiers temps, Roi et Prêtre dans sa famille ; il lui dictoit les lois que lui inspiroit la nature ; et offroit de temps en temps à la Divinité, des sacrifices très-simples, d'animaux ou de productions de la terre : ces temps heureux, que les Anciens ont appelé le *siècle d'argent*, ne passa guère cent

cinquante années, et fut d'une trop courte durée pour le bonheur du genre humain.

L'homme, après sa chute, fut condamné au travail; il y fut forcé par ses besoins. Cependant plusieurs voulurent s'affranchir de cette loi commune, par la violence, et s'emparer des fruits du travail des autres hommes : et ce furent les premiers brigands ; d'autres, poussés par l'ambition et le désir de dominer leurs frères, les soumirent à leurs lois par les armes, et furent les premiers conquérans.

Pour se mettre à couvert de ces violences, et pour s'aider plus aisément dans leurs besoins réciproques, les hommes cherchèrent à vivre en société ; plusieurs familles s'unissoient et construisoient leurs habitations le plus près qu'il étoit possible les uns des autres : et ce fut l'origine des *Villes*. Elles contenoient les maisons et les terres des différentes familles qui les composoient ; et voilà pourquoi ces villes étoient d'une si grande étendue, et qu'il falloit trois jours à Jonas pour traverser Ninive.

Ces villes furent d'abord environnées d'un simple fossé, pour toute défense; bientôt après on construisit des murs très-élevés derrière ce fossé, pour empêcher de le franchir; ensuite on fit une terrasse ou un rempart de ce mur, que l'on faisoit très-épais, sur-tout depuis l'invention du bélier ; enfin on l'accompagna de hautes tours construites d'espace en espace : telles ont été les fortifications des villes, jusqu'à l'invention de l'artillerie.

Les besoins communs aux habitans d'une même ville, obligèrent les chefs des familles qui la composoient, de choisir quelqu'un d'entr'eux pour la gouverner : et ce fut l'origine de la *Royauté*.

Les devoirs du Souverain étoient de veiller à la sûreté publique, de donner des lois propres à la maintenir et de les faire observer, de punir les crimes, de récompenser les vertus des citoyens,

et de défendre la ville contre ceux qui pourroient l'attaquer.

Les devoirs des sujets étoient de contribuer de toutes leurs forces à seconder les desseins du Souverain, de lui obéir, de le respecter et d'aimer leur Patrie comme leur mère commune. Les services rendus à la Patrie, le mérite et la vertu élevèrent les premiers Rois à cette dignité; leur puissance ne s'étendoit guère au-delà des murailles de la ville qui les avoit choisis : mais, dans la suite, les ambitieux voulurent avoir par la force cette dignité, qui avoit été jusque-là la récompense du mérite, et qui sembloit les élever au dessus des autres hommes, et ils furent les premiers *Tyrans*; ils voulurent assujettir plusieurs peuples ou plusieurs villes à leurs lois, et ce fut l'origine des conquêtes.

ARTICLE SECOND.

De l'Empire des Assyriens, ou première Monarchie.

Nemrod, fils de Chus, petit-fils de Cham, et arrière-petit-fils de Noé, fut l'un des plus grands chasseurs qui fut sur la terre; il bâtit Babylone sur l'Euphrate, au même lieu où les hommes avoient entrepris de construire la tour de Babel pour se défendre d'un second déluge, et pour laisser un monument de leur puissance à leur postérité.

Cette ville étoit immense : l'Euphrate la traversoit entre deux beaux quais, unis par un pont de pierre qui passoit pour une merveille. On voyoit auprès du Palais des Rois ces jardins suspendus, que l'on met au nombre des sept merveilles du monde. C'étoit une terrasse élevée sur des colonnes très-massives, sur laquelle on avoit transporté assez de terre pour y faire croître les plus grands arbres. Les murs qui l'environnoient étoient de

briques, enduits de bitume, ainsi que ceux de la plupart des villes d'Orient ; mais ils étoient si épais, que quatre chars attelés y pouvoient marcher de front. On ne voit pas même à présent les ruines de cette ville si célèbre ; on sait seulement qu'elle étoit située sur l'Euphrate, environ à 30 lieues au nord de Bagdad.

Babylone fut la capitale de l'Empire de Nemrod ; les autres villes furent Arach ou Edesse, dans la Mésopotamie ; Achad ou Nisibe, Chale, Chalanne ou Séleucie, ou Crésiphonte, dans la terre de Senaar ; Ninive, sur le Tygre ; et Résen entre Ninive et Chalé.

Cette Monarchie, appelée tantôt la Monarchie des *Assyriens*, tantôt celle des *Babyloniens* ou des *Chaldéens*, dura jusqu'à l'année 2466, dans laquelle les Arabes chassèrent les Chaldéens, et régnèrent jusqu'en 2682, où Bel, Assyrien, monta sur le trône, et eut Ninus pour son fils et son successeur.

Ninus est regardé comme le véritable fondateur de l'Empire des Assyriens ou de la haute Asie ; outre la Mésopotamie et la Chaldée qu'il contenoit, il y ajouta la Perse, la Médie, et plusieurs autres Provinces. Sa veuve, Sémiramis, étendit encore plus loin ses conquêtes ; elle soumit l'Arabie et pénétra jusqu'aux Indes.

Son fils Ninas, qui la fit mourir parce qu'elle vouloit toujours régner, fut un Prince foible et efféminé que ses successeurs imitèrent. Enfin Sardanapale fut vaincu par Arbacès, gouverneur de Médie, et se brûla dans son Palais avec ses femmes et toutes ses richesses. Ce grand Empire fut divisé entre les Assyriens, dont la capitale fut Ninive ; les Babyloniens ou Chaldéens, dont la capitale étoit Babylone ; et les Mèdes, dont la capitale étoit Ecbatanes.

Cet événement arriva l'an du monde 3257.

Les plus grands Rois des Assyriens furent Ninus le jeune, Salmanazar, Sennacherib, Assarhaddon, qui réunit l'Empire des Babyloniens à celui des Assyriens; Nabuchodonosor, qui eut Holopherne pour général; Nabopolassar, célèbre par son ere; Nabuchodonosor II, à qui l'orgueil fit perdre l'esprit; et Balthazar, qui fut détrôné par Cyrus, qui, Mède de nation, conquit l'Empire de Babylone et d'Assyrie, l'an 3448, hérita de la Perse, de son pere Cambise; de la Médie, de son oncle Cyaxare, et forma l'Empire des Perses, de ces quatre Etats.

ARTICLE TROISIÈME.

De l'Empire des Perses, seconde Monarchie.

Cyrus, fondateur de l'Empire des Perses, fut un des plus rapides conquérans de l'Orient: maître de la Perse, de la Médie, de la Chaldée et de l'Assyrie, il subjugua la Sogdiane, la Bactriane, la Suziane, l'Arabie, la Syrie, l'Arménie et la plus grande partie de l'Asie mineure. Il auroit peut-être assez maltraité Crésus, Roi de Lydie, après la prise de Sardes, si ce Prince, le plus riche des Rois et le bienfaiteur de ses voisins, n'avoit été défendu par toute la Grèce, qui s'armoit contre Cyrus, en sa faveur.

Dans l'année 3480, les Scythes firent sur les peuples de la haute Asie, leur première irruption; ils en furent les maîtres pendant 24 ans; mais ils furent ensuite vaincus par Cyaxare, oncle de Cyrus, et retournèrent dans leurs déserts: Cyrus voulut les soumettre; mais il fut tué en 3468, par l'artifice d'une Reine des Scythes, appelée *Tomiris*: son fils Cambise se rendit maître de l'Egypte.

Oropastès le Mage s'empara de l'Empire, sous le nom de Smerdis, second fils de Cyrus; mais

ayant été reconnu cinq mois après, il fut tué; et Darius, premier fils d'Histaspe, l'un des sept Seigneurs qui avoient contribué à lui ôter le trône, fut élu en sa place : c'est l'Assuérus de l'Ecriture. Ses successeurs furent Xercès, qui porta la guerre dans la Grèce, en 3524; Artarxercès I, Xercès II, Artaxercès II, qui vainquit Cyrus le jeune, en 3603, que la Grèce soutenoit, sous la conduite de Xénophon, qui fit la célèbre retraite des dix mille; Artaxercès, Ochus, et enfin Codoman ou Darius, qui fut vaincu par Alexandre-le-Grand, qui commença la Monarchie des Grecs, en 3674.

La Monarchie des Perses avoit duré 206 ans.

Cette Monarchie comprenoit : 1. la Syrie, 2. l'Assyrie, 3. la Babylonie ou la Chaldée, 4. la Médie, 5. la Perse où étoit Persépolis, 6. la Margiane, 7. l'Hircanie, 8. la Suziane, 9. la Carmanie, 10. la Gédrosie, 11. la Drangians, 12. la Sogdiane, 13. la Bactriane, 14. l'Inde en deçà du Gange, 15. l'Arabie, 16. l'Egypte, 17. la Palestine, comme tributaire, 18. l'Asie mineure. Il avoit au moins 400 lieues de tour.

Les Perses étoient guerriers, durs et austères, sous Cyrus; mais dans la suite, étant amollis par les richesses et les plaisirs, ils devinrent si efféminés sous ses successeurs, qu'Alexandre n'eut presque qu'à se présenter pour les soumettre.

ARTICLE QUATORZIÈME.

De la Grèce.

Les principales villes de la Grèce furent, 1.° *Sicione*, dans le Péloponèse, près de Micènes, fondée par Egialée, l'an du monde 1900 : c'est une des plus anciennes villes du monde; mais en 2896, les Rois de Micènes unirent le petit royaume de Sicione à celui de Micènes.

2.° *Arges* fut fondée par Inachus, l'an 2148,

sur les bords du Planizza : cette ville étoit l'une des plus belles du Péloponèse. Danaüs ayant été chassé de l'Egypte par son frère Egyptus qui en étoit Roi, vint à Argos, et en chassa la famille d'Inachus, l'an 2560. Danaüs avoit 50 filles, qu'il maria dans la suite avec 50 fils qu'avoit eu son frère Égyptus, et à qui il persuada de tuer leurs maris : Hypermenestre seule épargna le sien, appelé *Lincée*, qui succéda à Danaüs. Acrisius ayant été tué par son petit-fils Persée, en 2693, celui-ci réunit sous sa domination Argos, Micènes et Sicione : Argos devint ensuite République, comme la plupart des villes Grecques.

3.° *Athènes* fut fondée par Cécrops, riche Egyptien, l'an 2448. Elle consistoit en douze bourgs ou villages. Thésée fils d'Egée les unit et en forma une ville puissante : en 2770, il fit la guerre aux Amazones, qui habitoient à l'orient du Pont-Euxin, et leur enleva leurs trésors : c'est ce qu'on a appelé l'*expédition des Argonautes*, qui enlevèrent la *toison d'or*.

Codrus fut le dernier Roi d'Athènes ; étant mort pour le salut de son peuple, les Athéniens déclarèrent Jupiter Roi d'Athènes, et changèrent le Gouvernement Monarchique, en républicain.

L'*Arréopage* d'Athènes étoit le Sénat. L'*Académie* étoit une belle maison accompagnée de jardins superbes, et ornée de belles fontaines, ou *Platon* enseignoit la Philosophie.

Le *Lycée* étoit de même un hôtel magnifique, accompagné de jardins, où *Aristote*, élève de *Platon*, enseignoit une doctrine différente de celle de son maître : ses écoliers étoient appelés *Péripatéticiens*.

Le *Portique*, appelé autrement *Pécille*, à cause des belles peintures dont Polignote l'avoit orné, étoit l'école où enseignoit *Diogène*, surnommé le *Cynique*, à cause de sa mal-propreté : ses disciples se nommoient *Stoïciens*.

Cette ville, située dans l'Attique, devint une République très-puissante, sur-tout sur la mer, et fut nommée *la mère des Sciences et des Arts*, Solon en fut le Législateur.

4.° *Lacédémone* ou *Sparte*, fondée l'an 2593, on ne sait pas par qui, sur le fleuve Eurothas, a été célèbre par les lois que lui donna Lycurgue, qui en firent un peuple de guerriers. Les *Ilotes* étoient des paysans de la Laconie, esclaves des Lacédémoniens, qui travailloient pour nourrir leurs maîtres. Cette ville alloit de pair avec Athènes, et eut avec elle une guerre de 27 ans, que l'on appela la guerre du *Péloponèse*, et qui finit par la servitude de cette dernière.

5.° *Corinthe* fut fondée à peu près dans le même temps qu'Athènes, par Sisyphe, qui étoit un brigand. Sa situation étoit charmante, elle devint dans la suite l'une des plus belles, des plus riches et des plus voluptueuses villes de la Grèce.

6.° *Thèbes* dans la Béotie, fut aussi une République très-puissante, sur-tout sous le général Epaminondas.

Toutes ces villes devinrent de puissantes Républiques, qui furent presque toujours en guerre entr'elles, sur-tout Athènes et Lacédémone; elles s'unirent cependant dans trois occasions; 1.° pour la guerre de Troye; 2.° pour secourir Crésus, Roi de Lydie; 3.° pour résister aux Perses.

Troye étoit une ville célèbre de l'Asie mineure, capitale de la petite Phrygie. Dardanus la fonda l'an 2524, elle eut six Rois, savoir; Dardanus, Fritonius, Tros, qui donna son nom à la ville; Ilus, qui fit bâtir la citadelle d'Ilium; Laomédon, qui construisit les murs de la ville; enfin Priam, sous le règne duquel elle fut détruite.

Pâris, fils de Priam, enleva Hélène, femme de Ménélaüs, frère d'Agamemnon Roi de Micènes, de Sicione et de Corinthe, elle avoit été dejà enlevée à son père Tindare, par Thésée, et avoit

eu plusieurs autres amans : c'étoit une Princesse d'une extrême beauté, mais de mauvaises mœurs. Les Grecs la demandèrent aux Troyens ; et elle leur fut refusée : les Grecs armèrent ; leur armée étoit de cent deux mille hommes ; leur flotte, de mille vaisseaux de guerre et de deux mille de transport ou petites barques. Agamemnon fut nommé Généralissime des Grecs ; les autres Généraux furent Achille, fils de Pélée, Roi de Thessalie ; Ajax, de Mégare, Ajax-Oilée ; Idoménée, de l'île de Crète ; Ulysse, Roi d'Ithaque, etc. Les Troyens avoient pour généraux Hector, Enée, et plusieurs Souverains de l'Asie mineure qui vinrent à leur secours : le siége de cette ville dura dix ans. Hector, gendre de Priam, le plus vaillant des Troyens, et Achille, furent tués pendant le siége. Enfin le bélier fut inventé, et servit à abattre les murs ; la ville fut prise d'assaut, et brûlée l'an du monde 2820.

Pisistrate, Athénien, se rendit maître de sa République, en 3444. Son fils Hyppias lui ayant succédé, et ayant été chassé d'Athènes en 3503, se réfugia chez Darius, Roi de Perse, et lui inspira le dessein de conquérir la Grèce. Ce projet fut exécuté par son fils Xercès, après dix ans de préparatifs ; il avoit douze cents vaisseaux et plus d'un million d'hommes de troupes de terre ; mais cette armée immense fut totalement défaite par Miltiade, à la bataille de *Marathon*, où périrent deux cent mille Perses ; on dit que l'armée des Athéniens n'étoit que de dix mille hommes.

Neuf ans après cette défaite, Xercès entreprit une seconde expédition contre les Grecs, pour venger l'affront qu'il avoit reçu dans la première ; il marcha à la tête de plus de trois cent mille hommes, et fut arrêté pendant trois jours au passage des Thermopiles par Léonidas, Roi de Sparte, qui lui tua vingt mille hommes, et fut tué dans le combat avec trois cents Spartiates ;

les autres s'étoient retirés par l'ordre de Léonidas.

Xercès, quatre mois après avoir passé l'Hellespont, entra dans l'Attique et s'empara d'Athènes, que ses citoyens avoient abandonnée, parce qu'ils avoient mieux aimé, suivant le conseil de Thémistocles, combattre sur mer.

Euribiade et Thémistocles remportèrent une victoire complète sur l'armée navale de Xercès, près de Salamine. Ce prince s'enfuit dans ses Etats, et traversa l'Hellespont dans une barque de pêcheur; mais il laissa Mardonius dans la Grèce pour la soumettre, et ce Général brûla Athenes; Pausanias, Lacédémonien, l'attaqua à Platée, et lui tua plus de cent vingt mille hommes. Les Perses furent encore défaits le soir du même jour à Micale en Asie; enfin Cimon, fils de Miltiade, acheva avec deux cents galères de chasser les Perses des îles du Péloponèse; et la Grèce en fut délivrée pour toujours.

A peine les Grecs furent-ils débarrassés des Perses, qu'ils tournerent leurs armes contre eux-mêmes. Périclès, Archonte d'Athènes, engagea contre les Lacédémoniens, cette guerre qui dura vingt-sept ans, et finit par la ruine d'Athènes, qui cependant se rétablit ensuite.

Ce siècle fut cependant le plus beau de la Grèce. Hellanicus, Hérodote, Thucidide, historiens célèbres, florissoient alors. Homère, Hésiode, Poëtes épiques: Archiloque, Poëte satyrique; Alcée, Sapho, Anacréon, Simonide, Pindare, Corinne, furent ses poëtes lyriques; Sophocle, Euripide, ses poëtés tragiques; Ménandre, Aristophane, ses poëtes comiques. Théocrite nous a laissé dix Idylles que Virgile a imitées dans ses Eglogues. Ces grands hommes portèrent la Poésie au plus haut degré de perfection. Ses principaux Orateurs furent Periclès, Demosthènes et Eschine; et ses Généraux étoient presque autant de Héros.

Les sept sages de la Grèce sont Thalès, de Milet;

Pittacus, de Mitilène; Bias, de Priène; Solon, Cléobule, Périandre, et Chilon de Sparte.

ARTICLE CINQUIÈME.

De l'Empire d'Alexandre, ou la troisième Monarchie.

La Macédoine étoit un petit Royaume, situé au nord de la Grèce, que les Grecs traitoient de barbare, et dont ils méprisèrent les Souverains, jusqu'à Philippe, père d'Alexandre-le-Grand. Ce Prince avoit demeuré pendant plusieurs années en otage à Thèbes, et avoit profité des leçons d'Epaminondas. Etant monté sur le trône en 3644, il soumit d'abord la Thrace et l'Epire, sema la discorde et la défiance parmi les Grecs, s'empara peu-à-peu des petites Républiques Grecques, et défit entièrement les Athéniens et leurs alliés à la bataille de *Chéronée* : il n'y eut plus dès-lors qu'une ombre de liberté dans la Grèce; Philippe se fit nommer Généralissime des Grecs, et fut en effet leur maître.

Après sa mort, arrivée pendant les fêtes des noces de sa fille, dans lesquelles il fut tué par un jeune Seigneur à qui il n'avoit pas rendu justice, son fils Alexandre lui succéda : celui-ci dompta les Thébains qui avoient voulu secouer le joug, et passa en Asie pour venger, disoit-il, les Grecs, des torts que leur avoient fait les Perses; mais en effet, pour étendre son Empire et pour contenter son ambition. Parménion son général lui en avoit ouvert l'entrée avec quelques troupes, quelques mois auparavant; il y entra suivi d'une armée de quarante mille hommes, et défit Darius, au passage du Granique, qui étoit à la tête de cent mille hommes d'infanterie et vingt mille de cavalerie; les Perses y perdirent environ quarante mille hommes. Alexandre courut risque de la vie

dans ce combat, et sans Clitus, fils de sa nourrice, qu'il tua quelques années après étant ivre, un Perse le tuoit d'un coup de cimeterre. Cette victoire fût due au courage d'Alexandre, et au mépris que Darius avoit pour les forces de son ennemi.

Le fruit de cette première victoire fut la prise de Sardes, capitale de la Lydie, que le Gouverneur ou le Satrape de cette Province rendit lâchement avec tous les trésors qu'elle renfermoit, sans attendre l'ennemi. Ephèse se rendit de même; Milet fit quelque résistance, et en fut punie: Alexandre y établit le Gouvernement démocratique.

Halicarnasse, où avoient régné Mausole et sa femme Arthémise, ne se rendit qu'à l'extrémité, et fut démolie jusqu'aux fondemens; Alexandre en voulut faire un exemple.

La terreur de ses armes lui soumit toute l'Asie mineure, excepté la Cilicie, où Darius le vint attaquer à la tête de quatre cent mille hommes d'infanterie et de cent mille de cavalerie. Darius fut encore défait, et obligé de quitter les marques de sa dignité pour s'enfuir. Ce Prince y perdit plus de deux cent mille hommes; sa mère Sisigambis, Statira sa femme, l'une des plus belles Princesses de l'Orient, ses deux filles prêtes à marier, et son fils âgé de six ans, tombèrent entre les mains du vainqueur: digne fruit de la présomption des Perses, qui marchoient à une bataille comme à une victoire assurée, et de leur imprudence, d'y mener toute la Cour; mais tel étoit l'usage.

Alexandre traita toujours ces Princesses en Reines, et montra des vertus peu communes dans cette occasion. Il dut cette journée à la sagesse de Parménion, qui parmi plusieurs conseils excellens, lui donna celui d'attendre Darius dans les défilés, plutôt que d'aller chercher à le combattre en pleine campagne.

Après cette bataille, le Gouverneur de Damas lui livra cette Ville plus lâchement encore que n'avoit fait celui de Sardes. Elle renfermoit presque toutes les Princesses de Perse, tous les préparatifs pour la guerre, et environ sept cent millions de notre monnoie; on chargea soixante-dix chevaux et plusieurs chameaux des richesses de la couronne.

Biblos, Sidon, dont Abdalonique, jardinier, fut fait Roi; en un mot, toute la Syrie, la Judée, la Phénicie, excepté Tyr, se rendirent à lui.

Tyr, capitale de la Phénicie, que les Juifs ont appelé le *pays des Philistins*, avoit été autrefois gouvernée par des Rois, et formoit alors une République très-puissante; fondatrice de Carthage, elle se croyoit assurée d'en être secourue; ses flottes couvroient la Méditerranée, et les Tyriens étoient les facteurs de toutes les Nations. D'ailleurs sa situation sur un rocher à deux lieues du continent, la rendant imprenable, elle voulut résister à Alexandre. Le siége dura sept mois, au bout desquels elle fut prise, n'ayant pas été secourue par les Carthaginois, qui se trouvoient alors embarrassés dans une guerre contre les Romains; et le vainqueur, après avoir fait crucifier deux mille de ses habitans sur le rivage, la détruisit de fond en comble.

Alexandre n'eut qu'à se présenter dans l'Arabie et l'Egypte, pour les soumettre; il pénétra jusques dans la Lydie, où il visita le temple de Jupiter Ammon.

Cependant Darius ayant fait un dernier effort, marchoit contre lui à la tête de huit cent mille hommes; Alexandre revint sur ses pas avec une armée d'environ cent mille hommes; la bataille se donna à Gangamelle, près d'Arbelle, au-delà du Tygre dans l'Assyrie; le carnage y fut horrible, quatre cens mille Perses y furent tués; et ce fut la fin du Royaume des Perses.

Babylone, Suse, Persépolis, ouvrirent leurs portes au vainqueur; et Darius, qui s'étoit enfui dans la Bactriane, y fut tué par Bessus, qui en étoit Gouverneur. Alexandre vengea Darius en faisant crucifier Bessus, s'empara de la Bactriane et de la Sogdiane, et pénétra, après plusieurs combats, dans les Indes, où le Roi Porus voulut lui résister. Ce Prince fut encore défait: Alexandre lui rendit ses Etats, et pénétra jusqu'au Gange.

Il revint de là à Babylone pour y tenir ses États généraux de l'Asie: et c'est dans cette ville qu'il mourut; les uns disent pour avoir trop bu, et les autres, qu'il y fut empoisonné par Antipater, à qui il avoit ôté le gouvernement de la Macédoine. Dès qu'Alexandre fut mort, les grands Généraux qui lui avoient aidé à fonder un si puissant Empire, furent les premiers à le démembrer. Il fut divisé en dix Provinces, dont les Gouverneurs paroissoient dépendre des quatre principaux: savoir, de Ptolomée, qui eut l'Egypte; de Seleucus, qui eut la Syrie et la Babylonie; d'Antigone, qui eut l'Asie mineure; et de Cassandre, qui eut la Macédoine. Ces Princes ne prirent cependant le titre de Rois qu'après l'entière extinction de la famille d'Alexandre; mais ils furent toujours en guerre les uns contre les autres, jusqu'à ce que les Romains les eurent mis d'accord, en s'emparant de ces parties de l'Asie qu'ils occupoient.

Six petits Royaume s'étoient formés dans l'Asie mineure; Pergame, la Bithynie, la Cappadoce, le Pont, où régna Mithridates, l'Arménie et le Bosphore Cimmérien. Tous ces États, la Syrie, la Judée et la Mésopotamie même, furent ensuite des Provinces de l'Empire Romain.

Il en fut autrement de la Perse et des Indes; les Indes devinrent libres; la Perse fut envahie par les Parthes, peuples descendus des Scythes, qui habitoient le nord de la Perse moderne et le pays

des Usbecs, qu'ils remplirent de grandes villes, Samarcande, Bocchara, Eskerdon, etc.

La capitale de cet Empire fut Hécatompiles, nommée ainsi à cause de ses cent portes, c'est aujourd'hui *Hispahan*. Cet Empire fut la terreur des Rois de Syrie, et ne put jamais être subjugué par les Romains. Une chaîne de montagnes qui le sépare de la Mésopotamie lui servit toujours de rempart.

D'ailleurs, l'art de lancer des flèches en fuyant, et l'adresse de tirer par derrière, les rendoient plus terribles après une bataille perdue qu'ils ne le paroissoient avant le combat.

Cependant les circonstances décident souvent de tout : cet Empire ayant existé pendant quatre cent quatre-vingts ans sous vingt-sept Rois, finit dans l'année 228 depuis Jésus-Christ, où Artaxercès, soldat Persan devenu Général, s'empara de l'Empire, qui subsista jusqu'à Omar successeur et lieutenant de Mahomet, qui le réunit à l'Empire des Sarrasins.

ARTICLE SIXIÈME.

De la Chine.

La Chine est un grand Empire à l'Orient de l'Asie; elle est voisine de l'Empire du Japon, plus oriental encore, et qui est formé par des îles.

L'Empire du Japon ne fut pas connu des Anciens, et la Chine ne leur étoit connue que sous le nom du pays des *Sines*. Alexandre, qui avoit formé le dessein de le subjuguer, y renonça, parce que ses soldats refusèrent de marcher, fatigués de leurs blessures et de douze années de guerres continuelles. Cet Empire paroît subsister depuis plus de quatre mille ans; il s'étend depuis le 20.eme degré de latitude jusqu'au 55.eme en y comprenant la Tartarie Chinoise, ce qui fait un

espace d'environ neuf cents lieues ; et depuis le 110.ème de longitude jusqu'au 145.ème ce qui fait environ sept cents lieues dans sa plus grande largeur. Son origine remonte jusqu'au déluge. Ses premiers Empereurs furent électifs ; les suivans sont au nombre de deux cent trente-huit Empereurs divisés en vingt-deux familles. Les Empereurs de dix-neuf familles chinoises se succédèrent et le gouvernèrent jusqu'en l'année 1279, où les Tartares s'emparèrent de la Chine : ils régnèrent jusqu'en l'année 1369, où les Chinois les en chassèrent. Dans ce temps, la Tartarie chinoise, qui fait à présent une grande partie de cet Empire au septentrion, n'y étant pas renfermée, les Chinois construisirent une muraille pour leur servir de rempart contre les courses des Tartares ; elle avoit plus de cinq cents lieues de long, sa hauteur et son épaisseur sont prodigieuses; cependant ce rempart n'a pas empêché les Tartares de s'en emparer en 1645, et c'est un Prince de leur famille qui y règne aujourd'hui.

Les arts, tels que l'imprimerie, l'usage de la poudre à canon, sont très-anciens dans la Chine ; on y fabrique la plus belle porcelaine. Les sciences, telles que l'astronomie, les élémens de géométrie, la philosophie, sur-tout la morale, y sont cultivées, de temps immémorial, avec le plus grand soin.

Confucius, célèbre Philosophe, qui avoit été, dit-on, Ministre disgracié et ensuite rétabli, y enseigna la Philosophie morale. Cette philosophie y forma les lois de l'Etat, et le nom de ce Philosophe est au-dessus de celui des plus grands Empereurs. La religion naturelle, l'obéissance aux lois, le respects des enfans pour leurs parens, forment la base de ces lois, et rendent ce peuple l'un des mieux policés et des plus heureux de la terre.

La langue chinoise est en hiéroglyphes, et chaque caractère forme un mot.

ARTICLE SEPTIÈME.

De l'Égypte.

L'Egypte est un Royaume situé à l'Orient de l'Afrique, le long de la mer rouge; et quoique peu étendu, il est très-peuplé et très-fertile. Il fut peuplé, suivant les apparences, par les enfans de Cham, qui y passèrent par l'Isthme de Suez, cent ans après le déluge. On y remarquoit quatre Dynasties ou Principautés, Thèbes, Thin, Memphis et Tanis. Ces quatre Dynasties furent ensuite réunies à celle de Memphis, qui devint la capitale de toute l'Egypte. Six Rois pasteurs y régnèrent jusqu'à l'année 2180, que les Rois appelés *Pharaons* commencèrent de régner, ils furent au nombre de quarante-huit jusqu'à l'année 3480, où Cambyse, Roi de Perse, en fit une Province de son Empire. Alexandre l'ayant conquise sur Darius, fonda Alexandrie et en fit la capitale de l'Egypte. Ptolomée ayant eu ce pays en partage, commença un nouveau Royaume, qui finit en l'année 3974, dans laquelle Auguste le réduisit en province Romaine.

De l'Empire des Carthaginois.

Environ l'an du monde 3150, plus d'un siècle avant la fondation de Rome, une Colonie de Tyriens fonda Carthage en Afrique. Cette ville, fondée par une nation commerçante, établit toute sa puissance dans le commerce, et devint la capilate d'un grand Empire, gouverné premièrement par des Rois, ensuite par un Sénat, et devint République. Elle possédoit tout le Nord de l'Afrique, depuis la Lybie jusqu'aux détroits de Gibraltar et de Ceuta ou des colonnes d'Hercule, une grande partie de l'Espagne, de la Sicile, et

les îles de Sardaigne et de Corse. Ainsi la province de Carthage, la Numidie, la Mauritanie, presque toute l'Espagne, les îles Baléares, celles de Corse et de Sardaigne, la plus grande partie de la Sicile, formoient son Empire : elle fut pendant cent vingt ans la rivale de Rome.

Cette ville superbe fut détruite par Scipion Emilien, et par l'ordre du Sénat Romain, l'an 3858, sept cents ans environ après sa fondation. Toute l'Afrique devint une province Romaine, à l'exception de l'Égypte, qui ne fut soumise que sous Auguste.

ARTICLE HUITIÈME.

De la Judée.

La Judée est un petit pays à l'Orient de la Méditerranée, à laquelle elle sert de bornes de ce côté-là ; elle est enfermée par les montagnes qui la séparent de la Mésopotamie à l'Orient, par le mont Liban, qui la sépare de la Phénicie du côté du Nord, et par l'Arabie, au Midi ; elle est située entre le 32.e et 35.e degré de latitude, c'est-à-dire, d'environ soixante-dix lieues de long sur environ trente dans sa plus grande largeur. Ce pays ne paroît pas avoir été fertile ; il faut que les Juifs en aient tiré bon parti pendant qu'ils l'habitoient, car il est certain qu'il nourrissoit un nombre prodigieux d'habitans. Il fut premièrement peuplé par les onze fils de Chanaam, petit-fils de Noé : c'est pourquoi on l'appelle la terre de *Chanaam*. Dieu la promit ensuite à Abraham et à sa postérité ; et lorsque les descendans de Jacob, petit-fils d'Abraham, étoient en Egypte, ils appelèrent toujours la Judée, *la terre promise*.

L'an 2513, Moïse retira le peuple Hébreu de la servitude d'Egypte; ce peuple passa la mer rouge, et Dieu lui donna sa Loi cinquante jours après,

sur le mont Sinaï ; il erra pendant quarante années dans les déserts de l'Arabie, sous la conduite de Moïse ; mais peu de temps après la mort de ce Patriarche, Josué, qu'il avoit nommé conducteur du peuple à sa place, soumit la terre de Chanaam, en extermina presque tous les habitans, et la divisa entre les chefs des douze tribus, de la manière que nous avons marquée dans la Géographie ancienne.

Les Juifs furent gouvernés par leurs Anciens, que l'on appelle *Juges*, depuis l'année 2570 jusqu'en 2909 ; ils éprouvèrent pendant ce temps six servitudes, c'est-à-dire, qu'ils furent subjugués six fois par leurs voisins.

La première, sous Cusan, Roi de Mésopotamie ; elle dura huit ans : ils furent délivrés par Othoniel.

La seconde, sous Eglon, Roi de Moab ; elle dura dix-huit ans : ils furent délivrés par Aod.

La troisième, sous Jabin, Roi d'un petit pays, encore appelé *Chanaam ;* elle dura vingt ans ; les Juifs furent délivrés par la prophétesse Débora, qui enfonça un clou dans la tête de Sisara, Général ennemi.

La quatrième, sous les Madianites ; ils furent délivrés par Gédéon ; elle avoit duré sept ans.

La cinquième, sous les Philistins ou Phéniciens, qui dura dix-huit ans : ils furent délivrés par Jephté, qui sacrifia sa propre fille, âgée de 16 ans, pour obtenir la victoire.

La sixième, encore sous les Philistins ; elle dur[a] quarante ans : les Juifs en furent délivrés pa[r] Samson.

L'an du monde 2909, le peuple demanda u[n] Roi à Samuël, grand Prêtre et dernier Juge. I[l] sacra Saül par l'ordre de Dieu ; Saül eut Davi[d] pour successeur. Ce Prince rendit la Judée redou[-] table à ses voisins par ses victoires, et prépara l[e] règne pacifique de son fils Salomon, qui bâtit l[e] temple de Jérusalem l'an 3000 : ce temple étoi[t]

l[...]

le seul sur la terre où l'on sacrifiât au vrai Dieu.

L'an du monde 3029, Roboam fils et successeur de Salomon, ayant traité le peuple avec trop de dureté, dix tribus se révoltèrent, ayant à leur tète Jéroboam, Général de Roboam, et formèrent le royaume d'Israël, dont Samarie fut la capitale. Le royaume de Juda fut composé des tribus de Juda et de Benjamin, qui demeurèrent fidelles à Roboam. Les Samaritains élevèrent un temple sur la montagne de Garizim; et de toutes les écritures, ne reçurent que le Pentateuque, c'est-à-dire, les cinq livres composés par Moïse; c'est pourquoi ils furent toujours regardés comme hérétiques et schismatiques par les sujets du royaume de Juda.

L'an du monde 3283, Salmanazar, Roi d'Assyrie, prit Samarie, et emmena les dix tribus captives à Babylone. Le royaume d'Israël avoit duré deux cents cinquante-quatre années, sous dix-neuf Rois, depuis Jéroboam jusqu'à Sédécias.

L'an 3398, Nabuchodonozor prit Jérusalem sur Joachim. Le royaume de Juda avoit duré trois cent soixante-neuf ans, sous seize Rois. Tout fut emmené captif à Babylone; cette captivité, qui étoit la septième, dura soixante-dix ans, jusqu'à l'année 3468, où les Juifs obtinrent de Cyrus leur liberté, et la permission de rétablir Jérusalem et son temple.

Ils revinrent sous la conduite de Zorobabel, l'an 3468. La Judée redevint un pays florissant, et les Juifs furent gouvernés par leurs grands Prêtres: c'étoit une espèce de République tributaire des Perses, dont elle fut toujours assez bien traitée.

Cette République suivit le sort de l'Empire des Perses, et fut soumise par Alexandre, qui la protégea en lui conservant sa religion, sa liberté, et ses lois.

Mais il n'en fut pas de même sous les Rois de

Syrie, successeurs d'Alexandre, qui regardoient la Judée comme une province qui faisoit partie de leurs Etats. Les Juifs furent presque toujours les victimes des guerres qui s'élevèrent entre les Rois d'Egypte et de Syrie.

Antiochus, surnommé l'illustre, leur fit souffrir des maux si affreux, que sans le courage des Machabées, Judas, Jonathas, Simon et Hircan, qui défendirent avec une valeur incroyable la liberté et les lois de leur Nation, la Judée auroit été détruite. Cette famille gouverna la Judée jusqu'en l'année 3976, où les Romains qui avoient réduit la Syrie en province Romaine, rendirent la Judée tributaire, et donnèrent le titre de Roi à Hérode Iduméen, vingt-huit ans avant la naissance de Jésus-Christ.

Mais la Judée conserva peu de privilèges; le *Sanedrin*, qui étoit le Sénat des Juifs, n'avoit pas même le droit de juger à mort. Cette République fut gouvernée par des Préteurs Romains pendant soixante-dix ans, au bout desquels Jérusalem fut prise et rasée par Titus, fils de Vespasien, environ quarante ans après la mort de Jésus-Christ, après un siége de trois ans et des plus mémorables de l'histoire: cette guerre commença par le refus du tribut.

ARTICLE NEUVIÈME.

De l'Empire Romain, quatrième Monarchie.

Le Latium ou pays des Latins, eut des Rois dès l'année du monde 2708: on les appeloit *Aborigènes*, nom qui signifie que l'on ne connoissoit pas leur origine. Tarente, Sibaris, si connue par la vie efféminée de ses habitans; dans l'Italie, Syracuse, qui devint un Royaume puissant; Agrigente et Sélinunte, dans la Sicile, étoient des colonies Grecques.

Les peuples qui occupoient l'Italie avant la fondation de Rome, étoient les Latins, dont la capitale étoit Albe. Les Etruriens, les Sabins, les Samnites, les Volsques, les Véïentins, les Lucaniens; tous ces peuples qui, comme ceux de l'Asie et de la Grèce, commencèrent par être gouvernés par des Rois, se formèrent ensuite comme eux en Républiques. Le midi de l'Italie fut appelé *la grande Grèce ; la mer de* Toscane, *la mer Tyrrène, le golfe de* Venise *et la mer Adriatique.*

L'an du monde 3102 Amulius et Numitor frères, régnoient sur les Latins; Amulius chassa son frère Numitor du trône; mais Rémus et Romulus, petits-fils de Numitor, l'y rétablirent, et fondèrent Rome, qu'ils bâtirent sur le mont Palatin.

L'an du monde 3250 et 754 ans avant la naissance de Jésus-Christ : 1. Romulus fit tuer son frère Rémus par envie, et régna seul à Rome pendant trente-huit ans. 2. Numa Pompilius, qui établit les Lois et les coutumes, ainsi que les cérémonies de la Religion, régna quarante-trois ans. 3. Tullus Hostilius, sous lequel arriva le combat des Horaces et des Curiaces, qui rendit Albe sujette de Rome, régna trente-un ans. 4. Ancus Marcius, vingt-cinq ans. 5. Tarquin l'Ancien, trente-huit ans; ce Prince subjugua une partie de l'Etrurie. 6. Servius Tullius régna quarante-six ans; il institua le cens ou le dénombrement des Citoyens, embellit et fortifia la ville, et périt par l'ambition de son gendre Tarquin le Superbe et de sa fille Tullia. 7. Tarquin le Superbe embellit encore Rome, s'empara par la force de plusieurs petits pays voisins et de Gabie par la fourberie de son fils. Sextus Tarquin, son second fils, ayant déshonoré Lucrèce, les Tarquins furent chassés de Rome par Brutus; et cette ville devint une République gouvernée par

deux Consuls annuels, et de temps en temps par un Dictateur.

Ce changement arriva l'an 3495, et la République fut gouvernée par ses Consuls pendant quatre cent soixante-un ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'année 3956, que Jules César se rendit maître de Rome, sous le nom de Dictateur, après la bataille de Pharsale, où il défit Pompée sans ressource. Vingt-un ans après, Auguste s'empara du Gouvernement sous le nom de Dictateur perpétuel; et Rome fut ensuite gouvernée par les Empereurs jusqu'à l'année 475, après Jésus-Christ, où Rome fut prise par Odoacre, Roi des Hérules: ainsi la durée de cette quatrième Monarchie a été d'environ 4230 années.

Evénemens remarquables.

L'an du monde 3612, les Gaulois s'emparèrent de Rome, dont ils furent maîtres pendant sept mois; il ne restoit aux Romains que le Capitole, qui fut défendu avec la dernière intrépidité. Les Gaulois rappelés dans leurs pays par des guerres civiles qui s'élevoient souvent entre les différens peuples dont la Gaule étoit alors remplie, se retiroient chez eux chargés de butin, lorsqu'ils furent attaqués par Camillus, le même qui avoit pris Veyes, après dix ans de siège, et qui étoit alors exilé de sa patrie, il enleva aux Gaulois une partie de leur butin, et rentra triomphant dans Rome.

L'an 3724, commença la guerre contre Pyrrhus Roi d'Epire et descendant d'Achille. Ce Prince vint au secours des Tarentins, que les Romains poussoient à bout dans le dessein de conquérir l'Italie; il gagna la première bataille; la seconde fut indécise; mais il fut ensuite toujours vaincu par les Consuls Fabricius et Curius. Cette guerre finit au bout de cinq ans, après lesquels Pyrrhus

fut forcé de retourner en Epire, et fut tué à Argos par une femme.

L'an 3731, les Romains, après avoir soumis les Tarentins, les Brutiens, les Lucaniens, les Liguriens et sur-tout les Samnites, se virent enfin maîtres de toute l'Italie méridionale, à l'exception des îles de Corse et de Sardaigne, de Syracuse, et d'une grande partie de la Sicile : ces conquêtes furent le fruit de quatre cent quatre-vingts ans de guerres presque continuelles.

La première guerre punique commença en 3740, entre les Romains et les Carthaginois; elle dura vingt-quatre ans : le Consul Dullius, qui donna la première bataille navale contre les Carthaginois, la gagna. Régulus bloqua Carthage : cette République fut secourue par Lacédemone son alliée; Regulus fut vaincu sans ressource par Xantippe général Lacédémonien, et fait prisonnier; les Carthaginois le firent mourir dans des supplices horribles. Cependant les Romains l'emportèrent dans la suite de cette guerre, et Carthage, étroitement assiégée par le Consul Lutatius, demanda la paix, et céda toutes les îles aux Romains.

Cette paix ne dura qu'autant de temps qu'il en fallut aux Carthaginois pour réparer leurs forces. Ces deux Républiques ne se voyoient qu'avec la plus grande jalousie; de sorte que l'an 3786, les Carthaginois commencèrent la seconde guerre punique, qui dura dix-sept ans. Annibal, Général âgé de vingt ans, prit Sagunte en Espagne, petite République alliée des Romains, qui ne fut secourue de leur part que par des ambassades.

Ce Général passe l'Ebre, traverse les Pyrénées et la Gaule à la tête de cent cinquante mille hommes, ayant laissé son frère Asdrubal en Espagne avec quatre-vingt mille hommes. Les Romains eurent un échec au passage du Rhône. Annibal profitant de cet avantage, passe les

Alpes, quoique avec une extrême difficulté, entre dans la Gaule Cisalpine, et défait Scipion, père de Scipion l'Africain, auprès de la Trébia; le Consul Flaminius, auprès du lac Trasimone, dans l'Étrurie : vingt-cinq mille Romains furent tués dans ce combat. Quintius Fabius ralentit son impétuosité par des marches savantes et des campemens plus estimables que des victoires et plus utiles aux Romains : mais les nouveaux Consuls, soutenus de plusieurs Sénateurs, jaloux de sa gloire, firent condamner sa conduite à Rome, comme ayant montré trop de timidité; et le commandement de l'armée fut ôté à Fabius. Terentius, Varon et Emilius, furent battus à Cannes. Annibal fit quelques pertes; mais l'armée Romaine fut entièrement détruite : ils y perdirent vingt hommes Consulaires ou Préteurs; trente Sénateurs y furent tués ou pris ainsi que trois cents jeunes gens des premières familles de Rome, trois mille cinq cents cavaliers, et plus de quarante mille hommes d'infanterie : en tout quarante-cinq mille hommes.

Si Annibal eût marché droit à Rome, ou si le Sénat de Carthage lui eût envoyé les secours qu'il demandoit, Rome étoit détruite; Annibal laissa amollir le courage de ses troupes à Capoue, Carthage refusa tout secours.

Les Romains rendirent la liberté à leurs esclaves, en firent des soldats et des citoyens, et donnèrent le commandement de l'armée à Fabius Maximus, qui fut le rempart de la République. Marcellus fit lever le siège de Nole et prit Syracuse. Le jeune Scipion, à l'âge de vingt-quatre ans, ayant fait en Espagne des prodiges de valeur, après avoir battu Asdrubal, passa en Afrique, et mit fin à la guerre par la bataille de Zama, dans laquelle il défit Annibal, qui conseilla aux Carthaginois de demander la paix, qui leur fut accordée à des conditions très-dures. Carthage fut

tributaire des Romains, et ne conserva qu'une très-petite étendue de pays, avec cinquante galères.

Emilius Paulus défit Persée, Roi de Macédoine, en 3836, et la Macédoine fut réduite en province Romaine, ainsi que l'Illyrie.

L'an 3855 commença la troisième guerre punique, qui dura trois ans, au bout desquels Carthage fut prise et rasée par Scipion Emilien, et l'Afrique devint une province Romaine; Corynthe fut aussi détruite par le Consul Mummius. Alors tomba la ligue des Achéens, et les différentes contrées de la Grèce furent réduites en province Romaine.

Les petits royaumes de l'Asie mineure furent subjugués peu à peu par force ou par finesse. Mithridates, Roi de Pont, fut celui qui causa plus d'embarras aux Romains; mais il fut enfin vaincu par le grand Pompée, et toute l'Asie occidentale leur fut soumise, tandis que Fabius s'emparoit du reste de la Gaule Cisalpine, du pays des Allobroges, et formoit dans la Gaule Transalpine une province Romaine, que l'on appela *la Gaule Narbonnoise.*

L'an 3898, Marius acheva de vaincre Jugurtha, Roi de Numidie : ici commencèrent les guerres civiles entre Marius et Sylla, qui défit ce premier, se fit nommer Dictateur par la force, et fit massacrer tous les partisans de Marius; Sertorius, l'un d'eux, se défendit pendant quatorze ans en Espagne, et fut tué par ses soldats : on avoit été obligé d'envoyer le grand Pompée contre lui.

L'an 3941, Catilina, jeune homme d'une des premières maisons de Rome, conspira contre la République; son dessein étoit de s'en rendre le maître. Cette conspiration fut découverte et réprimée par le Consul Cicéron, le plus grand orateur qu'aient jamais eu les Romains.

L'an 3946, Jules César acheva de dompter les Gaules, qu'il réduisit en province Romaine; il

passa ensuite en Allemagne, qu'il soumit jusqu'à l'Elbe; enfin, dans la Grande-Bretagne, dont il subjugua la partie méridionale : cette guerre dura dix ans.

L'an 3951, César et Pompée s'unirent avec Crassus, et commencèrent le premier Triumvirat, qui finit quatre ans après par la mort de Crassus : ces trois hommes gouvernoient ensemble la République.

Après la mort de Crassus et celle de la fille de César, femme de Pompée, les jalousies de ces deux grands hommes éclatèrent; César demande le Consulat, et est refusé; il marche à Rome, Pompée s'enfuit dans la Grèce. César soumet l'Espagne, revient en Italie, se fait nommer Dictateur, poursuit Pompée, gagne la bataille de Pharsale dans la Thessalie, et devient maître de la République et presque de l'univers. Pompée fut tué en Egypte, par l'ordre de Ptolomée, à qui il avoit servi de tuteur; peu d'années après, César fut aussi tué à Rome par Brutus et Cassius qui étoient à la tête d'une conjuration de plus de soixante sénateurs.

Ces deux vengeurs de la liberté romaine furent défaits à Philippes, en Macédoine, par Auguste-César, arrière-neveu de Jules-César; il s'étoit uni avec Antoine et Lépide, ce qui avoit formé le second Triumvirat.

Dans l'année 3962, il y eut des proscriptions horribles. Cicéron et plusieurs personnes des plus illustres y furent enveloppés. Octavius-Auguste-César et Antoine chassèrent Lépide, et se firent ensuite la guerre; Antoine, qui avoit pour lui Cléopâtre, reine d'Egypte, et toutes les forces de l'Orient, fut vaincu sans ressource par Auguste, dans le combat naval d'*Actium*, promontoire de l'Epire. Antoine se tua de désespoir, Cléopâtre se fit mordre par un aspic, et mourut de sa blessure; et l'Egypte fut réduite en province romaine.

Auguste, maître de l'Empire Romain qu'il avoit acquis par des victoires et de grands crimes, gouverna avec sagesse et avec gloire pendant quarante années.

Cet Empire comprenoit, sous Auguste, l'Italie, l'Espagne, la Gaule, la partie occidentale de l'Allemagne, le midi de l'Angleterre, la Grèce, la Macédoine, le Péloponèse, l'Asie mineure, l'Arménie, la Syrie, la Judée, la Mésopotamie, l'Arabie, l'Egypte et le reste du nord de l'Afrique. Jésus-Christ vint au monde l'an 4000.

Fin des Monarchies anciennes.

SECONDE SECTION.

Des Monarchies Modernes.

ARTICLE PREMIER.

Suite de l'Empire Romain.

AUGUSTE, paisible possesseur de l'Empire, régna avec tant de grandeur et de douceur sur les Romains pendant quarante années, qu'il fit leur admiration. Les Arts, les Sciences et sur-tout la Poésie, furent portés sous son règne au plus haut degré de perfection. Les Romains s'accoutumèrent insensiblement au joug; et Tibère qu'il avoit adopté, lui succéda sans aucune opposition. Les douze premiers Empereurs sont Jules-César, Auguste, Tibere; Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Tite et Domitien. Il y eut encore trente Empereurs depuis le règne de Dioclétien jusqu'à celui de Constantin, dont les principaux furent Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Sévère, Aurélien, Probus et Dioclétien.

On appeloit *Augustes*, les empereurs; et *Césars*, les prétendans à l'empire.

Constantin, surnommé le Grand, réunit tout l'empire en sa personne, et le divisa ensuite entre ses fils : ce Prince qui n'étoit pas aimé des Romains, abandonna Rome, embellit Bizance, qu'il nomma Constantinople, et en fit la capitale de son Empire.

L'Empire fut encore réuni par Julien, Prince

très-guerrier et très-philosophe, divisé entre Valentinien et Valens; enfin réuni pour la dernière fois sous Théodose le Grand, en 393.

Théodose divisa l'Empire entre ses deux fils, Arcade et Honorius; il donna à Arcadius la Pannonie, la Hongrie, la Transilvanie, la Valaquie, la Moldavie, la Thrace, la Macédoine, la Grèce, le Péloponnese, l'Asie mineure, l'Arménie, la Mésopotamie, la Palestine, l'Arabie, quoique presque indépendante, et l'Egypte : ce qui forma l'Empire d'Orient, dont Constantinople fut la capitale.

Il donna à son fils Honorius l'Italie, l'Allemagne, l'Illyrie, une partie de la Sclavonie, les Gaules, l'Angleterre et le reste de l'Afrique : ce qui forma l'Empire d'Occident, dont Rome étoit la capitale.

Il y eut depuis cette dernière division, dix Empereurs d'Occident; et cet Empire finit à Romule-Auguste, par la prise de Rome, par Odoacre, Roi des Hérules, l'an 476.

Celui d'Orient ne finit qu'en 1453, par la prise de Constantinople, par Mahomet second, Empereur des Turcs : l'Orient avoit eu soixante-seize Empereurs, dans l'intervalle de 1058 années.

ARTICLE SECOND.

Décadence de l'Empire Romain.

Les bornes de cette vaste Monarchie étoient une partie du mont Taurus, le Tygre et l'Euphrate à l'orient, l'océan à l'occident, le mont Atlas en Afrique, et l'Ethiopie au midi, le mont Taurus, la mer noire du côté de l'orient, la forêt *Hyrcinie*, qui bordoit la rive gauche du Danube, depuis le Brisgau, où il en reste encore une partie, sous le nom de *forêt noire*, jusqu'à la mer noire, et le Rhin formoient ses bornes septentrionales.

Le nord de l'Asie, depuis les monts Taurus, Caucase et Imaüs jusqu'à la mer Glaciale, étoit peuplé de temps immémorial, et ces peuples, appelés *Scythes et Sarmates*, passèrent en Europe, peuplèrent la Moscovie, la Scandinavie, la Pologne et tout le nord de l'Allemagne. On peut regarder ces contrées comme un vaste réservoir d'hommes guerriers et pauvres, qui cherchoient à habiter un pays fertile, et qui y étant forcés par leur grand nombre et la rigueur de leurs climats inondèrent et détruisirent l'Empire Romain dans le quatrieme et cinquième siècle, et fondèrent presque toutes les Monarchies nouvelles. Les Romains connoissoient à peine ces Nations innombrables, et les appeloient avec raison *Barbares.* Ces peuples vivoient en effet comme vivent encore les sauvages de l'Amérique.

Pendant le temps florissant de la République Romaine, et pendant que des hommes dignes de l'Empire le gouvernèrent, ces barbares furent contenus dans leur pays. Marius en avoit fait un horrible carnage, l'an du monde 3902. Jules-César avoit passé le Rhin ; Germanicus avoit pénétré, sous Auguste, jusqu'au Veser et à l'Elbe. Ces peuples furent repoussés, mais ils ne furent pas domptés.

Les Scythes d'Europe habitoient la Moscovie européenne. Les Sarmates, la Pologne ; les Marcomans, la Bohême ; les Huns ou Hérules et ensuite Hongrois, s'emparèrent de la Pannonie, qui fut ensuite nommée *Hongrie.* Les Goths habitoient la Suède conjointement avec les Vandales ; les Danois et les Saxons, le Dannemark ; les Suaves et les Francs, le nord de l'Allemagne.

D'autres armées de Scythes ayant passé d'Asie en Europe, chassèrent ces premiers. Les Goths s'allèrent établir vers le Pont-Euxin, ceux qui habitèrent à l'orient de cette mer furent appelés *Ostrogoths ;* et ceux qui s'établirent à l'occident

vers la Moésie, furent appelés *Visigoths.* Une armée de Saxons passa en Angleterre, la ravagea, en chassa les Pictes, anciens peuples qui l'avoient subjuguée et ravagée quelques années avant cette inondation. Le reste des Saxons chassa les Francs, qui vinrent habiter la Franconie et les Pays-bas. Les Vandales passèrent jusqu'en Espagne, dont ils s'emparèrent en 406; et chassés par les Visigoths. ils allèrent former en Afrique un royaume puissant, qui fut souvent la terreur des Empereurs d'orient et d'occident, dont Genseric fut le premier Roi, et Gilimet le dernier. Ce royaume fut détruit par Bélisaire, Général de l'Empereur d'orient, qui réunit l'Afrique à l'Empire, cent huit ans après la fondation du royaume des Vandales, et l'an de Jésus-Christ 534.

Les Visigoths s'établirent en Espagne en 407 les Suèves et les Alains, en 409; et les Goths, en 412; ces derniers en demeurèrent les maîtres.

Les Bourguignons, qui faisoient partie de ces peuples barbares, se contentèrent de la Franche-Comté et de la Bourgogne, et formèrent le royaume de Bourgogne, dès l'année 406.

Ces barbares apportèrent dans les pays qu'ils subjuguèrent, leurs lois et leurs coutumes : le gouvernement *féodal* et *le duel*; pillèrent et ravagèrent les provinces, et répandirent par-tout l'ignorance et la confusion.

ARTICLE TROISIÈME.

Sort de Rome.

L'Italie sembloit être le but où tendoit la plus grande partie de ces armées innombrables; et Rome, le prix que leurs chefs se proposoient. Cette capitale fut prise et ravagée cinq fois dans le cinquième siècle.

L'an 310, par Alaric Roi des Visigoths, qui la

pilla, la brûla, et commit des désordres affreux.

L'an 411, par Ataulphe successeur d'Alaric, qui ayant épousé Placide, sœur de l'Empereur Honorius, passa ensuite en Espagne, où il fonda le royaume des Visigoths, après en avoir chassé les Vandales.

Attila, Roi des Huns, qui, venu des *Palus-Meotides* ou mer d'*Asof*, s'étoit emparé de la Pannonie, vint dans les Gaules avec une armée de sept cent mille hommes; mais y ayant été défait par les Rois Francs secondés des Romains, ce barbare passa en Italie et s'avança jusqu'à Rome. Le respect que le Pape S. Léon sut inspirer à ce barbare, la sauva pour cette fois, l'an 452.

L'an 455, par Genseric, Roi des Vandales en Afrique, qui la pilla pendant quatorze jours.

L'an 476, par Odoacre, qui mit fin à l'Empire d'occident, et fonda le Royaume des Hérules en Italie.

L'an 493, par Théodoric, Roi des Ostrogoths, qui fonda le royaume des Ostrogoths sur les ruines de celui des Hérules; il avoit formé son armée des débris de celle d'Attila: ce royaume dura près de soixante ans, sous huit Rois.

Rome fut reprise par Bélisaire, Général de Justinien, Empereur d'orient, l'an 536; et l'Italie retourna aux Empereurs, qui en jouirent pendant seize-ans, au bout desquels Narsès, successeur de Bélisaire, qui lui-même avoit été très-mal récompensé de ses services, se voyant rappelé par des intrigues de Cour, appela, pour se venger, les Lombards en Italie.

Ces peuples descendoient de la Scandinavie comme les autres barbares qui avoient inondé l'Europe, et cherchoient un établissement. Albon, chef des Lombards, entra en Italie avec une armée de deux cent mille hommes, et la soumit presque toute entière. Rome fut encore prise pour la septième fois, depuis la division de l'Empire; il ne

resta à l'Empereur que l'Exarcat, dont Ravenne étoit la capitale, et où les Empereurs d'orient tenoient des Gouverneurs appelés *Exarques*; encore cette petite principauté finit-elle en 752, où Astulse, vingt-deuxieme Roi des Lombards, prit Ravenne, et détruisit toute la puissance des Empereurs en Italie, qui ne retourna jamais sous leur domination. Le royaume des Lombards dura 205 ans, et finit en 774 sous Charlemagne, qui s'empara de l'Italie sur Didier, vingt-troisieme Roi de cette nation, dont Pavie étoit la capitale. C'est de leur nom qu'on a appelé la Gaule Cisalpine, *Lombardie*, et on les appeloit *Lombards*, à cause des longues barbes qu'ils portoient : leur couronne étoit de fer.

Les nouveaux Scythes qui peuplérent la Scandinavie, furent appelés *Normands*, c'est-à-dire, *hommes du nord*; ceux qu'ils avoient chassés et qui vinrent habiter le nord de l'Allemagne, c'est-à-dire, ce que nous appelons les Cercles de la haute et basse Saxe, le Vestphalie et le Brandebourg, furent en général appelés *Saxons*; ces peuples furent soumis à l'empire de Charlemagne et à la religion chrétienne, après trente années de guerre presque continuelle.

Tel fut le sort de l'Italie et de l'Empire d'occident. La première cause de cette décadence, fut l'établissement du siége de l'Empire à Constantinople, et l'abandon de Rome par Constantin; ce qui soutint l'orient pendant quelque temps, et laissa l'Italie exposée aux invasions des barbares. La seconde cause fut les guerres civiles qui s'élevèrent par la division de l'Empire. La troisième doit s'attribuer aux richesses des Romains, qui, ensevelis dans le luxe et la mollesse, ne cultivoient plus l'art militaire, mais prenoient les barbares à leur solde, et leur apprirent le métier de la guerre, dont ils se servirent contre eux. La quatrième enfin fut leur mépris pour ces barbares, dont ils

ne connoissoient ni les forces ni les régions qu'ils habitoient.

Des débris de l'Empire d'occident se formèrent presque tous les principaux états modernes de l'Europe ; et ceux de l'empire d'orient, formerent les Etats modernes de l'Asie et de l'Afrique.

Nous allons commencer par ceux de l'occident, parce qu'ils sont les plus anciens et les plus intéressans pour nous. Ces Etats sont la France, l'Espagne, les petits Etats d'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède : le Dannemarck, la Pologne, la Hongrie, la Moscovie, la Prusse et les quatre grandes Républiques, Venise, Gênes, la Suisse et la Hollande, beaucoup plus anciennes que les deux derniers états monarchiques dont nous venons de parler.

DE L'OCCIDENT.

ARTICLE QUATRIEME.

De la France.

Toute la région située au-delà des Alpes, depuis ces montagnes jusquà la mer Adriatique ou golfe de Venise, et depuis la Méditerranée et la Toscane ou Etrurie, jusqu'à la suisse et aux frontières d'Allemagne, étoit appelée *Gaule Cisalpine* et fut le partage des Rois Lombards.

La région située entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan étoit appelée *Gaule Transalpine*, et fut appelée *France*, parce qu'elle fut conquise par les *Francs* sur les Romains.

Ces peuples habitoient la Franconie et les bords du Rhin ; ils eurent dès l'an 287 un établissement dans le nord de la Gaule, c'est-à-dire, dans les Pays-bas ; cet établissement leur fut confirmé par l'Empereur Julien, l'an 358, et devint fixe sous Clodion, en 438.

Les Francs étoient divisés en plusieurs peuples ; les Grisons, les Saliens, les Eructères, les Angrivariens, les Chamaves, les Sicambres, les Cartes, etc. Les chefs de ces barbares portoient le titre de *Rois*. Constantin les ayant vaincus plusieurs fois, fit exposer quelques-uns de ces Princes aux bêtes dans l'amphithéâtre. Mais dès l'an 412 les Francs s'étant unis aux peuples Armoriques qui habitoient les côtes occidentales de la Gaule, et qui s'étoient révoltés contre les Romains, s'emparèrent de tous les Pays-Bas jusqu'à la Somme, ainsi que des Electorats de Trèves et de Mayence.

Les quatre premiers Rois de France sont *Pharamond*, qui commença, dit-on, à régner dans les Pays-Bas, l'an 420. *Clodion*, sous qui leur établissement devint fixe par la prise de Cambrai. *Mérovée*, qui s'unit avec les Romains et les Visigoths pour chasser Attila, et qui fut la souche de la race Mérovingienne. Et *Childeric* ou *Chilperic*, dont on ignore les actions.

Le cinquième fut *Clovis* son fils, et petit-fils de Mérovée ; de sorte que ce royaume ayant été fondé en 420, a duré treize cent soixante-douze ans. Jusqu'à l'année 1793, il y a eu soixante-sept Rois, dont le premier fut Pharamond ; et le soixante-septième, Louis XVI. Ces soixante-sept Rois se divisent en trois races ; celle des *Mérovingiens*, qui a commencé à Mérovée, a eu vingt-deux Rois, et finit l'an 752, dans la personne de Childeric, qui fut rasé et mis dans un couvent. Cette race régna pendant trois cent trente-un ans.

Pepin, Maire du Palais, fut couronné à sa place ; et son fils Charlemagne donna son nom à la seconde race, appelée race des *Carlovingiens* ; elle régna deux cent trente-cinq ans sous treize Rois, dont le dernier fut Louis V, surnommé le *Fainéant* ; cette race finit en 987.

Hugues Capet, cousin du dernier Roi, et le plus grand Seigneur du royaume, fut élu par le consentement de la Nation, et commença la race des *Capétiens*, qui a eu trente-deux Rois.

ARTICLE CINQUIÈME.

Événemens remarquables.

L'an 486, le cinquième du règne de Clovis, ce Prince défit entièrement Siagrius, Général des Romains, près de Soissons, et lui fit couper la tête, s'empara de Soissons et de Rheims par les bons offices de S. Remi, qui en étoit Archevêque, battit les Allemands qui vouloient pénétrer dans la France, auprès de Tolbiac; après cette victoire, les Armoriques et les Romains qui gardoient les bords de la Loire, se rendirent à lui. Enfin, au bout d'un règne de trente années, toute la Gaule lui fut soumise, et Paris en devint la capitale dès l'an 508.

Clovis mourut l'an 511, après avoir partagé ses États entre ses quatre fils, Thierri, Clodomir, Childebert et Clotaire; ainsi se formèrent les royaumes d'Austrasie, de Metz, d'Orléans, de Paris et de Soissons. Clotaire réunit la Monarchie, et la partagea ensuite entre ses enfans; il y eut des Rois de *Paris*, d'*Orléans*, de *Bourgogne* et d'*Austrasie*, qui comprenoit la Franche-Comté et la Lorraine, qui dans leurs divisions déchiroient le royaume. Ces partages furent toujours la source des malheurs des Nations chez qui ils se firent.

L'an 632, Charles-Martel, fils de Pepin Héristel, Maire du Palais, c'est-à-dire, premier Ministre et Généralissime de France, et plus puissant que le Roi lui-même, marche au secours d'Eudes, Duc d'Aquitaine, contre les Sarrasins, les attaque entre Tours et Poitiers, et leur tue

trois cent mille hommes, les chasse entièrement de la Gaule, et mourut en 741.

L'an 752, règne de Pepin le Bref, fils de Charles-Martel; à l'exclusion de Childeric, Roi légitime, il fut reconnu par le peuple d'une voix unanime, sacré par S. Boniface, Archevêque de Mayence, et confirmé par le Pape Etienne III, qui avoit besoin de lui.

L'an 772, règne de Charlemagne, fils de Pepin: ce Prince soumit les Saxons, leur fit embrasser le christianisme, se rendit maître de l'Allemagne, subjugua l'Italie, et fut proclamé Empereur d'occident l'an 800, par le Pape Léon III. Ce prince fit servir la religion à son ambition, et fut un des Conquérans dont on parlera jusqu'à la fin des siècles. Il mourut en 814, et laissa le royaume de France et l'Empire à son fils *Louis le Débonnaire*, qui partagea encore cette Monarchie entre. ses fils

L'an 844, sous le règne de Charles le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, les Normands, peuples descendus de la Scandinavie, ravagèrent la France et brûlèrent Rouen. Paris fut assiégé et vigoureusement défendu par Eudes qui en étoit Comte ou Gouverneur, et par Goslin qui en étoit Evêque; ils prirent cette ville quelques années après et la pillèrent. Ces ravages durèrent près de soixante ans, jusqu'à ce que Charles le Simple eut accordé la Neustrie, qui prit le nom de Normandie en 900, à Rollon ou Raoul leur chef.

Dans ce même temps commença la décadence de la famille de Charlemagne. Ses successeurs, pour s'attacher la grande Noblesse, donnèrent aux familles de ceux qui avoient aidé à conquérir le royaume, au commencement de la première race, à ceux qui pouvoient les seconder, et aux Ecclésiastiques qu'ils craignoient, des Provinces, des Villes, des Châteaux, qu'ils démembroient de la couronne, sous le nom de *Fiefs*,

à condition qu'ils serviroient l'État à la tête de leurs vassaux ou sujets, lorsque le Roi l'exigeroit. Les plus puissans possesseurs de fiefs s'appelèrent *les premiers vassaux de la couronne*; ils prêtoient foi et hommage au Roi; il étoit permis à ces vassaux de donner des fiefs dépendans du leur. Chacun d'eux devoit prêter foi et hommage à son Seigneur Suzerain, c'est-à-dire, à celui qui l'avoit inféodé ou revêtu d'un fief; ainsi dans le cas où un grand vassal étoit en guerre avec son Suzerain, les arrière-vassaux ne savoient s'ils devoient suivre le Roi ou le Seigneur: de façon que lorsque le royaume étoit attaqué, il falloit que le Roi, qui n'étoit en effet que le premier Seigneur du royaume, fît la guerre à ses vassaux, pour en avoir des secours d'hommes et d'argent, avant de l'entreprendre contre l'ennemi.

Sous ce gouvernement, appelé *Féodal*, la Noblesse seule ou les possesseurs des fiefs étoient quelque chose, les peuples des villes, et à plus forte raison ceux de la campagne, n'étoient considérés et traités que comme des esclaves. On appeloit *Vilains*, ceux qui n'étant point nobles, habitoient les villes; et *Manans*, ceux qui habitoient les campagnes; ceux qui n'ayant point de fief, demeuroient dans l'étendue d'une Seigneurie, étoient appelés *Serfs*. Les Seigneurs avoient droit de vie et de mort sur leurs serfs: les autres droits étoient ridicules, et, ce qui est plus, odieux à la nature humaine.

L'an 987, ce gouvernement ayant avili la race de Charlemagne, *Hugues Capet*, le plus Grand Seigneur du royaume, monta sur le trône, et commença la troisième race au préjudice de Charles de Lorraine; et les Rois de la troisième race se sont toujours appliqués à détruire ce pouvoir odieux des Seigneurs, qui en faisoit autant de tyrans à l'égard du peuple, et qui anéantissoit l'autorité royale.

L'an 1137, règne de Louis VII, dit le jeune : ce Prince qui avoit épousé Eléonore héritière de l'Aquitaine, c'est-à-dire, de la Guienne et de la Gascogne, du Poitou, de la Saintonge, du Maine, etc. la répudia au retour de la croisade; elle épousa le Duc de Normandie, qui peu de temps après devint Roi d'Angleterre; et qui, vassal du Roi de France, devint en quelque manière beaucoup plus puissant que son Suzerain : telle a été la source de nos guerres avec les Anglois, et celle de l'antipathie des deux Nations.

L'an 1180, règne de Philipe Auguste : ce Prince persécuta les Juifs et les bannit du royaume, reprit sur les Anglais la Normandie, la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, la Touraine, etc. et les réunit à la Couronne ; il gagna la célèbre bataille de *Bovines*, où il défit avec cinquante mille hommes, le Roi d'Angleterre, qui en avoit cent cinquante mille : c'est sous ce règne que commença la guerre contre les Albigeois.

L'an 1226, règne de S. Louis, ou Louis IX, ce prince gouverna avec gloire et avec sagesse, rendit la France redoutable à ses voisins, gagna la bataille de Taillebourg sur les Anglois ; mais ses deux croisades, l'une dans laquelle il fut fait prisonnier, et l'autre dans laquelle il mourut, causèrent de grands malheurs à la France.

L'an 1216 règne de Philippe le Bel, qui eut de grands démêlés avec la Cour de Rome, et sous lequel arriva la destruction des Templiers, dans le Concile de Vienne, où assista le Pape Clément V.

L'an 1316, les Juifs furent encore chassés du royaume, sous Philippe le Long.

L'an 1328, règne de Philippe de Valois, qui perdit la bataille de Créci contre les Anglois, et sous lequel arriva le siége de Calais. Jean son fils, fut fait prisonnier par le Prince de Galles, dans la bataille de Poitiers ; mais les affaires du royaume se rétablirent ensuite par la sage conduite de

Charles V. et la valeur du célèbre du Guesclin.

L'an 1380, règne de Charles VI, si fatal à la France, ce prince après avoir régné dix ans, pendant lesquels sa foiblesse causa une infinité de malheurs, tomba en frénésie, et régna encore trente années. En 1415, les Anglois gagnèrent la bataille d'Azincourt et le Roi mourut en 1422, après avoir cédé tous ses États à Henri V, Roi d'Angleterre, par un traité solemnel, au préjudice de son propre fils Charles VII.

Les Anglois ne tardèrent pas à s'emparer de Paris et de toutes les Provinces du royaume qu'ils purent occuper. Ils assiégeoient Orléans en 1429, lorsque la Pucelle d'Orléans leur en fit lever le siège, et fit sacrer le Dauphin à Rheims. La Noblesse fit des efforts étonnans pour retenir l'honneur de la Couronne; le Connétable, c'est-à-dire, le Généralissime des troupes de France, rentra dans Paris en 1436, et Charles VII reconquit peu à peu tout son royaume.

Les Anglois ayant pris la Pucelle à Compiegne, la firent brûler toute vive à Rouen, comme sorcière.

Les Nobles et les possesseurs de fief, joints aux troupes levées par les communes, avoient toujours servi l'Etat dans les occasions qui s'étoient présentées, et chacun retournoit chez soi après la guerre: mais sous ce règne, on commença à former des corps de troupes qui demeuroient toujours sous le drapeau. Ces troupes mieux disciplinées et plus expérimentées que celles dont on s'étoit servi jusqu'alors, le zèle de la Nation et l'argent de Jacques Cœur, célèbre négociant, qui fut ensuite injustement disgracié, mirent le Roi en état de chasser l'ennemi du royaume. Ce Prince mourut de faim et de douleur en 1461. Il avoit eu pour femme *Marie d'Anjou*, Princesse accomplie; et pour maîtresse, la belle *Agnès de Sorel*.

Louis XI, son fils, qui lui avoit fait craindre

un parricide, gouverna avec beaucoup de finessse et de cruauté; il étoit superstitieux et fourbe à l'excès; il maintint cependant la splendeur du royaume; mais on lui reproche de n'avoir pas fait épouser au Dauphin, Marie de Bourgogne, unique héritière de Charles le Téméraire, dernier Souverain de ce Duché, qui comprenoit une partie de la Bourgone, la Franche-Comté et les Pays-Bas.

Cette Princesse épousa Maximilien d'Autriche, qui devint ensuite Empereur, et qui fut aieul de Charles-Quint. Ce mariage a été la source de deux cent cinquante ans de guerre, entre la France et la Maison d'Autriche. Charles VIII conquit rapidement le royaume de Naples et le perdit de même. Louis XII son successeur fut appelé le *Pere du peuple*, et mérita ce nom par son amour pour ses sujets, quoique son entreprise contre les Vénitiens et sa guerre d'Italie eussent fait un grand tort à l'Etat.

L'an 1515, règne de François I.er ce Prince fut le rival de Charles-Quint, qui possédoit l'Empire, l'Autriche les Pays-Bas, l'Espagne et une grande partie de l'Italie. L'Europe entière lui auroit été asservie, si le Roi de France n'eût pas été un Héros; ce Prince fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525, et demeura deux ans à Madrid.

C'est sous son règne que les Sciences et les beaux Arts commencèrent à fleurir en France; la protection qu'il leur accorda, le fit surnommer *le Père des Lettres.*

Henri II, son fils et son successeur, suivit les traces de son père. Il servit de digue à l'ambition de la maison d'Autriche, malgré la perte de la bataille de S. Quentin en 1557. Le Duc de Guise reprit Calais et Boulogne, que les Anglois avoient possédés pendant plus de deux cents ans. Le Duc d'Enguien gagna la bataille de Cérisoles en Italie;

et la paix de Cateau Cambrésis établit l'égalité entre l'Espagne et la France.

Le règne de François II ne fut que de dix-sept mois, et donna naissance à tous les troubles qui désolèrent les règnes suivans.

L'an 1560, Charles IX, frère de François II, monta sur le trône, âgé de dix ans. Les horreurs des guerres civiles entre les Catholiques et les Protestans, et la St. Barthelemi, dans laquelle près de soixante mille français furent impitoyablement massacrés, sous prétexte de religion, feront à jamais détester ce règne.

Henri III, frère de François II et de Charles IX, parvint à la Couronne en 1574. Tout son règne se passa encore dans les guerres de religion; ce Prince fut forcé de sortir de la capitale, et fut assassiné par Jacques Clément, Jacobin, lorsqu'il étoit sur le point d'y rentrer par la force: son caractère étoit la foiblesse et l'hypocrisie: en lui finit la maison de Valois.

L'an 1589, Henri IV, roi de Navarre, cousin du dernier roi au onzième degré, hérita du royaume; mais la ligue, soutenue par le roi d'Espagne et par le Pape Sixte V, l'empêchèrent long-temps d'en jouir; il fallut le conquérir tout entier. Ce prince sage, vaillant, le père de ses sujets, en fit les délices, et rendit la France redoutable à ses voisins. Il fut assassiné en 1610, par Ravaillac. La branche des Bourbons avoit commencé en sa persomne, et le grand Sulli fut son ministre d'État.

Son fils Louis XIII lui succéda. Le Cardinal de Richelieu gouverna l'état sous son nom, et en fut l'appui, il réprima les grands du royaume, abattit le parti des Protestans par la prise de la Rochelle qui étoit leur rempart, abaissa la puissance de la maison d'Autriche en armant contre elle Gustave Adolphe, roi de Suède, et ensuite le duc de Veimar, protégea les Savans,

et

et prépara la révolution qui se fit pendant le règne de Louis-le-Grand dans l'État, et les merveilles de son siècle ; mais l'orgueil et la cruauté ont entaché ce grand Ministre.

Louis XIV, né en 1638, monta sur le trône en 1643, après la mort de son père Louis XIII. On nomme *regence*, le temps qui s'écoule avant que nos rois aient atteint l'âge de majorité, où ils sont censés pouvoir gouverner par eux-mêmes. Cet âge est fixé à seize ans, à l'égard des Rois de France : pendant ce temps, le royaume est gouverné par la Reine mère, ou le premier Prince du Sang, ou enfin par un Conseil de régence.

La guerre continuoit toujours dans les Pays-bas, contre la Maison d'Autriche, et cinq jours après la mort de Louis XIII, le duc d'Enguien, qui fut depuis le *Grand Condé*, gagna la fameuse bataille de *Rocroi*, où l'infanterie espagnole fut entièrement détruite ; l'année suivante, celle de Fribourg sur les Impériaux, et peu de temps apres, celle de Norlingue, et prit Dunkerque : enfin, il remporta en 1648, une victoire complète à Lens, et ses succès puissamment secondés par ceux des Suédois, forcèrent l'Empire au traité de Westphalie ou de Munster, qui régla les droits des Princes Allemands, et rendit la paix à la plus grande partie de l'Europe.

La régence de Louis XIV fut très-orageuse. La guerre de la Fronde, entreprise contre le Cardinal Mazarin, Ministre utile à l'État, la troubla pendant quelques années. Le Maréchal de Turenne et le Grand Condé, devinrent rebelles tour-à-tour ; le Roi, en feignant d'exiler son Ministre, rendit la paix au royaume qui la désiroit. Le traité des Pyrénées mit fin à la guerre allumée depuis si long-temps entre la France et l'Espagne. Le roi épousa Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, fille de Philippe IV, et sœur de Charles II, qui mourut sans héritier. C'est par ce mariage que la Cou-

ronne d'Espagne est tombée dans la maison de France. Le Cardinal mourut en 1661, peu de mois après la conclusion de ce mariage.

Après la mort de ce Ministre, le Roi gouverna par lui-même; et secondé du célèbre Colbert, contrôleur-général des finances, du Marquis de Louvois, secrétaire d'Etat, qui avoit le département de la guerre, il porta la Nation française au plus haut point de grandeur. Les Arts furent encouragés, et atteignirent presque la perfection.

Les Savans honorés et récompensés firent fleurir les Sciences et le bon goût. Ses généraux, Condé, Turenne, Luxembourg, Catinat, Bouflers, Villars, Vauban, sur terre; Duquesne, Duguay-Trouin, Forbin et Jean-Bart, sur mer, furent autant de Héros : son gouvernement devint le modèle de l'Europe.

Ce prince soutint quatre guerres pendant son règne. 1.° Celle de 1667, contre l'Espagne, qu'il entreprit pour la dot de sa femme; il conquit en moins d'une année la Franche-Comté et presque toute la Flandre; elle finit l'an 1668 par la paix d'Aix-la-Chapelle, par laquelle on rendit la Franche-Comté.

2.° La conquête de la Hollande, qui lui attira toute l'Europe sur les bras; la Hollande, l'Angleterre, l'Empire, l'Espagne, etc. furent forcés de lui demander la paix, qui fut conclue à Nimègue en 1678. C'est dans cette guerre que mourut M. de Turenne.

3.° La guerre contre ces mêmes nations, qui finit en 1697, par le traité de Risvick.

4.° Enfin la guerre pour la succession d'Espagne, commencée en 1701, et finie en 1713 et 1715, par les traités d'Utrecht et de Radstat. Cette guerre, la plus juste de toutes, fut la plus malheureuse : Louis-le-Grand, que Marbouroug et le prince Eugène vouloient pousser à bout, fut forcé à demander la paix, et ne l'obtint pas;

mais la bataille de Denain, gagnée par Villars, et ses suites, la procurèrent. Philippe Duc d'Anjou, son petit-fils, fut reconnu en qualité de Roi d'Espagne ; et Louis XIV mourut en 1715.

Règne de Louis XV le Bien-Aimé, fils de Monseigneur le Duc de Bourgogne et arrière petit-fils de Louis XIV, qui monta sur le trône à l'âge de cinq ans. La régence fut administrée heureusement par le Duc d'Orléans ; le Cardinal de Fleuri gouverna avec sagesse jusqu'en 1743 ; et Louis XV, gouvernant par lui-même, a rendu son nom immortel par les batailles de Fontenoi et de Lawfelt, par ses campagnes de Flandre et d'Alsace : sa bonté et son tendre amour pour ses sujets, rendront à jamais sa mémoire précieuse aux Francais.

Louis XVI monta sur le trône le 10 Mai 1774 ; ce Prince mérita dès son avénement à la Couronne, le beau surnom de Bienfaisant ; il remit à son peuple le droit de joyeux avénement et celui de ceinture de la Reine ; toutes les années de son règne ont été marquées par des bienfaits. Ce Prince s'est couvert de gloire pendant la guerre de 1777, et a fait après la paix l'impossible pour la réforme de l'État ; s'il n'a pu en venir à bout lui seul, c'est à la grandeur du mal qu'il faut en attribuer la cause : voyant ses efforts inutiles pour faire des heureux il convoqua les états généraux qui ne purent rien terminer ; à ceux-ci succédèrent plusieurs assemblées sous les noms de *Constituante*, de *Législative*, et de *Convention nationale*. Louis XVI abandonné de ses amis et de ses frères foma le projet de se soustraire aux vexations et à la captivité qu'on lui faisoit subir en France. Il partit le 20 juin 1791. Mais reconnu et arrêté à Varennes, il fut ramené à Paris. On convoqua une Convention nationale pour le juger. L'assemblée s'ouvrit le 24 septembre 1791, et dans sa première séance elle abolit la royauté en France.

Louis XVI fut mis en accusation et condamné à mort ; ce procès mémorable commença le 11 novembre 1793.

Le Roi montra beaucoup de fermeté pendant le temps que dura son jugement, elle le suivit jusques sur l'échafaud où il périt le 21 janvier 1793.

Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, Reine de France, mourut sur le même échafaud que son auguste époux, le 16 octobre 1793.

Elisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France, sœur de Louis XVI, mourut également sur le même échafaud le 10 mai 1794.

Louis-Charles, Dauphin de France, mourut dans la tour du Temple le 8 juin 1795.

ARTICLE SIXIÈME.

De l'Espagne.

Les Vandales, les Alains et les Suèves, peuples du Nord, ayant ravagé la Gaule dans le cinquième siècle, sous l'Empire d'Honorius, se jettèrent sur l'Espagne et l'enlevèrent aux Romains. Peu de temps après, les Visigoths chassèrent les Vandales, qui allèrent s'établir en Afrique, et toute l'Espagne fut divisée en deux royaumes : celui des Suèves, et celui des Visigoths. Les Suèves occupèrent la Galicie et le royaume de Léon ; les Visigoths, la Lusitanie et le reste de l'Espagne : mais en 569, Leuvigilde Roi des Visigoths subjugua le royaume des Suèves, et ses successeurs régnèrent jusqu'en 711, sur toute l'Espagne.

L'an 711, Roderic ayant fait l'affront au Comte Julien, de lui enlever sa fille ; celui-ci, pour s'en venger, appela les Maures en Espagne : on appeloit *Maures*, les Mahométans qui venoient de l'empire de Maroc, appelé encore alors *Mauritanie.* Les Maures s'emparèrent de toute

l'Espagne; et les Chrétiens se retirèrent dans les montagnes des Asturies, sous la conduite de Pélage qu'ils élurent pour leur Roi.

Les Chrétiens reconquirent peu à peu plusieurs provinces d'Espagne sur les Maures, et formèrent le royaume des Asturies, de Léon, de Castille, etc.

L'an 1474, Ferdinand, Roi d'Aragon, ayant épousé, Isabelle héritière de Castille, réunit tout le nord de l'Espagne sous sa domination, et porta la guerre dans le royaume des Maures, qui étoit composé des royaumes de Murcie, de Grénade et de l'Andalousie, dont Grénade étoit la capitale.

Ferdinand prit cette ville, et chassa les Maures de l'Espagne; Philippe III les bannit entièrement en 1618, et il en sortit près d'un million.

L'an 1504 Philippe le Bel, Archiduc d'Autriche, époux de Jeanne, héritière de Ferdinand et d'Isabelle, devint par là Roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, parce que ces deux derniers royaumes appartenoient à l'Arragon, depuis les Vêpres Siciliennes, en 1282. Les Rois d'Espagne de la Maison d'Autriche ont été Philippe le Bel, Charles-Quint en 1516, Philippe II en 1558, Philippe III, Philippe VI et Charles II qui mourut sans héritier en 1700.

Louis le Grand, ayant épousé la fille aînée de Philippe IV sœur de Charles II, Monseigneur le Dauphin devint héritier de cette Couronne.

Charles II institua le Duc d'Anjou, depuis Philippe V, son unique héritier. Ce prince jouit, à la vérité, du royaume d'Espagne et de l'Amérique espagnole; mais le Pays-bas et les États que cette Couronne possédoit en Italie, en furent démembrés et restèrent à la Maison d'Autriche, par le traité de Rastadt, en 1715.

Ferdinand VI, fils de Philippe V et de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, succéda à son père et mourut sans enfans. Par-là la Couronne d'Espagne est tombée à Charles III fils de Philippe V

et d'Elisabeth Farnèse, Princesse de Parme. Ce Prince avoit conquis le royaume de Naples, et l'Empereur Charles VI avoit été forcé de le lui céder, en 1736. Il y établit son fils lorsqu'il vint en Espagne en 1758, pour succéder à son frère Ferdinand VI. Dom Philippe, quatrième fils de Philippe V, fut établi Duc de Parme et de Plaisance, en 1748; de sorte que la Maison de Bourbon occupoit alors la France, l'Espagne, Naples et la Sicile, avec les Duchés de Parme et de Plaisance.

Le Portugal, appelé anciennement *Lusitanie* suivit à peu près le sort de l'Espagne. Il fut possédé par les Maures jusqu'en 1139 où il commença à avoir ses Rois particuliers. Sébastien, sixième Roi de cette Nation, fut tué en Afrique dans le royaume de Maroc; Henri, prêtre et Cardinal, succéda à son petit-neveu en 1578. Les Portugais le demanderent au Pape, qui le leur accorda, mais ce Prince mourut au bout de deux ans; et Philippe II fils de Charles-Quint, s'empara de ce royaume, tandis que dans le même temps, Cortez et Pizaro lui soumettoient le Mexique et le Pérou en Amérique.

Ce royaume fut sous la domination Espagnole jusqu'en 1621, où les Portugais lassés de ce gouvernement, chassèrent la gouvernante, et mirent sur le trône de Portugal, Jean Duc de Bragance, qui soutenu par l'argent de la France, la bonne volonté de ses sujets et la valeur du Maréchal de Schomberg, triompha de la puissance Autrichienne-Espagnole, et fut enfin reconnu Souverain, après avoir été long-temps traité de rebelle. Ses successeurs ont été Alphonse VI, Pierre II. Jean V. Joseph son fils, et Marie actuellement régnante. Les possessions d'Asie et le Brésil en Amérique, font une grande partie des richesses de ce royaume.

ARTICLE SEPTIÈME.

De l'Italie. *

Charlemagne ayant détruit le royaume des Lombards, et emmené Didier qui en fut le dernier Roi, en France, donna l'Exarcat de Ravenne qu'il avoit conquis sur lui, au Pape. Peu à peu les Pontifes Romains devinrent les Souverains de Rome dont ils avoient été les protecteurs, depuis que cette ville eut été abandonnée par les Empereurs. La Comtesse Matilde donna en 1083, tous ses biens au S. Siège, dont elle fut la véritable bienfaitrice; elle possédoit la Toscane, Mantoue, Véronne, Parme et Plaisance, Modène, Spolette et une partie de l'Ombrie. L'Empereur son parent, revendiqua ses États; mais il en fallut cependant laisser une grande partie au S. Siége. La Maison d'Est d'où étoit Matilde, demeura en possession de Modène. Le Duché de Milan fut possédé par des Ducs particuliers, et est retourné à la Maison d'Autriche; celui de Parme et de Plaisance tomba aux Farnèses; et celui de Florence ou de Toscane, après s'être long-temps gouverné en République, devint le partage de la famille des Médicis, qui, simples négocians, devinrent Souverains pas leurs bienfaits à l'égard de leur Patrie. Ce Duché est encore revenu à la Maison d'Autriche, dans la personne de François-Etienne Duc de Lorraine, en 1736, qui a été la souche de la branche d'Autriche-Lorraine.

Le royaume de Naples fut fondé en 983, par cinquante ou soixante Pélerins Normands, qui chassèrent les Mahométans de Salerne. Trois fils de *Tancrède*, Gentilshommes Normands, savoir,

* *Voyez les changemens arrivés dans ce pays, article neuvième, Italie.*

Guillaume Fierabras, *Drogon e Humfroi*, se firent Souverains, et conquirent la Sicile. Le frère de S. Louis en fut élu Roi dans le treizième siècle; les Français en furent chassés en 1282 après les vêpres Siciliennes. Et ce royaume, après avoir appartenu long-temps, à la Maison d'Autriche, est enfin retombé dans celle de France qui l'avoit fondé.

Venise fut fondée en 452, par ceux qui se retirèrent dans ces langues pour fuir la fureur d'Attila. Ce ne fut d'abord que des cabanes de pêcheurs; peu à peu il s'y forma une ville superbe, qui se gouverna en République. La sagesse de son gouvernement en a fait long-temps une puissance redoutable; quatre Souverains, savoir, le Pape Jules II, Louis XII, l'Empereur Maximilien et Ferdinand Roi d'Espagne, s'unirent à Cambrai pour la détruire, en 1508. Venise fut réduite à l'extrêmité, et se releva par la jalousie qui se mit entre les confédérés, par son courage et sa sagesse.

Gênes subsiste en corps de République depuis plus de huit cents ans, et a été sujette à bien de changemens. Ces deux Républiques, autrefois si puissantes, sont bien déchues de leur ancienne grandeur depuis l'invention de la boussole, et depuis que l'on fait le tour de l'Afrique pour aller aux Indes, parce qu'elles ne servent plus d'entrepôt et de magasins généraux à toutes les Nations pour les marchandises de l'orient.

La Maison de Savoie descend de Humbert I aux blanches mains, à qui Rodolphe III, Roi de Bourgogne, donna les Comtés de Savoie et de Maurienne en 1025. Son père Bérol avoit été fait Comte de Maurienne par l'Empereur Othon III, pour récompense de ses services, en 998. La Savoie a eu seize Comtes jusqu'en l'année 1415, où l'Empereur Sigismond l'érigea en Duché en faveur d'Amedée VIII. Elle a eu quinze Ducs jusqu'à l'année 1713, où la Sicile fut donnée par la

paix d'Utrecht à victor Amedée, et échangée en 1718 contre l'Ile de Sardaigne, dont le Roi régnant Charles-Emmanuel, est le troisième Souverain.

ARTICLE HUITIÈME.

De l'Allemagne.

L'Empire d'Allemagne fut, comme nous l'avons dit ci-devant, fondé par Charlemagne l'an 800.

La Maison de France y régna pendant cent douze ans, et lui donna neuf Empereurs. Louis IV étant mort sans enfans, la nation Allemande commença à se choisir ses Souverains, et en a eu quarante-cinq, dont Conrad, Duc de Franconie, fut le premier, et François II; quatrième Empereur de la Maison d'Autriche-Lorraine, actuellement régnant, le dernier.

L'Allemagne fut divisée en dix cercles ou provinces, au nombre desquels étoient les États de la Maison de Bourgogne, établie par le Roi Jean de France; il s'éleva dans ces provinces de l'Empire des Souverains puissans, tous vassaux de l'Empereur; les plus puissans se donnoient le droit de l'élire, et ce droit les fit appeler *Electeurs*; ils sont actuellement au nombre de huit. Charles IV donna en 1359 la Bulle d'or pour régler les Electeurs, et cette loi fut composée par Barthole, celebre Jurisconsulte. Un grand nombre de villes acquirent leur liberté, et se gouvernèrent en forme de Républiques; elles s'allièrent entr'elles pour la sûreté de leur commerce, et cette alliance les fit appeler *Anséatiques*, d'un ancien mot Allemand, car *Anse* signifie *Union*. Telles sont Hambourg, Lubek, Brème, Dantzic; et leur ligue fut longtemps redoutable aux Souverains de l'Europe.

Cet Empire porta toujours le nom *d'Empire Romain*, et la coutume de se faire couronner à

Rome, à l'exemple de Charlemagne, causa des guerres sanglantes entre l'Italie et l'Allemagne. Les Papes croyoient donner la puissance temporelle de l'Empire en donnant la couronne Impériale ; et les Empereurs regardoient l'Italie qui vouloit être libre, comme une portion de leur patrimoine ; de là se formèrent deux révoltes, celle des Guelphes qui soutenoient le parti des Papes ; et celle des Gibelins qui favorisoient les Empereurs. Cette cérémonie et ces guerres finirent en 1275, où Rodolphe fut le premier qui n'alla point se faire couronner à Rome.

C'est cet Empereur, le premier de la Maison d'Autriche, qui jeta les fondemens de sa grandeur. Ses ancêtres avoient été Seigneurs d'un petit châteu dans la Suisse ; ils devinrent ensuite Comtes de Hapsbourg. Rodolphe défit et tua Ottocare Roi de Bohème et Duc d'Autriche, et laissa ces deux provinces à ses descendans. Le mariage de Maximilien avec l'héritière des Etats de Bourgogne, fit entrer la Franche-Comté et les dix-sept provinces des Pays-Bas, dans le patrimoine de la Maison d'Autriche.

Le mariage de Philippe le Bel avec Jeanne d'Arragon y fit entrer l'Espagne, le royaume des deux Siciles, plusieurs autres États en Italie, et enfin l'Amérique découverte sous Charles-Quint.

Le mariage de Ferdinand, frère de Charles-Quint, avec Anne sœur de Louis, Roi de Hongrie, y fit entrer ce royaume en 1526.

Ferdinand fut élu Empereur après l'abdication de son frère Charles-quint en 1555 ; et commença la branche d'Autriche-Allemande. L'empire, la Hongrie, la Bohème, l'Archiduché d'Autriche et l'Autriche antérieure, furent son partage.

Philippe II, fils de Charles-Quint, eut l'Espagne, l'Amérique, le royaume de Naples et de Sicile, plusieurs autres États en Italie, la Franche-Comté et les dix-sept provinces des Pays-bas ;

il fut la tige de la branche d'Autriche-Espagnole, qui finit en Charles II.

La branche d'Autriche-Allemande-Lorraine qui règne aujourd'hui, ne possède plus rien de tous les États de la branche Autrichienne Espagnole.

Deux grandes Républiques se sont formées aux dépens de cette Maison ; celle des Suisses ; et celle des provinces-unies des Pays-Bas, ou la République de Hollande.

La Suisse avoit été le berceau de la Maison d'Autriche ; Albert, fils du grand Rodolphe, en voulut faire la Patrimoine d'un de ses enfans ; la partie qui comprend les cantons de Lucerne, Zurich et Glaris, étoit de son domaine ; des gourverneurs sévéres y furent envoyés, et soulevèrent par leurs rigueurs ces peuples si jaloux de leur liberté, et qui avant César, formoient déjà une puissante République.

Les fondateurs de la liberté Helvétique furent trois paysans, *Méletald*, *Stauffacher* et *Waltherfurst* ; ces trois en attirèrent chacun trois autres à l'union, et ces neufs gagnèrent les trois Cantons de Schivts d'Uri et d'Underval, après plusieurs petits combats contre les Gouverneurs Autrichiens, qui furent toujours battus. Léopold Duc d'Autriche, marcha pour soumettre la Suisse, et fut entièrement défait par cinq cents paysans, quoiqu'il les attaqua avec plus de vingt mille hommes.

En 1352, le canton de Berne se joignit aux confédérés, et s'unit à Appenzel en 1513. Les Suisses ont gagné leur liberté par plus de soixante combats contre les Autrichiens, et la nouvelle forme de leur gouvernement a rendu leur pays naturellement stérile, très-florissant.

La Hollande ne fut changée en République que par la dureté du Duc d'Albe qui gouvernoit les dix-sept provinces des Pays-Bas, pour le Roi d'Espagne, Philippe II. Ces dix-sept provinces se

soulevèrent en 1564, ayant à leur tête Guillaume le Taciturne, Prince d'Orange. Le Duc de Parme, plus habile politique, fut envoyé à la place de Gouverneur, et en retint dix dans le devoir, qui ont formé les Pays-Bas Autrichiens.

Philippe II dépensa plus de douze cents millions pour soumettre la Hollande, et ne fit que l'enrichir ; les Hollandois ont gagné, à peu près comme les Suisses, leur liberté par soixante-dix ans de guerre contre la branche d'autriche-Espagnole.

L'amour de la liberté, la valeur des Princes d'Orange et les secours de la France, ont fait de ce coin de l'Europe, presque submergé par l'Océan, l'un des plus beaux pays et la plus puissante République du monde.

La puissance de cette République augmenta jusqu'en 1720 ; et vers ce temps, plusieurs familles devenues trop riches et trop puissantes, en firent peu-à-peu un état aristocratique. Dès-lors chacun ne cherchant plus que son intérêt particulier, les forces Hollandoises ont toujours diminué jusqu'en 1788, où la Hollande tomba sous la puissance de la Maison d'Orange.

ARTICLE NEUVIÈME.

Des États du nord.

L'Angleterre s'appeloit anciennement *Albion* du nom des monceaux ou dunes de sable blanc que l'on voyoit sur ses côtes. Elle fut ensuite nommée *Bretagne*, et ses habitans, *Bretons* ; c'est sous ce nom qu'elle étoit connue des Gaulois du temps de Jules-César. Ce conquérant en soumit les côtes, dont les habitans ressembloient beaucoup aux sauvages de l'Amérique. Les Romains s'y établirent sous l'Empire de Claude, et l'abandonnèrent quelques années après le règne de Cons-

rantin. Les Anglo-Saxons qui y descendirent de la Scandinavie y établirent sept royaumes, et en chassèrent les Bretons, qui vinrent occuper, sous le règne de Clovis l'Amérique, qui fut ensuite appelée *Bretagne*. Les Pictes, peuples d'Ecosse, avoient auparavant ravagé plusieurs fois l'Angleterre.

Ces sept royaumes furent celui du Nord, celui du Sud, celui des Saxons de l'est, celui des Anglo-Saxons de l'Est, celui de Morcie ou celui des Saxons situé au milieu des terres, le royaume de Northumberland et celui des Saxons de l'Ouest ou royaume de Cornouailles. Egbert Roi de Cornouailles, s'empara en 801 de toute l'Angleterre Ses descendans régnèrent jusqu'en l'année 1066, où Edouard III, étant mort sans enfans, l'Angleterre fut conquise par Guillaume le Bâtard, de Normandie.

La Maison de Blois et celle d'Anjou y ont régné jusqu'en l'année 1485. La Maison d'York et Lancastre, excitèrent long-temps des guerres civiles dans le royaume. Ces deux factions portoient le nom de Rose-blanche et de Rose-rouge; enfin Henri VII, comte de Richemont, monta sur le trône; ses successeurs furent Henri VIII, si célèbre par ses quatre mariages avec Catherine d'Arragon, Anne de Boulen qu'il fit mourir, Jeanne Seymer et Anne de Clèves.

Edouard VI, Jeanne Suffock, Marie, qui épousa Philippe II, fils de Charles V, et Elizabeth, fils d'Henri VIII, en 1538, sous laquelle l'Angleterre devint hérétique et florissante. Son règne dura quarante - quatre ans; elle avoit fait mourir sa cousine, Marie Reine d'Ecosse, veuve de François II, Roi de France, sur un échafaud; elle nomma Jacques VI, Roi d'Ecosse, pour son successeur, qui fut Jacques I, Roi d'Angleterre; ce Prince réunit les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

Charles I son successeur, après un règne de vingt-trois ans, fut pris, jugé, et eut la tête tranchée par ses propres sujets, dans la place de Vestminster, en 1548. Olivier Cromvel, l'homme le plus ambitieux et le plus hypocrite, mais l'un des plus grands génies de son siecle, qui avoit conduit cette révolution, régua en grand Souverain sur l'Angleterre, sous le nom de protecteur pendant dix ans. Quelque temps après sa mort, le Général Monk fit rappeler Charles II, Jacques II, son successeur fut détrôné par son gendre le Prince d'Orange, qui régna sous le nom de Guillaume III. Ce Prince, appelé le Stadouder des Anglois et le Roi des Hollandois, rival de Louis XIV, eut pour successeur Anne fille de Jacques II. Cette Princesse auroit voulu laisser la Couronne à Jacques III, son frère; mais les Anglois la forcèrent à choisir George II de Brunsvich, Electeur d'Hanovre, dont le petit-fils George III, règne aujourd'hui. En vain la Maison des Stuards fit ses protestations à la paix d'Utrecht; en vain a-t-elle fait deux tentatives pour remonter sur le trône de ses ancêtres, et le Prince Edouard, vraiment digne de régner, a-t-il gagné deux batailles en Ecosse et montré à l'europe des prodiges de valeur et de vertu; la fortune semble s'obstiner contre cette Maison illustre, et l'on n'en a jamais vu pendant si long-temps de si malheureuse.

La Scandinavie est divisée entre le Danemarck et la Suède. La Norvège a eu long-temps ses Rois particuliers, et est actuellement soumise au Danemarck. Ces peuples ayant long-temps été barbares, ont été connus fort tard, le Danemarck en 800, et la Suède au milieu du douzième siècle; le Danemarck a eu quarante-deux Rois; celui qui régne à présent est Christian VII. Ce Prince a voyagé dans toutes les cours de l'Europe pour s'instruire et pour faire le bonheur de ses sujets.

Le Danemarck a possédé la Suède depuis 1458,

jusqu'en 1523, pendant soixante-cinq ans, au bout desquels Gustave-Vasa la délivra de tyrannie des Danois, monta sur le trône de ses Peres, et rendit son pays luthérien, pour le délivrer de la tyrannie des ecclésiastiques qui y avoient causé mille malheurs, sur-tout les Archevêques d'Upsal, Primats du royaume. Ses principaux successeurs ont été Gustave Adolphe tué en 1633, à la bataille de Lutzen, qu'il avoit gagnée contre les Impériaux; la Reine Christine sa fille, qui abdiqua la couronne: et Charles XII, si célèbre par ses victoires et ses malheurs.

Les Rois de Pologne sont connus depuis le dixième siècle, et la Russie peut être appelée un Empire nouveau, fondé par Pierre le Grand.

ARTICLE DIXIÈME.

De l'Orient.

Arsacès avoit fondé le royaume des Parthes, l'an du monde 3754; ce royaume fut détruit l'an 228 de Jésus-Christ, sous Artaban II, par Artaxercès Persan, qui de simple soldat étant devenu Général, défit Artaban en trois batailles rangées, et lui ôta le trône et la vie. Ce Général fonda d'Empire des Persans, qui ne fut pas moins terrible aux Empereurs d'Orient, que l'avoit été celui des Parthes. Cet Empire fut détruit à son tour, l'an 647, par un lieutenant du Calife Omar successeur de Mahomet.

L'Empire d'Orient fut inquiété d'un autre côté par les Bulgares, peuple Scythe, qui habitoit entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Les Empereurs furent forcés de leur céder la *Moésie*, qui de leur nom s'est appelée *Bulgarie*.

Mahomet naquit à la Mecque dans le mois d'Avril 579. Son père se nommoit Abdala, et sa

mère Emina : il porta les armes dès l'âge de quatorze ans, et fut marié à vingt-cinq à une femme nommée Cadishé, qui faisoit un grand commerce en Syrie. Il jeta les fondemens de son Empire et de sa Religion à l'âge de quarante ans ; condamné à être pendu par les Magistrats de la Mecque, où il commença à répandre ses dogmes, il s'enfuit à Médine, où ses sectateurs lui avoient déja formé un parti : ayant ensuite battu un détachement de mille Mecquois avec cent treize hommes, cette victoire parut un miracle à ses partisans, ils crurent réellement que Dieu combattoit pour lui. Peu de temps après il prit la Mecque, vit ses persécuteurs à ses pieds et leur pardonna. Tels furent les commencemens de la religion Mahométane et de l'Empire des Arabes ou Sarrazins. Le nom de Sarrazins vient du verbe arabe *Saras*, qui signifie *voler*. Les Arabes vivoient à peu près comme les Scythes.

Mahomet mourut à Médine en 622, âgé de soixante-trois ans ; il avoit désigné son gendre *Ali*, mari de sa fille *Fatime*, pour successeur ; mais ses Généraux, dans l'espérance de partager bientôt l'autorité et la Monarchie, nommèrent Abubequer son beau-père, Calife, c'est-à-dire, vicaire et successeur de Mahomet ; Omar son successeur conquit la Syrie et la Palestine sur les Empereurs d'Orient ; un de ses Lieutenans conquit la Perse et détruisit l'ancienne religion des Mages qu'Alexandre avoit respectée ; une autre conquit l'Egypte et la Lybie ; Osman succéda au Calife Omar, et laissa enfin la Monarchie à Ali, que Mahomet avoit premièrement désigné pour lui succéder.

Dès l'année 671, les Sarrasins assiégèrent Constantinople ; en 707, un Général du Calife Valid, étendit l'Empire des Arabes jusqu'à Samarcande un autre, s'empara d'une partie de l'Asie mineure; un autre encore conquit tout le nord de l'Afri-

que, et subjugua l'Espagne en 711. Ainsi les Sarrasins occupoient l'Arabie, la Perse, la Syrie, les États du Grand Tibet, presque toute l'Asie mineure, l'Afrique, l'Espagne, la Sicile, les Iles de Corse et de Sardaigne, et sans la valeur de Charles Martel, la France auroit peut-être été une province Mahométane. Tel étoit l'Empire des Califes sous Aaron Rachild contemporain de Charlemagne, qui résidoit à Bagdat.

Peu à peu les Généraux ou Gouverneurs, sous le nom de *Soudans*, se rendirent indépendans du Calife de Bagdat, et alors se formèrent les Etats de Maroc, de Tunis, d'Alger, de Tripoli en Afrique, etc.

Les Arabes se polirent et cultivèrent avec un très-grand succès l'Astronomie, la Médecine, et la plupart des arts libéraux ; c'est d'eux que nous viennent l'Algèbre et l'art de compter par dixaine. ainsi que les figures des chiffres.

Les *Turcs*, peuples Scytes descendus du Turquestan, s'emparèrent de ce vaste Empire des Califes, et embrassèrent la religion de Mahomet. Ce sont eux qui détruisirent enfin l'Empire Grec par la prise de Constantinople, le 29 Mai 1453, qu'ils appellèrent *Stamboul* ; par celle de Trébizonde, en 1461. Ils ont eu vingt-six Empereurs, depuis l'an 1300, dans laquelle Ottoman fonda cet Empire ; et établit le corps des Janissaires dont le chef se nomme *Aga*.

Les Chrétiens se réunirent plusieurs fois pour enlever la Terre-Sainte aux Mahométans ; et ce sont ces guerres que l'on appelle *Croisades*.

On en compte huit ; la première fut conduite par Godefroi de Bouillon, qui reconquit en effet la Terre-Sainte, et fonda le royaume de Jérusalem, qui a duré quatre-vingt-huit ans ; cette croisade commença en 1096.

La seconde se fit en 1147, par l'Empereur Conrad et Louis le Jeune, Roi de France ; la troi-

sième par l'Empereur Fréderic, Philippe-Auguste, Roi de France, et Richard, Roi d'Angleterre, la quatrième, par Henri V, en 1196; la cinquième, par les Français et les Vénitiens; les Français enlevèrent alors Constantinople aux Grecs, et possédèrent l'Empire pendant cinquante-huit ans, la sixième fut commencée par André, Roi de Hongrie; la septième et la huitième, furent entreprises par S. Louis : ces Croisades coûtèrent plus d'un million d'hommes à l'Europe, sans produire aucun avantage.

Gengis-Kan, chef des Scytes, appelés *Tartares* du nom de Tartare-Kan, l'un de leurs plus grands Princes, conquit la haute Asie, vers le onzième siècle; et Tamerlan, environ un siècle après, la conquit encore, et fonda l'Empire du Mogol dans les Indes.



TROISIÈME SECTION.

Des quatre principales Religions.

ARICLE ONZIÈME.

De la Religion en général.

LA *Religion* est le culte par lequel l'homme honore Dieu son créateur.

Les différentes manières d'honorer la Divinité ont formé les différentes Religions; et chacune de ces Religions s'est divisée en plusieurs sectes, c'est-à-dire, en plusieurs branches, qui s'accordant pour le fond de la doctrine, sont divisées à l'égard de quelques articles, soit à l'égard du dogme, soit à l'égard de sa discipline.

On considère quatre choses dans chaque Religion: le *Dogme*, la *Morale*, *les Cérémonies*, et la *Discipline*.

Le *Dogme*, renferme les articles ou les choses que la Religion oblige de croire. La *Morale*, renferme les règles de mœurs, c'est-à-dire, les choses dont cette Religion exige la pratique. Les *Cérémonies*, sont diverses pratiques qu'il faut observer lorsqu'on s'adresse à la Divinité pour lui offrir des sacrifices. Enfin, la *Discipline* referme les régles suivant lesquelles les Ministres de la Religion doivent se comporter, soit dans leurs mœurs, soit dans les fonctions de leur état.

Ceux qui rejettent quelque article du dogme d'une religion, sont appelés *Hérétiques*. Ceux qui s'en séparent pour faire une corps à part, sont appelés *Schismatiques*: ainsi les Samaritains

étoient Schismatiques, à l'égard des Juifs ; les Grecs le sont, à l'égard de l'Église Romaine ; les Persans, à l'égard des Turcs.

Il y a eu cinq Religions principales dans le monde : savoir, la Religion naturelle, la Religion païenne, la Religion juive, la Religion chrétienne et la Religion Mahométane.

La Religion naturelle, est cette Religion simple que Dieu grava dans le cœur de l'homme en lui donnant l'être : son dogme ne contient que deux articles. 1.° *Dieu a créé l'homme.* 2.° *L'homme doit connoître, adorer et aimer son Créateur.*

Sa morale renferme également deux articles : 1.° *Ne faites à votre prochain*, c'est-à-dire, *aux autres hommes, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* 2.° *Faites aux autres tout le bien que vous souhaitez que l'on vous fasse.*

Les sacrifices de cette Religion étoient très-simples, et chaque père de famille pouvoit s'en acquitter facilement. Cette Religion fut la règle de l'univers pendant plusieurs siècles : et jusqu'à celle de Moïse, elle fut celle des Justes. Les grands hommes du paganisme, tels que Socrate, Platon, etc, etc. n'ont pas eu d'autre lumière.

ARTICLE DOUZIÈME.

De la Religion Païenne.

Cette Religion naquit de la corruption du cœur humain, qui, oubliant son Créateur pour s'attacher aux créatures, rendit les honneurs divins aux grands hommes qui avoient rendu des services importans à leur Patrie. Les conquérans célèbres jouirent ensuite de cet honneur, et l'aveuglement des hommes fut tel, qu'ils déifièrent tous les objets de leurs passions, ce qui fit peu à peu une foule de Dieux de différens ordres, qui avoient chacun leur culte particulier, quoiqu'on

se soit toujours accordé à donner la supériorité au seul Jupiter sous différens noms. L'histoire de ces Dieux forme la *Mythologie*, dont nous allons donner un abrégé.

Les Dieux du premier rang qui étoient révérés de toutes les Nations.

Saturne fils du ciel et de la terre, à qui son frère Titan céda le droit d'aînesse à la prière de leur mère, à condition que Saturne n'éleveroit point d'enfans mâles. Rhée sa femme ayant mis au monde Jupiter, Neptune, Pluton et Junon, eut soin de cacher les trois Dieux, et de ne montrer que Junon.

Mais les Titans ayant su que Saturne avoit des enfans mâles, lui firent la guerre et le détrônèrent. Lorsque Jupiter fut devenu grand, il écrasa les Titans ou Géans, rétablit son père Saturne, et le détrôna ensuite.

Saturne s'alla cacher en Italie, où il fut reçu de Janus Roi des Aborigènes. Le temps de son règne fut appelé l'*Age d'or*; et on célébroit à Rome les *fêtes saturnales* en son honneur.

On le peint sous la figure d'un vieillard tenant une faux ou un serpent qui se mord la queue, ou enfin avec un sablier à la main : c'est le même Dieu que le *Temps*.

L'Empire du monde fut partagé entre ses trois fils, Jupiter, Neptune et Pluton.

Jupiter fut toujours reconnu pour le plus grand des Dieux ; il eut le ciel pour son partage, et Junon sa sœur, pour femme ; il eut un grand nombre de maîtresses : on le représente assis sur une nuée, tenant la foudre à la main.

Il avoit été nourri dans l'Ile de Crête par la chevre Amalthée ; et dans la Sicile, par les abeilles du mont Hybla.

Junon sa sœur et sa femme est représentée

assise sur un char traîné par des Paons, avec un de ces oiseaux auprès d'elle : cette Déesse étoit d'une jalousie et d'un orgueil insupportables.

Neptune eut l'Empire de la mer ; il épousa Amphytrite, et fut chassé du ciel avec Apollon, pour avoir conspiré contre Jupiter : on le représente assis sur un char, en forme de coquille, traîné par des chevaux marins, et tenant un trident à la main : il fut le père des *Tritons.*

Pluton, troisième fils de Saturne, eut les enfers pour partage ; il enleva Proserpine fille de Cérès dans la Sicile, et en fit sa femme : ses ministres sont les trois juges des enfers, *Minos*, *Eacus* et *Rhadamante.*

Les trois furies ou *Euménides*, savoir, Tisiphone, Megère et Alecton : on les peint avec des serpens pour cheveux, un flambeau ou un fouet à la main pour punir les méchans.

Les trois Parques qui filent la destinée ou la vie des hommes : *Clothon* tient la quenouille, *Lachesis*, tourne le fuseau, *Atropos* coupe le fil avec ses ciseaux.

Le fleuves des enfers étoient l'Achéron, le Styx le Cocyte et le Phlégéton ; Caron étoit le nautonnier des enfers sur le Styx, il passoit dans sa barque tous ceux qui avoient reçu les honneurs de la sépulture. La porte des enfers étoit gardée par *Cerbère*, chien à trois têtes. Les méchans étoient tourmentés par différens supplices dans le Tartare, et les justes s'amusoient à différens jeux dans les champs *Élysées.*

On représente Pluton avec un teint noir et fort laid, ayant une couronne d'ébène sur la tête, monté sur un char traîné par des chevaux noirs.

Cérès étoit fille de Saturne et de Cybelle, elle enseigna l'agriculture aux hommes : on la représente toute couverte de mammelles, portant une couronne et tenant une poignée d'épis à sa main.

Vénus Déesse de l'amour, naquit de l'écume de

la mer ; elle étoit si belle, que les heures la portèrent dans le ciel pour la faire voir aux Dieux, qui en devinrent tous amoureux. On lui donna Vulcain pour mari : ce Dieu fils de Jupiter et de Junon, étoit extrêmement laid et boiteux ; son occupation étoit de forger les foudres de Jupiter dans les îles de Sicile, et de Lipari ; ses ouvriers qui étoient d'une grandeur monstrueuse, n'avoient qu'un œil au milieu du front, ils s'appeloient *Cyclopes.*

Vénus eut une infinité d'amans, entre lesquels le Dieu Mars tint le premier rang ; il en eut *Cupidon* Dieu de l'amour ; elle étoit toujours accompagnée des trois Grâces, *Euphrosine*, *Thalie* et *Aglaïa.*

On représente Vénus toute nue, ou montée sur un char traîné par des colombes, accompagnée des Grâces et de son fils Cupidon, qui est peint sous la forme d'un enfant armé d'un carquois et de flèches. Le berger Adonis fut aussi son favori. Le myrte étoit consacré à cette Déesse.

Les Enfans de Jupiter.

Mars, fils de Jupiter et de Junon, etoit le Dieu de la guerre, de même que sa sœur Bellone en étoit la Déesse : on repésente Mars armé de pied en cap, élevé sur un trophée d'armes et tenant une épée à la main ; Bellone est représentée armée d'une cuirasse, les cheveux épars et tenant une torche ou une lance à la main.

Minerve, Déesse de la sagesse, étoit fille de Jupiter, et sortit tout armée de son cerveau ; elle présidoit aux arts et sur-tout à la broderie ; on lui donne aussi le nom de *Pallas*, et sous ce nom elle préside à la guerre : on la représente avec un casque en tête, une pique à la main, une égide de l'autre ; cette égide est un grand bouclier sur lequel est peinte la tête de Méduse environnéede

serpens, et un hibou à ses pieds; cet oiseau lui étoit consacré ainsi que l'olivier.

Thémis Déesse de la justice, fille du ciel et de la terre, refusa d'épouser Jupiter : mais ce Dieu l'ayant soumise à sa volonté, en eut la *loi* et la *paix* : on la représente avec une balance ou une épée à la main.

Apollon, Dieu des Sciences et des Arts, qui présidoit sur-tout à la poésie et à la musique, étoit fils de Jupiter et de Latone; il fut chassé du ciel pour avoir tué les Cyclopes ouvriers de Vulcain; étant rentré en grace, il fut chargé d'éclairer le monde, en cette qualité on l'appelle *Phœbus;* il étoit aussi le maître des Muses. On le représente comme un jeune homme sans barbe, tenant une lyre à la main, un carquois sur le dos, et une couronne de laurier sur la tête; le laurier lui étoit consacré, parce qu'il avoit changé en cet arbre la nymphe Daphné, qui n'avoit pas voulu l'écouter.

Les Muses étoient des Déesses qui présidoient aux Sciences et aux Arts, sous la direction d'Apollon. Elles étoient au nombre de neuf, savoir, *Clio*, *Melpomène*, *Thalie*, *Euterpe*, *Terpsicore*, *Erato*, *Calliope*, *Uranie et Polymnie*. Elles étoient filles de Jupiter et de Mnémosine, habitoient les monts Parnasse, Hélicon, Piérus et le Pinde : le fleuve Permesse, les fontaines Hypocrène et Castalie leur étoient consacrés.

1. *Clio* préside à l'histoire : on la peint sous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier et tenant une trompette à la main droite et un livre à la gauche.

2. *Melpomène* préside à la tragédie; elle est chaussée d'un cothurne et superbement vêtue, tenant des sceptres et des couronnes d'une main et un poignard de l'autre.

3. *Thalie* présidoit à la comédie : on la représente chaussée en brodequins, couronnée de lierre, et tenant un masque à la main.

4. *Euterpe* présidoit à la musique : on la représente couronnée de fleurs, tenant un cahier de musique à la main et environnée d'instrumens propres à cette science.

5. *Terpsichore* présidoit à la danse : on la peint couronnée de guirlandes de fleurs, tenant une harpe et ayant des instrumens de musique auprès d'elle.

6. *Erato* présidoit à la musique lyrique ; elle est couronnée de myrtes et de roses, tient un livre d'une main et un archet de l'autre ; elle est toujours accompagnée d'un petit Cupidon.

7. *Calliope* présidoit à l'éloquence et à la poésie épique : on la peint couronnée de laurier, tenant une trompette d'une main et un livre de l'autre, ayant à ses pieds l'iliade et l'odyssée d'Homère avec l'énéide de Virgile.

8. *Uranie* présidoit à l'astronomie : on la peint couronnée d'étoiles, portant une robe couleur d'azur et tenant un globe à la main.

9. *Polymnie* présidoit à la rhétorique : on la peint vêtue de blanc, couronnée de perles, tenant un sceptre à la main, et prête à déclamer.

Diane, fille de Jupiter et sœur d'Apollon, étoit la Déesse de la *chasse* sur la terre ; la *lune*, dans le ciel ; *Hécate*, dans les enfers ; ainsi on la peint en plusieurs manières : elle ne voulut jamais se marier, et fut la plus chaste des Déesses.

Bacchus étoit fils de Jupiter et de Sémélé : il conquit les Indes, et apprit aux hommes l'art de cultiver la vigne ; c'est pourquoi on l'honoroit comme le Dieu du vin. Ses fêtes se nommoient *Bacchanales*, elles se célébroient après la vendange. On le peint tantôt avec des cornes à la tête, parce qu'il portoit une peau de bouc, et qu'on lui sacrifioit cet animal ; tantôt assis sur un tonneau, et tenant une coupe à la main. Son père nourricier *Silène* est peint sous la forme d'un vieillard, toujours ivre et monté sur un âne.

L

Mercure, fils de Jupiter et de Maïa, étoit le Dieu de l'éloquence, du commerce, des voleurs, et le messager des Dieux. Jupiter lui avoit attaché des ailes à son bonnet et aux talons; il portoit un caducée ou bâton entouré d'un serpent; telle est la forme sous laquelle on le peint.

Les fêtes de Saturne se célébroient au commencement de Janvier; on les appeloit *Saturnales*: pendant huit jours les esclaves commandoient dans la maison de leurs maîtres, qui avoient toujours l'œil à ce qu'ils n'abusassent pas de cette cérémonie, et c'est de là que nous vient celle du *Roi boit*.

Les fêtes de Cérès se célébroient aux moissons: et les Bacchanales, après la vendange.

Les Dieux du second rang n'avoient point de place dans le ciel; les principaux sont le Dieu *Pan*, fils de Jupiter et de la Nymphe Callisto, inventeur de la flûte à sept tuyaux: c'étoit le Dieu des bergers. On le peint habillé en Satyre, ayant des cornes au front et des pieds de bouc, tenant une flûte à la main: on lui immoloit un loup: c'est pourquoi ses fêtes étoient appelées *Lupercales*, et se célébroient dans le mois de Février.

Faune, fils de Picus ancien Roi des Latins, fut mis au rang des Dieux champêtres, parce qu'il enseigna le culte des Dieux et l'agriculture à son peuple; on le représente habillé en Satyre.

Les *Satyres* étoient les Dieux des bois; le prémier des Satyres étoit *Silène* nourricier de Bacchus: on les représentoit comme de petits hommes tout velus, qui portoient des cornes et des oreilles de chèvre, ayant les jambes et les cuisses du même animal.

Les *Pénates* ou *Lares* étoient les Dieux domestiques des païens et les protecteurs de leur maison; c'étoit de petites statues que l'on plaçoit au fond des appartemens: on entretenoit des lampes en leur honneur, et on leur immoloit des chiens

Les *Génies* étoient des Dieux tutélaires ; chaque état, chaque ville et chaque homme avoit son génie particulier.

Celui de la France est représenté par nos peintres sous la figure d'une femme couverte d'un long manteau à fond bleu, semé de fleurs de lys, et tenant un globe aux armes de France.

Le Dieu *Terme* présidoit aux bornes des champs, on y placoit sa statue sous la figure d'un homme sans bras et sans pieds.

Le Dieu *Priape*, fils de Bacchus et de Vénus, présidoit aux jardins: on le représente avec une chevelure négligée, tenant une faucille à la main; c'étoit la Divinité la plus infame du Paganisme.

Les *Nymphes* étoient de Déesses champêtres qui, selon les Païens, présidoient aux champs et aux rivières. On nommoit *Néréides*, les Nymphes de la mer ; *Nayades*, celles des rivières et des fontaines ; *Hamadryades*, celles des forêts ; *Napées*, celles des prairies ; et *Oréades*, celles des montagnes: on les représente sous la figure de jeunes filles, riantes, et prêtes à danser : ce sont les Nymphes qui vraisemblablement ont été ensuite appelées *Fées*.

La *Fortune*, Déesse qui présidoit au bien et au mal : on la représente aveugle et chauve, toujours debout, avec des ailes aux deux pieds, l'un sur une roue et l'autre en l'air : on l'appelle aussi le *Sort*.

Plutus fils de la Fortune, étoit le Dieu des richesses, on le peint aveugle et richement vêtu.

Momus étoit le Dieu du sommeil et de la raillerie : on le peint tenant un masque d'une main et une marotte ou poupée de l'autre.

Eole fils de Jupiter, étoit le Dieu des vents. Il habitoit dans les îles de *Lipari* ou *Eoliennes*, près de la Sicile. Les quatre vents principaux étoient *Borée*, ou le vent du nord ; *Auster*, celui du midi; *Eurus*, le vent d'orient ; et *Zephyr*, le

vent d'occident : on les représente sous la figure d'enfans ailés qui soufflent de toutes leurs forces.

Les trois premières parties du monde tirent leur nom de la fable.

L'Europe tire son nom d'*Europe* fille de Cadmus Roi de *Phénicie*, que Jupiter aima et enleva sous la forme d'un taureau dans cette partie du monde qui a retenu son nom.

L'*Asie* tire le sien de la Nymphe *Asie*, fille de l'océan et de Thétis; elle devint femme de Japet.

Enfin l'*Afrique* tire le sien du vent *Africus*.

Les quatre saisons sont le *Printemps*, l'*Eté*, l'*Automne* et l'*Hiver*.

Le printemps est représenté par *Flore*; l'Été, par *Cérès*; l'Automne, par *Pomone*; et l'Hiver, par la figure d'un vieillard qui se chauffe.

Flore est représentée sous la figure d'une Nymphe couronnée de guirlandes, ayant auprés d'elle des corbeilles de fleurs.

Pomone est représentée sous celle d'une Nymphe qui porte des corbeilles de fruits ; elle fut mariée à Vertumne, Dieu de l'Automne.

Les demi-Dieux ou Héros sont *Persée*, fils de Jupiter et de Danaé. *Hercule*, célèbre par sa force, son courage et ses douze travaux ; il étoit fils de Jupiter et d'Alcmène femme d'Amphitrion : on le représente armé d'une massue et couvert d'une peau de lion.

Thésée, fils d'Egée, Roi d'Athènes. *Castor* et *Pollux*, fils de Jupiter et de Leda ; ce sont les deux *Gemeaux*. On déifia dans la suite tous les Héros ; on rendit les honneurs divins à ceux qui avoient rendu de grands services au genre humain, entre lesquels on ne doit pas oublier *Esculape*, Dieu de la Médecine. La plupart des Empereurs Romains furent mis au rang des Dieux, parce qu'on croyoit que cette cérémonie convenoit à la dignité d'un si grand Empire.

Les principaux oracles étoient celui d'Apollon

de Delphes dans la Phocide sous le mont Parnasse, et celui de Jupiter Ammon dans la Lybie. La Prêtresse du temple de Delphes s'appeloit *Pythonisse*; elle rendoit ses oracles sur un trépied couvert de la peau du serpent Python, tué par Apollon.

Cette Religion tomba à mesure que la Religion Chrétienne s'établit. Il y avoit déjà long-temps que ses Mystères étoient décriés dans l'esprit des personnes sensées. Constantin s'étant déclaré pour le Christianisme, lui porta le dernier coup, il fit ouvrir l'antre de l'oracle de Delphes qui étoit muet depuis long-temps, et le peuple y vit à découvert toutes les fourberies dont les Prêtres des Idoles s'étoient servis pour tromper les simples; cependant les habitans de la campagne ont conservé plusieurs siècles après ces Empereurs, les cérémonies de la Religion Païenne, d'où elle a pris son nom, parce que les paysans s'appeloient *Pagani* du nom de *Pagues*, qui signifie Bourg ou Village.

Les sept merveilles du monde sont: 1.° Les murs et les jardins de Babylone. 2.° Les pyramides et les obélisques d'Egypte. 3.° Le temple de Salomon. 4.° Le temple de Diane à Ephèse. 5.° Le tombeau d'Arthémise, 6.° Le colosse de Rhodes. 7.° Le labyrinthe de Crête, construit sous le Roi Minos par Dédale, pour enfermer le Minotaure.

ARTICLE TREIZIÈME.

De la Religion des Juifs.

Cette Religion fut donnée par le Seigneur à Moïse sur le mont Sinaï, cinquante jours après la sortie d'Egypte. Dieu lui-même l'écrivit sur deux tables de pierre, elle est contenue dans le vingtième chap. de l'Exode.

La tribu de Levi fut consacrée au service Divin; mais il n'y avoit que les descendans d'Aaron qui

participassent au Sacerdoce, et qui eussent le droit d'immoler des victimes dans le temple. Le grand Prêtre étoit le chef de cette Religion : les chefs des autres familles de la tribu de Levi s'appeloient les *Lévites.*

Dieu donna aussi plusieurs préceptes à Moïse, qui ne furent pas écrits, et que l'on appela la Loi *Orale* ou la *Tradition.*

La loi qui concerne le culte de Dieu, celles qui concernent l'administration de la république des Juifs, leur histoire, etc. sont contenues dans l'ancien testament, qui se divise en 24 livres.

1. La *Genèse*, qui contient l'histoire de la création du monde, le déluge et l'histoire du peuple Juif jusqu'à la mort de Joseph, arrivée l'an du monde 2369.

2. L'*Exode*, qui contient la sortie de l'Egypte et la promulgation de la Loi.

3. Le *Lévitique*, qui contient les cérémonies de la Loi.

4. Les *Nombres*, où l'on trouve le dénombrement des Israélites qui étoient sortis de l'Egypte, et leur histoire depuis la seconde année de leur sortie jusqu'à leur entrée dans la terre promise.

5. Le *Deutéronome.* C'est la répétion de la Loi; avec un précis de ce qui est arrivé dans le désert. Ces cinq livres, qui sont constamment de Moïse forment le *Pentateuque.*

6. *Josué* est l'histoire du peuple Juif, sous la conduite de *Josué* successeur de Moïse ; il exerca cette charge pendant dix-sept ans.

7. Les *Juges.* Ce livre est la suite de l'histoire des Juifs pendant trois cent dix-sept ans.

8. *Ruth.* C'est l'histoire d'une simple Moabite qui épousa Boos, dont le fils Obed fut aïeul de David.

9. L'histoire des *Rois* en quatre livres, cette histoire finit au siége de Jérusalem, par Nabuchodonosor.

10. Les *Paralipomènes*. Ce livre est un abrégé de l'histoire des Juifs jusqu'au même temps.

11. *Esdras*. C'est l'histoire du retour de la captivité de Babylone, dont Néhémie est la suite.

12. *Tobie*. 13. *Judith*. 14. *Esther*. 15. *Job*. 16. Les *Psaumes* de David, et quelques autres. Ce sont des poésies lyriques contenant les louanges de Dieu; ils sont au nombre de cent cinquante.

17. Les *Proverbes* de Salomon. Ce sont des sentences qui contiennent des maximes très-utiles à tous les hommes dans les divers états de la vie.

18. L'*Ecclésiaste*, qui renferme un tableau admirable de la vanité humaine.

19. Le *Cantique* des cantiques. C'est une pastorale en vers, que l'on croit être l'Epithalame de Salomon.

20. Livre de la *Sagesse*, qui renferme une vive peinture de la sagesse divine et de la sagesse humaine.

21. L'*Ecclésiastique*, que l'on peut regarder comme une suite du livre de la sagesse, qui contient une morale excellente.

22. Les quatre grands Prophètes, savoir: *Isaïe*, *Ezéchiel*, *Daniel et Jérémie*, à qui on joint *Baruch* son secrétaire.

23. Les douze petits prophètes sont, *osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas*, *Michée*, *Nahum*, *Habacuch*, *Sophonias*, *Aggée*, *Zacharie et Malachie*.

24. Les *Machabées*, en deux livres, qui contiennent l'histoire de ces défenseurs de la Religion du vrai Dieu, sous les Rois de Syrie.

Les Juifs ne pouvoient pas offrir des sacrifices, si ce n'est dans le temple de Jérusalem. Ils étoient obligés de s'y rendre trois fois l'année, ou tout au moins à la fête de Pâque, qui se célébroit le quatorzième de la lune de Mars; leur année étoit lunaire, le sabbat étoit le septième jour de la semaine, et leur jour commençant au coucher du soleil, la nuit du vendredi et le jour du samedi

étoit leur sabbat ou jour du repos ordonné par la Loi ; ces sept jours formoient leur semaine.

Ils avoient aussi une semaine d'année : chaque septieme année on ne cultivoit point la terre.

Enfin une semaine de sept fois sept ans, de sorte que chaque cinquantième année, appelée *Jubilé*, tous les biens aliénés retournoient à leur premier maître, et les esclaves recouvroient leur liberté.

Leurs principales fêtes étoient : 1. la *Pâque*, établie en mémoire de leur délivrance de l'Egypte; on y mangeoit l'agneau pascal cuit avec des laitues amères, et on n'usoit pendant sept jours que du pain sans levain ou du pain *azyme*.

2. La *Pentecôte* ou la fête de la moisson, qui arrivoit cinquante jours après la *Pâque*; elle avoit été établie pour honorer le jour où le Seigneur leur donna la Loi sur le mont Sinaï, dans laquelle on offroit à Dieu les prémices de la moisson.

3. La fête des *Trompettes* : c'étoit le premier jour de l'année des Juifs.

4. La fête des *Expiations* ou le jeûne : c'étoit le jour où Adam avoit été chassé du Paradis terrestre.

5. La fête des *Tabernacles:* ces trois fêtes se trouvoient dans le mois Tisri.

6. La fête du *Sort*.

7. Celle de la dédicace du *Temple*.

La Loi écrite, la Loi orale, les coutumes des Juifs et les décisions de leurs Docteurs, appelés *Rabbins*, sont contenues dans le *Thalmud*.

On divise le peuple Juif en *Samaritains* et en *Juifs propement dits* : les Samaritains ne recevoient que le Pentateuque ; et les Juifs reçurent tous les livres de l'ancien Testament.

Les principales sectes parmi eux, étoient : 1.° les *Saducéens*, qui croyoient l'ame mortelle, et nioient l'existence des Anges.

2.° Les *Pharisiens* qui se piquoient de l'obser-

vance exacte de la Loi, et qui faisoient toujours plus qu'elle n'ordonnoit ; mais ils étoient injustes, avares, vindicatifs, et les plus grands hypocrites qu'il y eut jamais.

3.° Les *Hérodiens*, qui regardoient Hérode comme Messie.

4.° Les *Hémérobaptistes*, qui se baignoient tous les jours par religion.

5.° Les *Nazaréens*, qui se piquoient de plusieurs dévotions particulières, mais que plusieurs croient avoir été les premiers chrétiens.

Enfin, les *Esséens* ou *Esséniens*, qui étoient des moines Juifs.

Cette Religion finit par la destruction du temple que Titus rasa, et sur lequel il fit passer la charrue. Depuis ce temps, les Juifs dispersés par toute la terre n'ont que des Synagogues, c'est-à-dire, des écoles où leurs Rabbins ou Docteurs enseignent la Loi, à laquelle ce peuple est toujours très-attaché.

ARTICLE QUATORZIÈME.

De la Religion Chrétienne.

Cette Religion divine a été révélée aux hommes par Jésus-Christ, fils unique de Dieu, qui naquit dans la Judée pour éclairer ce peuple choisi, qui, loin de profiter d'un si grand bonheur, persécuta son Bienfaiteur, le fit mourir sur la croix, et persécuta ensuite cruellement le christianisme.

Les dogmes de cette Religion sont sublimes et surpassent l'entendement humain. On doit se contenter de les croire d'une foi ferme et simple, sans chercher à les pénétrer : et sa morale rendroit les hommes heureux dès cette vie, s'ils étoient assez sages pour la pratiquer. On doit chercher l'un et l'autre dans l'Evangile et les autres livres du nouveau Testament : on en trouvera l'explication

dans les écrits des Pères de l'Eglise et dans les catéchismes de chaque diocèse.

Jésus-Christ commençant à prêcher son Evangile aux Juifs, se choisit douze disciples, qui furent les témoins de ses miracles, de sa mort, de sa résurrection et de son ascension triomphante.

Ce sont ces douze disciples, savoir, Simon, à qui Jésus-Christ donna le nom de Pierre; Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, André, Philippe, Barthelemi, Mathieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, Thadée ou Jude son frère, Simon Cananéen et Judas Iscariote, qui le trahit, que l'on a appelé les *douze Apotres*, et qui, sans autre secours que celui du Saint-Esprit qu'ils avoient reçu le jour de la Pentecôte, entreprirent de convertir toute la terre.

Les preuves de la Divinité de la Religion chrétienne, et sur lesquelles aucune autre Religion ne peut s'appuyer, sont: 1.° Les *Prophéties*. Dieu après la chûte d'adam, lui promit un Réparateur.

Ce Réparateur ou Messie fut ensuite promis solennellement aux Patriarches.

Les Prophètes l'annoncèrent, depuis Saül jusqu'à la fin de la captivité, et détaillèrent jusqu'aux moindres circonstances de sa naissance, de sa vie et de sa mort; ainsi que la régénération de l'Univers. Daniel, dans ses 70 semaines, predit exactement le temps de sa venue et sa mort.

2.° La *Sainteté de la vie, et les miracles du même Jésus-Christ* qui accomplit exactement toutes les prophéties en sa personne; c'est ce que les Juifs, ses envieux, n'ont jamais pu contester.

3.° L'*Etablissement de cette Religion*: douze pauvres pêcheurs, sans armes, sans éloquence, sans crédit, prêchant aux Juifs et aux Romains corrompus, une religion pénitente et surnaturelle qui ne promet qu'une félicité future, pour récompense de la privation de tous les plaisirs de la vie: cependant avec le seul secours de la grace divine

ils convertissent des milliers de Juifs et de Romains, dans toutes les provinces de l'Empire, et réalisent cette prédiction de Jésus-Christ. *Lorsque vous m'aurez élevé, j'attirerai tout à moi.*

4.° Les *Persécutions.* Les Empereurs Romains persécutent les Chrétiens pendant trois siècles, le sang coule dans toutes les provinces de l'Empire, des millions de chrétiens de tout rang, de tout âge et de tout sexe, perdent la vie dans les plus horibles tourmens, et leur sang semble être une semence de nouveaux chrétiens.

Une foule d'hérésies sorties du sein même de l'Eglise, la déchirent pendant dix-huit siècles; elle les rejette, les désavoue, quoiqu'en faisant des vœux pour le retour de ses enfans; mais sa foi n'en est pas altérée. Enfin, les mauvais Chrétiens lui font une guerre encore plus cruelle, ses ministres même deviennent souvent ses ennemis par leur conduite opposée aux maximes de l'Evangile; et la promesse du Sauveur, que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, s'exécute dans toute son étendue.

5.° La vie des vrais Chrétiens, toute pure, et toute céleste dans tous les temps et dans toutes les conditions; la sainteté des Martyrs, des Solitaires, des Confesseurs et des Vierges; la conformité de leur conduite aux préceptes et aux conseils de Jésus-Christ, fera toujours distinguer ce petit troupeau à qui il a promis son royaume.

Les marques auxquelles on distingue la Religion Catholique, c'est-à-dire, la vraie religion chrétienne, de toutes les Sectes qui en sont sorties, sont: 1.° Son *Unité* de croyance dans tous les temps. 2.° La *Sainteté* de sa morale et ses sept Sacremens. 3.° Sa *Catholicité*, ou son étendue par toute la terre. 4.° Enfin, son *Union* avec l'Eglise de Rome, dont elle a toujours reconnu l'Evêque pour son chef visible.

C'est cette Religion Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine, dont les dogmes nous viennent directement des Apôtres, et hors de laquelle il n'y a point de salut, lorsqu'on peut avoir le bonheur de la connoître. Les différentes Sectes sont toutes plus modernes, et prennent les noms de leurs auteurs; les *Ariens*, les *Luthériens*, *etc.*

Jesus-Christ eut un très-grand nombre de disciples pendant sa vie. Ceux qui ont écrit sa vie et sa doctrine, qui l'avoient oui lui-même, et avoient été témoins de sa mort et de ses miracles, sont appelés *Evangélistes.* Les quatre principaux que l'Eglise a retenus, sont S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean. Ces quatre livres joints aux actes des Apôtres, aux Épîtres de plusieurs d'entr'eux et à l'Apocalypse, forment le corps du nouveau Testament, qui, avec les vingt-quatre livres de l'ancien, forme ce que nous appelons les *Livres Canoniques* ou *l'Écriture Sainte.*

Les sept Ordres de l'Eglise, c'est-à-dire, les sept Dignités de ses Ministres, sont celles de Prêtre, de Diacre, de Soudiacre, d'Acolyte, de Lecteur, d'Exorciste et de Portier.

Les trois premiers sont appelés *Ordres sacrés*, parce que ceux qui en sont revêtus, ont le pouvoir de s'acquitter des fonctions sacrées.

Le Prêtre célèbre le sacrifice, le Diacre l'assiste et lit l'Evangile au peuple, le Soudiacre assiste le Prêtre et le Diacre, et lit l'Epître ; ils peuvent toucher les vases sacrés, et sont obligés au célibat.

Les quatre derniers sont appelés *les quatre Moindres.* L'acolyte a le privilége de servir à l'autel ; Le Lecteur, celui de faire au peuple des lectures pieuses dans l'Eglise; l'Exorciste a le pouvoir de chasser les démons; et le Portier est chargé d'ouvrir et de fermer le lieu saint, et d'y entretenir la décence qui convient à sa dignité.

Le chef de l'Eglise est Jésus-Christ, mais son chef visible est l'Évêque de Rome, que nous ap-

pelons le *Pape* ; c'est le successeur de S. Pierre à qui Jésus-Christ donna la primauté sur les autres Apôtres, dont les Evêques sont les successeurs.

Un Evêque dont la jurisdiction s'étend sur d'autres Evêques, et par le suffrage desquels il est ordinairement élu, s'appelle *Metropolitain* : il porte le titre d'Archevêque et quelquefois celui de Patriarche ; tels sont ceux de Venise et de Lisbonne, dans l'Eglise d'occident ; et tels étoient ceux de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, dans l'Eglise d'orient : les Evêques qui sont sous sa direction s'appellent ses *Suffragans.*

Un Concile, est une assemblée des premiers Pasteurs de l'Eglise ; il est *Général* ou *Œcuménique*, lorsque toute l'Eglise est assemblée, c'est-à-dire, les Evêques de diverses nations, ayant à leur tête le Pape ou ses Légats ; il est *National*, lorsqu'il est composé des Evêques d'une seule nation ; telle est l'assemblée du Clergé de France ; enfin il est *Provincial* ou *Synodal*, lorsqu'il est tenu par un Métropolitain et ses Suffragans.

Les Apôtres tinrent trois Conciles à Jérusalem, et depuis que la liberté fut rendue à l'Eglise par Constantin, il y a eu vingt Conciles généraux, dont le premier fut tenu à Nicée en Bythinie, contre les Ariens ; ce fut aussi dans ce Concile que l'on ordonna aux Chrétiens de célébrer le jour de la Pâque, le Dimanche qui suit le quatorzième de la lune de Mars. Le dernier fut celui de Trente, tenu contre les Luthériens et les Calvinistes, en 1545. Ce Concile dura près de dix-huit ans.

Les *Pères* ou *Docteurs* de l'Eglise sont S. Athanase, Patriarche d'Alexandrie ; S. Irénée, quoiqu'Evêque de Lyon ; S. Jean Chrysostôme, Patriarche de Constantinople ; S. Basile, Evêque de Cezarée; S. Cyrille, Patriarche de Jérusalem, etc. dans l'Eglise grecque.

Ceux de l'Eglise latine sont S. Augustin, Evê-

que d'Hyppone; S. Jerôme, Prêtre; S. Grégoire et S. Léon; Origène, Tertullien, etc.

Les ordres religieux forment un grand corps dans l'Eglise. Les quatre règles principales sont celles de S. Basile en orient, celles de S. Benoît, de S. Augustin et de S. François en occident: il y a plusieurs ordres religieux sous chacune de ces règles, ainsi que plusieurs ordres particuliers tels que celui des Chartreux, des Hyérononitains, des Chevaliers de Malte, etc.

Les moines sont originaires de l'Égypte: on peut regarder S. Paul, premier Hermite, et S. Antoine, qui s'y retirèrent pour fuir la persécution, comme leurs fondateurs.

L'Église fut persécutée dès son berceau par les Juifs, chez qui elle avoit pris naissance: elle souffit ensuite dix persécutions sous les Empereurs Romains: ce temps dura jusqu'à Constantin, qui fut le premier Empereur Chrétien. Les persécutions produisirent un nombre infini de Martyrs, qui répandirent généreusement leur sang et qui moururent dans des supplices inouis pour la défense de la foi. Le catalogue qui renferme les noms de ces Héros du christianisme, s'appelle le *Martyrologe*.

Les principales Sectes qui ont divisé les Chrétiens sont les *Ariens*, qui nioient que Jésus-Christ fût égal à son père; les *Nestoriens*, qui nioient sa Divinité; les *Eutychéens*, qui nioient l'incarnation du verbe: ces trois Sectes sont encore célèbres dans l'orient; les *Manichéens*, qui admettoient deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais pour cause des actions des hommes; les *Pélagiens*, qui nioient la nécessité de la grace; les *Iconoclastes*, qui regardoient le culte rendu aux images des Saints, comme un idolatrie; les *Luthériens* et les *Calvinistes*, qui ont séparé presque la moitié de l'Europe de la communion romaine; de même que *Photius*, Patriarche de Constantinople, le

plus grand génie et le plus savant homme de son temps, en avoit séparé presque toute l'Eglise grecque quelques siècles auparavant.

ARTICLE QUINZIÈME.

De la Religion Mahométane.

La Religion de *Mahomet* est composée de la Juive, de la Chrétienne et de la Religion des anciens Mages des Perses ; elle et contenue dans l'*Alcoran*, composé par Mahomet lui-même. Ce livre contient un amas de lois religieuses et civiles, de sermons, de révélations ,quelques faits historiques, quelques visions, et forme la Religion et la jurisprudence des Mahométans.

Cette Religion admet un paradis, des Anges et un enfer, mais qui ne sera pas éternel pour les Mahométans. On est sur-tout obligé de croire que Mahomet a été un Prophète inspiré de Dieu pour convertir l'univers. L'aumône a été fixée par la loi à deux et demi pour cent du revenu de chaque particulier ; elle est un commandement exprès, ainsi que le pélerinage de la Mecque. La prière est fixée à cinq fois par jour ; les bains et le Rhamasan, qui est un carême ou jeûne pendant un mois lunaire, sont encore de précepte, ainsi que l'abstinence du vin.

Sa morale est contenue dans ce peu de mots : *Recherchez qui vous chasse ; donnez à qui vous ôte; pardonnez à qui vous offense ; faites du bien à tous ; ne contestez point avec les ignorans.*

C'est *Abubeker* beau-père de Mahomet, qui rassembla les feuilles éparses de l'Alcoran et en forma un ouvrage complet. Omar forma la Secte des Turcs et des peuples d'Afrique ; Ali, celle des Perses, d'une partie de l'Inde et de la Tartarie.

La Religion des peuples de l'Inde est la Religion naturelle, mêlée d'une infinité de supersti-

tions ; elles est contenue dans un livre appelé le *Vedam*, très-respecté parmi ces peuples.

L'*Ezourvédan* en est le commentaire ; et le *Cormorédan*, le rituel : ce livre est rempli d'une infinité de cérémonies puériles.

L'existence d'un Dieu suprême, appelé *Brama*, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, et la croyance d'un paradis et d'un enfer, forment presque les principaux dogmes de cette Religion, dont la morale est très-pure.

Le temples et les bâtimens occupés par les Ministres de la Religion, s'appellent *Pagodes* ; les Prêtres s'appeloient autrefois *Brachmanes* ou *Gymnosophistes*, et aujourd'hui *Brames* ou *Bramins* ; les moines appelés *Derviches* mènent une vie si austère, que leurs pénitences nous paroissent incroyables.

Les *Guèbres* sont les restes des anciens Mages adorateurs du feu, que l'on appelle pour cette raison *Ignicoles* ; et qui, ayant été chassés de la Perse par les Mahométans, se sont retirés dans ces contrées.

Le peuple est divisé en plusieurs *Castes* ou *Classes*, entre lesquelles il y en a quatre principales ; 1. celle des Prêtres ou Brames ; celle des guerriers ; 3. celle des marchands ; 4. celle des artisans et des paysans, dont chacune se soudivise en plusieurs autres : on trouve dans ces contrées un très-grand nombre de Mahométans.

La Religion de la Chine et celle du Japon, sont encore la Religion naturelle, défigurée par une infinité de superstitions. Cette Religion forme encore le fond de celle de la grande Tartarie ; mais dégagée du cérémonial qui ne conviendroit nullement à des peuples toujours errans, et qui par cette raison ne construisent guère de temples.

QUATRIÈME PARTIE.

DE LA CHRONOLOGIE.

DÉFINITION.

LA Chronologie est une Science qui nous apprend à mesurer et à distinguer le temps.

ARTICLE PREMIER.

Division du Temps.

Le jour *naturel* est la durée d'une révolution du soleil autour de la terre, ou plutôt c'est le temps que le soleil emploie à faire un tour sur son axe. Le jour *artificiel*, est le temps que le soleil demeure sur l'horison.

Le jour se divise en vingt-quatre parties égales, qu'on appelle *heures*; l'heure, en soixante minutes; la minute, en soixante secondes; la seconde, en soixante tierces, etc.

Les Astronomes commencent le jour à midi, et comptent les vingt-quatre heures de suite. Les Européens le commencent à minuit, et comptent douze heures jusqu'à midi, et douze après midi.

Les Babyloniens et les Grecs modernes commencent le jour au lever du Soleil. Les Athéniens et les Chinois, les Italiens et les Juifs, commencent le jour au coucher du Soleil. C'est pourquoi leurs heures ne sont égales que dans les équinoxes. Le scrupule chaldaique est la dix-huitième partie d'une minute.

Les Grecs comptoient les jours par dixaine; les Romains, par intervalle de huit jours; les Egyp-

tiens, les Juifs et les Chrétiens les comptent par semaine ou intervalle de sept jours.

Sem. Egypt.	Semaine Ecclésiastique.	Sem.	Juive.
Le Dim.	Jour du Soleil.	Férie 1.re	ou Dom.
Le Lundi.	Jour de la Lune.	Férie 2.d	Sabbat 1.er
Le Mardi.	Jour de Mars.	Férie 3.e	Sabbat 2.d
Le Mercr.	Jour de Mercure.	Férie 4.e	Sabbat 3.e
Le Jeudi.	Jour de Jupiter.	Férie 5.e	Sabbat 4.e
Le Vendr.	Jour de Vénus.	Férie 6.e	Sabbat 5.e
Le Sam.	Jour de Saturne.	Sabbat.	Parascève. grand Sabbat.

Le mois *solaire* est le temps que le soleil emploie à parcourir un signe du zodiaque pendant sa révolution annuelle. Les mois sont inégaux, parce que le soleil parcourt plus lentement les signes septentrionaux que les méridionaux : et parce que l'année est composée de 365 jours, 5 heures, 49 minutes; si on divise ce nombre par 12, qui est le nombre des mois de l'année on aura 30 jours, 10 heures, 29 minutes, 5 secondes, par chaque mois, en les faisant tous égaux.

Si on divise 365 par 12, on aura 30 au quotient, et 4 de reste; ainsi il y auroit 7 mois de 30 jours et 5 de 31 ; mais parce que le mois de Février n'a ordinairement que 28 jours, il y a sept mois de 31 jours, dont voici l'ordre.

Janvier	31.	Avril	30.	Juillet	31.	Octobre	31.
Fevrier	28.	Mai	31.	Août	31.	Novemb.	30.
Mars	31.	Juin	30.	Sept.	30.	Décemb.	31.

Le 5 Octobre 1793, la Convention nationale de France a décrété une nouvelle Ère, l'année commencant à l'équinoxe d'automne. Chaque mois est composé de 30 jours, et les jours surnuméraires sur les douze mois sont appelés *jours complémentaires*. Par arrêté des Consuls et d'après les lois organiques sur les cultes, on se sert du même

calendrier d'équinoxe établi par les Lois de la République ; on désigne les jours de la semaine par les noms qu'ils avoient dans le calendrier des solstices, en les adaptant aux mois nouveaux qui sont :

Vendémiaire.	Pluviôse.	Prairial.
Brumaire.	Ventôse.	Messidor.
Frimaire.	Germinal.	Thermidor.
Nivôse.	Floréal.	Fructidor.

Comme il y a 5 heures et 49 minutes de plus chaque année, c'est-à-dire, près de 6 heures, Jules-César, sur l'avis de Sosisthènes, célèbre Astronome d'Alexandrie, ordonna qu'on ajouteroit tous les quatre ans un jour à l'année, qui seroit composée alors de 366 jours ; que ce jour seroit placé dans le mois de Février, et le 6 avant les calendes de Mars, c'est-à-dire, le lendemain du 23 Février, qu'on appelleroit le 24 comme le 23 *Bissexto-calendas*; d'où est venu le nom de *Bissextile* que nous donnons à cette année. C'est cet arrangement de l'année par Jules-César qui l'a fait nommer *Année Julienne* ; elle n'étoit auparavant composée que de dix mois, dont Mars étoit le premier.

Les 11 minutes qui se trouvent de moins chaque année, font un jour de plus au bout de 130 ans et 10 onzièmes d'années ; c'est pourquoi le Pape Grégoire XIII, voyant que les équinoxes arrivoient le 10 du mois, au lieu du 21, retrancha, sur l'avis des Astronomes, 10 jours de l'année 1582, pour remettre les équinoxes au 21, et parce que 3 fois 131 font 393, c'est-à-dire, près de 400 ans, et que chaque centième année est bissextile, on passeroit trois centième année qui ne le seroit pas, mais que la 400.ème le seroit : ainsi l'année 1600 fut bissextile ; les années 1700, 1800, 1900, ne doivent pas l'être, mais l'année 2000 le sera. Ce calcul pèche encore dans l'excès, car il reste en-

core une heure et 20 minutes chaque 400.ème. année, ce qui fait un jour entier au bout de 7200 ans : ainsi si on retranche ce jour à l'année 7200, à commencer depuis l'année 1582, l'année civile s'accordera avec l'année solaire. Cet arrangement de l'année s'appelle *Année Grégorienne*. Les Protestans ont conservé jusqu'en 1700 le calendrier Julien; et les Astronomes s'en servent encore à cause de sa commodité, ainsi que les Anglois et les Russes; ces derniers, sur-tout, à cause du respect qu'ils ont pour leurs anciens usages, appellent le calendrier Julien, *ancien style*; il en faut retrancher 11 jours pour avoir celui des dates de leurs lettres, lorsqu'elles ne sont pas marquées suivant *le nouveau style*.

Les Grecs comptoient par *Olympiade*, c'est-à-dire, par un espace de quatre ans, au bout desquels on célébroit les jeux Olympiques dans la ville d'Olympe en Elide, dans le Péloponèse. Ces jeux étoient la *course*, *le palet*, *le combat des bêtes féroces*, *et le combat à coups de poings*; la première Olympiade commença l'an du monde 3228 et 776 avant l'Ère Chrétienne.

Le *Lustre*, est un intervalle de 5 ans, au bout desquels les censeurs Romains faisoient la revue des biens des citoyens pour les distribuer suivant leurs différentes classes.

L'*Indiction*, est un espace de 15 ans, dont on se servoit sous les Empereurs Grecs depuis Constantin, pour compter les années; pour trouver l'indiction, ajoutez 3 à l'année; si vous voulez la savoir, divisez par 15, et le reste marquera l'indiction de l'année que vous désirez.

Le *Siècle*, est un intervalle de cent années; et c'est la division dont nous nous servons.

Le mois lunaire *périodique*, ou plutôt l'année vraie de la lune, est le temps qu'elle met à parcourir les signes du zodiaque, c'est-à-dire le temps qu'elle met à revenir au point du zodiaque d'où

elle étoit partie. Ce temps est de 27 jours, 7 heures, 43 minutes, 8 secondes. Son mois *synodique* est le temps qu'elle emploie pour retourner d'une conjonction à l'autre. Ce temps est de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes et 11 tierces; ainsi il lui faut 2 jours, 5 heures, 55 secondes, pour se trouver en conjonction avec le soleil. On fait les mois lunaires civils alternativement, l'un de 29 et l'autre de 30; 12 de ces mois composent l'année commune de la lune, qui est de 354 jours. C'est l'année des Juifs, des Turcs, et d'une grande partie des peuples orientaux.

Ces 44 minutes, 3 secondes et 11 tierces que l'on néglige chaque mois, forment un mois de 30 jours au bout de 71 ans lunaires; et cette année est alors de 13 mois, c'est ce qu'on appelle année *embolyme*.

ARTICLE SECOND.

Du nombre d'Or, des Lettres Dominicales, des Epactes, etc.

L'année commune est composée de 52 semaines et un jour. On marque les 7 jours de la semaine par ces 7 lettres de l'alphabet, A B C D E F G; celle qui marque le Dimanche, s'appelle *Dominicale.*

Si l'année étoit exactement composée de 52 semaines, la même lettre marqueroit toujours le Dimanche; mais parce qu'il y a un jour de plus, il arrive que la même lettre ne marqueroit le Dimanche que tous les 7 ans.

De plus, le 24 Février dans l'année bissextile prend la même lettre que le 23, ce qui donne deux lettres dominicales à cette année, dont l'une marque le Dimanche jusqu'à ce jour, et l'autre le marque pendant le reste de l'année. Ce jour de plus qui est ajouté tous les quatre ans, fait que les

lettres ne reviennent dans leur premier ordre que chaque 28.ème année. C'est cet intervalle de 28 ans, au bout duquel les lettres dominicales reviennent en rétrogradant dans le même ordre, que l'on appelle *Cycle solaire*, dont la première année est toujours bissextile. La lettre A marque toujours le 1 janvier.

PREMIÈRE TABLE.

Cyle Solaire Julien.

1. . . . .G. F.	10. . . . . B.	20. . . . . D.
2. . . . . . E.	11. . . . . A.	21. . . . .C.B.
3. . . . . . D.	12. . . . . G.	22. . . . . A.
4. . . . . . C.	13. . . . .F.E.	23. . . . . G.
5. . . . .B. A.	14. . . . . D.	24. . . . . F.
6. . . . . . G.	15. . . . . C.	25. . . . .E.D.
7. . . . . . F.	16. . . . . B.	26. . . . . C.
8. . . . . . E.	17. . . . .A.G.	27. . . . . B.
9. . . . .D. C.	18. . . . . F.	28. . . . . A.
	19. . . . . E.	

Grégoire XII retranchant 10 jours de l'année, retrancha aussi les lettres qui appartenoient à ces jours; c'est pourquoi le Cycle Grégorien est disposé de la manière suivante.

SECONDE TABLE.

Cycle solaire Grégorien.

1. . . . .D. C.	10. . . . . F.	20. . . . . A.
2. . . . . . B.	11. . . . . E.	21. . . . .G.F.
3. . . . . . A.	12. . . . . D.	22. . . . . E.
4. . . . . . G.	13. . . . .C.B.	23. . . . . D.
5. . . . .F. E.	14. . . . . A.	24. . . . . C.
6. . . . . . D.	15. . . . . G.	25. . . . .B.A.
7. . . . . . C.	16. . . . . F.	26. . . . . G.
8. . . . . . B.	17. . . . .E.D.	27. . . . . F.
9. . . . .A. G.	18. . . . . C.	28. . . . . E.
	19. . . . . B.	

Pour trouver la lettre dominicale d'une année quelconque, ajoutez 9 au nombre qui marque cette année, divisez le tout par 28, le reste marquera l'année du Cycle; s'il ne reste rien, ce sera la dernière année, et voyez dans la Table Grégorienne la lettre dominicale qui lui répond.

Le nombre d'or est un intervalle de 19 ans, au bout duquel les nouvelles et les pleines lunes reviennent au même jour de l'année, de sorte que la lune recommence son année avec le soleil. Méthon, Athénien, en fut l'inventeur; et on écrivit ce nombre en lettres d'or à cause de son utilité.

Pour savoir le nombre d'or d'une année quelconque, ajoutez un à cette année, divisez le tout par 19, le reste marquera le nombre d'or.

Les *Epactes de mois*, sont l'excès du nombre solaire sur le lunaire; par exemple, si la nouvelle lune tombe au premier Janvier, ce mois ayant 31 jours, l'épacte sera d'un jour, 11 heures, 15 minutes, 57 secondes; parce que le mois lunaire n'a que 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes.

Les *Epactes d'années* sont les excès de l'année solaire sur la lunaire. La dernière année du cycle lunaire ou du nombre d'or, le soleil et la lune finissent et recommencent ensuite leur année ensemble; mais parce que l'année lunaire est plus courte que la solaire de près de 11 jours, l'épacte de la première année du cycle sera 11; celle de la seconde, 22; celle de la troisième, 33, ou plutôt 3; parce que 30 jours font un mois embolyme; la quatrième, sera 14, comme la table suivante l'indique.

TABLE DES ÉPACTES.

N. d'Or.	Ép. Jul.	Gré.	N. d'Or.	Ép. Jul.	Gré.	N. d'Or.	Ép. Jul.	Gré.
1.	XI.	XXX.	7.	XVII.	VI.	14.	IV.	XXIII.
2.	XXII.	XI.	8.	XXVIII.	XVII.	15.	XV.	IV.
3.	III.	XXII.	9.	IX.	XXVIII.	16.	XXVI.	XV.
4.	XIV.	III.	10.	XX.	IX	17.	VII.	XXVI.
5.	XXV.	XIV.	11.	I.	XX.	18.	XVIII.	VII.
6.	VI.	XXV.	12.	XII.	I.	19.	XXIX.	XVIII
			13.	XXIII.	XII.			

Si vous soustrayez 11 à chaque épacte Julienne de cette table, vous aurez l'épacte Grégorienne, dont la première année est XXX.

Pour trouver l'epacte Julienne d'une année quelconque, cherchez premièrement son nombre d'or et multipliez-le par 11 ; si ce produit est moindre que 30, ce sera l'épacte Julienne ; si ce nombre surpasse 30 après la multiplication, divisez le produit par 30, le reste sera l'épacte demandée.

Pour satisfaire au décret du Concile de Nicée, concernant la célébration de la Pâque, on a calculé, par des voies entièrement astronomiques, le jour de chaque année du cycle lunaire où doit tomber la nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe du printemps ou du 21 Mars, et comptant de ce jour-là quatorze jours pour arriver à la pleine lune, on a marqué le jour où elle doit arriver, et l'on a joint la lettre qui lui convient. suivant l'ordre de la semaine ; la fête de Pâque doit se célébrer le Dimanche suivant, et on la peut trouver facilement par le moyen de la Table Pascale suivante.

TABLE

TABLE PASCALE.

Nom. d'Or.	*Épact. Grégor.*	*J. de la pl. Lune*	*Lettre du J.*	*Nomb. d'Or.*	*Épact. Gregor.*	*J. de la pl. Lune.*	*Lettre du J.*
1.	XXX.	13 Avril	E.	11.	XX.	24 Mars	F.
2.	XI.	2 Avril	A.	12.	I.	12 Avril	D.
3.	XXII.	22 Mars	D.	13.	XII.	1 Avril	G.
4.	III.	10 Avril	B.	14.	XIII.	21 Mars	C.
5.	XIV.	30 Mars	E.	15.	IV.	9 Avril	A.
6.	XXV.	18 Avril	C.	16.	XV.	29 Mars	D.
7.	VI.	7 Avril	F.	17.	XXVI.	17 Avril	B.
8.	XVII.	27 Mars	B.	18.	VII.	6 Avril	E.
9.	XXVIII.	15 Avril	G.	19.	XVIII.	25 Avril	A.
10.	IX.	4 Avril	C.				

Pour trouver la *Pâque* d'une année donnée ; cherchez-en le nombre d'or, l'épacte et la lettre dominicale ; voyez ensuite dans la table pascale ci-dessus calculée jusqu'à l'année 1900, suivant l'épacte trouvée, quel jour de la semaine doit tomber la pleine lune de Mars, ce que vous connoîtrez par la lettre que vous trouverez annexée au jour de cette pleine lune ; et comptant depuis le jour de cette lettre, jusqu'à votre première dominicale trouvée, vous aurez la Pâque demandée.

Pour construire un Calendrier, il faut faire attention qu'il y a des Fêtes *mobiles*, c'est-à-dire, qui ne sont pas fixées à un certain jour du mois, et qui dépendent toutes de la Pâque qui est la première, et des fêtes *fixes*, que l'on célèbre toujours le même jour du mois ; tels sont la Noël, la S. Jean-Baptiste, etc.

Les fêtes mobiles sont la quinquagésime ou le Dimanche qui est le cinquantième jour avant la Pâque ; l'Ascension, quarante jours après la Pâque ; la Pentecôte, le cinquantième, à compter du jour de Pâque ; la Trinité, le Dimanche suivant ; et la fête du S. Sacrement, le jeudi de la

Trinité. Le premier Dimanche de l'Avent, est le plus près de la fête de S. André, Apôtre.

Les quatre temps sont : le premier, le mercredi de la première semaine du Carême ; le second, le mercredi après la Pentecôte ; le troisième, est le mercredi après l'exaltation da la Ste. Croix, qui se trouve toujours le 14 Septembre ; enfin le quatrième, est le mercredi après la Ste. Luce, 13 Décembre. Les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension s'appellent *Rogations* ; ces trois jours sont des jours d'abstinence.

Les fêtes mobiles, étant déterminées, marquez chaque jour de la semaine, ou par la lettre qui lui convient, ou par le nom des jours de la semaine ; mettez à chaque jour le nom d'un saint ou d'une sainte pris dans le Martyrologe Romain : calculez ensuite le lever et le coucher du soleil et de la lune pour chaque jour de l'année, ou prenez-les tous calculés dans les éphémérides, et votre calendrier sera achevé.

Première Remarque.

Les 52 Dimanches de l'année sont ainsi distribués : 4 pendant l'Avent ; 2 pour la quinzaine de Noël ; 9 depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques ; et 7 depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, ce qui fait en tout 22 Dimanches.

Les 30 autres Dimanches, qu'on appelle ordinairement la *Dominicale*, sont au nombre de 6, depuis les Rois jusqu'à la Septuagésime, et de 24 après la Pentecôte.

Mais comme la fête de Pâques peut varier depuis le 21 Mars jusqu'au 29 Avril, il peut y avoir 2 Dimanches après les Rois, et 28 après la Pentecôte, ou 8 après les Rois, et 22 après la Pentecôte.

Il faut observer, que le Dimanche avant l'Avent est toujours rempli par l'Evangile et l'Office du vingt-quatrième Dimanche : et pour les au-

tres Dimanches qui excèdent le vingt-troisième, on prend l'Office des Dimanches que l'on a laissé après les Rois pour remplir le vide; et dans le cas contraire, on prend après le sixième Dimanche de l'Épiphanie, ceux qui restent après la Pentecôte pour aller au vingt-quatrième.

Seconde Remarque.

Lorsque la fête de *Pâques* se trouve le jour de S. Marc 25 Avril, la *Fête-Dieu* se trouve aussi le jour de S. Jean-Baptiste 24 Juin. Il y a alors un Jubilé extraordinaire dans l'Eglise Métropolitaine de Lyon, qui a été célébré quatre fois depuis son institution; le dernier se célébra en 1734, et se célébrera dans le vingtième siècle.

Ce Jubilé fut donné par Innocent IV, lors de sa résidence à Lyon, en 1245.

ARTICLE TROISIÈME.

Des différentes divisions du Temps.

Ère ou *Époque* est un point remarquable, dans l'histoire duquel on commence à compter les événemens qui le suivent ou ceux qui le précèdent; c'est toujours une année marquée par quelque grand événement.

Les époques sont dans l'histoire ce que sont les capitales des grands États dans la Géographie.

L'*Anachronisme* est une faute contre la Chronologie; c'est lorsqu'on confond les événemens en ne les rapportant pas au temps où ils se sont passés. Les temps se divisent en différentes époques, dont les deux principales sont la création du monde, l'an 1.er; et la naissance de Jésus-Christ, le 25 Décembre de l'an 4000. Ainsi on divise premièrement le temps qui s'est écoulé depuis la création du monde, qui contient environ 5770 ans, en *temps* avant Jésus-Christ, et en *temps* après Jésus-Christ.

Suivant Varro, le temps se divise, 1. en temps obscur, qui commence à la création du monde et finit au déluge d'Ogigès ou de Deucalion, Roi de Thessalie qui arriva l'an 2208, et environ 552 ans après le déluge universel. 2. En temps *fabuleux*, qui commence au déluge de Deucalion et finit à la première Olympiade, l'an du monde 3328, et contient un espace de 1020 années. 3. En temps *historique*, qui a commencé à la première Olympiade et dure encore.

La troisième division des temps est celle des Poëtes, qui le divisent en quatre siècles ou espaces. 1. Le siècle d'*Or* ou le règne de Saturne : ce temps répond à celui qu'Adam passa dans le Paradis terrestre. 2. Le siècle d'*Argent* ou le règne de Jupiter : ce temps finit à Nemrod, l'an du monde 1771, et répond au temps où les hommes jouissoient de leur liberté. 3. Le siècle d'*Airain* ou des Héros, qui commence à Nemrod et finit à la première Olympiade. 4. le siècle de *Fer*, qui commence à la première Olympiade et dure encore ; il répond au temps historique.

On peut aussi compter cinq siècles pour les beaux arts. Celui des *Chaldéens*, du temps d'Abraham. Celui des *Grecs*, du temps d'Alexandre le Grand. Celui des *Romains*, sous Auguste. Celui de *Médicis*, après la prise de Constantinople, et qui continua sous François I. et Charles-Quint. Enfin celui de *Louis XIV*.

ARTICLE QUATRIÈME.

Des principales Époques.

On divise encore le temps qui s'est écoulé depuis la création du monde en 14 Époques, savoir, neuf avant la naissance de Jésus-Christ, qui forme la dixième, et quatre depuis la naissance de Jésus-

Christ. Nous ajouterons à ces Époques une table historique de la suite des siècles.

Temps avant Jésus-Christ.

La création du monde, l'an premier.

Première Epoque : Adam et Eve dans le Paradis terrestre.

Seconde Époque : le Déluge universel, l'an du monde 1656, 2468 ans avant Jésus-Christ.

Troisième Époque : la vocation d'Abraham, l'an du monde 1898, avant Jésus-Christ 2107.

Quatrième Époque : passage de la mer rouge l'an du monde 2513, l'an 1491 avant Jésus-Christ : hommes illustres, Moïse, Josué, Atlas; célèbre astronome, et Roi de Mauritanie, qu'on croit contemporain de Moïse.

Quatorzième siècle avant Jésus Christ : Jupiter roi de Crête, Janus et Saturne règnent en Italie, Bellérophon, Bacchus ou Sésac conquérant des Indes, Io, Apis.

Treizième siècle. Expédition des Argonautes, l'Empire des Assyriens, les combats d'Hercule, Thésée Roi d'Athènes, fondation de Tyr, Sémiramis Reine des Assyriens: hommes illustres, Orphée, Castor, Pollux, Œdipe, Pyrithoüs, Gédéon.

Douzième siècle ; *cinquième Epoque :* la prise de Troye, l'an 1184 avant Jésus-Christ ; Énée fonde *Albe ;* Agénor, *Padoue ;* Prothée règne en Égypte; Samson combat les Philistins.

Onzième siècle, Saül et David rois des Juifs, Codrus dernier roi d'Athènes.

Dixième siècle ; *sixième Epoque :* règne de Salomon : le temple de Jérusalem achevé, l'an 1000 avant Jésus-Christ.

Neuvième siècle : Lycurgue, Législateur des Lacédémoniens ; mort d'Athalie Reine d'Israël : hommes illustres ; Elie, Elisée, Isaïe, Jonas, Osée et Joël, *Prophètes ;* Homère, Hésiode, Didon Reine de Carthage.

Huitième siècle ; *septième Époque :* Rome, fondée par Romulus l'an 754 avant Jésus-Christ.

Septième siècle : guerre entre les Grecs, combat des Horaces et des Curiaces, près de Rome ; commencement de la captivité de Babylone, l'an 603 avant Jésus-Christ.

Sixième siècle ; *huitième Epoque* : retour de la captivité, et Jérusalem rebâtie ; bataille de Thimbrée entre Cyrus et Crésus, lois de Solon, les sept sages de la Grèce, les Rois chassés de Rome : hommes illustres ; Ézechiel, Daniel, Jérémie, *Prophètes* ; Tobie, Pythagore, Héraclyte, Esope, *Philosophes* ; Cthésiphon, qui bâtit le temple de Diane à Ephèse.

Cinquième siècle : beaux jours de la Grèce, batailles de Marathon et de Salamine, gagnées par les Grecs sur les Perses : hommes illustres ; Miltiades, Léonidas, Pausanias, Thémistocles, Periclès, Aristides, Alcibiade, Epaminondas, *Capitaines Grecs* ; Socrate, Platon, Aristote, Anaxagore, Démocrite, Diogène, *Philosophes* ; Thucidide, Hérodote, Xénophon, *Historiens* ; Sophocle, Euripide, Anacréon, Pindare, Saphos, Corine, Aristophane, *Poëtes* ; Phidias et Miron, *Sculpteurs* ; Isocrate, *Orateur* ; Hipocrate, *Medecin*.

Quatrième siècle : regne d'Alexandre le Grand, le Colosse de Rhodes ; prise de Rome par les Gaulois : hommes illustres ; Epicure, Euclide, Zénon, *Philosophes Grecs* ; Confucius, *Philosophe Chinois* ; Ménandre, *Poëte* ; Eschine, Démosthenes, *Orateurs Grecs*.

Troisième siècle ; *neuvième Époque* : Carthage détruite par Scipion l'Africain, l'an 146 avant Jésus-Christ, après la troisième guerre punique.

Deuxième siècle : les Romains s'emparent peu à peu de toute la terre connue, après avoir vaincu les Carthaginois : hommes illustres ; Scipion, Grachus, *Capitaines Romains* ; Théophraste et Straton, *Philosophes* ; Plaute, Térence et Ennius, *Poëtes*.

Premier siècle avant Jésus-Christ : Jules César soumet les Gaules et ensuite sa Patrie : après sa mort, Auguste s'empare de l'Empire ; fondation de Lyon, l'an 41 avant Jésus-Christ, par le Consul Plancus qui y conduisit une colonie Romaine : hommes illustres ; Agrippa, Mécénas et Varron, *savans illustres* : Virgile, Horace, Catule, Ovide Phèdre, *Poëtes Latins ;* Tite-live, Tacite, Saluste, Cornelius-Nepos, *Historiens* ; Vitruve, *Architecte.*

Naissance de Jésus-Christ, l'an du monde 4000, *dixième Epoque* : établissement de la Religion Chrétienne : hommes illustres ; Sénèque, *Philosophe ;* Columelle, Lucain, Juvenal, Perse, *Poëtes Latins.*

Deuxième siècle après Jésus-Christ ; la Religion Chrétienne s'étend dans toutes les provinces de l'Empire Romain, et la perfection de ces premiers Chrétiens leur attire l'admiration de tout le monde, de sorte que leur nombre semble s'augmenter par les persécutions ; Martyrs de l'Asie mineure et de Lyon. Hommes illustres ; Marc-Aurèle, Empereur ; Gallien son Médecin ; S. Justin, *Philosophe.*

Troisième siècle : l'Eglise continue d'être persécutée, l'Empire commence à s'affoiblir par les irruptions des Barbares et par les divisions intestines : hommes illustres ; l'Empereur Probus, Zénobie, Reine de Palmire ; Tertulien, Origène, S. Clément d'Alexandrie, S. Irenée, Lactance, Porphyre, S. Martin de Tours ; S. Paul et S. Antoine, *Hermites.*

Quatrième siècle, et *onzième Epoque* : règne de Constantin, la paix rendue à l'Eglise, première division de l'Empire par Constantin, et la dernière par Théodose ; les Goths et les Francs attaquent l'Empire d'Occident : hommes illustres ; S. Basile, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Jean-Chrysostome, S. Grégoire, *Pape, etc.*

Cinquième siècle: destruction de l'Empire d'Occident ; fondation des royaumes de France, d'Espagne, de la République de Vénise ; règne de Clovis ; les Anglo-Saxons se rendent maîtres de la grande Bretagne : hommes illustres ; S. Jerôme, S. Augustin, S. Fulgence, S. Cyrille et S. Benoît, fondateurs des Religieux en Occident.

Sixième siècle : l'Empire d'Orient est attaqué par les Perses et les Bulgares ; les Goths entrent en Italie, et les Lombards y fondent un puissant royaume ; mort de Clovis ; Bélisaire et Narsès, généraux de Justinien, Empereur d'Orient ; Cassiodore, Denys le Petit, Boëce, etc. sont les hommes illustres de ce siècle.

Septième siècle : établissement de la Religion Mahométane, l'an 622, dans laquelle arriva la fuite de Mahomet ; les Rois fainéans règnent en France ; mais les Maires du Palais règnent véritablement sous leur nom : hommes illustres ; St. Léon, Pape ; S. Paulin, Evêque de Nole ; S. Germain, Evêque d'Auxerre, etc.

Huitième siècle, et *douzième Epoque* : les Sarrasins assiègent Constantinople, ils passent d'Espagne en France, et sont entièrement défaits par Charles-Martel, Maire du Palais ; règne de Pepin et de Charlemagne son fils, qui conquit presque tout l'Occident, et fut couronné Empereur à Rome, l'an 800 ; Bède le Vénérable vécut dans ce siècle.

Neuvième siècle : division de l'Empire Français entre les fils de Louis le Débonnaire ; schisme des Grecs par Photius ; descente des Normands en France : hommes illustres ; Alcuin, Luitprand, Hincmar, Photius.

Dixième siècle, appelé le *siècle d'ignorance* : règne d'Hugues-Capet en France ; la Hongrie et la Pologne sont érigées en royaumes.

Onzième siècle : dispute violente entre les Em-

pereurs d'Allemagne et les Papes, sur les Investitures; pontificat de Grégoire VII, conquête de la Sicile par les Normands, première croisade contre les Sarrasins, prise de Jérusalem: hommes illustres; S. Bruno, Aretin, etc.

Douzième siècle, la seconde et la troisième croisade, Schisme en Occident, victoire des Vénitiens sur l'Empereur Frédéric-Barberousse: hommes illustres; Pierre Lombard ou le maître des sentences, S. Bernard, Yves de Chartres, etc.

Treizième siècle: quatrième croisade, prise de Constantinople par les croisés, elle fut reprise dans le même siècle par Michel Paléologue; Gengis-Kan soumet la haute Asie et fonde un puissant Empire; les Turcs s'emparent de celui des Arabes; les Maures sont défaits en Espagne par Alphonse IX, Roi de Castille; règne de S. Louis ou Louis IX, en France, ses deux croisades; règne de Philippe le Bel: hommes illustres; Gengis-Kan, S. François d'Assise, S. Bonaventure, S. Dominique, S. Thomas d'Aquin, Albert le Grand ou le Docteur irréfragable, Scot ou le Docteur subtil.

Quatorzième siècle: l'empire d'Orient penche vers sa ruine; Tamerlan, Prince des Tartares *Moguls*, s'empare de la haute Asie et soumet les Indes, où il fonde l'Empire du Mogol, sa capitale étoit Samarcande; Charles de Luxembourg, Roi de Bohème, est élu Empereur d'Allemagne et donne la Bulle d'Or; le S. Siège établi à Avignon et rétabli à Rome; destruction de l'ordre des Templiers; invention de la poudre à canon et des armes à feu, de la boussole, des lunettes et de l'imprimerie; bataille de Poitiers, siège de Calais, règne de Charles V, dit le *sage*; malheurs de la France sous le Roi Charles VI: hommes illustres, Barthole, Jurisconsulte; Bertrand du Guesclin, Connétable; Bocace, Pétrarque, Joinville, Ste. Brigitte et Ste. Catherine de Sienne.

Quinzième siècle ; *treizième Epoque :* destruction de l'Empire d'Orient par la prise de Constantinople, découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ; Améric Vespuce pénètre dans le Continent ; Fernand Cortès soumet le Pérou au Roi d'Espagne, Pizarro lui soumet le Mexique ; ils massacrent une infinité de Péruviens et de Mexicains ; Barthelemi Dias, Portugais, découvre et double le cap de Bonne Espérance, et ouvre par-là le chemin aux grandes Indes et à la Chine ; troubles en Angleterre divisée par les factions de la rose rouge et de la rose blanche, ou entre les Maisons d'York et de Lancastre ; règne de Charles VII, de Louis XI, de Charles VIII, et de Louis XII, en France : hommes illustres ; Léon-Aretin, Alain, Chartier, Thomas à Kempis, S. François de Paule, Gonsalve de Cordoue, surnommé le *grand Capitaine ;* la Pucelle d'Orléans, etc.

Seizième siècle : le rétablissement des lettres ; conquêtes de Sélim et de Soliman II, Empereurs des Turcs ; règne de Charles-Quint et de François I. La Hollande secoue le joug de ce Prince, sa banqueroute à toute l'Europe ; règne d'Elisabeth en Angleterre et de Henri IV, en France ; Sixte-Quint, *Souverain Pontife :* hommes illustres, Copernic et Tychobrahé, *Astronomes ;* Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Carache, *Peintres ;* Luther et Calvin, Dumoulin, Cujas, le Chancelier de l'Hôpital, Clément Marot, Ste. Thérese, etc.

Dix-septième siècle ; *quatorzième Epoque :* règne de Louis le Grand ; conquête de la Chine par les Tartares ; victoires de Gustave Adelphe, Roi de Suède ; prise de Candie par les Turcs, guerre de Louis le Grand, etc. Hommes illustres ; le Cardinal de Richelieu ; le Chancelier Oxenstiern, *Ministre ;* Gallilée et Cassini, *Astronomes ;* Descartes, Leibnits et Neuton, *Philosophes ;* Bourdaloue, Bossuet, Fénelon, Fléchier, Mascaron, Massillon,

Orateurs; Despreaux, Corneille, Racine, Molière, la Fontaine, Rousseau, etc. *Poëtes*; Lebrun, Rubens, Lesueur, *Peintres*; Turenne, Luxembourg, Villars, Marlbouroug, le Prince Eugène, Montecuculli, etc. *Généraux*.

Dix-huitième siècle: la Maison de France monte sur le trône d'Espagne; guerre entre Charles XII Roi de Suède et Pierre le grand Empereur de Moscovie; guerre causée par la mort de l'Empereur d'Allemagne, Charles VI; bataille de Fontenoi, le 11 Mai 1745; guerre entre la France et l'Angleterre, et entre le Roi de Prusse et l'Impératrice Reine de Hongrie; conquêtes de plusieurs provinces de la Chine, par le Roi du Pégu; guerre entre les Turcs et les Russes: hommes illustres; Maurice, Comte de Saxe, le Comte de Lauvendals, le Comte de Daun, *Généraux*; Messieurs de Montesquieu, de Fontenelle, etc.

Tel est l'ordre des Principaux événemens et celui des Temps où ils se sont passés. Le grand nombre d'hommes illustres dont les deux derniers siecles ont été remplis, ne nous a permis de n'en insérer que quelques-uns dans cet abrégé.

On pourra les voir au long dans les Auteurs, qui ont écrit l'histoire de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, et celle de leur siècle.



TABLE PASCALE.

Années.	*C. S.*	*Epactes.*	*C. L.*	*Pâques.*
1804	21	XVIII.	19	1 Avril.
1805	22	XXIX.	1	14 Avril.
1806	23	XI.	2	6 Avril.
1807	24	XXII.	3	29 Avril.
1808	25	III.	4	17 Avril.
1809	26	XIV.	5	2 Avril.
1810	27	XXV.	6	22 Avril.
1811	28	VI.	7	14 Avril.
1812	1	XVII.	8	29 Mars.
1813	2	XXVIII.	9	18 Avril.
1814	3	IX.	10	10 Avril.
1815	4	XX.	11	26 Mars.
1816	5	I.	12	14 Avril.
1817	6	XII.	13	6 Avril.
1818	7	XXIII.	14	22 Mars.
1819	8	IV.	15	11 Avril.
1820	9	XV.	16	2 Avril.
1821	10	XXVI.	17	22 Avril.
1822	11	VII.	18	7 Avril.
1823	12	XVIII.	19	30 Mars.
1824	13	XXX.	1	15 Avril.
1825	14	XI.	2	3 Avril.
1826	15	XXII.	3	26 Mars.
1827	16	III.	4	15 Avril.
1828	17	XIV.	5	6 Avril.
1829	18	XXV.	6	19 Avril.
1830	19	VI.	7	11 Avril.
1831	20	XVII.	8	3 Avril.
1832	21	XXVIII.	9	22 Avril.
1833	22	IX.	10	7 Avril.
1834	23	XX.	11	30 Mars.
1835	24	I.	12	19 Avril.
1836	25	XII.	13	3 Avril.
1837	26	XXIII.	14	20 Mars.
1838	27	IV.	15	15 Avril.
1839	28	XV.	16	31 Mars.
1840	1	XXVI.	17	19 Avril.

Avant le Calendrier Grégorien, l'année commençoit le Samedi Saint à minuit.

TABLEAU
DES MONNAIES.

De France.	Val. Arg. de F.		
	liv.	sols.	d.
DOUBLE Louis, *Or*,	48	»	»
Louis.	24	»	»
Demi-Louis.	12	»	»
Ecu de six livres, *Argent*,	6	»	»
Ecu ordinaire et de change,	3	»	»

Pièces de 24 sols, de 12 sols, et de 6 s.
La livre vaut 20 sols, le sol 12 deniers.

Nouveau système monétaire.

Le nom de franc a été donné à l'unité principale du système monétaire en France, il équivaut à 20 sous 3 deniers.

Le rapport entre le franc et la livre tournois est de 80 à 81, de sorte que 81 livres tournois ne répondent qu'à 80 francs. Le franc se divise en décimes, centimes et millimes.

Ecu de 5 francs	5	1	3

L'Espagne.

Le petit Écu d'*Or*,	5	»	»
L'Écu d'*Or*,	8	17	5
Le Doublon ou Pistole,	18	16	6
La Pistole ou Doublon de 4,	37	11	6
Le Doublon de 8,	75	4	»
La Sevillane ou Réal de 8, ou Piastre *Argent*,	5	»	»
La pièce à deux Colonnes,	1	5	»
Le Ducat,	5	3	»
La Pistole de change, *Or*,	15	»	»

	Val. Arg. de F. liv.	sols.	d.
La Piastre contient 8 Réaux, et le Réal 34 Maravedis, monnaie idéale.			
Portugal.			
La Portugaise, *Or*,	42	»	»
La Cruzade de 400 Rez, *Argent*,	2	8	»
166 Rez font,	1	»	»
Italie et Piémont.			
Le Carlin neuf de 5 pistoles, *Or*,	132	»	»
Le Sequin,	10	14	»
Le Ducaton, *Argent*,	6	»	»
Le Florin de Savoie ou de Genève,	»	12	»
Gènes.			
La Pistole, *Or*,	18	2	»
Le Sequin, *Argent*,	10	10	»
La Génovive ou écu,	7	7	»
Le Soldino ou sol,	»	»	9
L'Écu de Milan,	6	»	»
La Piastre de Livourne,	4	17	»
ROME, l'Écu Romain,	5	5	»
L'écu d'Estampes,	7	18	»
La Jule ou Paule,	»	10	»
Le Teston,	»	2	»
Le Sequin de Vénise, *Or*,	11	»	»
Le Ducat d'*Or*,	7	10	»
Le Ducat d'*Argent*,	4	»	»
La Lirette,	»	11	»
Le Sol,	»	»	6
La Piastre de Florence,	4	17	»
L'écu d'*Or*,	6	6	»
La Pistole d'*Or*,	15	15	»
Le Sequin,	10	10	»
Le Ducat d'*Argent*,	5	10	»
Le Ducat de Naples,	4	3	»
Le Tarin,	»	16	8

	Val. Arg. de F. liv.	sols.	d.
La Pataque,	2	1	8
Le Grain,	»	»	10
La Sicile, l'once 30 Tarins, *Or*	12	10	»

La Hollande et les Pays-Bas.

Le Reyder, *Or*,	30	»	»
La Rixdale,	5	6	»
Le Florin,	2	2	»
La Rixdale de Suisse,	5	»	»
Le Creutzer,	»	»	10

Allemagne.

Vienne, la Rixdale *Argent*,	4	»	»
Le Florin,	2	13	»
L'Écu de change,	5	6	»
BERLIN, *Or*. Le Fréderic, *Or*,	20	»	»
La Rixdale,	4	»	»
Le Bon gros,	»	3	4

Il en est ainsi à peu près de toute l'Allemagne.

Angleterre.

La livre Sterling *idéale*,	22	16	4
Le Sol sterling ou schelling,	1	1	10
La Guinée, *Or*,	22	»	»
Le Crawn ou Écu, *Argent*,	5	9	»
Le Denier sterling,	»	1	10
États-unis, le Dollard,	6	»	»

Danemarck.

Le Ducat d'*Or*,	10	10	»
Ducat courant,	7	10	»
La Rixdale courante,	5	10	»
Celle de Banque,	5	16	»
Le Mark ou Crawn,	»	15	»

Suède.

Le Ducat d'*Or*,	18	18	»
Le Thaler de Banque, *Argent*,	5	9	»

	Val. Arg. de F. liv.	sol.	d.
Le Thaler courant,	4	»	»
Le Thaler d'*Argent*,	2	14	»
Le Thaler de *Cuivre*,	18	»	»

Russie.

Le Rouble d'*Argent*,	5	»	»
La Grive,	»	10	»
Le Copeck,	»	1	»

Turquie.

La Bourse *idéale*,	1500	»	»
Le Sequin de Vénise, *Or*	11	12	6
La Piastre,	3	»	»
L'Aspre,	»	»	6
Le Patat,	»	1	6
La Roupie des indes,	2	8	»
Le Thaël de la Chine,	7	10	»

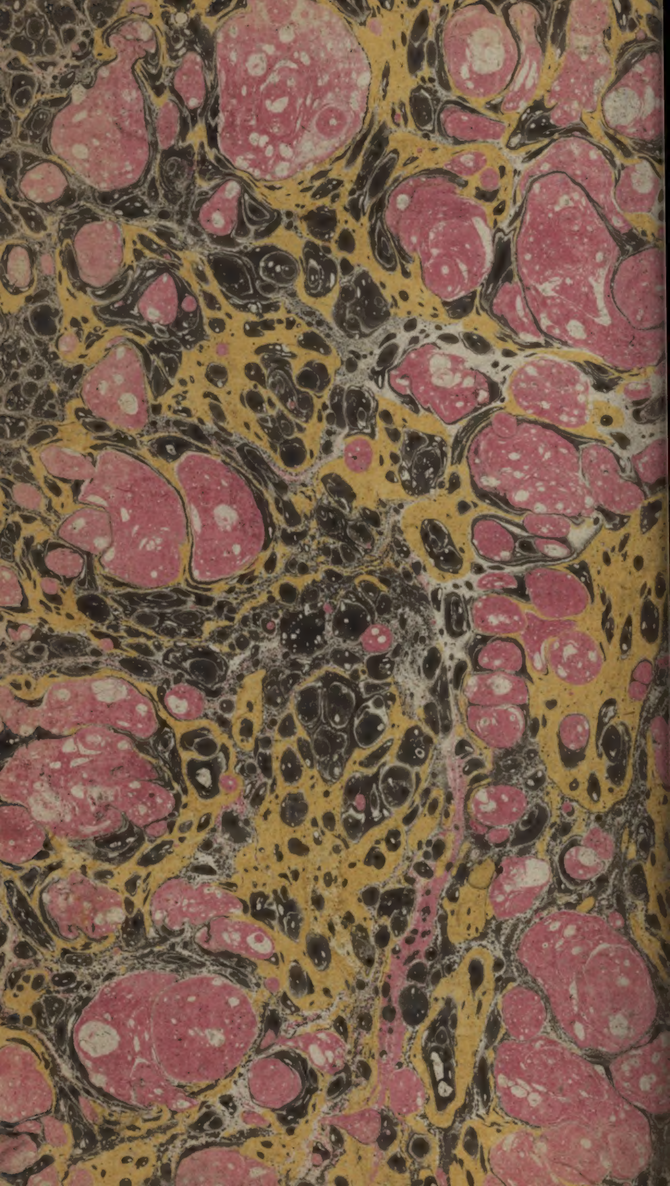
Monnaies Anciennes des Grecs et des Hébreux.

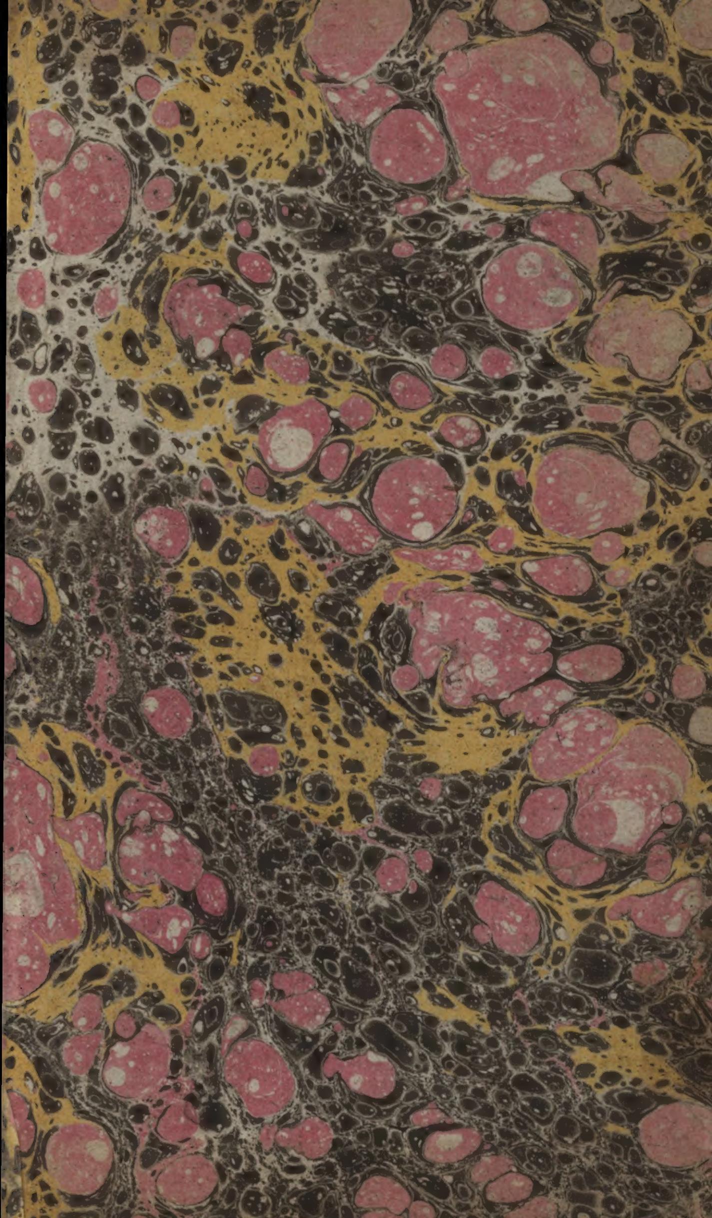
Le Talent d'*Or*, monnaie imaginaire,	78000	»	»
La Darique réelle, *Or*,	32	»	»
Le Talent d'*Argent*, 60 mimes,	5400	»	»
La Mime, 100 gros ou dragmes,	90	»	»
La dragme	»	18	»

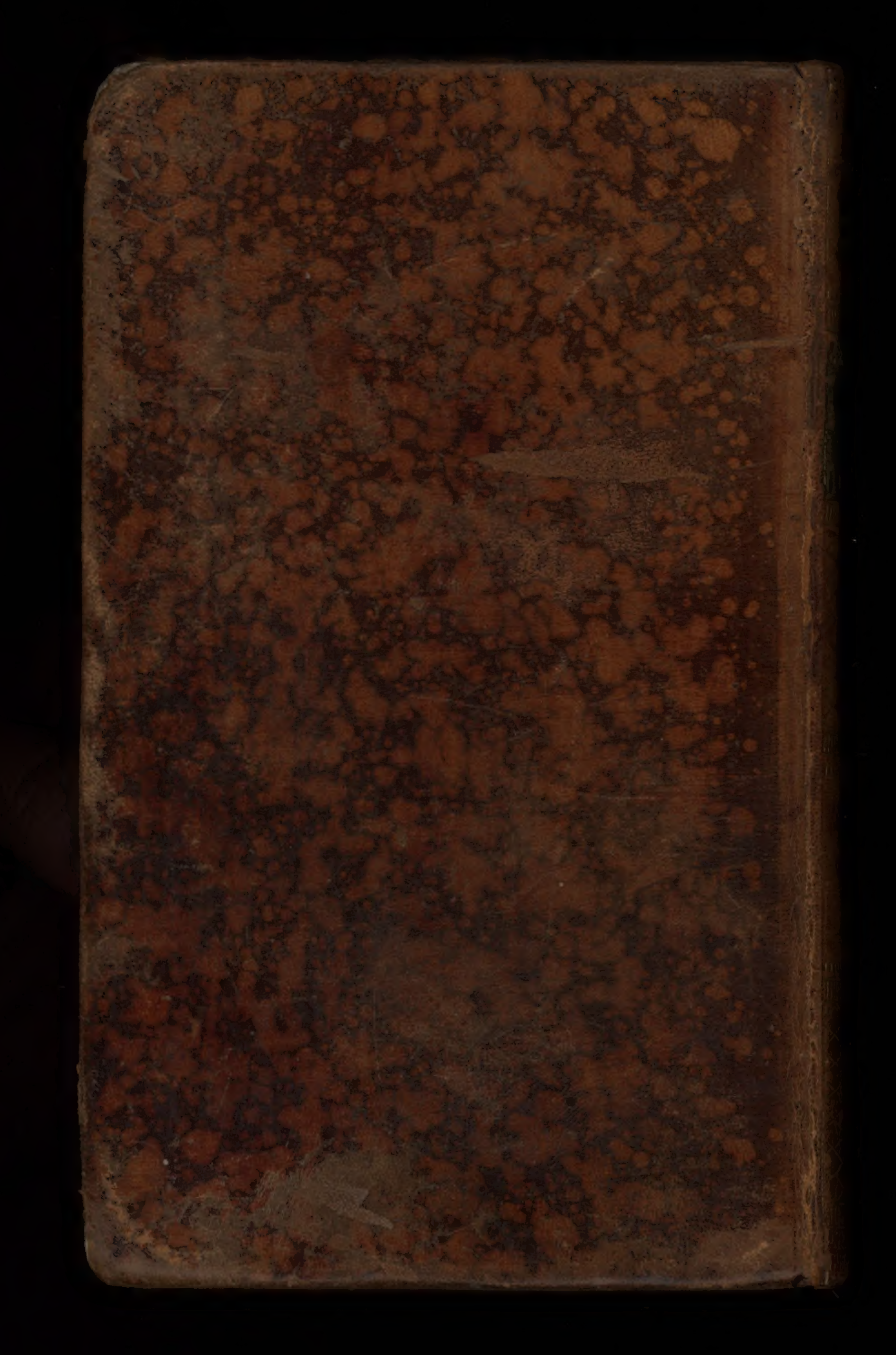
Monnaies Romaines idéales.

Le grand Sesterce valoit 1000 petits Sesterces,	5250	»	»
Et le petit Sesterce valoit deux as et demi,	5	5	»
L'As ou sol valoit 12 deniers,	2	2	»
Le Denier,	»	3	6
Le Nummus, ou l'Écu de *Cuivre*,	»	8	»
Le Nummus, denier, ou Écu d'*Arg.*	4	»	»
Ce Nummus dénarius avoit plusieurs sous-divisions, il valut jusqu'à	6	»	»

FIN.








DE
BUREL